



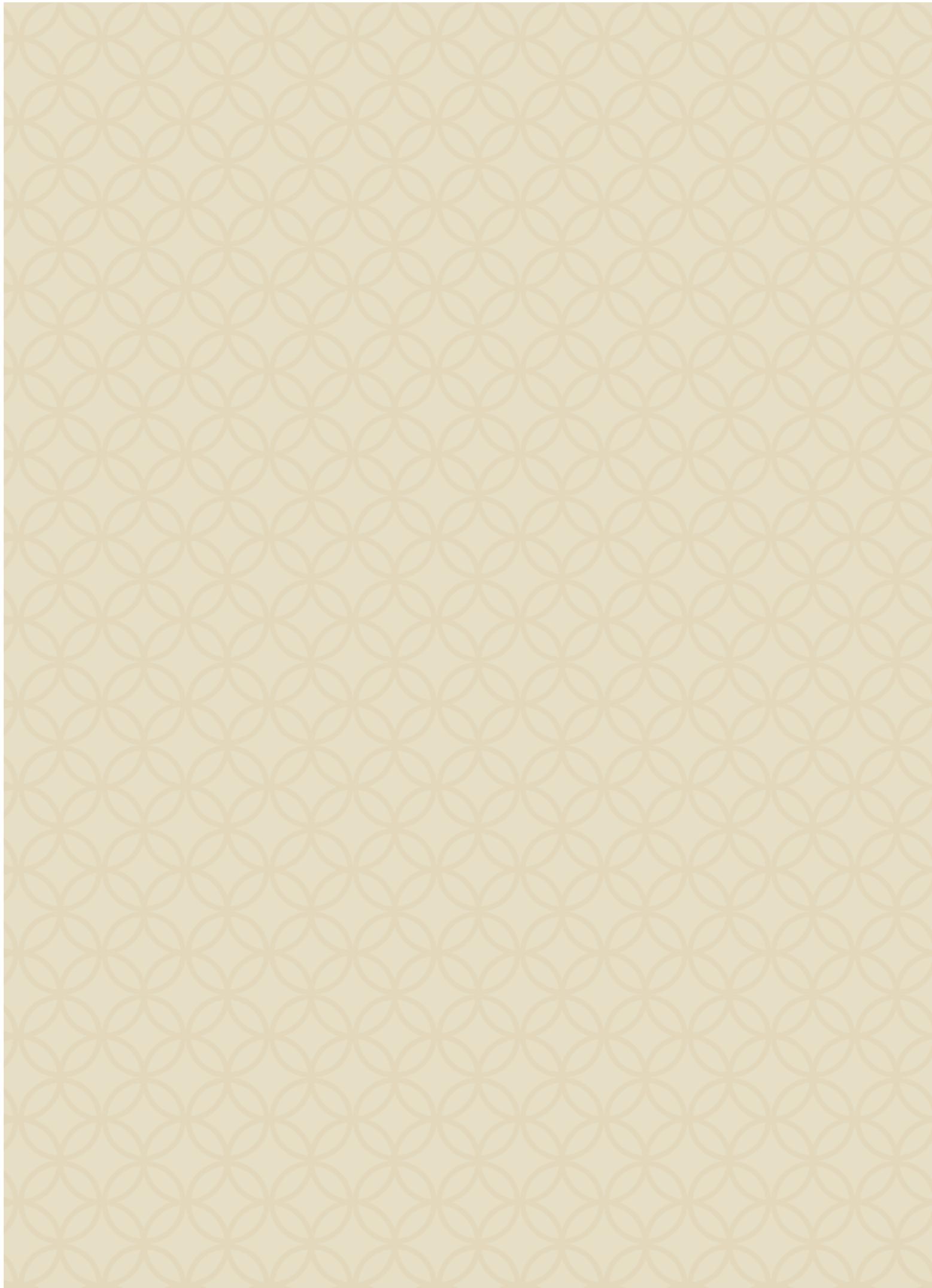
**GROUPE BCP**

---

**RAPPORT FINANCIER  
2022**

---





- **COMMENTAIRE DU MANAGEMENT AU  
TITRE DE L'EXERCICE 2022**
- **LIVRET FINANCIER**
- **RAPPORT DE GESTION**
  - **RAPPORT ESG**
- **RAPPORTS DES CAC**
  - **ANNEXES**

## COMMENTAIRE DU MANAGEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

Le 23 février 2023, le Comité Directeur du Crédit Populaire du Maroc et le Conseil d'Administration de la Banque Centrale Populaire, réunis sous la Présidence de Monsieur Mohamed Karim MOUNIR, ont examiné l'évolution de l'activité et arrêté les comptes au 31 décembre 2022

### Une reprise économique ralentie par un contexte peu favorable

S'inscrivant dans la continuité de la relance économique post pandémie, l'exercice 2022 a été toutefois marqué par un contexte économique difficile, en lien notamment avec le recul de la valeur ajoutée agricole dû à la sécheresse, ainsi que les tensions géopolitiques mondiales et leur impact sur l'inflation et son corollaire, le durcissement des conditions monétaires. En réaction à ces éléments, Bank Al-Maghrib a relevé, en deux temps, son taux directeur de 100 points de base à 2,50%, induisant des changements dans l'environnement de taux sur le marché marocain.

Dans ces circonstances et fort de sa proximité de sa clientèle au Maroc ainsi que dans l'ensemble de ses pays d'implantation, le groupe BCP a poursuivi ses efforts en vue d'accompagner celle-ci et de consolider son positionnement de premier collecteur de l'épargne au Maroc et d'acteur majeur du financement de l'économie.

### Une attention particulière au segment des TPME au Maroc

Au cours de l'année écoulée, le groupe BCP a réaffirmé son engagement auprès du tissu économique des TPME et ce, à travers les différentes initiatives nationales et locales entreprises en faveur de ce segment. Ainsi, près de 19 milliards de Dirhams ont été accordés au profit de 15 400\* TPME.

Dans le même sens, et dans le cadre du Programme Intégré d'Appui et de Financement des Entreprises (PIAFE), le groupe BCP, à travers sa Fondation Créations d'Entreprises (FCE), a contribué à :

- la création de près de 650 entreprises ;
- la tenue de plus de 320 sessions de formation ;
- l'accompagnement de plus de 10 300 porteurs de projets et TPE et ce, à travers l'assistance à l'élaboration des business plans et des dossiers de financement ainsi que l'organisation de sessions de formation en e-learning et webinaires.

D'autre part, la banque a poursuivi ses actions d'accompagnement des entreprises, à travers l'organisation de caravanes et de road shows dont « Les Régionales de l'Investissement », qui ont permis d'identifier un potentiel de plus de 1 400 projets pour un montant global de 25,4 milliards de Dirhams.

### L'inclusion financière au cœur des priorités du Groupe

Acteur historique de l'inclusion financière, le Groupe BCP a multiplié les actions en faveur des populations ciblées, grâce notamment à sa fondation Attawfiq Microfinance qui a financé 142 000 personnes exerçant des activités génératrices de revenus en 2022, pour un montant dépassant les 2 milliards de Dirhams. A fin décembre 2022, la Fondation compte à son actif près de 264 000 clients actifs dont 54% sont des femmes, 54% sont des jeunes âgés de 18 à 30 ans et 21% sont issus de la population rurale.

### Une amélioration soutenue de la Banque à Distance

En ligne avec sa stratégie de digitalisation de ses offres et services, les canaux digitaux du groupe BCP ont enregistré des progressions significatives en termes d'adhésion et d'utilisation, à savoir :

- une hausse du nombre d'abonnés Chaabi Net et Pocket Bank de 16%, atteignant 2,2 millions de clients ;
- une évolution de +24% des connexions et une amélioration de 23% du nombre de transactions digitales, avoisinant les 18 millions de transactions en 2022 ;
- un volume de transactions digitales de 32,5 milliards de Dirhams en 2022 contre 18 milliards de Dirhams en 2021.

Par ailleurs l'année 2022 a été marquée par le lancement de la première offre bancaire digitale pour les 12-17 ans, baptisée « SWIPE » et qui a été primée dans le cadre des prix des meilleures innovations bancaires de 2022, organisés conjointement par Qorus et le cabinet international Accenture.

### Des réalisations financières en phase avec le contexte économique

Intégrant l'ensemble de ces réalisations au Maroc et l'évolution des filiales en Afrique subsaharienne, les résultats financiers du groupe BCP font preuve de résilience, face à un contexte économique mouvementé.

Ainsi, les créances brutes sur la clientèle ont évolué de 6,7% à 307,7 milliards de Dirhams, profitant essentiellement de l'évolution des crédits de trésorerie du fait du développement des besoins en fonds de

roulement des entreprises en lien avec l'inflation. Pour leur part, les dépôts de la clientèle continuent à évoluer de manière dynamique (+7,6% à 367,9 milliards de Dirhams), consolidant de facto, la situation de liquidité du Groupe.

Dans ces conditions, le PNB consolidé s'est légèrement affermi de 2,6% à 20,6 milliards de Dirhams. Dans cet ensemble, les revenus de la Banque au Maroc ont vu leur contribution dans le PNB consolidé baisser de 6 points à 51%, du fait notamment de l'impact de la hausse des taux BDT sur les activités de trading obligataire. En revanche, la contribution de la Banque de l'international s'est appréciée de 2 points à 27%, capitalisant à la fois sur le redressement notable des nouvelles filiales (acquises en 2019) et sur la bonne orientation des filiales d'ABI. De même, les filiales au Maroc continuent sur leur lancée avec une contribution au PNB du Groupe qui passe de 18% en 2021 à 22% en 2022.

Reflétant la reprise des investissements nécessaires au déploiement de la stratégie du Groupe au Maroc et

à l'international, les charges générales d'exploitation évoluent de 7,1% à 10,7 milliards de Dirhams.

S'inscrivant sur la même tendance que l'année dernière, le coût du risque s'allège de 22,5% à 4,3 milliards de Dirhams, intégrant la non récurrence des provisions sur les datations enregistrées en 2021. Reflétant la politique de provisionnement prudente du Groupe, les taux de provisionnement se maintiennent à des niveaux importants, soit 1,2% pour l'encours sain (ou Bucket 1), 19,9% pour le Bucket 2 et 70,5% pour le Bucket 3. Enfin, le Résultat Net consolidé ressort à 3,5 milliards de Dirhams, en appréciation par rapport à 2021 mais toujours en deçà du niveau de 2019 d'avant crise.

En termes d'actionariat, l'année 2022 a été marquée par la poursuite du processus d'institutionnalisation de l'actionariat de la BCP avec une part des BPR's qui s'élève au 31/12/2022 à 34,6%, tandis que les institutionnels locaux constituant le noyau dur du capital aux côtés des BPR's en détiennent près de 35%.

## PRINCIPAUX INDICATEURS DU GROUPE À FIN 2022



VOLUME TRANSACTIONS DIGITALES (MAROC)  
(+80%)



NOMBRE DE TPME FINANCÉES  
15 400\* TPME



CRÉDITS BRUTS CONSOLIDÉS  
(+6,7%)



NOMBRE DE CLIENTS  
9,0 MILLIONS



DÉPÔTS CONSOLIDÉS  
(+7,6%)



TAILLE DU RÉSEAU  
8 158 POINTS DE DISTRIBUTION



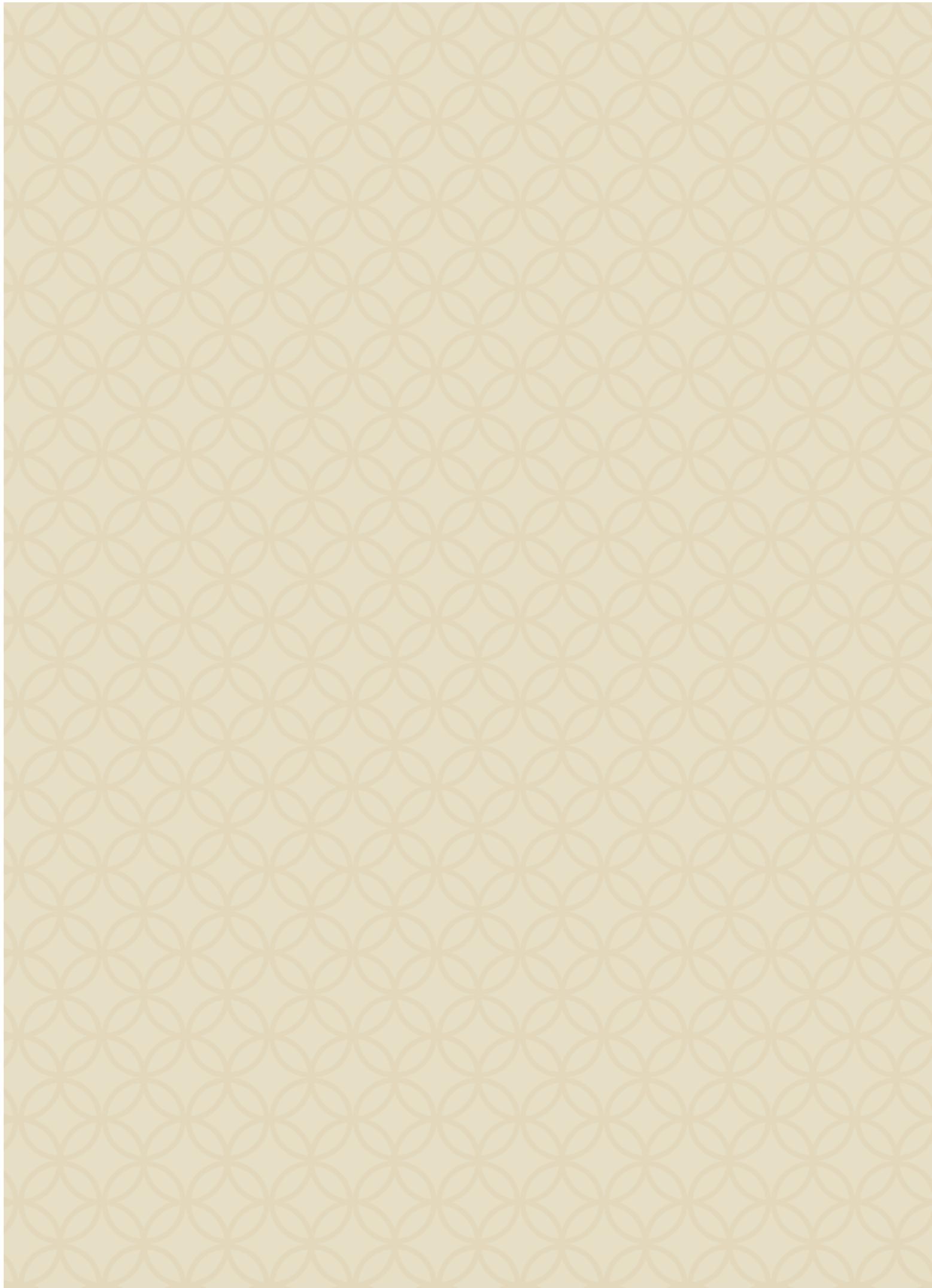
PNB CONSOLIDÉ  
(+2,6%)



NOTATION GROUPE  
BB / STABLE / B (S&P)  
BA1 / STABLE (MOODY'S)

(\* ) Correspondant au nombre de TPME ayant bénéficié d'un financement (crédits ou autorisations) auprès du CPM et de la Fondation Attawfiq Microfinance

Le Conseil d'Administration de la BCP a tenu à rendre hommage à l'ensemble des collaborateurs du Groupe pour leur engagement en faveur de la relance économique et le soutien apporté aux clients. Les membres du Conseil tiennent également à remercier l'ensemble des sociétaires, actionnaires, partenaires et clients pour leur contribution soutenue à l'essor du Groupe tant à l'échelle nationale qu'internationale.



## **LIVRET FINANCIER**

- ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
- ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
POUR LES COMPTES CONSOLIDES
  - ETATS FINANCIERS SOCIAUX
- ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
POUR LES COMPTES SOCIAUX
  - GESTION DES RISQUES

## NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

### 1. CADRE GENERAL

#### 1.1. BANQUE CENTRALE POPULAIRE

La Banque Centrale Populaire (BCP) est un établissement de crédit, sous forme de société anonyme à Conseil d'Administration. Elle est cotée en bourse depuis le 8 juillet 2004.

La BCP assure un rôle central au sein du groupe. Elle est investie de deux missions principales :

- Etablissement de crédit habilité à réaliser toutes les opérations bancaires ;
- Organisme central bancaire des Banques Populaires Régionales.

La BCP coordonne la politique financière du groupe, assure le refinancement des Banques Populaires Régionales et la gestion de leurs excédents de trésorerie ainsi que les services d'intérêt commun pour le compte de ses organismes.

#### 1.2. BANQUES POPULAIRES REGIONALES

Les Banques Populaires Régionales (BPR), au nombre de 8, sont des établissements de crédit habilités à effectuer toutes les opérations de banque dans leurs circonscriptions territoriales respectives. Elles sont organisées sous la forme coopérative à capital variable, à Directoire et Conseil de Surveillance.

#### 1.3. CREDIT POPULAIRE DU MAROC

Le Crédit populaire du Maroc (CPM) est un groupement de banques constitué par la Banque Centrale Populaire et les Banques Populaires Régionales. Il est placé sous la tutelle d'un comité dénommé Comité Directeur du Crédit Populaire du Maroc.

#### 1.4. COMITE DIRECTEUR

Le Comité Directeur est l'instance suprême exerçant exclusivement la tutelle sur les différents organismes du CPM. Ses principales attributions sont :

- Définir les orientations stratégiques du groupe
- Exercer un contrôle administratif, technique et financier sur l'organisation et la gestion des organismes du CPM
- Définir et contrôler les règles de fonctionnement communes au groupe
- Prendre toutes les mesures nécessaires au bon fonctionnement des organismes du CPM et à la sauvegarde de leur équilibre financier.

#### 1.5. MECANISME DE GARANTIE

Le Crédit Populaire du Maroc dispose d'un fonds de soutien destiné à préserver la solvabilité de ses organismes. Ce fonds de soutien est alimenté par la BCP et les BPR par le versement d'une contribution fixée par le Comité Directeur.

### 2. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE BCP

#### 2.1. CONTEXTE

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés du Groupe BCP à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 avec bilan d'ouverture et au 1<sup>er</sup> janvier 2007, conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS, en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

#### 2.2. NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

##### 2.2.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe BCP regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du groupe BCP.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le groupe BCP obtient effectivement son contrôle. Les entités temporairement contrôlées sont également intégrées dans les comptes consolidés jusqu'à la date de leur cession. Il est à noter que les BPR sont intégrées, à partir de 2010, dans le périmètre de consolidation du groupe BCP.

##### Entreprises contrôlées : Filiales

Les entreprises contrôlées par le groupe BCP sont consolidées par intégration globale. La BCP contrôle une filiale lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités. Le contrôle est présumé exister lorsque le groupe BCP détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote de la filiale.

Il est attesté lorsque le groupe BCP dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un accord, ou de nommer, de révoquer ou de réunir la majorité des membres du conseil d'administration

ou de l'organe de direction équivalent.

La détermination du pourcentage de contrôle prend en compte les droits de vote potentiels qui donnent accès à des droits de vote complémentaires, dès lors qu'ils sont immédiatement exerçables ou convertibles.

##### 2.2.1.1. Entreprises sous contrôle conjoint : Co-entreprises

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle ou par mise en équivalence. Le groupe BCP possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

##### 2.2.1.2. Entreprises sous influence notable : Associées

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle.

Elle est présumée si le groupe BCP détient, directement ou indirectement, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité. Les participations inférieures à ce seuil sont exclues du périmètre de consolidation, sauf si elles représentent un investissement stratégique, et si le groupe BCP y exerce une influence notable effective.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée.

L'écart d'acquisition sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence ».

Si la quote-part du groupe BCP dans les pertes d'une entreprise mise en équivalence est égale ou supérieure à ses intérêts dans cette entreprise, le groupe BCP cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires de l'entreprise associée sont provisionnées uniquement lorsque le groupe BCP a une obligation légale ou implicite de le faire ou lorsqu'elle a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise.

##### 2.2.1.3. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont présentés séparément dans le résultat consolidé, ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux propres.

#### 2.2.2. OPTIONS RETENUES PAR LE GROUPE BCP

##### 2.2.2.1. Définition du périmètre

Afin de définir les sociétés à intégrer dans le périmètre de consolidation, les critères suivants doivent être respectés :

- Le groupe BCP doit détenir, directement ou indirectement, au moins 20 % de ses droits de vote existants et potentiels.
- L'une des limites suivantes est atteinte :
  - Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé.
  - La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée.
  - Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les titres de participation sur lesquelles le groupe BCP n'a aucun contrôle ne sont pas intégrés au niveau du périmètre même si leur contribution remplit les critères présentés ci-avant.

Il est à noter que le groupe BCP a choisi la consolidation selon l'optique de la maison mère.

##### 2.2.2.2. Exception

Une entité ayant une contribution non significative doit intégrer le périmètre de consolidation si elle détient des actions ou parts dans des filiales qui vérifient un des critères ci-dessus décrits.

##### 2.2.2.3. La consolidation des entités ad hoc

La Fondation Banque Populaire pour le micro crédit a été intégrée dans le périmètre de consolidation. La présidence du conseil d'administration de la fondation est assurée par le Président Directeur Général de la Banque Centrale Populaire suite à la modification de ses statuts.

##### Les exclusions du périmètre de consolidation :

Une entité contrôlée ou sous influence notable est exclue du périmètre de consolidation lorsque dès son acquisition, les titres de cette entité sont détenus uniquement en vue d'une cession ultérieure à brève échéance. Ces titres sont comptabilisés dans la catégorie des actifs destinés à être cédés, et évalués à la juste valeur par résultat. Les participations (hors participations majoritaires) détenues par des entités de capital-risque sont également exclues du périmètre de consolidation dans la mesure où elles sont classées en actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

#### 2.2.2.4. Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IAS 27, 28 et 31. Elles résultent de la nature de contrôle exercé par le Groupe BCP sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale.

Les acquisitions d'intérêts minoritaires sont comptabilisées en utilisant la « parent equity extension method », par la quelle la différence entre le prix payé et la valeur comptable de la quote-part des actifs nets acquis est comptabilisée en goodwill.

### 2.3. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations inscrites au bilan du groupe comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation, hors exploitation ainsi que les immeubles de placement.

Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services, ou administratives. Elles incluent les biens autres qu'immobiliers, donnés en location simple.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

#### 2.3.1. COMPTABILISATION INITIALE

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

#### 2.3.2. EVALUATION ET COMPTABILISATION ULTERIEURES

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur. Il est également possible d'opter pour la réévaluation postérieurement à la comptabilisation initiale.

#### 2.3.3. AMORTISSEMENT

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre.

#### 2.3.4. DEPRECIATION

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables ainsi que les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation.

En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas d'amélioration de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation.

Les dépréciations sont comptabilisées dans le poste « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

#### 2.3.5. PLUS OU MOINS-VALUES DE CESSIION

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat dans le poste « Gains nets sur autres actifs ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat dans le poste « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

#### 2.3.6. OPTIONS RETENUES PAR LE GROUPE BCP

##### Approche par composants

Dans les comptes sociaux, les constructions sont amorties linéairement sur 25 ans, alors qu'elles sont constituées de plusieurs composants qui n'ont pas, en principe, les mêmes durées d'utilité.

La définition des composants standards des différentes catégories de constructions a été effectuée suite à une expertise métier et à une étude réalisée auprès de certaines BPR. La répartition par composants s'applique de manière différente selon la nature des constructions.

Ainsi, quatre familles de constructions ont été définies, et pour chacune d'elle une répartition moyenne par composants a été établie. Chaque composant a fait l'objet d'un amortissement sur la durée d'utilité documentée en interne.

##### Evaluation

Le groupe a opté pour le modèle du coût, l'option de réévaluation prévue par IAS 16 n'a pas été retenue.

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle doit être comptabilisée à son coût présumé à cette date. Cette option a été retenue pour les terrains qui ont fait l'objet de réévaluation par des experts externes.

Toutefois, selon IFRS 1, une entité peut décider d'évaluer une immobilisation corporelle à la date de transition aux IFRS à sa juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date. Cette option a été retenue pour les terrains qui ont fait l'objet de réévaluation par des experts externes.

### 2.4. CONTRATS DE LOCATION

Les différentes sociétés du groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

#### 2.4.1. LE GROUPE EST LE BAILLEUR

Les locations consenties par une société du groupe sont analysées comme des contrats de location-financement (crédit-bail, location avec option d'achat et autres) ou en contrats de location simple.

##### 2.4.1.1. Contrats de location financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou collectives, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

##### 2.4.1.2. Contrats de location simple

Un contrat de location simple est un contrat par lequel, la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transférée au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location après avoir déduit, le cas échéant, de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle.

Les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

#### 2.4.2. LE GROUPE EST LE PRENEUR

Les contrats de location conclus par le groupe à l'exception des contrats d'une durée inférieure ou égale à 12 mois et des contrats de faible valeur sont comptabilisés au bilan à l'actif en tant que droits d'utilisation. Le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière est amortie actuariellement sur la durée du contrat de location.

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des droits d'utilisation et dettes de location sont les suivantes :

##### EXEMPTIONS :

La norme IFRS 16 prévoit des exemptions pour la comptabilisation du droit d'utilisation et de la dette locative. En effet, un contrat de location n'est pas éligible à la norme IFRS 16 si les deux conditions suivantes sont réalisées :

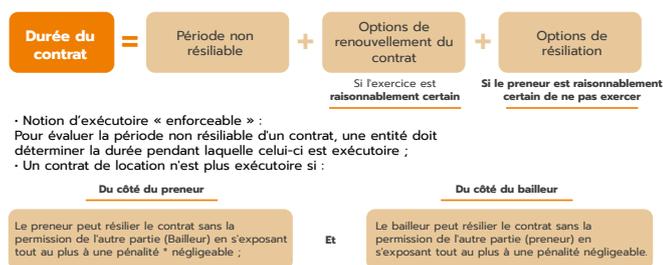
- Les contrats de location ayant une durée de 12 mois ou moins.
- Les contrats de location ayant une faible valeur : La norme elle-même ne définit pas de seuil strict sur les contrats de location portant sur un actif de faible valeur. Toutefois, les bases de conclusion indiquent que, lors des discussions en 2015, il s'agissait pour l'IASB des actifs d'une valeur individuelle à neuf de l'ordre de 5 000 USD.

Le Groupe BCP a fait le choix d'appliquer les exemptions de comptabilisation des contrats de location selon la norme IFRS 16.

##### DURÉE :

Selon la norme IFRS 16, la durée du contrat est réputée être la durée exécutoire du contrat (période pendant laquelle le contrat ne peut être résilié), additionné par les options de renouvellement dont le caractère de renouvellement est raisonnablement certain.

Le Groupe BCP a fait le choix de retenir la durée exécutoire ainsi que l'option de renouvellement : Période pendant laquelle le contrat est exécutoire selon le modèle suivant :



Composition des contrats du Groupe BCP par catégorie d'actif est la suivante :

- Baux commerciaux et baux à usage d'habitation
- Régime d'occupation temporaire du domaine public
- Véhicules en LLD
- Matériel informatique
- Mobilier de bureau

#### TAUX D'ACTUALISATION :

À la date de début, le preneur doit évaluer l'obligation locative à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés. La valeur actualisée des paiements des loyers doit être calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location s'il est possible de déterminer facilement ce taux. Sinon, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal.

Le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de la dette locative des contrats de location simple est le taux d'emprunt marginal d'endettement, qui correspond au taux de refinancement auprès des marchés financiers avec comme caractéristiques :

- Une durée similaire à celle du contrat
- Une garantie similaire à celle du contrat
- Un environnement économique similaire

## 2.5. ACTIFS FINANCIERS

### 2.5.1. CLASSIFICATION ET EVALUATION

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, le groupe BCP applique la norme IFRS9 et classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes :

- Actifs financiers au coût amorti ;
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat « juste valeur par résultat » ;
- Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres « juste valeur par capitaux propres ».

Le classement des actifs financiers requiert d'opérer une distinction entre instruments de dettes et instruments de capitaux propres.

#### 2.5.1.1. Instruments de dettes

Un instrument de dette est défini comme étant un passif financier du point de vue de l'émetteur ; tel est le cas par exemple des prêts aux établissements de crédit, des prêts à la clientèle, des bons du Trésor, des obligations émises par une entreprise privée, des créances commerciales achetées dans le cadre des contrats d'affacturage sans recours ou encore des créances commerciales des sociétés industrielles et commerciales.

La classification des instruments de dette (prêts, créances ou titres) et leur évaluation ultérieure dépendent des deux critères suivants :

- modèle de gestion de ces actifs ou portefeuilles d'actifs financiers,
  - caractéristiques des flux contractuels de chaque actif financiers ( SPPI : Solely Payments of Principal & Interests ). Le test 'SPPI' regroupe un ensemble de critères, examinés cumulativement, permettant d'établir si les flux de trésorerie contractuels respectent les caractéristiques d'un financement simple (remboursements de nominal et versements d'intérêts sur le nominal restant dû). Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.
- Sur la base de ces deux critères, le groupe BCP classe ainsi les instruments de dettes détenus dans l'une des 3 catégories « coût amorti », « juste valeur par capitaux propres » ou « juste valeur en contrepartie du résultat » :
- Coût amorti : catégorie dans laquelle sont comptabilisés les instruments de dettes dont le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels et dont les flux de trésorerie contractuels sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal (critère dit de « prêt basique »).
  - Juste valeur par capitaux propres : catégorie dans laquelle sont comptabilisés les instruments de dettes :
    - dont le modèle de gestion est à la fois de détenir l'instrument afin de collecter les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs pour en retirer des plus-values « modèle de gestion mixte » et,
    - dont les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements du principal et d'intérêts sur le principal (critère de « prêt basique »). Lors de la cession des instruments classés dans cette catégorie, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés

en compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ».

- Juste valeur par résultat : catégorie dans laquelle sont comptabilisés tous les instruments de dettes qui ne sont pas éligibles à un classement au coût amorti ou dans la catégorie juste valeur par capitaux propres. Cette catégorie inclut notamment les instruments de dette dont le modèle de gestion vise essentiellement à en retirer des résultats de cession, ceux qui ne répondent pas au critère de « prêt basique » (par exemple les obligations avec options de souscription d'actions) ainsi que les actifs financiers qui comportent un dérivé incorporé. Dans ce dernier cas, le dérivé incorporé n'est pas comptabilisé séparément du contrat hôte et ce dernier est comptabilisé dans son intégralité en juste valeur par résultat.

Les instruments de dette ne peuvent être désignés à la juste valeur par résultat sur option que si ce classement permet de réduire une incohérence en résultat (« mismatch comptable »).

Les instruments de dette comptabilisés dans les catégories « Coût amorti » et « juste valeur par capitaux propres » donnent lieu à dépréciation selon les modalités précisées dans ci après dans la note 2.9. La dépréciation qui en résulte est comptabilisée en compte de résultat, dans le « coût du risque ».

Les instruments de dette qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, coupon couru inclus, majorée des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition.

Les variations de juste valeur des instruments de dette qui sont comptabilisés à la juste valeur par résultat sont enregistrées dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les variations de juste valeur des instruments de dette qui sont comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres sont enregistrées, hors revenus courus, sur une ligne spécifique des capitaux propres intitulée « Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ».

Les revenus courus des instruments à revenu fixe sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, intégrant les primes, décotes et frais d'acquisition s'ils sont significatifs. Ils sont enregistrés en compte de résultat dans le poste « Intérêts et produits assimilés », quel que soit leur classement comptable à l'actif.

Le groupe modifie la classification des instruments de dette en portefeuille d'une catégorie à l'autre si et seulement si le modèle de gestion de ces instruments est modifié. Le reclassement prend effet à compter du début de la période comptable qui suit celle au cours de laquelle le modèle de gestion est modifié. De tels changements ne devraient être que très rares en pratique et aucun changement de modèle de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

#### 2.5.1.2. Instruments de capitaux propres

Un instrument financier est un instrument de capitaux propres si et seulement si l'émetteur n'a aucune obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier à des conditions qui lui seraient potentiellement défavorables. C'est le cas notamment des actions.

La norme IFRS 9 requiert d'enregistrer tous les instruments de capitaux propres détenus en portefeuille en juste valeur par résultat, sauf option pour la comptabilisation à la juste valeur par capitaux propres des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Cette option est irrévocable. Dans ce cas, la variation des gains et pertes latents est comptabilisée en autres éléments du résultat global « gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » sans jamais affecter le résultat, y compris en cas de cession. Il n'y a pas de test de dépréciation des instruments de capitaux propres en portefeuille, quel que soit leur classement comptable.

Les dividendes reçus ainsi que les pertes et gains latents ou réalisés sur instruments classés en juste valeur par résultat sont comptabilisés en « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les dividendes reçus pour les instruments de capitaux propres classés en juste valeur par capitaux propres non recyclables sont également comptabilisés en résultat en « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres ».

Les pertes et gains latents ou réalisés sur instruments classés en juste valeur par capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres, dans la rubrique « Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres ».

La politique du groupe BCP est de comptabiliser dans la catégorie « juste valeur par résultat » l'ensemble du portefeuille d'instruments de capitaux propres à l'exception de quelques lignes d'actions comptabilisées sur option irrévocable dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclables.

Les parts d'OPCVM sont également comptabilisées dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par résultat.

#### 2.5.2 OPTIONS RETENUES PAR LE GROUPE BCP

Les options retenues pour la classification des différents portefeuilles de titres sont les suivantes :

##### Actifs Financiers à la juste valeur par résultat

- Titres de transaction
- Produits dérivés
- OPCVM et actions
- Titres d'OPCVM détenus (titrisation)

**Actifs à la juste valeur par capitaux propres**

- Bons du trésor classés en titres de placement
- Obligations marocaines
- Bons du trésor reclassés des titres d'investissement

**Titres au coût amorti**

- Titres d'investissements (hors bons du trésor reclassés en juste valeur par OCI)
- Bons du trésor habitat économique classés en titres de placement

**2.6. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE****2.6.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT**

Les engagements de financement sont comptabilisés à leur juste valeur, qui est généralement le montant de la commission d'engagement perçue. Elles sont comptabilisées conformément aux règles énoncées ci-dessus.

Une provision au titre des pertes de crédit attendues est constituée en application des principes de la norme IFRS 9.

**2.6.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIES**

Les engagements de garantie sont comptabilisés à leur juste valeur, qui est généralement le montant de la commission de garantie perçue. Ces commissions sont ensuite comptabilisées en résultat au prorata temporis sur la période de garantie.

Une provision au titre des pertes de crédit attendues est constituée en application des principes de la norme IFRS 9.

**2.7. DETERMINATION DE LA JUSTE VALEUR****2.7.1. PRINCIPES GENERAUX**

Tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur, soit au bilan (actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat, y compris les dérivés, et actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres), soit dans les notes aux états financiers pour les autres actifs et passifs financiers.

La juste valeur est le montant pour lequel un actif peut être échangé, un passif éteint, entre deux parties consentantes, informées et agissant dans le cadre d'un marché concurrentiel.

La juste valeur est le prix coté sur un marché actif lorsqu'un tel marché existe ou, à défaut, celle déterminée en interne par l'usage d'une méthode de valorisation, qui incorpore le maximum de données observables du marché en cohérence avec les méthodes utilisées par les acteurs du marché.

**2.7.2. PRIX COTES SUR UN MARCHÉ ACTIF**

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la juste valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options.

**2.7.3. PRIX NON COTES SUR UN MARCHÉ ACTIF**

Lorsque le prix d'un instrument financier n'est pas coté sur un marché actif, la valorisation est opérée par l'usage de modèles généralement utilisés par les acteurs du marché (méthode d'actualisation des flux futurs de trésorerie, modèle de Black-Scholes pour les options).

Le modèle de valorisation incorpore le maximum de données observables du marché : prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires, courbe des taux d'intérêt, cours des devises, volatilité implicite, prix des marchandises.

La valorisation issue des modèles est effectuée sur des bases prudentes. Elle est ajustée afin de tenir compte du risque de liquidité et du risque de crédit, afin de refléter la qualité de crédit des instruments financiers.

**2.7.4. MARGE DEGAGEE LORS DE LA NEGOCIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

La marge dégagée lors de la négociation de ces instruments financiers (day one profit) :

- Est immédiatement constatée en résultat si les prix sont cotés sur un marché actif ou si le modèle de valorisation n'incorpore que des données observables du marché ;
- Est différée et étalée en résultat sur la durée du contrat, lorsque toutes les données ne sont pas observables sur le marché ; lorsque les paramètres non observables à l'origine le deviennent ; la part de la marge non encore reconnue est alors comptabilisée en résultat.

**2.7.5. ACTIONS NON COTEES**

La juste valeur des actions non cotées est déterminée par comparaison avec une transaction récente portant sur le capital de la société concernée, réalisée avec un tiers indépendant et dans des conditions normales de marché. En l'absence d'une telle référence, la valorisation est opérée, soit à partir de techniques communément utilisées (actualisation des flux futurs de trésorerie), soit sur la base de la quote-part d'actif net revenant au groupe calculée à partir des informations disponibles les plus récentes.

Les actions dont la valeur comptable est inférieure à 1 million de dirhams ne font pas objet d'une réévaluation.

**2.8. OPERATIONS EN DEVISES****2.8.1. ACTIFS ET PASSIFS MONETAIRES LIBELLES EN DEVISES**

Les actifs et passifs monétaires correspondent aux actifs et aux passifs devant être reçus ou payés pour un montant en numéraire déterminé ou déterminable.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du groupe au cours de clôture.

Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

Les opérations de change à terme sont évaluées au cours du terme restant à courir. Les écarts de conversion sont constatés en résultat sauf lorsque l'opération est qualifiée de couverture en flux de trésorerie. Les écarts de conversion sont alors constatés en capitaux propres pour la partie efficace de la couverture et comptabilisés en résultat de la même manière et selon la même périodicité que les résultats de l'opération couverte.

**2.8.2. ACTIFS NON MONETAIRES LIBELLES EN DEVISES**

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et évalués à la juste valeur (Titres à revenu variable) sont comptabilisés de la manière suivante :

Ils sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la catégorie « Actifs financiers à la juste valeur par résultat »

Ils sont constatés en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la catégorie « Actifs à la juste valeur par capitaux propres », à moins que l'actif financier ne soit désigné comme élément couvert au titre du risque de change dans une couverture de valeur en juste valeur ; les écarts de change sont alors constatés en résultat.

Les actifs non monétaires qui ne sont pas évalués à la juste valeur demeurent à leur cours de change historique.

**2.9. DEPRECIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS****2.9.1. CALCUL DES PERTES ATTENDUES**

Le groupe évalue les pertes de crédit attendues au titre des instruments financiers suivants :

- prêts et créances aux établissements de crédit au coût amorti,
- prêts et créances à la clientèle au coût amorti,
- titres au coût amorti (bons du Trésor et autres titres de créances à revenu fixe gérés en modèle « collecte des flux de trésorerie contractuels )
- titres classés en « actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables » (bons du Trésor et autres titres de créances à revenu fixe gérés),
- engagements de financement non comptabilisés comme des dérivés et garanties financières données dans le champ d'application de la norme IFRS 9,
- créances commerciales et locatives (classées en « compte de régularisation et autres actifs »).

La mesure des pertes de crédit attendues reflète :

- un montant objectif et fondé sur des pondérations probabilistes qui est déterminé par l'évaluation d'un éventail de résultats possibles ;
- la valeur temps de l'argent ; et
- les informations raisonnables et justifiables sur les événements passés, la conjoncture actuelle et les prévisions de la conjoncture économique future, qu'il est possible, à la date de clôture, d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs.

Conformément à la norme IFRS 9, les actifs financiers concernés sont répartis en trois catégories en fonction des variations du risque de crédit observées depuis leur comptabilisation initiale et une provision pour perte de crédit attendue est enregistrée au titre de chacune de ces catégories selon les modalités suivantes :

**Phase 1 (stage 1)** – Actifs financiers dits « sains » :

Tous les actifs financiers qui ne sont pas en défaut dès leur date d'acquisition sont enregistrés initialement dans cette catégorie et leur risque de crédit fait l'objet d'un monitoring continu par le groupe.

**Phase 2 (stage 2)** – Actifs financiers dont le risque de crédit s'est dégradé de manière significative

Les actifs financiers ayant subi une dégradation significative du risque de crédit depuis l'entrée au bilan mais qui ne sont pas encore en défaut sont transférés à cette catégorie. Les critères d'appréciation de la dégradation significative du risque de crédit sont décrits en note première application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

**Phase 3 (stage 3)** – Actifs financiers en défaut

Les actifs financiers pour lesquels une situation de défaut a été identifiée sont déclassés dans cette catégorie. L'application de la norme IFRS 9 ne modifie pas la définition du défaut (ou des actifs dépréciés) retenue à ce jour par le groupe BCP pour les prêts aux établissements de crédit et les prêts à la clientèle sous IAS 39.

Pour les actifs financiers « sains », la perte de crédit attendue comptabilisée est égale à la portion de la perte de crédit attendue à maturité qui résulterait des événements de défaut qui pourraient survenir au cours des 12 prochains mois (perte attendue à un an). Pour les actifs financiers des catégories 2 et 3, la perte de crédit attendue est calculée sur la base des pertes attendues à maturité (« perte attendue à maturité »). La note première application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » précise les hypothèses et modalités d'estimation des pertes attendues.

Pour la mesure des pertes de crédit attendues modélisées sur base collective, les expositions sont regroupées par classes homogènes de risque. Pour opérer ces regroupements, les critères retenus sont fonction des produits, clients, garanties, etc.

Un des principes fondamentaux de la norme IFRS 9 en matière de mesure des pertes attendues est la nécessaire prise en compte d'informations prospectives ou « forward-looking ».

#### Dégradation significative du risque de crédit

Le groupe considère qu'un instrument financier a connu une dégradation significative du risque de crédit quand un ou plusieurs des critères quantitatifs, qualitatifs ou backstop ci-dessous sont remplis :

##### Critères quantitatifs

Pour certains portefeuilles, la dégradation du risque de crédit est appréciée en comparant les notes internes à la date de comptabilisation initiale aux notes à la date de clôture. Les indicateurs de dégradation significative du risque de crédit, lorsqu'ils sont exprimés en variation de notes, sont également définis en tenant compte des variations des probabilités de défaut qui y sont attachées.

##### Critères qualitatifs

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,
- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

L'appréciation de la dégradation significative du risque de crédit est réalisée de manière trimestrielle.

L'appréciation de la dégradation du risque de crédit est également réalisée en tenant compte d'informations prospectives

Les critères de dégradation du risque de crédit font l'objet d'une revue périodique et sont ajustés le cas échéant des observations réalisées.

#### Présomption de dégradation significative du risque de crédit

Lorsqu'un actif financier fait l'objet d'un impayé de plus de 30 jours, le groupe constate une dégradation significative du risque crédit et l'actif est classé en Phase 2 / Stage 2, indépendamment des critères quantitatifs ou qualitatifs ci-dessus.

#### Exception pour risque de crédit faible

La norme IFRS9 permet un traitement simplifié dans le cas d'expositions sur des titres considérées comme étant à risque de crédit faible (« low credit risk » ou LCR). Elle autorise l'utilisation d'une simplification opérationnelle sur les instruments financiers pour lesquels le risque est jugé faible à la date de clôture. En cas d'utilisation de cette simplification opérationnelle, les instruments sont classés en Phase 1 / Stage 1 et font l'objet d'une provision pour perte de crédit à 12 mois, sans qu'il soit nécessaire d'apprécier si le risque de crédit s'est dégradé de manière significative depuis la date de comptabilisation initiale.

#### Créances restructurées

Les principes de comptabilisation des restructurations pour difficultés financières restent analogues à ceux prévalant selon IAS 39.

#### Calcul des pertes de crédit attendues

La perte de crédit attendue (ECL) est calculée sur la base de 12 mois ou à maturité en cas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ou si un actif financier est déprécié.

Lorsque la disponibilité des paramètres le permet, la perte attendue (ECL) est égale au produit actualisé des trois paramètres de risque que sont la probabilité de défaut (PD), l'exposition en cas de défaut (EAD) et la perte en cas de défaut (LGD), tels que définis ci-dessous :

- La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers (selon la « Définition du défaut et de la dépréciation ci-dessus pendant les 12 prochains mois (12M PD) ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité) ; ces probabilités de défaut sont obtenues à partir de systèmes de notation internes (cf. note 12) ;
- Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default) : elle est basée sur le montant auquel le groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. L'EAD<sub>t</sub> est l'exposition du contrat donné en début de l'année t ;
- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La LGD varie selon le type de contrepartie, le type de créance sur cette contrepartie, l'ancienneté du contentieux et la disponibilité ou non de collatéraux ou garanties. La LGD est représentée par un pourcentage de perte par unité d'exposition au moment du défaut. La LGD est le pourcentage moyen de perte sur l'exposition au moment du défaut, quelle que soit la date de survenance du défaut au cours de la durée du contrat.

Les paramètres de risque utilisés pour le calcul des pertes de crédit attendues tiennent compte d'informations prospectives. Pour les modalités de prise en compte de ces informations, voir note ci-après.

Ces paramètres de risques sont réexaminés et actualisés périodiquement

En cas d'indisponibilité de données pour calibrer la PD et la LGD, le groupe a adopté un calcul simplifié en se basant sur les pertes ou provisions individuelles observées historiquement sur le portefeuille donné pour calculer un taux de pertes attendues.

#### 2.9.11. Actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur origination

Les actifs concernés sont ceux qui, dès leur acquisition ou origination, sont en défaut. Ces actifs sont classés en Phase 3 au moment de leur comptabilisation initiale et font l'objet d'un traitement comptable ultérieur spécifique, tenant compte du fait qu'ils sont dépréciés dès leur comptabilisation initiale. Ainsi :

- il n'est pas comptabilisé de dépréciation à la date de leur comptabilisation initiale car le prix de transaction tient en principe déjà compte des pertes de crédit attendues ;
- les produits d'intérêts doivent être calculés en appliquant le « taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité de crédit » ; ce taux est calculé sur la base des flux de trésorerie futurs attendus, déduction faite des pertes de crédit attendues initialement ;
- à chaque date de clôture, l'entité doit comptabiliser en résultat net à titre de gain ou de perte de valeur (en coût du risque) le montant de la variation des pertes de crédit attendues sur la durée de vie par rapport à l'estimation effectuée à la date de comptabilisation initiale ;
- les produits d'intérêts sont calculés par application du taux d'intérêt effectif ajusté du risque de crédit au coût amorti de l'actif financier depuis sa comptabilisation initiale, c'est-à-dire après imputation des provisions pour dépréciation éventuellement comptabilisées après la date de comptabilisation initiale.

Le groupe n'a pas d'actifs financiers dépréciés dès leur origination ou acquisition.

En application des dispositions des normes IFRS, il est possible de faire appel à son jugement d'expert pour corriger les flux de recouvrement issus des données statistiques et les adapter aux conditions en vigueur au moment de l'arrêté.

#### 2.9.12. Coût du risque

Le coût du risque comprend les éléments de résultat relatifs à la comptabilisation des pertes de crédit telles que définies par IFRS 9, y compris pour la part relative aux placements des activités d'assurance. Il comprend :

- les flux de provisions et dépréciations couvrant les pertes à douze mois et à maturité relatifs aux :
  - prêts et créances aux établissements de crédit et à la clientèle comptabilisés au coût amorti ;
  - instruments de dettes en portefeuille comptabilisés au coût amorti ou en juste valeur par capitaux propres ;
  - engagements de financement ne répondant pas à la définition d'instruments financiers dérivés ;
  - garanties financières données comptabilisées conformément à la norme IFRS9 ;
- les pertes sur créances irrécouvrables ainsi que les récupérations sur créances antérieurement comptabilisées en pertes.

Sont également comptabilisées en coût du risque les dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaut avéré de contreparties d'instruments financiers négociés de gré à gré ainsi que les charges liées aux fraudes et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

### 2.10. DETTES REPRESENTÉES PAR TITRE ET ACTIONS PROPRES

#### 2.10.1. DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Les instruments financiers émis par le groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres.

Il en est de même dans les cas où le groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Les dettes émises représentées par un titre sont enregistrées à l'origine à leur valeur d'émission comprenant les frais de transaction, puis sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les obligations remboursables ou convertibles en actions propres sont considérées comme des instruments hybrides comprenant à la fois une composante dette et une composante capitaux propres, déterminées lors de la comptabilisation initiale de l'opération.

#### 2.10.2. OPTIONS RETENUES PAR LE GROUPE BCP

Selon la réglementation interne des BPR, celles-ci se réservent le droit inconditionnel de répondre favorablement aux demandes de remboursement des porteurs de parts sociales. Cette disposition a pour effet de ne pas reclasser une quote-part du capital des BPR en passifs financiers.

#### 2.10.3. ACTIONS PROPRES

Les actions propres détenues par le groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

### 2.11. DERIVES ET DERIVES INCORPORES

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur.

#### 2.11.1. PRINCIPE GENERAL

Les dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan dans les postes « Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

### 2.11.2. DERIVES ET COMPTABILITE DE COUVERTURE

Les dérivés conclus dans le cadre de relations de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi.

- La couverture en juste valeur est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux fixe.
- La couverture en flux de trésorerie est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux variables et le risque de change des revenus futurs hautement probables en devises.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, le groupe établit une documentation formalisée : désignation de l'instrument et de risque couvert, stratégie et nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture.

Conformément à cette documentation, le groupe évalue, lors de sa mise en place et au minimum semestriellement, l'efficacité rétrospective et prospective des relations de couverture mises en place.

Les tests d'efficacité rétrospectifs ont pour but de s'assurer que le rapport entre les variations effectives de valeur ou de résultat des dérivés de couverture et celles des instruments couverts se situe entre 80 et 125 %.

Les tests prospectifs ont pour but de s'assurer que les variations de valeur ou de résultat des dérivés attendues sur la durée de vie résiduelle de la couverture compensent de manière adéquate celles des instruments couverts.

Concernant les transactions hautement probables, leur caractère s'apprécie notamment au travers de l'existence d'historiques sur des transactions similaires.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les dérivés de couverture sont transférés en portefeuille de transactions et comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie.

### 2.11.3. DERIVES INCORPORES

Lorsqu'un contrat hybride comporte un contrat hôte qui est un actif financier entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 9, le contrat hybride (actif financier) est comptabilisé dans son intégralité conformément aux principes généraux applicables aux actifs financiers.

Lorsqu'un dérivé incorporé est la composante d'un contrat hybride qui n'est pas un actif financier entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 9, il doit être extrait du contrat hôte et comptabilisé séparément dès lors que l'instrument hybride n'est pas évalué en juste valeur par résultat et que les caractéristiques économiques et les risques associés du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés au contrat hôte.

Néanmoins, lorsque l'instrument composé est comptabilisé dans son intégralité dans la catégorie « Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat », aucune séparation n'est effectuée.

## 2.12. COMMISSIONS SUR PRESTATIONS DE SERVICES

Les commissions sur prestations de services sont comptabilisées de la manière suivante :

- Commissions qui font partie intégrante du rendement effectif d'un instrument financier : commissions de dossier, commissions d'engagement, etc. De telles commissions sont traitées comme un ajustement du taux d'intérêt effectif (sauf lorsque l'instrument est évalué en juste valeur par résultat).
- Commissions qui rémunèrent un service continu : locations de coffres forts, droits de garde sur titres en dépôt, abonnements télématiques ou cartes bancaires, etc. Elles sont étalées en résultat sur la durée de la prestation au fur et à mesure que le service est rendu.
- Commission rémunérant un service ponctuel : commissions de bourse, commissions d'encaissement, commissions de change, etc. Elles sont comptabilisées en résultat lorsque le service a été rendu.

## 2.13. AVANTAGES DU PERSONNEL

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages. Ces usages génèrent une obligation implicite lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les prestations aux membres du personnel. Il y a, par exemple, obligation implicite si un changement des usages de l'entité entraîne une dégradation inacceptable des relations avec le personnel.

Typologie des avantages au personnel :

Les avantages consentis au personnel du Groupe BCP sont classés en quatre catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, l'intéressement, la participation... l'abondement ;
- Les avantages à long terme qui comprennent notamment les primes liées à l'ancienneté et au départ à la retraite ;
- Les indemnités de fin de contrat de travail ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par la couverture médicale des retraités.

### 2.13.1. AVANTAGES A COURT TERME

Le groupe comptabilise une charge lorsque les services rendus par les membres du personnel ont été utilisés en contrepartie des avantages consentis.

### 2.13.2. AVANTAGES A LONG TERME

Les avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Sont notamment concernées les primes liées à l'ancienneté et au départ à la retraite. Ces avantages sont provisionnés dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent. La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle qui s'applique aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, mais les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement. En outre, l'effet lié à d'éventuelles modifications de régime considérées comme afférent à des services passés est comptabilisé immédiatement.

### 2.13.3. INDEMNITES DE FIN DE CONTRAT DE TRAVAIL

Les indemnités de fin de contrat de travail résultent de l'avantage accordé aux membres du personnel lors de la résiliation par le groupe du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite ou de la décision de membres du personnel de partir volontairement en échange d'une indemnité. Les indemnités de fin de contrat de travail exigibles plus de douze mois après la date de clôture font l'objet d'une actualisation.

### 2.13.4. AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI

Le groupe distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies. Les régimes à cotisations définies ne sont pas représentatifs d'un engagement pour le groupe et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge du groupe qui donne lieu à évaluation et provisionnement. Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si le groupe est tenu ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel. Le principal régime à prestations définies identifié par le groupe est celui de la couverture médicale des retraités et de leur famille.

Les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies font l'objet d'évaluations actuarielles tenant compte d'hypothèses démographiques et financières.

Le montant provisionné de l'engagement est déterminé en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par le groupe et en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres tels que des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations des salaires et de taux d'actualisation et d'inflation. La valeur des actifs éventuels de couverture est ensuite déduite du montant de l'engagement.

Lorsque le montant des actifs de couverture excède la valeur de l'engagement, un actif est comptabilisé s'il est représentatif d'un avantage économique futur pour le groupe prenant la forme d'une économie de cotisations futures ou d'un remboursement attendu d'une partie des montants versés au régime.

La mesure de l'obligation résultant d'un régime et de la valeur de ses actifs de couverture peut évoluer fortement d'un exercice à l'autre en fonction de changements d'hypothèses actuarielles et entraîner des écarts actuariels.

A partir du 30/06/2013, et conformément à la norme IAS 19 révisée, le groupe n'applique plus la méthodologie dite « du corridor » pour comptabiliser les écarts actuariels sur ces engagements.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements, du produit attendu des placements.

Les calculs effectués par le groupe sont régulièrement examinés par un actuaire indépendant.

### 2.13.5. OPTIONS RETENUES PAR LE GROUPE BCP

Conformément à l'option prévue dans IFRS 1, le montant cumulé des écarts actuariels à la date de transition a été imputé sur les capitaux propres.

Lors du passage aux IFRS, les engagements significatifs de couverture médicale aux retraités et de départ volontaire anticipé ont été provisionnés pour la première fois.

Afin de réaliser les évaluations actuarielles, les hypothèses de base des calculs ont été déterminées spécifiquement pour chaque régime.

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations émises par l'Etat marocain, auxquels une prime de risque est ajoutée, pour estimer les taux de rendement des obligations des entreprises de premières catégories de maturité équivalente à la durée des régimes.

Les actifs de couverture du régime de couverture médicale sont investis exclusivement en bons du trésor émis par l'Etat marocain. Le taux de rendement des placements est donc celui de ces dernières.

## 2.14. PROVISIONS AU PASSIF

Les provisions enregistrées au passif du bilan du groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers et aux engagements sociaux concernent principalement les provisions pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux. Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et, lorsque le montant de

l'obligation peut être estimée de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

#### 2.14.1. OPTIONS RETENUES PAR LE GROUPE BCP

Les provisions pour risques et charges supérieures à 1 MDH ont été analysées, afin de s'assurer de leur éligibilité aux conditions prévues par les normes IFRS.

### 2.15. IMPOTS COURANT ET DIFFERE

#### 2.15.1. IMPOT COURANT

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe, sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Lorsque il existe une incertitude sur le traitement fiscal à appliquer lors de la comptabilisation et l'évaluation de l'impôt sur les bénéfices, il convient de déterminer s'il est probable que le traitement retenu soit accepté par les autorités compétentes, en partant du principe qu'elles contrôleront le traitement en question et disposeront de toutes les informations pertinentes. Cette incertitude doit être reflétée dans le montant des actifs et passifs d'impôts, sur la base d'une méthode traduisant la meilleure prévision quant au dénouement de l'incertitude.

#### 2.15.2. IMPOT DIFFERE

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'existent des différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables, dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs, sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;

Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables, dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs, sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable au taux d'impôt, dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsqu'existe un droit légal de compensation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux afférents aux gains et pertes latents sur les actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des instruments dérivés désignés en couverture de flux de trésorerie futurs, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés sur les capitaux propres.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les bénéfices dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique « Impôt sur les bénéfices » du compte de résultat.

### 2.16. CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES ET NON RECYCLABLES

Les ajustements FTA ont été inscrits dans les comptes consolidés de la banque en contrepartie des capitaux propres.

### 2.17. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, offices des chèques postaux, ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables. Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou co-entreprises consolidées, ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors Titres de créances négociables).

### 2.18. ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES ET ACTIVITES ABANDONNEES

Lorsque le groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés ».

Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ».

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur minorée des coûts de vente. Les actifs concernés cessent d'être amortis.

En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat.

Les activités abandonnées incluent à la fois les activités destinées à être cédées, les activités arrêtées, ainsi que les filiales acquises exclusivement dans une perspective de revente. L'ensemble des pertes et profits relatifs à ces opérations est présenté séparément au compte de résultat, sur la ligne « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession ».

### 2.19. INFORMATION SECTORIELLE

Le groupe Banque Populaire est organisé autour de trois pôles d'activité principaux :

- Banque Maroc comprenant le Crédit populaire du Maroc, Média Finance, Chaabi International Bank Off Shore, Chaabi Capital Investissement (CCI), Upline Group, Upline Courtage, Maroc Assistance Internationale, Chaabi Bank, Bank Al Amal, Attawfiq Micro Finance, BP Shore Group, FPCT Sakane, Infra Maroc Capital (IMC), Maroc traitement de transactions (M2T), Alhif SA, Bank Al Yours, Al Akaria Invest, Socinvest, BCP International, Africa Stone Management et les OPCVM.
- Sociétés de financement spécialisées comprenant Vivalis, Maroc Leasing et Chaabi LLD.
- Banque de détail à l'international comprenant, Banque Populaire Marocco-Centrafricaine, Atlantic Bank International, BCP Mauritius, Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit, Banque de Madagascar et de l'Océan Indien et Banque Commerciale Internationale.

Chacun de ces métiers enregistre les charges et produits, ainsi que les actifs et passifs qui lui sont rattachés après élimination des transactions intragroupe.

### 2.20. UTILISATION D'ESTIMATIONS DANS LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du groupe exige de la Direction et des gestionnaires la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations, qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat, comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes associées.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers. Ce qui est notamment le cas pour :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit ;
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs ;
- Du calcul de la juste valeur des instruments financiers non cotés classés en « Actifs à la juste valeur par capitaux propres » ou en « Instruments financiers à la juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes aux états financiers ;
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

### 2.21. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

#### 2.21.1. FORMAT DES ETATS FINANCIERS

En l'absence de format préconisé par les IFRS, les états financiers du groupe sont établis conformément aux modèles prescrits par Bank Al-Maghrib.

#### 2.21.2. REGLES DE COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan, si et seulement si le groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

# COMPTES CONSOLIDES AUX NORMES IFRS AU 31 DECEMBRE 2022

## BILAN IFRS CONSOLIDE

(en milliers de DH)

ACTIF CONSOLIDE IFRS	Annexes	31/12/22	31/12/21
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3.11	18 854 284	21 757 204
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1	80 313 287	80 534 741
Actifs financiers détenus à des fins de transactions		57 035 271	65 134 119
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		23 278 016	15 400 622
Instrumentes dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3.2/3.11	50 740 404	41 593 189
Instrumentes de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		44 526 485	35 867 864
Instrumentes de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		6 213 919	5 725 325
Titres au coût amorti	3.3	15 041 058	6 590 129
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3.4/3.11	24 018 477	17 180 872
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	3.5/3.11	277 667 144	259 516 844
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible		1 775 290	1 913 244
Actifs d'impôt différé		4 727 058	4 211 890
Comptes de régularisation et autres actifs		7 531 133	11 070 459
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence		22 647	21 344
Immeubles de placement		7 389 989	7 142 134
Immobilisations corporelles	3.6	9 008 640	10 005 786
Immobilisations incorporelles	3.6	1 061 497	1 094 664
Ecarts d'acquisition	3.7	2 479 455	2 381 660
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>500 630 362</b>	<b>465 014 160</b>

## BILAN IFRS CONSOLIDÉ

(en milliers de DH)

PASSIF IFRS	Annexes	31/12/22	31/12/21
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		222	1 923
Passifs financiers à la juste valeur par résultat			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	3.8	42 287 989	36 557 938
Dettes envers la clientèle	3.9	367 965 841	341 889 927
Dettes représentées par un titre			
Titres de créance émis		644 632	509 203
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt courant		2 032 016	2 979 957
Passifs d'impôt différé		957 688	903 108
Comptes de régularisation et autres passifs		12 464 619	12 866 278
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance		2 043 015	1 854 526
Provisions pour risques et charges	3.10/3.11	5 898 492	5 862 638
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		3 766 394	4 216 883
Dettes subordonnées		10 274 796	9 775 057
<b>Capitaux propres</b>		<b>52 294 658</b>	<b>47 596 722</b>
Capital et réserves liées		29 436 565	28 909 705
Actions propres			
<b>Réserves consolidées</b>		<b>20 123 947</b>	<b>16 497 881</b>
- Part du groupe		1 472 211	2 320 566
- Part des minoritaires		18 651 736	14 177 315
<b>Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>-777 801</b>	<b>-536 227</b>
- Part du groupe		-700 845	-340 640
- Part des minoritaires		-76 956	-195 587
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>3 511 947</b>	<b>2 725 363</b>
- Part du groupe		2 749 618	1 764 618
- Part des minoritaires		762 329	960 745
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>500 630 362</b>	<b>465 014 160</b>

## COMPTE DE RESULTAT IFRS CONSOLIDE

(en milliers de DH)

	Annexes	31/12/22	31/12/21
Intérêts et produits assimilés	4.1	19 494 899	17 301 787
Intérêts et charges assimilés	4.1	-5 748 349	-4 538 122
<b>MARGE D' INTERÊTS</b>		<b>13 746 550</b>	<b>12 763 665</b>
Commissions perçues	4.2	4 303 632	4 146 851
Commissions servies	4.2	-603 679	-579 522
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>		<b>3 699 953</b>	<b>3 567 329</b>
+/- Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette			
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat		1 302 079	2 476 907
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		408 313	2 499 052
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		893 766	-22 145
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres		1 060 082	520 593
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		587 590	167 656
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		472 492	352 937
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
<b>RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE</b>		<b>2 362 161</b>	<b>2 997 500</b>
Produits des autres activités		2 068 408	2 089 332
Charges des autres activités		-1 268 022	-1 330 527
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>20 609 051</b>	<b>20 087 299</b>
Charges générales d'exploitation		-9 398 444	-8 686 729
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-1 335 238	-1 337 154
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>9 875 368</b>	<b>10 063 416</b>
Coût du risque	4.3	-4 293 502	-5 537 453
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>5 581 867</b>	<b>4 525 963</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		-470	-1 117
Gains ou pertes nets sur autres actifs		45 497	-73 229
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>5 626 894</b>	<b>4 451 617</b>
Impôts sur les bénéfices		-2 114 948	-1 726 254
<b>RESULTAT NET</b>		<b>3 511 947</b>	<b>2 725 363</b>
Intérêts minoritaires		762 329	960 745
<b>RESULTAT NET-PART DU GROUPE</b>		<b>2 749 618</b>	<b>1 764 618</b>
Résultat par action ( en dirham)		13,52	8,68
Résultat dilué par action ( en dirham)		13,52	8,68

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers de DH)

	31/12/22	31/12/21
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>5 626 894</b>	<b>4 451 617</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 335 238	1 337 154
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-2 756	661 532
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	1 391 928	1 367 611
+/- Dotations nettes aux provisions	213 300	753 716
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	470	1 117
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-1 173 131	-757 136
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-64 133	385 120
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>1 700 916</b>	<b>3 749 114</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-3 901 743	2 990 885
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	5 454 290	6 190 174
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-6 250 978	-14 153 636
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	3 486 230	-1 189 820
- Impôts versés	-3 714 584	-1 115 063
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-4 926 785</b>	<b>-7 277 460</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>2 401 025</b>	<b>923 271</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-8 818 210	1 065 714
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-143 716	90 047
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 455 956	-1 125 744
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-10 417 882</b>	<b>30 017</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	1 883 314	2 845 991
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	539 751	-959 072
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>2 423 065</b>	<b>1 886 919</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	<b>774 672</b>	<b>-251 971</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>-4 819 120</b>	<b>2 588 236</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>28 878 746</b>	<b>26 274 757</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	21 755 281	16 708 163
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	7 123 465	9 566 594
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>24 059 626</b>	<b>28 862 993</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	18 854 061	21 739 528
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	5 205 565	7 123 465
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>-4 819 120</b>	<b>2 588 236</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2022

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres
<b>Capitaux propres clôture 31/12/2020</b>	<b>2 022 547</b>	<b>26 171 255</b>	
Opérations sur capital	10 578	267 628	
Paiements fondés sur des actions			
Opérations sur actions propres			
Affectation du résultat		2 103 343	
Dividendes		-1 618 037	
<b>Résultat de l'exercice</b>			
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)			
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)			
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)			
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)</b>			
Variation de périmètre			
Autres variations		-47 609	
<b>Capitaux propres clôture 31/12/2021</b>	<b>2 033 125</b>	<b>26 876 580</b>	
Opérations sur capital			
Paiements fondés sur des actions			
Opérations sur actions propres			
Affectation du résultat		2 309 745	
Dividendes		-1 728 156	
<b>Résultat de l'exercice</b>			
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)			
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)			
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)			
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)</b>			
Variation de périmètre			
Autres variations		-54 729	
<b>Capitaux propres clôture 31/12/2022</b>	<b>2 033 125</b>	<b>27 403 440</b>	

(en milliers de DH)

	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
	8 658 478	464 067	-476 876	36 839 471	10 633 724	47 473 195
				278 206	24 103	302 309
					3 426 508	3 426 508
	-2 103 343					
				-1 618 037	188 337	-1 429 700
	<b>1 764 618</b>			<b>1 764 618</b>	<b>960 745</b>	<b>2 725 363</b>
		-176 432	16 463	-159 969	12 560	-147 409
	205 693	-167 578		38 115	-31 608	6 507
	<b>205 693</b>	<b>-344 010</b>	<b>16 463</b>	<b>-121 854</b>	<b>-19 048</b>	<b>-140 902</b>
	-224 898	852	-1 260	-225 306	-262 834	-488 140
	2 519			-45 090	-9 938	-55 028
	<b>8 303 067</b>	<b>120 909</b>	<b>-461 673</b>	<b>36 872 008</b>	<b>14 941 597</b>	<b>51 813 605</b>
					-12 062	-12 062
					3 154 126	3 154 126
	-2 309 745					
				-1 728 156	330 579	-1 397 577
	<b>2 749 618</b>			<b>2 749 618</b>	<b>762 329</b>	<b>3 511 947</b>
		-470 281	-330 275	-800 556	16 964	-783 593
	-356 468	441 030		84 562	104 296	188 858
	<b>-356 468</b>	<b>-29 251</b>	<b>-330 275</b>	<b>-715 994</b>	<b>121 260</b>	<b>-594 734</b>
	-354 896	-121	-434	-355 451	19 661	-335 790
	-43 353			-98 082	19 619	-78 464
	<b>7 988 224</b>	<b>91 537</b>	<b>-792 383</b>	<b>36 723 943</b>	<b>19 337 109</b>	<b>56 061 052</b>

## ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(en milliers de DH)

	31/12/22	31/12/21
<b>Résultat net</b>	<b>3 511 947</b>	<b>2 725 363</b>
<b>Éléments recyclables en résultat net :</b>	<b>-253 773</b>	<b>-168 111</b>
Écarts de conversion	188 858	6 507
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-442 630	-174 618
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés		
<b>Éléments non recyclables en résultat net :</b>	<b>-340 962</b>	<b>27 209</b>
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	115 409	49 649
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-456 370	-22 440
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés		
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>-594 734</b>	<b>-140 902</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>2 917 212</b>	<b>2 584 461</b>
Dont part du Groupe	2 033 623	1 642 764
Dont part des intérêts minoritaires	883 589	941 697

### 3.1. ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

(en milliers de dhs)

	31/12/2022		31/12/2021	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	40 106 410		46 454 709	
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 240 158		2 327 504	
Actions et autres titres à revenu variable	13 179 618	6 316 137	15 885 996	7 115 543
Titres de participation non consolidés		16 961 879		8 285 079
Instruments dérivés	509 085		465 910	
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT</b>	<b>57 035 271</b>	<b>23 278 016</b>	<b>65 134 119</b>	<b>15 400 622</b>

## 3.2. ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

(en milliers de DH)

	31/12/2022		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>50 740 404</b>	<b>358 794</b>	<b>-1 523 544</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	44 526 485	185 049	-313 929
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	6 213 919	173 745	-1 209 615
<b>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Gains latents</b>	<b>Pertes latentes</b>
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale (*)	16 960 209	29 156	-272 781
Autres titres de créance négociables (*)	844 277		-5 881
Obligations	26 721 999	155 893	-35 267
<b>Total des instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>	<b>44 526 485</b>	<b>185 050</b>	<b>-313 929</b>
Impôts		-68 468	115 711
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)		116 581	-198 218
<b>Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Gains latents</b>	<b>Pertes latentes</b>
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés	6 213 919	173 745	-1 209 615
<b>Total des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</b>	<b>6 213 919</b>	<b>173 745</b>	<b>-1 209 615</b>
Impôts		-64 286	443 313
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (nets d'impôts)		109 459	-766 302

(en milliers de dhs)

	31/12/2021		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>41 593 189</b>	<b>1 121 251</b>	<b>-1 107 632</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	35 867 864	863 647	-82 468
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	5 725 325	257 604	-1 025 164
<b>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Gains latents</b>	<b>Pertes latentes</b>
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale (*)	11 292 397	861 596	
Autres titres de créance négociables (*)	904 084		
Obligations	23 671 383	2 051	-82 468
<b>Total des instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>	<b>35 867 864</b>	<b>863 647</b>	<b>-82 468</b>
Impôts		-319 549	18 432
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)		544 098	-64 036
<b>Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Gains latents</b>	<b>Pertes latentes</b>
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés	5 725 325	257 604	-1 025 164
<b>Total des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</b>	<b>5 725 325</b>	<b>257 604</b>	<b>-1 025 164</b>
Impôts		-95 314	366 913
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (nets d'impôts)		162 290	-658 251

(\*) Voir note 3.11.Répartition des dépréciations par Bucket sous IFRS9

### 3.3. TITRES AU COUT AMORTI

(en milliers de DH)

3.3. Titres au coût amorti	31/12/22	31/12/21
Titres de créance négociables	14 262 202	5 761 222
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	13 958 452	5 556 275
Autres titres de créance négociables	303 750	204 947
Obligations	778 856	828 907
<b>TOTAL DES TITRES AU CÔUT AMORTI</b>	<b>15 041 058</b>	<b>6 590 129</b>

### 3.4. PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI

(en milliers de DH)

3.4.1. Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	31/12/22	31/12/21
Comptes à vue	8 668 342	8 889 396
Prêts	14 827 694	8 187 004
Opérations de pension	648 984	187 165
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION</b>	<b>24 145 020</b>	<b>17 263 565</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit (*)	126 543	82 693
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>24 018 477</b>	<b>17 180 872</b>

(en milliers de DH)

3.4.2. Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti par zone géographique	31/12/22	31/12/21
Maroc	15 705 999	12 135 677
Zone off shore	1 527 933	608 934
Afrique	6 549 357	4 010 481
Europe	235 188	425 780
<b>TOTAL DES PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT NETS DE DÉPRÉCIATION (*)</b>	<b>24 018 477</b>	<b>17 180 872</b>

### 3.5. PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI

(en milliers de DH)

3.5.1. Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	31/12/22	31/12/21
Comptes ordinaires débiteurs	17 926 932	16 114 991
Prêts consentis à la clientèle	266 625 832	248 169 482
Opérations de pension	5 009 535	6 810 285
Opérations de location-financement	18 140 489	17 288 812
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU CÔUT AMORTI AVANT DEPRECIATION</b>	<b>307 702 788</b>	<b>288 383 570</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle (*)	30 035 644	28 866 726
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU CÔUT AMORTI NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>277 667 144</b>	<b>259 516 844</b>

(en milliers de DH)

3.5.2 Ventilation des créances sur la clientèle au coût amorti par zone géographique	31/12/22	31/12/21
Maroc	219 876 187	210 275 225
ZONE OFF SHORE	6 175 182	4 810 709
AFRIQUE	48 936 086	42 121 097
EUROPE	2 679 689	2 309 813
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU CÔUT AMORTI</b>	<b>277 667 144</b>	<b>259 516 844</b>

(\*) Voir note 3.11.Répartition des dépréciations par Bucket sous IFRS9

### 3.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en milliers de DH)

	31/12/2022		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>19 997 527</b>	<b>10 988 887</b>	<b>9 008 640</b>
Terrains et constructions	8 255 567	3 879 455	4 376 112
Equipement, Mobilier, Installations	5 248 175	3 490 805	1 757 370
Biens mobiliers donnés en location			
Autres immobilisations	4 877 122	2 734 164	2 142 958
Droit d'utilisation	1 616 663	884 463	732 200
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 893 149</b>	<b>1 831 652</b>	<b>1 061 497</b>
Droit au bail	316 021		316 021
Brevets et marque	177 230		177 230
Logiciels informatiques acquis	2 168 475	1 831 652	336 823
Autres immobilisations incorporelles	231 423		231 423
Droit d'utilisation			
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>22 890 676</b>	<b>12 820 539</b>	<b>10 070 137</b>

(en milliers de DH)

	31/12/2021		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>20 237 106</b>	<b>10 231 320</b>	<b>10 005 786</b>
Terrains et constructions	9 076 823	3 563 768	5 513 055
Equipement, Mobilier, Installations	4 748 383	3 372 531	1 375 852
Biens mobiliers donnés en location			
Autres immobilisations	4 756 690	2 586 064	2 170 626
Droit d'utilisation	1 655 210	708 957	946 253
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 712 796</b>	<b>1 618 132</b>	<b>1 094 664</b>
Droit au bail	320 074		320 074
Brevets et marque	123 766		123 766
Logiciels informatiques acquis	2 059 536	1 618 132	441 404
Autres immobilisations incorporelles	209 420		209 420
Droit d'utilisation			
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>22 949 902</b>	<b>11 849 452</b>	<b>11 100 450</b>

## CONTRATS DE LOCATION : DROITS D'UTILISATION - PRENEUR

(en milliers de DH)

CONTRATS DE LOCATION : DROITS D'UTILISATION - PRENEUR	31/12/21	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Autres	31/12/22
<b>DROIT D'UTILISATION D'IMMEUBLES D'EXPLOITATION</b>	<b>906 393</b>	<b>-219 664</b>	<b>3 716</b>		<b>20 354</b>	<b>710 799</b>
Valeur Brute	1 567 535		-69 819		37 965	1 535 682
Amortissements et dépréciations	-661 142	-219 664	73 535		-17 611	-824 883
<b>DROIT D'UTILISATION DU MOBILIER ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION</b>	<b>12 667</b>	<b>-7 350</b>			<b>472</b>	<b>5 788</b>
Valeur Brute	30 718		-5 334		1 637	27 021
Amortissements et dépréciations	-18 051	-7 350	5 334		-1 165	-21 232
<b>DROIT D'UTILISATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION</b>	<b>27 193</b>	<b>-12 796</b>			<b>1 215</b>	<b>15 613</b>
Valeur Brute	56 957		-5 290		2 293	53 960
Amortissements et dépréciations	-29 764	-12 796	5 290		-1 078	-38 348
<b>TOTAL DROITS D'UTILISATION</b>	<b>946 253</b>	<b>-239 810</b>	<b>3 716</b>		<b>22 041</b>	<b>732 200</b>

## ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION - PRENEUR

(en milliers de DH)

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION - PRENEUR	31/12/22	31/12/21
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>9 008 640</b>	<b>10 005 786</b>
Dont : Droits d'utilisation	732 200	946 253
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 061 497</b>	<b>1 094 664</b>
Dont : Droits d'utilisation		

## PASSIFS AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE

(en milliers de DH)

PASSIFS AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE	31/12/22	31/12/21
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS</b>	<b>12 464 619</b>	<b>12 866 278</b>
Dont : Dettes locatives	791 866	1 008 968

## DETAIL DES CHARGES DE CONTRATS DE LOCATION

(en milliers de DH)

DÉTAIL DES CHARGES DE CONTRATS DE LOCATION	31/12/22	31/12/21
Charges d'intérêts sur dettes locatives	-39 691	-49 245
Dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-239 810	-269 434

### 3.7 ECART D'ACQUISITION

(en milliers de DH)

	31/12/21	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/22
Valeur Brute	2 381 660		97 795		2 479 455
Cumul des pertes de valeur					
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>2 381 660</b>		<b>97 795</b>		<b>2 479 455</b>

### 3.8 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en milliers de DH)

	31/12/22	31/12/21
Comptes à vue	3 462 777	1 765 932
Emprunts	18 554 637	17 144 032
Opérations de pension	20 270 575	17 647 974
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>42 287 989</b>	<b>36 557 938</b>

### 3.9. DETTES ENVERS LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

3.9.1 Dettes envers la clientèle	31/12/22	31/12/21
Comptes ordinaires créditeurs	255 359 454	230 188 512
Comptes à terme	49 611 628	53 191 917
Comptes d'épargne à taux administré	47 665 579	45 332 127
Bons de caisse	1 569 978	2 013 498
Opérations de pension	2 289 521	2 192 544
Autres dettes envers la clientèle	11 469 681	8 971 329
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>	<b>367 965 841</b>	<b>341 889 927</b>

(en milliers de DH)

3.9.2 ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique	31/12/22	31/12/21
Maroc	289 662 779	270 945 624
Zone off shore	3 171 645	3 092 005
Afrique	73 416 166	66 193 677
Europe	1 715 251	1 658 621
<b>Total en principal</b>	<b>367 965 841</b>	<b>341 889 927</b>

### 3.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers de DH)

	PROVISIONS POUR RISQUES D'EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE (*)	PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS SOCIAUX	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	VALEUR COMPTABLE AU BILAN
<b>Montant au 31/12/2021</b>	<b>3 055 976</b>	<b>1 470 233</b>	<b>1 336 429</b>	<b>5 862 638</b>
Dotations	553 477	8 142	712 391	1 274 010
Reprises	555 334	116 327	319 922	991 583
Autres mouvements	-64 742	-182 960	1 128	-246 574
<b>MONTANT AU 31/12/2022</b>	<b>2 989 377</b>	<b>1 179 088</b>	<b>1 730 027</b>	<b>5 898 492</b>

(\*) Voir note 3.11 Répartition des dépréciations par Bucket sous IFRS9

### 3.11. VENTILATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS PAR BUCKET

AU 31 Décembre 2022	ENCOURS		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<b>BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICES DES CHÈQUES POSTAUX</b>	<b>9 760 469</b>		
<b>ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES</b>	<b>45 712 441</b>		
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables			
Titres de dettes	45 712 441		
<b>ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI</b>	<b>274 103 640</b>	<b>27 014 335</b>	<b>30 729 833</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit	24 145 020		
Prêts et créances sur la clientèle	249 958 620	27 014 335	30 729 833
Titres de dettes			
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>329 576 550</b>	<b>27 014 335</b>	<b>30 729 833</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>80 443 288</b>	<b>4 139 971</b>	<b>3 071 469</b>
Engagements hors bilan	80 443 288	4 139 971	3 071 469

AU 31 Décembre 2021	ENCOURS		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<b>BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICES DES CHÈQUES POSTAUX</b>	<b>15 218 282</b>		
<b>ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES</b>	<b>37 002 796</b>		
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables			
Titres de dettes	37 002 796		
<b>ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI</b>	<b>245 697 635</b>	<b>30 339 668</b>	<b>29 609 832</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit	17 263 565		
Prêts et créances sur la clientèle	228 434 070	30 339 668	29 609 832
Titres de dettes			
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>297 918 712</b>	<b>30 339 668</b>	<b>29 609 832</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>73 268 048</b>	<b>5 858 961</b>	<b>2 470 131</b>
Engagements hors bilan	73 268 048	5 858 961	2 470 131

(\*) Voir note 3.11.Répartition des dépréciations par Bucket sous IFRS9

(en milliers de DH)

	PROVISIONS			TAUX DE COUVERTURE		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
	<b>1 185 956</b>			<b>2,59%</b>		
	1 185 956			2,59%		
	<b>3 123 596</b>	<b>5 378 365</b>	<b>21 660 226</b>	<b>1,14%</b>	<b>19,91%</b>	<b>70,49%</b>
	126 543			0,52%		
	2 997 053	5 378 365	21 660 226	1,20%	19,91%	70,49%
	<b>4 309 552</b>	<b>5 378 365</b>	<b>21 660 226</b>	<b>1,31%</b>	<b>19,91%</b>	<b>70,49%</b>
	<b>654 315</b>	<b>549 072</b>	<b>1 785 990</b>	<b>0,81%</b>	<b>13,26%</b>	<b>58,15%</b>
	654 315	549 072	1 785 990	0,81%	13,26%	58,15%

	PROVISIONS			TAUX DE COUVERTURE		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
	<b>1 134 932</b>			<b>3,07%</b>		
	1 134 932			3,07%		
	<b>2 946 135</b>	<b>5 405 451</b>	<b>20 597 833</b>	<b>1,20%</b>	<b>17,82%</b>	<b>69,56%</b>
	82 693			0,48%		
	2 863 442	5 405 451	20 597 833	1,25%	17,82%	69,56%
	<b>4 081 067</b>	<b>5 405 451</b>	<b>20 597 833</b>	<b>1,37%</b>	<b>17,82%</b>	<b>69,56%</b>
	<b>600 304</b>	<b>1 005 394</b>	<b>1 450 278</b>	<b>0,82%</b>	<b>17,16%</b>	<b>58,71%</b>
	600 304	1 005 394	1 450 278	0,82%	17,16%	58,71%

## 4.1 MARGE D'INTERET

(en milliers de DH)

	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE</b>	16 501 191	4 839 615	11 661 576	14 549 238	3 531 305	11 017 933
Comptes et prêts/emprunts	14 131 360	3 144 911	10 986 449	13 781 872	3 387 110	10 394 762
Opérations de pensions	19 819	51 482	-31 663	19 693	70 391	-50 698
Opérations de location-financement	2 350 012	1 643 222	706 790	747 673	73 804	673 869
<b>OPÉRATIONS INTERBANCAIRES</b>	691 103	615 912	75 191	388 081	639 095	-251 014
Comptes et prêts/emprunts	240 388	160 554	79 834	129 919	350 395	-220 476
Opérations de pensions	450 714	455 358	-4 644	258 162	288 700	-30 538
Emprunts émis par le Groupe		290 094	-290 094		356 416	-356 416
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 963 489	2 728	1 960 761	2 019 807	11 306	2 008 501
Actifs financiers au coût amorti	339 117		339 117	344 661		344 661
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS</b>	<b>19 494 899</b>	<b>5 748 349</b>	<b>13 746 550</b>	<b>17 301 787</b>	<b>4 538 122</b>	<b>12 763 665</b>

## 4.2 COMMISSIONS NETTES

(en milliers de DH)

	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions sur titres	440 515	18 766	421 749	445 426	14 195	431 231
Produits nets sur moyen de paiement	758 017	50 730	707 286	638 329	50 745	587 584
Autres commissions	3 105 101	534 182	2 570 918	3 063 096	514 582	2 548 514
<b>PRODUITS NETS DE COMMISSIONS</b>	<b>4 303 632</b>	<b>603 679</b>	<b>3 699 953</b>	<b>4 146 851</b>	<b>579 522</b>	<b>3 567 329</b>

## 4.3 COUT DU RISQUE

(en milliers de DH)

	31/12/22	31/12/21
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations</b>	<b>1 231 314</b>	<b>2 169 815</b>
<b>Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir</b>	<b>75 115</b>	<b>251 879</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	34 820	150 976
Engagements par signature	40 295	100 903
<b>Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie</b>	<b>-566 687</b>	<b>134 840</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-108 815	-175 199
Engagements par signature	-457 872	310 039
<b>Bucket 3 : Actifs dépréciés</b>	<b>1 722 886</b>	<b>1 783 096</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	1 307 164	1 589 364
Engagements par signature	415 722	193 732
<b>Autres provisions pour risques et charges</b>	<b>315 291</b>	<b>925 406</b>
<b>Autres variations des provisions</b>	<b>2 746 897</b>	<b>2 442 232</b>
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés		
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	3 025 145	2 536 950
Récupérations sur prêts et créances comptabilisés au coût amorti	278 249	94 718
Décotes sur crédits restructurés		
Pertes sur engagements par signature		
Autres pertes		
Autres produits		
<b>Coût du risque</b>	<b>4 293 502</b>	<b>5 537 453</b>

## 5 INFORMATION SECTORIELLE

(en milliers de DH)

5.1 BILAN AU 31 DECEMBRE 2022	BANQUE MAROC, EUROPE & BANQUE OFF SHORE	SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES	BANQUE DE DÉTAIL & ASSURANCE À L'INTERNATIONAL	INTERCO	TOTAL
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>400 231 589</b>	<b>26 712 952</b>	<b>106 127 941</b>	<b>-32 442 120</b>	<b>500 630 362</b>
dont					
<b>ELÉMENTS D'ACTIFS</b>					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	79 363 759		949 528		80 313 287
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	31 742 438	4 553	27 507 306	-8 513 892	50 740 404
Titres au coût amorti	14 930 283		310 775	-200 000	15 041 058
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	39 447 507	1 519	8 598 944	-24 029 493	24 018 477
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	205 501 588	24 345 684	48 936 086	-1 116 215	277 667 144
<b>ELÉMENTS DU PASSIF</b>					
Dettes envers les EC et assimilés	31 313 266	20 198 838	15 309 340	-24 533 454	42 287 989
Dettes envers la clientèle	293 686 454	863 267	73 596 322	-180 202	367 965 841
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>52 176 069</b>	<b>2 245 867</b>	<b>7 609 726</b>	<b>-5 970 610</b>	<b>56 061 052</b>

(en milliers de DH)

5.2 COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DECEMBRE 2022	BANQUE MAROC, EUROPE & BANQUE OFF SHORE	SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES	BANQUE DE DÉTAIL & ASSURANCE À L'INTERNATIONAL	INTERCO	TOTAL
Marge d'intérêt	9 586 749	737 415	3 416 816	5 570	<b>13 746 550</b>
Marges sur commissions	2 269 938	54 369	1 422 742	-47 096	<b>3 699 953</b>
Produit net bancaire	14 446 011	1 052 155	5 537 721	-426 836	<b>20 609 051</b>
Résultat Brut d'exploitation	6 920 912	619 569	2 334 887		<b>9 875 368</b>
Résultat d'exploitation	3 617 142	257 520	1 707 205		<b>5 581 867</b>
Résultat net	1 954 821	138 904	1 418 222		<b>3 511 947</b>
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>1 636 592</b>	<b>120 732</b>	<b>992 293</b>		<b>2 749 618</b>

## PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE BCP

PARTICIPATION	Secteur d'activité	Pays	METHODE DE CONSOLIDATION	% INTERET	% CONTRÔLE
Banque Centrale Populaire	Banque	Maroc	TOP		
BP Centre Sud	Banque	Maroc	IG	51,03%	51,03%
BP Fes Taza	Banque	Maroc	IG	51,51%	51,51%
BP Laayoune	Banque	Maroc	IG	51,53%	51,53%
BP Marrakech B Mellal	Banque	Maroc	IG	52,37%	52,37%
BP Nador Al Hoceima	Banque	Maroc	IG	51,08%	51,08%
BP Oujda	Banque	Maroc	IG	51,59%	51,59%
BP Tanger Tetouan	Banque	Maroc	IG	51,28%	51,28%
BP Rabat Kenitra	Banque	Maroc	IG	51,03%	51,03%
CHAABI BANK	Banque	France	IG	100,00%	100,00%
BPMC	Banque	République centrafricaine	IG	75,00%	75,00%
MAI	Assistance	Maroc	IG	77,43%	77,43%
CCI	Fond d'investissement	Maroc	IG	77,71%	100,00%
IMC	Fond d'investissement	Maroc	IG	48,57%	50,03%
VIVALIS	Crédit à la consommation	Maroc	IG	87,27%	87,27%
BCP SECURITIES SERVICES	Marché des capitaux	Maroc	IG	100,00%	100,00%
CHAABI LLD	Location longue durée	Maroc	IG	84,35%	85,00%
CIB	Banque Offshore	Zone Franche	IG	85,34%	100,00%
BANK AL AMAL	Banque	Maroc	IG	43,38%	48,01%
ATTAWFIQ MICRO FINANCE	Micro-crédit	Maroc	IG	100,00%	100,00%
M2T	Services de paiements	Maroc	IG	84,79%	84,79%
ALHIF SA	Holding	Maroc	IG	39,29%	50,56%
UPLINE GROUP	Banque d'affaires	Maroc	IG	89,02%	100,00%
UPLINE COURTAGE	Assurance	Maroc	IG	100,00%	100,00%
MAROC LEASING	Crédit bail	Maroc	IG	87,12%	87,12%
BP SHORE GROUP	Holding	Maroc	IG	79,02%	100,00%
FPCT SAKANE	Immobilier	Maroc	IG	49,00%	100,00%
AL AKARIA INVEST	Hoding	Maroc	IG	100,00%	100,00%
BANK AL YOUSR	Banque	Maroc	IG	80,00%	80,00%
SOCINVEST	Société d'investissement	Maroc	IG	100,00%	100,00%
UPLINE HORIZON	OPCVM	Maroc	IG	97,63%	100,00%

PARTICIPATION	Secteur d'activité	Pays	METHODE DE CONSOLIDATION	% INTERET	% CONTRÔLE
UPLINE OPPORTUNITES	OPCVM	Maroc	IG	99,96%	100,00%
AFRICA STONE MANAGEMENT	Gestion d'OPCI	Maroc	IG	29,00%	29,00%
BCP INTERNATIONAL	Holding	Maroc	IG	100,00%	100,00%
BCP MAURITIUS	Banque	Ile Maurice	IG	100,00%	100,00%
BANQUE DE MADAGASCAR ET DE L'OCEAN INDIEN	Banque	Madagascar	IG	66,71%	66,71%
BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT	Banque	Cameroun	IG	78,43%	78,43%
BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE	Banque	République du Congo	IG	100,00%	100,00%
ATLANTIC BANQUE INTERNATIONAL	Holding	Côte d'Ivoire	IG	79,83%	79,83%
ATLANTIQUE FINANCE	Banque d'affaires	Côte d'Ivoire	IG	79,75%	99,91%
ATLANTIQUE ASSET MANAGEMENT	Gestion d'actif	Côte d'Ivoire	IG	79,75%	99,91%
BANQUE ATLANTIQUE DU BURKINA FASSO	Banque	Burkina Fasso	IG	48,76%	61,08%
BANQUE ATLANTIQUE DU BENIN	Banque	Bénin	IG	58,55%	73,35%
BANQUE ATLANTIQUE DE LA COTE D'IVOIRE	Banque	Côte d'Ivoire	IG	79,39%	99,45%
BANQUE ATLANTIQUE DU MALI	Banque	Mali	IG	57,46%	71,99%
BANQUE ATLANTIQUE DU NIGER	Banque	Niger	IG	63,85%	79,98%
BANQUE ATLANTIQUE DU SENEGAL	Banque	Sénégal	IG	79,82%	100,00%
BANQUE ATLANTIQUE DU TOGO	Banque	Togo	IG	67,91%	85,07%
BIA NIGER	Banque	Niger	IG	55,49%	69,51%
BPMG	Banque	Guinée	IG	61,66%	77,25%
ATLANTIQUE ASSURANCE COTE D'IVOIRE IARD	Assurance	Côte d'Ivoire	IG	71,84%	90,00%
ATLANTIQUE ASSURANCE COTE D'IVOIRE VIE	Assurance	Côte d'Ivoire	IG	73,75%	92,39%
GROUPEMENT TOGOLAIS ASSURANCE VIE	Assurance	Togo	IG	51,95%	66,69%
GROUPEMENT TOGOLAIS ASSURANCE IARD	Assurance	Togo	IG	77,86%	97,53%

# ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR LES COMPTES CONSOLIDES



7, Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca

**mazars**

101, boulevard Abdelmoumen  
20 360 Casablanca, Maroc

## GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE (GBCP) ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISoire DES COMPTES CONSOLIDES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la Banque Centrale Populaire et ses filiales (Groupe Banque Centrale Populaire) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2022. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 56.061.052, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 3.511.947.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Banque Populaire arrêtés au 31 décembre 2022, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 22 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tél : 05 22 54 48 06 - Fax : 05 22 29 66 70

Faiçal MEKOUAR  
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
101, boulevard Abdelmoumen  
20 360 CASABLANCA  
Tél : 0522 423 423 (L.C.)  
Fax : 0522 423 406

Abdou SOULEYE DIOP  
Associé

# COMPTES SOCIAUX

## AU 31 DECEMBRE 2022

### A1. ETAT DES PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION

Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de Leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.

Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.

#### A1.2 Présentation :

Les états financiers contiennent les comptes du siège social et les agences du réseau Casablanca et El Jadida.

#### A1.3 Principes généraux :

Les états financiers de la Banque Centrale Populaire respectent les principes comptables généraux applicables aux établissements de crédits. Ils sont présentés conformément au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

#### 3.1 Créances et engagements par signature :

##### • Présentation générale des créances

Les créances se présentent principalement en deux catégories ; les créances sur les établissements de crédits et les créances sur la clientèle ; elles sont ventilées selon leur durée initiale et leur objet économique.

Les créances sont ventilées comme suit :

- Créances sur les établissements de crédit et assimilés à vue et à terme ;
- Crédits de trésorerie et de consommation, crédits à l'équipement, crédits immobiliers et autres crédits ;
- Créances acquises par affacturage.

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.

Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit, clientèle).

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

##### • Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20% pour les créances pré-douteuses ;
- 50% pour les créances douteuses ;
- 100% pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actifs concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.

- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.

- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

#### 3.2 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle :

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme envers les établissements de crédit
- Compte à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte du résultat.

#### 3.3 Portefeuille titres :

##### • Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titres de transaction, titres d'investissement, titres de placement, titres de participations).

##### • Titres de transaction

Sont des titres acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé actif.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat, frais de transaction exclus, coupon couru inclus. A chaque arrêté comptable, la différence résultant des variations de prix de marché est portée au compte de produits et charges.

##### • Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Aucune condition n'est exigée pour classer les titres dans cette catégorie.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

#### • Titres d'investissement

Sont les titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à la date de leur échéance.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition frais inclus et coupon couru inclus.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

#### • Titres de participation

Sont classés parmi ces valeurs, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation
- Titres de participations dans les entreprises liées
- Titres de l'activité du portefeuille
- Autres emplois assimilés

Seules les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation.

#### • Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan. Les titres cédés continuent d'être évalués suivant les règles applicables à leur catégorie.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan. Aucune provision n'est constatée en cas de dépréciation des titres reçus mais les intérêts courus sur la créance sont constatés.

### 3.4 Opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et les charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

### 3.5 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	non amortissable
Immeubles d'exploitation	
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	non amortissables

### 3.6 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

### 3.7 Provisions

Ce poste recouvre les provisions destinées à couvrir des risques et des charges directement liés ou non à des opérations bancaires.

- Les provisions pour risques et charges : sont constituées en cas d'une obligation envers un tiers à la clôture et à l'absence de contrepartie équivalente attendue.
- Provisions pour risques généraux : Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision. Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.
- Les provisions réglementées : sont constituées en application des dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales.

### 3.8 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

#### • Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

#### • Commissions

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

Les commissions sont enregistrées selon la nature de la prestation.

### 3.9 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et les produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

# COMPTES SOCIAUX

## AU 31 DECEMBRE 2022

### BILAN

(en milliers de DH)

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 675 687	8 430 326
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	50 193 659	39 656 727
. A vue	9 830 310	7 902 247
. A terme	40 363 349	31 754 480
Créances sur la clientèle	99 782 312	94 364 869
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	31 935 646	23 747 710
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	27 863 098	26 331 339
. Crédits et financements participatifs immobiliers	22 609 825	23 795 946
. Autres crédits et financements participatifs	17 373 743	20 489 874
Créances acquises par affacturage	13 302 969	11 401 396
Titres de transaction et de placement	85 172 358	76 331 111
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	46 849 145	39 277 392
. Autres titres de créance	1 944 654	1 580 675
. Titres de propriété	36 378 559	35 473 044
. Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	6 440 672	9 723 212
Titres d'investissement	15 654 693	8 075 448
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	14 814 447	7 417 253
. Autres titres de créance	840 246	658 195
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	30 255 080	29 142 226
. Participation dans les entreprises liées	26 804 440	26 428 507
. Autres titres de participation et emplois assimilés	3 450 640	2 713 719
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	151 364	151 364
Dépôts d'investissement placés	1 500 000	960 000
Immobilisations données en crédit-bail et en location	3 547	3 707
Immobilisations données en Ijara	513	555
Immobilisations incorporelles	317 483	355 594
Immobilisations corporelles	2 431 334	2 517 668
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>307 881 671</b>	<b>281 114 203</b>

(en milliers de DH)

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	13	3
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	182 204 794	160 092 195
. A vue	149 895 958	132 313 121
. A terme	32 308 836	27 779 074
Dépôts de la clientèle	72 294 785	67 000 231
. Comptes à vue créditeurs	54 071 305	46 676 040
. Comptes d'épargne	8 435 560	8 279 277
. Dépôts à terme	8 099 613	9 806 564
. Autres comptes créditeurs	1 688 307	2 238 350
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	-	-
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	2 710 297	3 498 746
Provisions pour risques et charges	4 894 225	5 392 531
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	3 718 148	4 168 148
Dettes subordonnées	10 242 656	9 742 899
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	26 838 895	26 362 539
Capital	2 033 125	2 033 125
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	564 546	514 041
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	2 380 187	2 309 745
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>307 881 671</b>	<b>281 114 203</b>

## HORS BILAN

(en milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>62 845 398</b>	<b>56 330 366</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	1 258 736	228 737
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	33 555 607	28 445 009
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	18 085 388	17 730 910
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	9 945 667	9 921 952
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	3 758
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>28 155 486</b>	<b>24 796 357</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 456	2 614
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	23 501 848	21 926 995
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	4 638 995	2 866 748
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	13 187	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(en milliers de DH)

	31/12/22	31/12/21
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>13 924 993</b>	<b>11 858 891</b>
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 362 188	1 086 869
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 290 346	4 508 470
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	708 027	804 318
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	1 837 426	1 390 202
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	160	176
Produits sur immobilisations données en Ijara	54	68
Commissions sur prestations de service	790 762	754 439
Autres produits bancaires	4 936 030	3 314 349
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>8 583 803</b>	<b>5 383 681</b>
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 625 998	3 130 760
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	608 994	830 145
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	160	160
Charges sur immobilisations données en Ijara	42	42
Autres charges bancaires	5 348 609	1 422 574
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>5 341 190</b>	<b>6 475 210</b>
Produits d'exploitation non bancaire	1 610 937	1 622 273
Charges d'exploitation non bancaire	22 571	15 072
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 395 892</b>	<b>3 156 987</b>
Charges de personnel	1 143 940	1 106 554
Impôts et taxes	76 867	61 899
Charges externes	1 733 944	1 591 062
Autres charges générales d'exploitation	213 094	147 694
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	228 047	249 778
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>2 128 291</b>	<b>4 881 572</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 381 444	2 064 684
Pertes sur créances irrécouvrables	517 265	1 590 681
Autres dotations aux provisions	229 582	1 226 207
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>1 462 944</b>	<b>2 436 422</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	775 962	1 469 260
Récupérations sur créances amorties	47 317	21 177
Autres reprises de provisions	639 665	945 985
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>2 868 317</b>	<b>2 480 274</b>
Produits non courants	481 199	133 489
Charges non courantes	786 069	299 768
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>2 563 447</b>	<b>2 313 995</b>
Impôts sur les résultats	183 260	4 250
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>2 380 187</b>	<b>2 309 745</b>

## ETAT DES SOLDES DE GESTION

	(en milliers de DH)	
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/22	31/12/21
(+) Intérêts et produits assimilés	6 360 528	6 399 631
(-) Intérêts et charges assimilées	3 234 992	3 960 905
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>3 125 536</b>	<b>2 438 726</b>
(+) Produits sur financements participatifs	33	26
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
<b>MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	<b>33</b>	<b>26</b>
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	160	176
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	160	160
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION</b>	<b>-</b>	<b>16</b>
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	54	68
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	42	42
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA</b>	<b>12</b>	<b>26</b>
(+) Commissions perçues	790 762	754 439
(-) Commissions servies	218 671	114 926
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>572 091</b>	<b>639 513</b>
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-893 944	1 634 010
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	-55 691	27 069
(+) Résultat des opérations de change	998 781	372 896
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-136 706	77 736
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>-87 560</b>	<b>2 111 711</b>
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	1 851 794	1 400 623
(-) Diverses autres charges bancaires	120 716	115 431
(+/-) Part des titulaires de comptes de dépôts d'investissement	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>5 341 190</b>	<b>6 475 210</b>
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-145 213	-518 545
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 610 937	1 564 311
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	22 571	15 072
(-) Charges générales d'exploitation	3 395 892	3 156 987
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 388 451</b>	<b>4 348 917</b>
(+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-1 075 430	-2 164 929
(+/-) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	555 296	296 286
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>2 868 317</b>	<b>2 480 274</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-304 870</b>	<b>-166 279</b>
(-) Impôts sur les résultats	183 260	4 250
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>2 380 187</b>	<b>2 309 745</b>
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/22	31/12/21
<b>(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>2 380 187</b>	<b>2 309 745</b>
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	228 047	249 778
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	178 883	589 510
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	603 628	815 702
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	4 053
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	-	57 962
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
<b>(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>2 183 489</b>	<b>2 271 316</b>
(-) Bénéfices distribués	1 728 156	1 618 037
<b>(+) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>455 333</b>	<b>653 279</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers de DH)

	31/12/22	31/12/21
1 (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	12 403 951	11 557 520
2 (+) Récupérations sur créances amorties	47 317	21 176
3 (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 611 524	1 562 788
4 (-) Charges d'exploitation bancaire versées	(9 334 381)	(8 631 652)
5 (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	(593 435)	(103 841)
6 (-) Charges générales d'exploitation versées	(3 167 801)	(2 907 166)
7 (-) Impôts sur les résultats versés	(183 260)	(4 250)
<b>I FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>783 915</b>	<b>1 494 575</b>
Variations des :		
8 (+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	(10 536 932)	(3 390 490)
9 (+) Créances sur la clientèle	(7 517 930)	26 835
10 (+) Titres de transaction et de placement	(9 532 410)	(7 641 194)
11 (+) Autres actifs	3 120 573	(3 491 654)
12 (-) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
13 (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
14 (+) Immobilisations données en Ijara	-	-
15 (+) Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	(540 000)	(320 000)
16 (+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	22 112 599	17 371 981
17 (+) Dépôts de la clientèle	5 239 825	(368)
18 (+) Dettes envers la clientèle sur financements participatifs	-	-
19 (+) Titres de créance émis	-	-
20 (+) Autres passifs	-788 435	1 060 506
<b>II SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 557 290</b>	<b>3 615 616</b>
<b>III FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I+II)</b>	<b>2 341 205</b>	<b>5 110 191</b>
21 (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	1 157 492	1 168 779
22 (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	19 279
23 (-) Acquisition d'immobilisations financières	(10 038 133)	(1 521 501)
24 (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(103 646)	(398 756)
25 (+) Intérêts perçus	379 163	438 716
26 (+) Dividendes perçus	1 837 426	1 390 202
<b>IV FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(6 767 698)</b>	<b>1 096 719</b>
27 (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
28 (+) Emission de dettes subordonnées	500 000	200 000
29 (+) Dépôts d'investissement reçus	-	-
30 (+) Emission d'actions	-	278 206
31 (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	(100 000)	(1 000 000)
32 (-) Dépôts d'investissement remboursés	-	-
33 (-) Intérêts versés	-	(46 342)
34 (-) Rémunérations versées sur dépôts d'investissement	-	-
35 (-) Dividendes versés	(1 728 156)	(1 618 037)
<b>V FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>(1 328 156)</b>	<b>(2 186 173)</b>
<b>VI VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)</b>	<b>(5 754 649)</b>	<b>4 020 737</b>
<b>VII TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>8 430 323</b>	<b>4 409 586</b>
<b>VIII TRESORERIE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>2 675 674</b>	<b>8 430 323</b>

## ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Changement affectant les méthodes d'évaluation	<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>
II- Changement affectant les règles de présentation		

## ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE , LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

## CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en milliers de DH)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/22	31/12/21
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	1 773 394	1 027 853	136 457	4 667 215	7 604 919	14 063 236
VALEURS REÇUES EN PENSION						715 798
- au jour le jour						715 798
- à terme						-
PRETS DE TRESORERIE	-	3 326 707	10 125 983	5 560 956	19 013 646	9 820 179
- au jour le jour	-	1 588 799	-	2 402 971	3 991 770	580 000
- à terme	-	1 737 908	10 125 983	3 157 985	15 021 876	9 240 179
PRETS FINANCIERS	-	1 065 958	23 629 126	156 716	24 851 800	22 170 542
AUTRES CREANCES	-	305 938	24 239	55	330 232	245 902
INTERETS COURUS A RECEVOIR	311	16 525	134 171	15 448	166 455	104 106
CREANCES EN SOUFFRANCE						-
TOTAL	1 773 705	5 742 981	34 049 976	10 400 390	51 967 052	47 119 763

## CREANCES SUR LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

CREANCES	Secteur public	SECTEUR PRIVE			31/12/22	31/12/21
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	2 840 062	168 736	25 861 647	497 051	29 367 496	21 129 147
- Comptes à vue débiteurs	1 117 919	168 736	6 773 788	297 981	8 358 424	7 217 780
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	2 109 607	63	2 109 670	1 953 443
- Crédits à l'exportation	-	-	140 694	-	140 694	127 841
- Autres crédits de trésorerie	1 722 143	-	16 837 558	199 007	18 758 708	11 830 083
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	2 284 644	2 284 644	2 334 302
CREDITS A L'EQUIPEMENT	9 233 176	-	18 054 613	222 834	27 510 623	26 062 573
CREDITS IMMOBILIERS	18 403	-	6 336 030	16 078 053	22 432 486	23 576 244
AUTRES CREDITS	1	12 592 903	1 204 894	250 102	14 047 900	17 630 823
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	8 029 962	-	5 168 542	-	13 198 504	11 387 697
INTERETS COURUS A RECEVOIR	211 528	62 201	512 984	197 709	984 422	910 038
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	23 452	2 147 595	1 088 159	3 259 206	2 735 441
- Créances pré-douteuses	-	-	150 243	147 775	298 018	323 851
- Créances douteuses	-	1	435 717	100 551	536 269	198 068
- Créances compromises	-	23 451	1 561 635	839 833	2 424 919	2 213 522
<b>TOTAL</b>	<b>20 333 132</b>	<b>12 847 292</b>	<b>59 286 305</b>	<b>20 618 552</b>	<b>113 085 281</b>	<b>105 766 265</b>

## VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

(en milliers de DH)

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>	<b>54 680 312</b>	<b>54 680 312</b>	<b>30 874 725</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Bons du trésor et valeurs assimilées	31 017 263	31 017 263	30 476 239			
Obligations	396 636	396 636	398 486			
Autres titres de créance	-	-	-			
Titres de propriété	23 266 413	23 266 413				
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>	<b>31 419 770</b>	<b>30 492 045</b>	<b>16 803 788</b>	<b>-</b>	<b>927 725</b>	<b>927 725</b>
Bons du trésor et valeurs assimilées	16 127 983	15 831 882	15 252 077		296 101	296 101
Obligations	1 571 440	1 548 019	1 551 711		23 421	23 421
Autres titres de créance	-	-	-			
Titres de propriété	13 720 347	13 112 144	-		608 203	608 203
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>15 654 694</b>	<b>15 654 694</b>	<b>14 432 721</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Bons du trésor et valeurs assimilées	14 814 447	14 814 447	13 605 000		-	-
Obligations	839 474	839 474	826 967			
Autres titres de créance	773	773	754			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>101 754 776</b>	<b>100 827 051</b>	<b>62 111 233</b>	<b>-</b>	<b>927 725</b>	<b>927 725</b>

## VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

(en milliers de DH)

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	EMETTEURS PRIVÉS		31/12/22	31/12/21
			Financiers	Non financiers		
<b>TITRES COTES</b>	196 233	-	10 816	632 869	839 918	983 595
Bons du trésor et valeurs assimilées		-		-	-	-
Obligations	-	-		-	-	-
Autres titres de créance	-				-	-
Titres de propriété	196 233	-	10 816	632 869	839 918	983 595
<b>TITRES NON COTES</b>	228 561	61 663 592	36 054 478	2 040 502	99 987 133	83 422 965
Bons du trésor et valeurs assimilées		61 663 592	-	-	61 663 592	46 694 646
Obligations	227 788	-	602 315	1 954 024	2 784 127	2 236 068
Autres titres de créance	773				773	2 802
Titres de propriété	-	-	35 452 163	86 478	35 538 641	34 489 449
<b>TOTAL</b>	<b>424 794</b>	<b>61 663 592</b>	<b>36 065 294</b>	<b>2 673 371</b>	<b>100 827 051</b>	<b>84 406 560</b>

## DETAIL DES AUTRES ACTIFS

(en milliers de DH)

RUBRIQUE	31/12/2022	31/12/2021
Instruments optionnels	6	6
Opérations diverses sur titres (débiteur)	-	-
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	-	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	-	-
<b>Débiteurs divers</b>	<b>948 348</b>	<b>4 132 406</b>
- Sommes dues par l'Etat	105 390	904 528
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	942	944
- Sommes diverses dues par le personnel	6 461	17 907
- Comptes clients de prestations non bancaire	-	-
- Divers autres débiteurs	835 555	3 209 027
<b>Valeurs et emplois divers</b>	<b>2 980 944</b>	<b>2 771 745</b>
- Valeurs et emplois divers	2 980 944	2 771 745
Comptes d'ajustement de hors bilan (débiteur)	290 402	330 196
Comptes d'écart sur devises et titres (débiteur)	14	28
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	-	-
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	594 704	877 991
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)	135 914	38 303
<b>Produits à recevoir et charges constatées d'avance</b>	<b>879 755</b>	<b>799 625</b>
- Produits à recevoir	867 182	784 499
- Charges constatées d'avance	12 573	15 126
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	610 585	772 912
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>6 440 672</b>	<b>9 723 212</b>

## TITRES DE PARTICIPATIONS ET EMPLOIS ASSIMILES

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital Social en milliers	Taux de participation	Valeur comptable brute	Ecart de conversion
<b>A) PARTICIPATION DANS LES E/S/ES LIEES</b>				<b>27 890 395</b>	<b>65 307</b>
CHAABI INTER BANK OFFSHORE (CIB)	Banque	2 200	70,00%	16 089	3 200
CHAABI BANK (BCDM)	Banque	57 478	100,00%	656 719	8 048
BPMC	Banque	15 000 000	75,00%	103 734	2 172
ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL (ABI)	Holding	172 039 570	79,83%	3 719 808	13 143
BCP BANK MAURITIUS	Banque	2 398 825	100,00%	491 005	-4 119
BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE	Banque	12 870 340	100,00%	100 433	2 956
BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN	Banque	49 080 000	78,43%	763 587	22 324
BANQUE MALGACHE DE L'OCEAN INDIEN	Banque	60 000 000	66,71%	709 781	16 237
BCP MIDDLE EAST	Services divers	822	100,00%	8 588	550
BANKY FIRST	Banque	13 836 050	50,67%	20 256	798
BCP SECURITIES SERVICES	Banque	206 403	100,00%	396 852	-
VIVALIS SALAF	Crédit Consommation	177 000	87,28%	288 133	-
BP REM	Immobilier / Aménagement	188 000	43,13%	81 075	-
CHAABI LLD	Services financiers	31 450	83,62%	32 352	-
MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE	Assurance	50 000	77,43%	71 267	-
DAR ADDAMANE	Services financiers	75 000	6,21%	4 694	-
STE H. PARTNERS GESTION	Fonds d'investissement	5 000	50,00%	2 500	-
UPLINE GROUP	Banque	46 784	77,39%	777 225	-
GENEX PARTICIPATIONS	Services divers	1 250	100,00%	1 360	-
SCI OASIS YVES	Immobilier / Aménagement	15	99,67%	3 282	-
SCI OASIS PAPILLONS	Immobilier / Aménagement	8	99,33%	814	-
SCI OASIS JEAN	Immobilier / Aménagement	15	99,67%	1 936	-
CHAABI CAPITAL INVESTISSEMENT	Fonds d'investissement	2 227 900	54,10%	1 205 294	-
BANK AL YOUSR	Banque	630 000	80,00%	504 000	-
BANQUE POPULAIRE PATRIMOINE	Immobilier / Aménagement	150 300	100,00%	150 300	-
AL AKARIA INVEST	Immobilier / Aménagement	1 350 300	100,00%	1 350 300	-
Maroc Traitement de Transactions (M2T)	Services Paiements	51 497	84,79%	211 782	-
BANK AL AMAL	Banque	740 000	38,50%	329 717	-
SIBA	Immobilier / Aménagement	3 333	90,10%	59 200	-
FONDS MOUSSAHAMA 2	Fonds d'investissement	162 880	63,97%	247 690	-
MAROC LEASING	Crédit bail	277 677	53,11%	493 623	-
SCI DAIT ROUMI II	Immobilier / Aménagement	10	90,00%	9	-
BP SHORE GROUP	Holding	5 000	56,80%	2 840	-
BP SHORE BACK OFFICE	Services divers	3 000	0,95%	30	-
ATLANTIC MICROFINANCE FOR AFRICA	Holding	707 468	100,00%	707 468	-
IMC (INFRA MAROC CAPITAL)	Fonds d'investissement	105 333	43,50%	1 766 971	-
BP CENTRE SUD	Banque	1 294 615	51,03%	1 814 645	-
BP FES-MEKNES	Banque	2 202 869	51,51%	2 179 910	-
BP LAAYOUNE	Banque	655 344	51,53%	546 468	-
BP MARRAKECH-B MELLAL	Banque	1 206 383	52,37%	1 068 208	-
BP NADOR-AL HOCEIMA	Banque	1 028 724	51,08%	1 622 249	-
BP OUJDA	Banque	792 301	51,59%	1 236 335	-
BP TANGER-TETOUAN	Banque	1 121 924	51,28%	1 120 191	-
BP RABAT-KENITRA	Banque	2 254 158	51,03%	2 025 108	-
SOCINVEST SARL		1 500	100,00%	1 500	-
BCP INTERNATIONAL	Holding	200 000	100,00%	200 000	-
AFRICA STONE MANAGEMENT	Services divers	7 000	29,00%	1 923	-
UPLINE COURTAGE	Assurance	1 500	100,00%	283 200	-
HOLDPARTS	Holding	521 538	100,00%	503 944	-
AVALON AFRICA		6 000	100,00%	6 000	-
<b>B) AUTRES TITRES DE PARTICIPATION</b>				<b>712 964</b>	<b>-</b>
ATPS	Services divers	300	100,00%	2 351	-
SOGOPOS	Immobilier / Aménagement	35 000	13,20%	4 622	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Services financiers	98 200	13,24%	12 853	-
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Services financiers	500 000	10,00%	50 000	-
CASABLANCA TRANSPORTS	Services divers	5 301 000	0,28%	15 000	-
SOCIETE DE BOURSE DE CASABLANCA	Services financiers	387 518	8,00%	31 373	-
MAMDA RE	Assurance	600 000	41,67%	255 386	-
AUTRES				341 379	-
<b>C) TITRES ACTIVITE DE PORTEFEUILLE</b>				<b>118 080</b>	<b>232</b>
AWB MOROCCO MAURITANIE	Holding	22 440	33,03%	82 710	232
UNIVERSITE INTERNATIONALE DE RABAT	Enseignement supérieur	131 000	27,00%	35 370	-
<b>D) EMPLOIS ASSIMILES</b>				<b>2 762 152</b>	<b>48 928</b>
UBAF	Banque	250 727	4,99%	139 576	-1 302
BACB	Banque	104 357	6,17%	61 835	-86
BACB				129 045	26 750
UBAE	Banque	261 186	2,85%	92 208	-860
BMICE	Banque	150 000	4,00%	62 686	6 690
AUTRES (Y COMPRIS C/C)				2 276 802	17 737
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>31 483 590</b>	<b>114 468</b>

(en milliers de DH)

	Provisions cumulées	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la sté émettrice				PRODUITS INSCRITS AU CPC
			Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	Devise	
<b>1 020 648</b>		<b>26 804 440</b>					<b>1 669 719</b>
-		12 890	30-jui-22	34 036	8 061	USD	
-		648 671	30-jui-22	60 970	-444	EURO	
-		101 562	30-jui-22	27 634 059	1 927 272	Franc CFA d'AfriqueCentrale	
-		3 706 665	30-jui-22	420 501 012	22 676 295	Franc cfa (bceao)	65 071
-		495 124	30-jui-22	2 243 260	91 910	Roupie mauricienne	
-		97 477	30-jui-22	15 781 287	1 341 456	Franc CFA	
-		741 263	30-jui-22	69 186 658	2 765 596	Franc CFA	
-		693 544	30-jui-22	193 198 133	48 577 548	Ariary Malgache	121 274
-		8 038	31-déc-21	3 375	1 627	USD	
-		19 458	31-déc-21	9 781 871	-25	Ariary Malgache	
-		396 852	30-jui-22	307 583	1 860	MAD	40 000
-		288 133	30-jui-22	813 197	26 892	MAD	
-		81 075	30-jui-22	224 167	10 247	MAD	
-		32 352	30-jui-22	102 917	7 451	MAD	
-		71 267	30-jui-22	434 902	27 086	MAD	
4 694		-		-	-	MAD	
-		2 500	31-déc-21	10 728	1 355	MAD	
-		777 225	30-jui-22	585 462	127 016	MAD	340 503
-		1 360	31-déc-21	1 345	-19	MAD	
3 282		-		-	-	MAD	
-		814	31-déc-21	-529	-11	MAD	
-		1 936	31-déc-21	-140	-2	MAD	
187 355		1 017 939	30-jui-22	1 817 207	3 817 207	MAD	
-		504 000	30-jui-22	315 685	-17 582	MAD	
6 399		143 901	31-déc-21	143 901	-4 008	MAD	
673 379		676 921	31-déc-22	676 921	-137 789	MAD	
-		211 782	30-jui-22	23 714	-3 885	MAD	
21 252		308 465	30-jui-22	801 149	-6 426	MAD	
-		59 200	31-déc-21	10 959	14	MAD	
124 288		123 402	31-déc-21	160 079	-3 264	MAD	
-		493 623	30-jui-22	987 195	28 307	MAD	20 645
-		9	31-déc-21	-137	-9	MAD	
-		2 840	30-jui-22	211 084	67 533	MAD	34 079
-		30	30-jui-22	14 089	4 770	MAD	232
-		707 468	31-déc-21	504 381	110	MAD	
-		1 766 971	30-jui-22	4 290 119	243 312	MAD	65 981
-		1 814 645	31-déc-22	5 157 424	80 154	MAD	101 745
-		2 179 910	31-déc-22	6 125 338	144 704	MAD	131 327
-		546 468	31-déc-22	1 559 100	95 477	MAD	45 316
-		1 068 208	31-déc-22	3 389 076	142 827	MAD	141 405
-		1 622 249	31-déc-22	5 582 042	207 956	MAD	142 635
-		1 236 335	31-déc-22	3 440 286	48 330	MAD	51 302
-		1 120 191	31-déc-22	3 412 504	103 431	MAD	68 069
-		2 025 108	31-déc-22	5 902 036	494 851	MAD	254 704
-		1 500	30-jui-22	65 498	60 103	MAD	
-		200 000	30-jui-22	199 265	-103	MAD	
-		1 923	30-jui-22	9 668	829	MAD	
-		283 200	30-jui-22	29 691	22 299	MAD	35 000
-		503 944	31-déc-21	532 545	11 267	MAD	10 431
-		6 000		-	-	MAD	
<b>30 092</b>		<b>682 872</b>					<b>2 468</b>
880		1 471	31-déc-21	1 471	-194	MAD	
-		4 622	31-déc-21	62 361	14 013	MAD	1 665
-		12 853	31-déc-20	117 858	-5 575	MAD	
0		50 000	31-déc-21	498 751	613	MAD	
6 121		8 879	31-déc-21	3 137 983	-336 822	MAD	
-		31 373	31-déc-21	754 000	31 000	MAD	803
-		255 386	31-déc-21	619 387	1 176	MAD	
23 092		318 287					-
-		<b>117 848</b>					<b>12 492</b>
-		82 478	31-juil-21	26 673	1 969	EURO	12 492
-		35 370	30-sept-21	99 802	31 387	MAD	
<b>63 302</b>		<b>2 649 921</b>					<b>44 378</b>
		140 878	31-déc-21	317 290	8 728	EURO	
		61 922	31-déc-21	210 286	13 079	Livre Sterling	
12 727		89 567					
27 657		65 411	31-déc-21	186 232	1 393	EURO	
		55 996	31-déc-21	131 031	-2 762	USD	
22 918		2 236 147					44 378
<b>1 114 042</b>		<b>30 255 080</b>					<b>1 729 057</b>

## CREANCES SUBORDONNEES

(en milliers de DH)

	Montant Global	APPARENTES				31/12/22	31/12/21
		Ets De Cred & Assim	Eses Financières	Eses Non Financières	Autres Apparentes		
Créances subordonnées	151 364	150 000				151 364	151 364
Titres subordonnés des établissements de crédits et assimilés	151 364	150 000				151 364	151 364
Titres subordonnés de la clientèle							
Prêts subordonnés aux établissements de crédits et assimilés							
Prêts subordonnés à la clientèle							
Créances subordonnées en souffrance							
Agios réservés sur créances subordonnées							
(-) Provisions pour créances subordonnées en souffrance							

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

IMMOBILISATIONS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 124 302</b>	<b>28 537</b>	<b>-</b>	<b>1 152 839</b>
Droit au bail	142 151	-	-	142 151
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	982 151	28 537	-	1 010 688
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>5 434 241</b>	<b>84 425</b>	<b>10 819</b>	<b>5 507 847</b>
<b>IMMEUBLE D'EXPLOITATION</b>	<b>2 164 695</b>	<b>5 326</b>	<b>-</b>	<b>2 170 021</b>
Terrain d'exploitation	221 030	-	-	221 030
Immeubles d'exploitation bureaux	1 942 589	5 326	-	1 947 915
Immeubles d'exploitation logement de fonction	1 075	-	-	1 075
<b>MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION</b>	<b>884 911</b>	<b>11 755</b>	<b>-</b>	<b>896 666</b>
Mobilier de bureau d'exploitation	230 538	658	-	231 196
Matériel de bureau d'exploitation	55 181	1 411	-	56 592
Matériel informatique	493 938	9 541	-	503 479
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	2 793	-	-	2 793
Autres matériels d'exploitation	102 461	146	-	102 607
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION</b>	<b>727 361</b>	<b>20 119</b>	<b>-</b>	<b>747 480</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION</b>	<b>1 657 274</b>	<b>47 225</b>	<b>10 819</b>	<b>1 693 679</b>
Terrain hors exploitation	336 455	-	4 861	331 593
Immeubles hors exploitation	849 514	4 212	5 958	847 768
Mobilier et matériel hors exploitation	136 484	544	-	137 029
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	334 821	42 468	-	377 289
<b>TOTAL</b>	<b>6 558 543</b>	<b>112 962</b>	<b>10 819</b>	<b>6 660 686</b>

## CESSIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en milliers de DH)

	Valeur comptable brute	Cumul des amortissements et/ou des provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette	Produit de la cession	plus-value de cession	moins-value de cession
<b>- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
Droit au bail						
Immobilisations en recherche et développement						
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation						
Immobilisations incorporelles hors exploitation						
<b>- IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
<b>- IMMEUBLE D'EXPLOITATION</b>						
Terrain d'exploitation						
Immeubles d'exploitation bureaux						
Immeubles d'exploitation logement de fonction						
<b>- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION</b>						
Mobilier de bureau d'exploitation						
Matériel de bureau d'exploitation						
Matériel informatique						
Matériel roulant rattaché à l'exploitation						
Autres matériels d'exploitation						
<b>- AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION</b>						
<b>- IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION</b>						
Terrain hors exploitation						
Immeubles hors exploitation						
Mobilier et matériel hors exploitation						
Autres immobilisations corporelles hors exploitation						
<b>TOTAL</b>						

NEANT

(en milliers de DH)

	AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS				Montant net à la fin de l'exercice
	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
	768 708	66 646	-	835 354	317 484
	-	-	-	-	142 151
	-	-	-	-	-
	768 708	66 646	-	835 354	175 333
	-	-	-	-	-
	<b>2 916 018</b>	<b>161 373</b>	<b>1 390</b>	<b>3 076 001</b>	<b>2 431 846</b>
	767 596	29 722	-	797 317	1 372 704
	-	-	-	-	221 030
	766 537	29 717	-	796 255	1 151 661
	1 059	4	-	1 063	13
	<b>763 286</b>	<b>31 626</b>	-	<b>794 913</b>	<b>101 753</b>
	199 708	6 969	-	206 676	24 520
	42 506	2 307	-	44 813	11 779
	418 530	21 594	-	440 123	63 355
	2 779	13	-	2 793	-
	99 764	744	-	100 508	2 099
	<b>559 906</b>	<b>37 337</b>	-	<b>597 242</b>	<b>150 238</b>
	<b>825 230</b>	<b>62 688</b>	<b>1 390</b>	<b>886 528</b>	<b>807 151</b>
	-	-	-	-	331 593
	524 902	25 204	1 390	548 717	299 052
	87 571	8 726	-	96 297	40 732
	212 757	28 758	-	241 515	135 774
	<b>3 684 726</b>	<b>228 019</b>	<b>1 390</b>	<b>3 911 355</b>	<b>2 749 330</b>

## DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en milliers de DH)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/2022	31/12/2021
	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	144 149 058	333 189	121 704	144 603 951	129 036 673
VALEURS DONNEES EN PENSION	19 447 468	650 134	67 094	-	20 164 696	17 098 191
- au jour le jour	600 144	650 134	67 094	-	1 317 372	265 027
- à terme	18 847 324	-	-	-	18 847 324	16 833 164
EMPRUNTS DE TRESORERIE	890 000	440 000	9 473 626	1 503 989	12 307 615	7 880 578
- au jour le jour	-	440 000	1 750 000	-	2 190 000	1 400 608
- à terme	890 000	-	7 723 626	1 503 989	10 117 615	6 479 970
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	825 781	1 417 360	2 243 141	3 029 207
AUTRES DETTES	887	1 065 728	75	-	1 066 690	1 409 325
INTERETS COURUS A PAYER	7 879	1 780 845	20 950	9 040	1 818 714	1 638 224
<b>TOTAL</b>	<b>20 346 234</b>	<b>148 085 765</b>	<b>10 720 715</b>	<b>3 052 093</b>	<b>182 204 807</b>	<b>160 092 198</b>

## DEPOTS DE LA CLIENTELE

### DEPOTS DE LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	SECTEUR PRIVE			31/12/2022	31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	2 634 397	3 366 514	10 765 889	37 301 011	54 067 811	46 673 217
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	8 409 772	8 409 772	8 268 415
DEPOTS A TERME	97 283	21 000	512 002	7 404 907	8 035 192	9 715 652
AUTRES COMPTES CREDITEURS	20 294	72 967	850 947	743 773	1 687 981	2 238 066
INTERETS COURUS A PAYER	954	400	5 987	86 688	94 029	104 881
<b>TOTAL</b>	<b>2 752 928</b>	<b>3 460 881</b>	<b>12 134 825</b>	<b>53 946 151</b>	<b>72 294 785</b>	<b>67 000 231</b>

## DETAIL DES AUTRES PASSIFS

(en milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Instruments optionnels vendus	874	191
Comptes de règlement d'opérations sur titres	-	-
Dettes sur titres	-	-
Versement à effectuer sur titres non libérés	70 825	70 124
Provisions pour service financier aux émetteurs	-	-
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-	-
Créditeurs divers	1 079 056	2 073 812
- Sommes dues à l'Etat	611 430	473 415
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	122 796	126 969
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	36	15
- Sommes dues au personnel	32	3
- Fournisseurs de biens et services	3 175	2 350
- Divers autres Créditeurs	341 587	1 471 060
Comptes d'ajustement de hors bilan	150	11 648
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-	-
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (créditeur)	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	1 208 766	1 080 631
- Charges à payer	1 194 486	1 041 292
- Produits constatés d'avance	14 280	39 339
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	350 626	262 340
<b>TOTAL</b>	<b>2 710 297</b>	<b>3 498 746</b>

## PROVISIONS

(en milliers de DH)

	Encours 31/12/2021	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2022
<b>PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR</b>	<b>8 457 663</b>	<b>2 056 109</b>	<b>996 156</b>	<b>198 979</b>	<b>9 716 596</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	6 681 616	1 047 716	774 469	198 979	7 153 842
Titres de placement et d'investissement	236 560	814 443	123 280		927 723
Titres de participation et emplois assimilés	968 829	178 883	33 670		1 114 042
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Immobilisations corporelles hors exploitation (*)	-				
Autres actifs (*)	570 658	15 067	64 736		520 989
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>5 392 531</b>	<b>369 360</b>	<b>668 750</b>	<b>-198 916</b>	<b>4 894 225</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	973 552	333 728	1 492	-198 916	1 106 872
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux	3 752 630	-	443 958		3 308 672
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	666 349	35 632	223 300		478 681
Provisions réglementées					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13 850 194</b>	<b>2 425 469</b>	<b>1 664 906</b>	<b>63</b>	<b>14 610 821</b>

## SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

(en milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
<b>SUBVENTIONS ET FONDS PUBLICS AFFECTES</b>		
Subventions d'investissement reçues		
- Subventions d'investissement reçues		
- Subventions d'investissement reçues inscrites au CPC		
Fonds publics affectés		
- Fonds publics affectés		
<b>FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE</b>	<b>3 718 148</b>	<b>4 168 148</b>
Fonds de garantie à caractère mutuel		
- Fonds de garantie à caractère mutuel		
- Autres fonds spéciaux de garantie		
- Fonds de soutien CPM	3 718 148	4 168 148

## TITRES DE CREANCES EMIS

(en milliers de DH)

NATURE DES TITRES	CARACTERISTIQUES					31/12/22
	date de jouissance	date d'échéance	valeur nominale	taux	Mode de remboursement	
<b>TOTAL</b>	<b>NEANT</b>					

(\*) Reclassement des Dotations, VAR &amp; VE classés préalablement au niveau des postes «immobilisations corporelles HE» vers «autres actifs»

## IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION SIMPLE

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</b>	<b>4 000</b>	
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	
CREDIT-BAIL MOBILIER	-	
Crédit-bail mobilier en cours	-	
Crédit-bail mobilier loué	-	
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	4 000	
Crédit-bail immobilier en cours	-	
Crédit-bail immobilier loué	4 000	
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	
LOYERS COURUS À RECEVOIR	-	
LOYERS RESTRUCTURES	-	
LOYERS IMPAYES	-	
LOYERS EN SOUFFRANCE	-	
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</b>	<b>-</b>	
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE	-	
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE	-	
LOYERS COURUS À RECEVOIR	-	
LOYERS RESTRUCTURES	-	
LOYERS IMPAYES	-	
LOYERS EN SOUFFRANCE	-	
<b>TOTAL</b>	<b>4 000</b>	

## DETTES SUBORDONNEES

	MONTANT GLOBAL	NON APPARENTE
<b>DETTES SUBORDONNEES</b>	<b>10 242 656</b>	<b>6 798 240</b>
<b>DETTES SUBORDONNEES A DUREE DETERMINEE</b>	<b>10 200 000</b>	<b>6 770 100</b>
Titres subordonnés à durée déterminée		
Emprunts subordonnés à durée déterminée auprès des établissements de crédit	35 100	
Emprunts subordonnés à durée déterminée auprès de la clientèle	10 164 900	6 770 100
<b>DETTES SUBORDONNEES A DUREE INDETERMINEE</b>		
Titres subordonnés à durée indéterminée		
Emprunts subordonnés à durée indéterminée auprès des établissements de crédit		
Emprunts subordonnés à durée indéterminée auprès de la clientèle		
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>	<b>42 656</b>	<b>28 140</b>

(en milliers de DH)

	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
			Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
		4 000	160	453			3 547
			-	-			
			-	-			
			-	-			
		4 000	160	453			3 547
			-	-			
		4 000	160	453			3 547
			-	-			
			-	-			
			-	-			
			-	-			
			-	-			
			-	-			
			-	-			
			-	-			
			-	-			
			-	-			
			-	-			
		4 000	160	453			3 547

(en milliers de DH)

	APPARENTES				31/12/22	31/12/21
	ETS. DE CRED & ASSIM	ESES FINANCIERES	ESES NON FINANCIERES	AUTRES APPARENTES		
	35 505	3 408 911			10 242 656	9 742 899
	35 100	3 394 800			10 200 000	9 700 000
	35 100				35 100	35 100
	-	3 394 800			10 164 900	9 664 900
	405	14 111			42 656	42 899

## CAPITAUX PROPRES

(en milliers de DH)

	Encours 31/12/21	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/22
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>26 362 539</b>	<b>476 356</b>	-	<b>26 838 895</b>
Réserve légale	202 255	1 058	-	203 313
Autres réserves	10 056 110	475 298	-	10 531 408
Primes d'émission, de fusion et d'apport	16 104 174			16 104 174
<b>Capital</b>	<b>2 033 125</b>	-	-	<b>2 033 125</b>
Capital appelé	2 033 125	-	-	2 033 125
Capital non appelé		-	-	
Certificats d'investissement		-	-	
Fonds de dotations		-	-	
<b>Actionnaires. Capital non versé</b>		-	-	
Report à nouveau (+/-)	514 041	50 505	-	564 546
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		-	-	
Résultat net de l'exercice (+/-)	2 309 745	-2 309 745	-	2 380 187
<b>Total</b>	<b>31 219 450</b>	<b>-1 782 884</b>	-	<b>31 816 753</b>

## ENGAGEMENTS SUR TITRES

(en milliers de DH)

	31/12/22	31/12/21
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>3 758</b>
Titres achetés à réméré		
<b>Titres à livrer</b>		<b>3 758</b>
- Marché primaire		3 758
- Marché gris		
- Marchés réglementés		
- Marché gré à gré		
- Autres		
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>13 187</b>	
Titres vendus à réméré		
<b>Titres à recevoir</b>	<b>13 187</b>	
- Marché primaire		
- Marché gris		
- Marchés réglementés		
- Marché gré à gré		
- Autres	13 187	

## ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

(en milliers de DH)

ENGAGEMENTS	31/12/2022	31/12/2021
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES</b>	<b>64 093 368</b>	<b>57 383 203</b>
<b>Engagements de financement en faveur d'établissement de crédit et assimilés</b>	<b>1 258 736</b>	<b>228 737</b>
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	1 258 736	228 737
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>33 555 607</b>	<b>28 445 009</b>
Crédits documentaires import	8 003 341	8 729 369
Acceptations ou engagements de payer	8 278 317	5 991 075
Ouvertures de crédit confirmés	17 273 949	13 724 565
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>18 085 388</b>	<b>17 730 910</b>
Crédits documentaires export confirmés	555 346	502 097
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	17 530 042	17 228 813
Engagements en souffrance	-	-
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>	<b>11 193 637</b>	<b>10 978 547</b>
Garanties de crédits données	2 294 171	1 809 160
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	3 133 997	3 341 855
Autres cautions et garanties donnés	4 517 499	4 770 937
Engagements en souffrance	1 247 970	1 056 595
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS</b>	<b>28 142 299</b>	<b>24 796 357</b>
<b>Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>1 456</b>	<b>2 614</b>
Ouvertures de crédit confirmés	1 456	2 614
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
<b>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>23 501 848</b>	<b>21 926 995</b>
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	23 501 848	21 926 995
<b>Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers</b>	<b>4 638 995</b>	<b>2 866 748</b>
Garanties de crédits	4 638 995	2 866 748
<b>Autres garanties reçues</b>		

## OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

(en milliers de DH)

	Opérations de couverture	
	31/12/22	31/12/21
<b>OPERATIONS DE CHANGE A TERME</b>	<b>50 489 120</b>	<b>24 178 157</b>
Devises à recevoir	4 409 118	3 023 059
Dirhams à livrer	1 587 850	213 726
Devises à livrer	23 416 138	11 526 998
Dirhams à recevoir	21 076 014	9 414 374
Dont swaps financiers de devises	-	-
<b>ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES</b>	<b>555 184</b>	<b>9 632 089</b>
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	555 184	9 632 089
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments		
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments		

## VALEURS ET SURETES REÇUES ET DONNEES EN GARANTIE

(en milliers de DH)

VALEURS ET SURETES REÇUES EN GARANTIES	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	206 866		
Autres titres	30 804 897		
Hypothèques	46 910 660		
Autres valeurs et sûretés réelles	330 308 851		
<b>TOTAL</b>	<b>408 231 274</b>		
VALEURS ET SURETES DONNEES EN GARANTIES	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	449 000	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>449 000</b>		

## VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

(en milliers de DH)

	D≤1 mois	1 mois<D≤3mois	3 mois<D≤1 an	1 an<D≤5 ans	D>5 ans	TOTAL
<b>ACTIF</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 049 564	6 240 720	6 585 959	15 782 396	4 215 036	39 873 675
Créances sur la clientèle	6 067 205	11 963 872	19 463 245	32 149 198	24 676 178	94 319 698
Titres de créance	945 987	1 703 037	12 821 752	28 223 230	45 665 966	89 359 972
Créances subordonnées	-	-	-	120 000	30 000	150 000
Dépôts d'investissement placés	-	80 000	990 000	430 000	-	1 500 000
<b>TOTAL</b>	<b>14 062 756</b>	<b>19 987 629</b>	<b>39 860 956</b>	<b>76 704 824</b>	<b>74 587 180</b>	<b>225 203 345</b>
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	21 397 303	4 981 024	2 707 208	2 122 545	-	31 208 080
Dettes envers la clientèle	1 155 626	2 042 419	4 402 918	434 240	-	8 035 203
Titres de créance émis	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnés	-	-	-	4 200 000	6 000 000	10 200 000
<b>TOTAL</b>	<b>22 552 929</b>	<b>7 023 443</b>	<b>7 110 126</b>	<b>6 756 785</b>	<b>6 000 000</b>	<b>49 443 283</b>

## VENTILATION DE L'ACTIF, PASSIF ET HORS BILAN EN MONNAIES ETRANGERES

(en milliers de DH)

	31/12/22	31/12/21
<b>ACTIF</b>		
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	26 220 885	16 298 157
Créances sur la clientèle	8 075 750	4 892 353
Titres de transaction et de placement	1 323 379	1 571 014
Autres actifs	26 972	6 319
Titres d'investissement	-	9 560
Titres de participation et emplois assimilés	7 613 566	6 950 679
Créances subordonnées	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>43 260 552</b>	<b>29 728 082</b>
<b>PASSIF</b>		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	11 830 367	8 068 210
Dépôts de la clientèle	4 355 994	2 301 053
Autres passifs	27 074 191	19 358 819
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>43 260 552</b>	<b>29 728 082</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
ENGAGEMENTS DONNES	28 399 149	28 798 839
ENGAGEMENTS RECUS	8 668 758	8 716 876

## MARGE D'INTERET

(en milliers de DH)

	31/12/22	31/12/21
<b>INTERETS PERCUS</b>	<b>6 360 528</b>	<b>6 399 631</b>
* Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 362 155	1 086 843
* Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 290 346	4 508 470
* Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	708 027	804 318
<b>INTERETS SERVIS</b>	<b>3 234 992</b>	<b>3 960 905</b>
* Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	2 625 998	3 130 760
* Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	608 994	830 145
* Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis		
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>3 125 536</b>	<b>2 438 726</b>

## PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

(en milliers de DH)

	31/12/22	31/12/21
<b>PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT (DE PROPRIETE)</b>	<b>108 369</b>	<b>97 239</b>
- Dividendes sur titres OPCVM	30 072	23
- Dividendes sur autres titres de propriété	42 760	55 681
- Autres produits sur titres de propriété	35 537	41 535
<b>PRODUITS SUR TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES</b>	<b>1 729 057</b>	<b>1 292 963</b>
- Dividendes sur titres de participation	16 487	10 848
- Dividendes sur participations liées	1 669 719	1 247 294
- Autres produits sur titres de propriété	42 851	34 821

## RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE

(en milliers de DH)

	31/12/22	31/12/21
Gains sur titres de transaction	1 097 336	1 753 449
Pertes sur titres de transaction	1 991 280	119 439
<b>RESULTAT SUR TITRES DE TRANSACTION</b>	<b>-893 944</b>	<b>1 634 010</b>
Plus-values de cession sur titres de placement	635 481	192 424
Reprises de provision sur dépréciation des titres de placement	123 280	17 070
Moins-values de cession sur titres de placement	9	142
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	814 443	182 283
<b>RESULTAT SUR TITRES DE PLACEMENT</b>	<b>-55 691</b>	<b>27 069</b>
Produits sur engagement sur titres		
Charges sur engagement sur titres		
<b>RESULTAT SUR ENGAGEMENTS SUR TITRES</b>		
Produits sur engagement sur produits dérivés	341 818	188 123
Charges sur engagement sur produits dérivés	478 524	110 387
<b>RESULTAT SUR ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES</b>	<b>-136 706</b>	<b>77 736</b>
Produits sur opérations de change	2 723 748	1 152 862
Charges sur opérations de change	1 724 967	779 966
<b>RESULTAT SUR OPERATIONS DE CHANGE</b>	<b>998 781</b>	<b>372 896</b>

## CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

	(en milliers de DH)	
	31/12/22	31/12/21
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 395 892</b>	<b>3 156 987</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>1 143 940</b>	<b>1 106 554</b>
Salaires et appointements	278 691	284 621
Primes et Gratifications	474 279	492 165
Autres rémunérations du personnel	102 536	49 974
Charges d'assurances sociales	60 026	57 605
Charges de retraite	202 653	199 322
Charges de formation	20 131	19 508
Autres charges de personnel	5 624	3 359
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>76 867</b>	<b>61 899</b>
Taxe urbaine et taxe d'édilité	5 284	6 038
Patente	22 232	22 149
Taxes locales	23 269	21 891
Droits d'enregistrement	3	213
Timbres fiscaux et formules timbrées	1	-
Taxes sur les véhicules	12	7
Autres impôts et taxes, droits assimilés	26 066	11 601
<b>CHARGES EXTERIEURES</b>	<b>386 985</b>	<b>383 828</b>
Loyers de crédit-bail	17 234	18 391
Loyers de location simple	112 533	102 530
Frais d'entretien et de réparation	177 329	168 499
Rémunérations du personnel intérimaire	3 306	3 159
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	44 245	61 331
Primes d'assurance	8 897	8 473
Frais d'actes et de contentieux	435	1 249
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	23 006	20 196
<b>CHARGES EXTERNES</b>	<b>1 346 959</b>	<b>1 207 234</b>
Transport et déplacement	54 205	42 392
Mission et réception	5 781	4 808
Publicité, publication et relations publiques	65 191	59 204
Frais postaux & de télécommunication	101 834	97 178
Frais de recherche et de documentation	20 747	19 615
Frais de conseil et d'assemblée	6 585	3 300
Dons et cotisations	33 086	34 969
Fournitures de bureau et imprimés	9 008	7 866
Autres charges externes	1 050 522	937 902
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>213 094</b>	<b>147 694</b>
Frais préliminaires		
Frais d'acquisition d'immobilisations		
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	127 013	141 336
Pénalités et délits		
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats		
Dons libéralités et lots		
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées		
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	86 081	6 358
Diverses autres charges générales d'exploitation		
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</b>	<b>228 047</b>	<b>249 778</b>

## COMMISSIONS REÇUES ET VERSEES

(en milliers de DH)

	COMMISSIONS 2022		COMMISSIONS 2021	
	E CREDIT	CLIENTELE	E CREDIT	CLIENTELE
<b>COMMISSIONS REÇUES</b>	<b>46 458</b>	<b>744 304</b>	<b>28 104</b>	<b>726 335</b>
Commissions sur fonctionnement de compte		29 153		30 289
Commissions sur moyens de paiement	46 458	325 869	28 104	287 668
Commissions sur opérations de titres	-	-	-	-
Commissions sur titres en gestion/en dépôt	-	18 667	-	33 470
Commissions sur prestations de service sur crédit	-	91 493	-	117 375
Produits sur activités de conseil et d'assistance	-	59	-	410
Autres produits sur prestations de service	-	279 063	-	257 123
Commissions de placement sur le marché primaire				
Commissions de garantie sur le marché primaire				
Commissions sur produits dérivés				
Commissions sur opérations de change virement				
Commissions sur opérations de change billet				
<b>COMMISSIONS VERSEES</b>		<b>218 671</b>		<b>114 926</b>
Charges sur moyens de paiement		5 867		7 069
Commissions sur achat et vente de titres		-		-
Commissions sur droits de garde de titres		-		-
Commissions et courtages sur opérations de marché		4 257		649
Commissions sur engagements sur titres				-
Commissions sur produits dérivés				-
Commissions sur opérations de change virement				-
Commissions sur opérations de change billets		182 806		86 468
Autres charges s/prestations de services		25 741		20 740

## RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en milliers de DH)

	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES</b>	<b>45 777 557</b>	<b>45 130 497</b>	<b>45 011 623</b>
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1- Produit net bancaire	5 341 190	6 475 210	6 162 299
2- Résultat avant impôts	2 563 447	2 313 995	2 825 208
3- Impôts sur les résultats	183 260	4 250	721 865
4- Bénéfices distribués	1 728 156	1 618 037	1 618 037
5- Résultats non distribués ( mis en réserve ou en instance d'affectation)	564 546	514 041	466 862
<b>RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)</b>			
Résultat net par action	12	12	10
Bénéfice distribué par action année N-1	8	8	8
<b>PERSONNEL</b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1 143 940	1 106 554	1 075 041
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2 581	2 663	2 692

## DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

### I- DATATION

- Date de clôture de l'exercice : 31/12/2022
- Date d'établissement des états de synthèse : FEVRIER 2023

### II- EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31/12/2022

NEANT

## AUTRES PRODUITS ET CHARGES

(en milliers de DH)

	31/12/22	31/12/21
<b>AUTRES PRODUITS BANCAIRES</b>	<b>4 936 030</b>	<b>3 314 349</b>
Plus values sur cession de titres de placement	635 481	192 424
Commissions sur produits dérivés	-	-
Gains sur produits dérivés de cours de change	341 818	188 123
Produits sur opérations de change	2 723 748	1 152 862
Divers autres produits bancaires	1 111 703	1 763 870
Quote-part sur opérations bancaires faite en commun	-	-
Produits des exercices antérieurs	102	-
Divers autres produits bancaires	1 111 601	1 763 870
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	123 280	17 070
<b>AUTRES CHARGES BANCAIRES</b>	<b>5 348 609</b>	<b>1 422 574</b>
Moins values sur cession de titres de placement	9	142
Charges sur moyens de paiement	5 867	7 070
Divers charges sur titres de propriété	-	-
Frais d'émission des emprunts	-	-
Autres charges sur opérations sur titres (Titres de transaction)	1 991 280	119 439
Pertes sur produits dérivés de cours de change	478 524	110 387
Autres charges sur prestations de services	29 997	21 390
Charges sur opérations de change	1 907 773	866 432
Divers autres charges bancaires	120 716	115 431
Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires	-	-
Cotisation au fonds de garantie des déposants	119 586	113 645
Produits rétrocédés	-	-
Charges des exercices antérieurs	-	8
Divers autres charges bancaires	1 130	1 778
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	814 443	182 283
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRES</b>	<b>1 610 937</b>	<b>1 622 273</b>
Produits sur valeurs et emplois assimilés	4 612	4 959
Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	57 962
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	-	4 053
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	-	-
Produits accessoires	1 594 385	1 540 872
Subventions reçues	-	-
Autres produits d'exploitation non bancaires	11 940	14 427
<b>CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES</b>	<b>22 571</b>	<b>15 072</b>
Charges sur valeurs et emplois assimilés	15 205	10 999
Moins-values de cession sur immobilisations financières		
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles		
Fonds de soutien CPM		
Autres charges d'exploitation non bancaires	7 366	4 073

## AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

(en milliers de DH)

	MONTANTS		MONTANTS
<b>A- Origine des résultats affectés</b>		<b>B- Affectation des résultats</b>	
Décision de l'A.G.O du 24/06/2021			
Report à nouveau	514 041	Réserve légale	1 058
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves	475 298
Résultat net de l'exercice	2 309 745	Dividendes	1 728 156
Prélèvements sur les bénéfices		Autres affectations	54 728
Autres prélèvements		Report à nouveau	564 546
<b>TOTAL A</b>	<b>2 823 786</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>2 823 786</b>

## PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

(en milliers de DH)

	MONTANTS	MONTANTS
<b>I - RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>2 380 187</b>	
. Bénéfice net	2 380 187	
. Perte nette		
<b>II - REINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>884 044</b>	
1- Courantes	349 681	
- Charges sur exercices prescrits	2 175	
- TVA / crédits immobiliers au personnel	90	
- Abandons de créances	5 737	
- Assainissement non déductible des petites créances	150 250	
- Cadeaux et articles publicitaires	8 169	
- Impôts sur les sociétés	183 260	
2- Non courantes	534 363	
- Amendes et pénalités de toutes nature et majorations non déductibles	2 348	
- IS /plus value OPCI 50% Abbatement	55 598	
- Contrôle fiscal	445 816	
- Contribution sociale de solidarité sur les bénéficiés	574	
- IR MRE de 10%	4 065	
- Dotation aux Amort. des biens hors exploitations	25 962	
<b>III - DEDUCTIONS FISCALES</b>		<b>2 760 619</b>
1- Courantes		2 135 370
- Reprise PRG		388 360
- Abattement sur les produits de participation		1 747 009
2- Non courantes		625 249
- Reprise covid 19		126 000
- Reprise provisions ayant fait objet de réintégrations par le fisc		93 652
- Reprise PRG IS /plus value OPCI		55 598
- Subventions		350 000
<b>TOTAL</b>	<b>3 264 230</b>	<b>2 760 619</b>
<b>IV - RESULTAT BRUT FISCAL</b>		
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		503 611
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
<b>V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
<b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>		
. Bénéfice net fiscal (A - C)		503 611
OU		
. Déficit net fiscal (B)		
<b>VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>		
<b>VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

## DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

(en milliers de DH)

I. DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	(+ ou -)	2 868 317
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	166 421
. Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	2 135 370
. Résultat courant théoriquement imposable	(=)	899 368
. Impôt théorique sur résultat courant	(-)	332 766
. Résultat courant après impôts	(=)	2 535 551

## II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

## EFFECTIFS

(en nombre)

	31/12/2022	31/12/2021
Effectifs rémunérés	2 581	2 663
Effectifs utilisés	2 581	2 663
Effectifs équivalent plein temps	2 581	2 663
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	1 191	1 206
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1 390	1 457
Cadres (équivalent plein temps)	2 286	2 263
Employés (équivalent plein temps)	295	400
dont effectifs employés à l'étranger	34	38

## TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

(en milliers de DH)

	NOMBRE DE COMPTES		MONTANTS	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Titres dont l'établissement est dépositaire	158 441	101 305	179 096 030	209 614 940
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	72	76	80 515 144	136 923 801
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

## DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

NATURE	SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE 1	OPÉRATIONS COMPTABLES DE L'EXERCICE 2	DÉCLARATIONS TVA DE L'EXERCICE 3	SOLDE FIN D'EXERCICE (1+2-3=4)
A. TVA collectée				
B. TVA à récupérer				
. Sur charges				
. Sur immobilisations				
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)				

EN RAISON DE L'UNICITE FISCAL LE TABLEAU EST DISPONIBLE AU NIVEAU CPM

## REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA BCP

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice actuel	Exercice précédent	
BANQUES POPULAIRES REGIONALES		70 260 772	84 927 281	34,56%
TRESORERIE GENERALE	RABAT	1	1	0,00%
PERSONNEL		11 038 327	11 515 691	5,43%
DIVERS		122 013 373	106 869 500	60,01%
<b>Total</b>		<b>203 312 473</b>	<b>203 312 473</b>	<b>100,00%</b>

## RESEAU

(en nombre)

RESEAU	31/12/22	31/12/21
Guichets permanents	308	318
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	371	378
Succursales et agences à l'étranger	52	54
Bureaux de représentation à l'étranger	8	8

## COMPTES DE LA CLIENTELE

(en nombre)

COMPTES DE LA CLIENTELE	31/12/22	31/12/21
Comptes courants	76 583	75 395
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	174 926	176 692
Autres comptes chèques	1 059 658	1 018 068
Comptes d'affacturage	524	515
Comptes d'épargne	328 943	318 631
Comptes à terme	13 763	14 736
Bons de caisse	6	7
Autres comptes de dépôts	26 693	26 658

## ETAT DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliers de DH)

	31/12/22	30/06/22	31/12/21
CHIFFRE D'AFFAIRES	13 924 993	7 256 292	11 858 891

## ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES

(en milliers de DH)

	MONTANT AU 31/12/2022	
	Par décaissement	Par signature
CREANCES	10 413 590	1 247 970
PROVISIONS	7 154 384	1 106 872

# ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR LES COMPTES SOCIAUX



7, Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca

101, boulevard Abdelmoumen  
20 360 Casablanca, Maroc

## BANQUE CENTRALE POPULAIRE (BCP) ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES SOCIAUX EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la Banque Centrale Populaire (BCP) comprenant le bilan, l'hors bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 45.777.557 dont un bénéfice net de KMAD 2.380.187, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Centrale Populaire (BCP) arrêtés au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 22 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tél : 05 22 54 48 08 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR  
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
101, boulevard Abdelmoumen  
20 360 CASABLANCA  
Tél : 0522 423 423 IL C  
Fax : 0522 423 400

Abdou SOULEYE DIOP  
Associé

# GESTION GLOBALE DES RISQUES

## INTRODUCTION

En tant qu'institution bancaire et financière panafricaine de premier plan, le Groupe BCP place la prévention et la gestion des risques parmi les axes clés de son pilotage exécutif en vue de soutenir et pérenniser sa croissance. A cet effet, le Groupe a mis en place une organisation efficiente garantissant l'indépendance nécessaire aux entités en charge des risques, et œuvre en permanence à consolider et faire évoluer son dispositif de gestion des risques en vue de le maintenir à des niveaux conformes aux meilleurs standards en la matière, particulièrement en situation de tension.

En effet, en 2022, l'économie mondiale a connu de nouvelles perturbations majeures suite à une conjonction de tensions relatives à l'offre de biens limitée, à la persistance de la politique zéro Covid en Chine et à la hausse des prix des hydrocarbures et des matières premières en lien avec la guerre en Ukraine. Au Maroc, malgré la fin des restrictions liées au Covid, l'impact de cette nouvelle crise, conjugué à un stress hydrique persistant, ont freiné la reprise économique espérée.

Dans ce contexte de tensions exacerbées, le Groupe, dans sa démarche d'engagement continu, a maintenu ses efforts afin de soutenir sa clientèle et contenir les effets de ces nouvelles perturbations sur le tissu économique. S'inscrivant dans cette même dynamique, la Direction Générale Risques Groupe a naturellement poursuivi le renforcement et l'adaptation de son dispositif de gestion des risques en vue d'accompagner l'effort de reprise économique tout en faisant face aux nouveaux défis qu'impose ce contexte particulier.

Ainsi, au-delà des prérogatives et des objectifs attribués aux différentes entités la composant, la Direction Générale Risques Groupe s'est fortement engagée à travers un plan à triple enjeux :

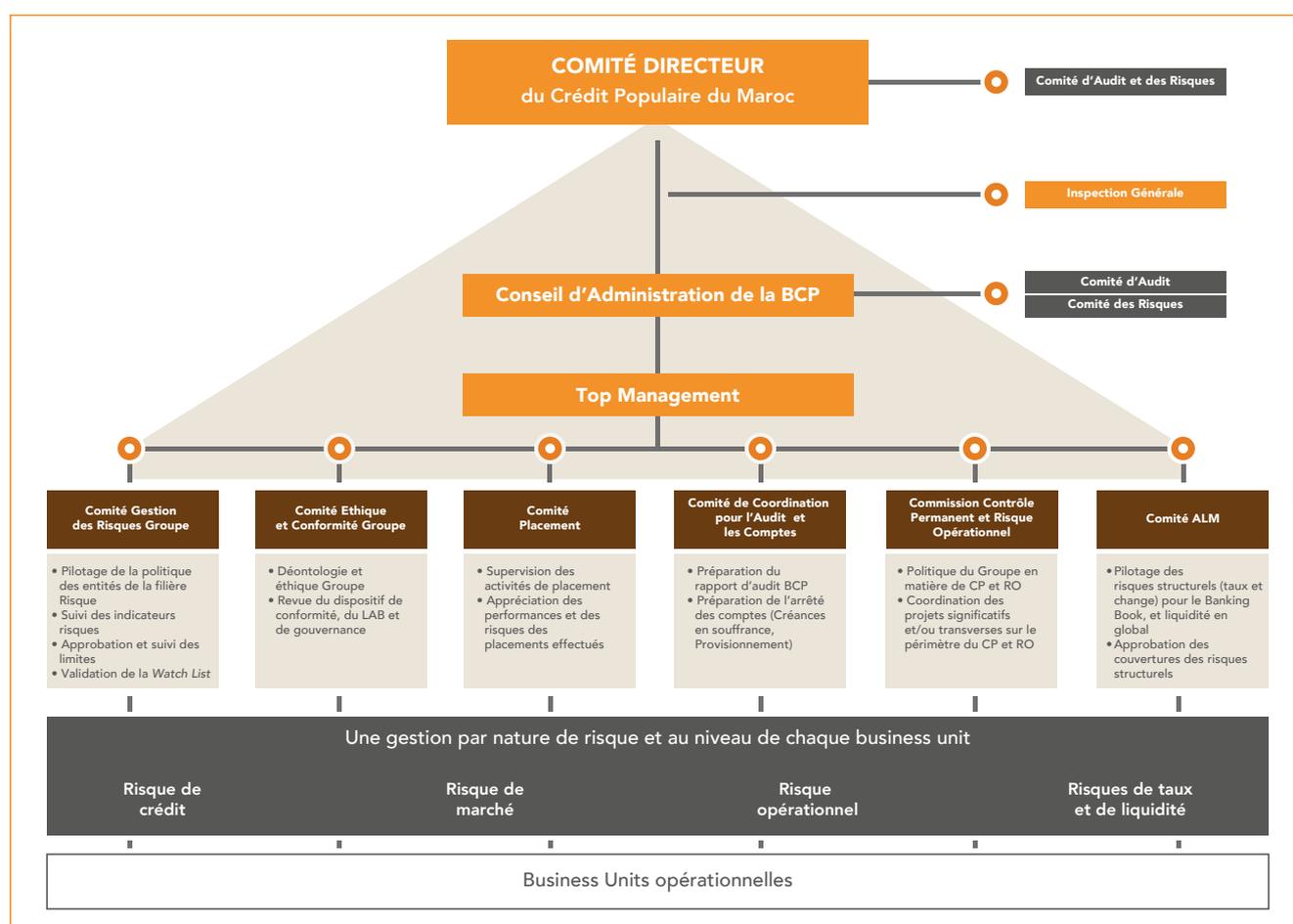
- i) La consolidation et la révision du dispositif d'appétit aux risques, notamment en termes de limites pays, crédit et marché visant à resserrer au plus près le pilotage des risques ;
  - ii) L'accélération du rythme d'exécution des projets de la filière Risk Management, en priorisant les projets à forts impacts pour le Groupe ;
  - iii) La mobilisation continue de la filière Recouvrement, afin de préserver les intérêts du Groupe dès les premiers signes de défaillance et ainsi atténuer une éventuelle dégradation de la qualité du portefeuille.
- C'est ainsi que l'année 2022 a été marquée par une mobilisation accrue sur les chantiers prioritaires ci-après :
- Le dispositif ICAAP : le Groupe a poursuivi la consolidation de son dispositif notamment à travers (i) la consignation d'une déclaration d'appréciation, par l'organe de gouvernance, dudit dispositif et du cadre d'appétence aux risques, (ii) l'enrichissement de la taxonomie des risques, (iii) la mise à jour du capital économique nécessaire à la couverture des différents risques afin de prendre en compte l'évolution de l'exposition aux risques du Groupe, (iv) et l'examen effectif du processus de production du rapport ICAAP par les fonctions de Contrôle Interne ;
  - La Notation Retail (NORE) : le dispositif NORE a été consolidé à travers l'enrichissement des reporting internes de mesure de risque et le lancement du chantier d'optimisation de la plateforme NORE mise en production en 2019 ;
  - La consolidation de la surveillance du portefeuille : la Banque a initié le projet de mise en conformité des référentiels « risque », permettant un meilleur pilotage des créances en souffrance et sensibles telles que définies dans le projet de circulaire de Bank Al Maghrib (19G). Les premiers lots ont été finalisés et sont en cours de déploiement ;
  - Les paramètres de risque IFRS 9 : La Banque a procédé à la mise à jour des paramètres de risque constituant la base des estimations des provisions consolidées sous la norme IFRS9 ;
  - La migration vers une nouvelle version de l'outil de gestion du risque opérationnel : La Banque a procédé au déploiement du module lié à la collecte des incidents.

## STRUCTURE DE GOUVERNANCE

La Banque est dotée d'une organisation en ligne avec les meilleurs standards internationaux. Sa structure de gouvernance intégrée, lui permet d'identifier les risques auxquels elle est confrontée, de mettre en œuvre un système de contrôle interne adéquat et efficace et d'établir un système de suivi et de réajustement.

La responsabilité du contrôle, de la mesure et de la supervision des risques est partagée entre :

- Les instances de gouvernance et de pilotage (Comité Directeur, Conseil d'Administration, Comité d'Audit, Comités de Gestion des Risques, Comité Placement...);
- La fonction Risques Groupe et les autres fonctions dédiées et/ou impliquées dans le suivi des risques (risque de crédit, risque de marché, risque financier, risque opérationnel,...);
- Les instances relevant du contrôle interne.



Le dispositif de gestion des risques, piloté par les instances du Groupe décrites supra, s'opère dans le strict respect des normes réglementaires, et vise principalement à :

- Contribuer au développement des activités en veillant aux meilleurs arbitrages « risque-rentabilité » ;
- Contribuer à la pérennité du Groupe grâce à la mise en place d'un dispositif de maîtrise et de suivi des risques robuste ;

- Veiller à l'indépendance de la gestion des risques tout en assurant une collaboration étroite avec les pôles d'activités.

Ceci se traduit par :

- Des principes clairs de gouvernance, de contrôle et d'organisation des risques ;
- La formalisation de l'appétit au risque du Groupe ;
- Des outils de maîtrise des risques efficaces ;
- Une sensibilisation aux risques à chaque niveau de l'organisation.

## PRINCIPALES RÉALISATIONS 2022 PAR NATURE DE RISQUE

L'année 2022 a été l'occasion pour l'ensemble des équipes de déployer et de faire avancer les différents chantiers et projets relatés ci-après par nature de risque.

### a. Dispositif d'évaluation et d'adéquation des fonds propres

La Banque considère le dispositif d'évaluation et d'adéquation des fonds propres comme un levier fondamental de sa gouvernance et de son pilotage des risques. Celui-ci lui permet de s'assurer que ses fonds propres couvrent correctement l'ensemble des expositions aux risques, et qu'ils sont maintenus, en permanence, à un niveau compatible avec son profil de risque. Il est adapté à la nature, à l'échelle et à la complexité des activités de la Banque et permet de rationaliser l'adéquation des fonds propres vis à vis de la stratégie de la Banque et de son business model.

Les principales réalisations de l'année 2022, visant à consolider le dispositif d'évaluation et d'adéquation des fonds propres du Groupe, ont porté sur :

- Le renforcement du dispositif ICAAP : le Groupe a poursuivi la consolidation de son dispositif notamment à travers (i) la consignation d'une déclaration d'appréciation, par l'organe de gouvernance, dudit dispositif et du cadre d'appétence aux risques, (ii) l'enrichissement de la taxonomie des risques, (iii) la mise à jour du capital économique nécessaire à la couverture des différents risques afin de prendre en compte l'évolution de l'exposition aux risques du Groupe, (iv) et l'examen effectif du processus de production du rapport ICAAP par les fonctions de Contrôle Interne.
- La mise à jour du Risk Appetite Statement traduisant les principales métriques d'appétit au risque du Groupe, et son intégration dans le processus de la planification financière ;
- La contribution aux travaux de planification des fonds propres en pilotage de la trajectoire financière et budgétaire du Groupe, à travers la projection des pertes attendues et de l'évolution de la qualité des créances ainsi que la projection du ratio de solvabilité sur l'horizon du Plan Moyen Terme ;
- La mise à jour du Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI) piloté par la fonction Finance et Performance Groupe, et la contribution à la mise à jour du Plan Préventif de Redressement des filiales assujetties (ABI, BACI et BICEC) ;
- La poursuite des actions se rapportant à l'optimisation des ratios prudentiels ;

- La production régulière des reporting de solvabilité et exercices réglementaires de stress-tests et la quantification des impacts sur les différents indicateurs d'activité et de risque.

### b. Risque de crédit

Le risque de crédit représente la composante principale de l'activité de la Banque. Tout au long de l'année 2022, des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre des projets planifiés pour consolider le cadre de mesure, de gestion et de supervision du risque de crédit.

#### ♦ La consolidation des dispositifs de mesure, de maîtrise et de gestion du risque de crédit, à travers :

- L'enrichissement des reporting internes de mesure de risque et le lancement du chantier de optimisation de la plateforme NORE mise en production en 2019 ;
  - Le lancement du projet de mise en conformité des référentiels « risque », permettant l'identification et un meilleur pilotage des créances en souffrance et sensibles telles que définies dans le projet de circulaire de Bank Al Maghrib (19G). Les premiers lots ont été finalisés et sont en cours de déploiement ;
  - La mise à jour des limites sectorielles et individuelles sur les risques majeurs (groupes de contreparties liées dont les engagements auprès du CPM dépassent 100 millions de DH). En 2022, ce dispositif a couvert 168 groupes composés de 1053 contreparties ;
  - La mise à jour des paramètres de risque constituant la base des estimations des provisions consolidées sous la norme IFRS9 ;
  - L'accompagnement de Maroc Leasing dans le cadre du chantier relatif à la mise en place des modèles de scoring et de notation de la clientèle ;
  - Le lancement du back testing des modèles de notation de la clientèle Retail. Ces travaux permettront de s'assurer de la performance des modèles déployés en 2019 dans le cadre du projet NORE ;
- #### ♦ Le renforcement de la surveillance et de la gestion des risques à travers :
- La conduite des travaux récurrents se rapportant au pilotage et à la supervision du risque de crédit. Il s'agit notamment de la surveillance continue du portefeuille, la revue des limites individuelles et sectorielles, la mise à jour des bases risques (centrale des bilans, base groupe, ...), et la production et l'enrichissement des reporting à destination des différentes instances de gestion et de gouvernance du Groupe ;

- La contribution aux rapports destinés aux organes de gouvernance des Banques Régionales et du Réseau BCP, permettant de garantir l'homogénéité et l'intégrité des reporting et des supports de comités au sein du CPM ;

- L'accompagnement graduel des filiales locales dans la mise en place du processus de surveillance et de suivi des créances sensibles, afin d'assurer la cohérence du suivi des risques au niveau du Groupe ;

♦ **Le renforcement du dispositif de gestion du risque pays et surveillance des filiales à l'international à travers :**

- La mise à jour annuelle des ratings internes de mesure du risque pays ;
- La maintenance d'une veille rapprochée garantissant un suivi des indicateurs macroéconomiques, sociaux et politiques des pays, et de leurs profils de risque. Cette veille permet notamment de remonter des alertes en temps opportun, et ce à la survenance d'événements significatifs pouvant impacter négativement ou positivement le profil de risque ;
- L'actualisation des limites pays pour l'exercice 2023, et la consolidation du dispositif par l'instauration d'un processus de monitoring des dites limites, et la mise en place d'un schéma délégataire pour le traitement des dépassements des limites sur les souverains ;
- La contribution à l'enrichissement du cadre de gouvernance des filiales à travers la mise à jour de leur socle documentaire relatif à la gestion des risques (Politique de gestion des risques, schéma délégataire en matière d'octroi de crédit, circulaire de traitement des dépassements, normalisation des rapports et reporting...), et ce en conformité avec les dispositifs centraux de gestion des risques ;
- La conduite des travaux récurrents de supervision des risques des filiales à l'international (risques sensibles, suivi des décisions des Comités de crédits de la BCP,...) ;
- L'enrichissement du corpus interne relatif au cadre de gouvernance, de gestion et de suivi des risques des activités transfrontalières, à travers la finalisation de plusieurs supports dont notamment : Charte de Gestion des Risques des filiales à l'international, Procédure de surveillance et de supervision opérationnelle des activités des filiales à international, etc....
- L'élaboration d'une feuille de route visant à harmoniser les processus et les pratiques de notation à l'échelle des filiales ;
- La revue des modèles de dépréciation IFRS9 en place à BCP Mauritius pour répondre aux attentes des commissaires aux comptes locaux.

♦ **Recouvrement Groupe**

Dans un contexte économique, à la fois très difficile et imprévisible, qui continue de peser fortement sur le niveau d'endettement de la clientèle, l'année 2022 a été sous le signe du maintien de la mobilisation de la filière Recouvrement, en vue d'assurer à la fois l'atténuation de la dégradation de la qualité du risque et la poursuite des chantiers lancés dans le cadre du plan de la transformation de la filière en phase avec les nouvelles les orientations stratégiques du groupe.

Pour répondre à ces deux enjeux, la mobilisation exceptionnelle des équipes du Recouvrement s'est traduite à travers :

- Le renforcement des actions d'anticipation des défauts de paiement potentiels à travers, l'identification des clients à risque, dans l'objectif d'une prompt prise en charge ;
- Le redoublement des actions d'animation du réseau et des filiales notamment dans le cadre des comités et des réunions de mise au point pour un suivi rapproché et permanent des plans de régularisation des dossiers en défaut ;
- La concrétisation d'arrangements amiables notamment au niveau du recouvrement contentieux, en vue de maximiser le montant des récupérations ;
- L'accompagnement des marchés et des filiales à l'international pour la montée en charge du nouveau processus de recouvrement à l'amiable, à travers le renforcement et la mutualisation des pools d'expertise et l'industrialisation de la plateforme recouvrement pour le marché de détail.

Par ailleurs, l'année 2022 a été marquée par la poursuite des chantiers entamés donnant lieu à :

- L'achèvement de la 1ère phase du plan de transformation de la filière sur le plan RH par :
  - Le renforcement des compétences du recouvrement Contentieux au niveau BPR et BCP (18 ETP en 2022 s'ajoutant aux 9 ETP recrutés en 2021), permettant d'améliorer progressivement le niveau des récupérations ;
  - La réorganisation de l'équipe BCP et la spécialisation par Pool d'expertise ;
  - Le recrutement des ressources nécessaires au déploiement du nouveau processus du recouvrement amiable notamment au niveau régional ;
  - La généralisation de la filière d'expertise au niveau central et l'amélioration du système d'intéressement variable de la filière.
- La finalisation du déploiement de l'outil Ligis nécessaire pour la digitalisation du process de recouvrement ;
- L'amélioration du dispositif de suivi de l'activité

recouvrement amiable par l'automatisation des tableaux de bord ;

- La revue du dispositif d'externalisation du recouvrement ;
- La mise à jour des modes opératoires se rapportant au recouvrement judiciaire.

Sur le plan des réalisations chiffrées au titre de l'année 2022, les récupérations sur les créances contentieuses ont atteint pour le périmètre CPM 1 300 MDH représentant 102% de l'objectif annuel.

En cohérence avec les orientations stratégiques visant à appréhender les contraintes imposées par le contexte économique et réglementaire et dans la continuité des chantiers déjà engagés, les actions et les projets de la période 2023-2025 seront orientées vers :

- La contribution à la réussite des projets se rapportant au dispositif de gestion des garanties ;
- La poursuite des actions d'alimentation de l'outil de gestion du recouvrement par les données et les éléments nécessaires à la réussite du projet de digitalisation de ce processus ;
- L'achèvement de la mise à jour du corpus réglementaire interne et l'amélioration du dispositif de contrôle interne relatif au recouvrement judiciaire ;
- L'alignement et la dynamisation du dispositif de recouvrement des filiales ;
- La contribution au projet de digitalisation des échanges des reporting et données avec Tamwilcom dans le cadre des dossiers avalisés par cet organisme.

### c. Risque de marché :

La Banque place la maîtrise du risque de marché sur ses activités trading, parmi les piliers de sa stratégie globale de gestion des risques. Elle s'attèle en permanence à améliorer et renforcer son infrastructure et son dispositif de gestion et suivi du risque de marché, afin de sécuriser le développement de ces activités. En 2022, année de forte volatilité ayant profondément marqué les marchés financiers à l'échelle mondiale, les actions et les efforts déployés ont été particulièrement axés sur :

- La révision annuelle des limites de marché et leur insertion dans le processus de planification et d'allocation stratégique des fonds propres pour les activités de marché. A l'instar des années précédentes, l'appétence au risque de marché et les limites qui en découlent ont été revues à une fréquence semestrielle. Ainsi, face aux turbulences des marchés marqués par de fortes volatilités et de baisse accentuée des rendements financiers, ces limites ont été considérablement resserrées depuis le 2ème semestre 2022, ceci en anticipation de la hausse des taux obligataires et la dégrue des rendements boursiers ;
- La mise à jour du capital économique relatif au risque de marché permettant de tenir compte de l'évolution

du profil de risque face aux volatilités des paramètres de marché observées courant les dernières années, en particulier depuis le déclenchement de la crise sanitaire.

- Le lancement de la montée en version du système d'information dédié à la gestion du risque de marché, et l'identification des pistes d'amélioration à apporter à la solution, afin d'optimiser son utilisation, de gagner en efficacité en termes de suivi et d'analyse du risque et d'anticiper les nouveautés réglementaires imminentes, notamment les dispositions relatives à la nouvelle réforme FRTB ;

Par ailleurs, l'équipe en charge de la gestion du risque de marché a continué ses travaux récurrents se rapportant à :

- La revue des paramètres et modèles de mesure du risque, et la fiabilisation du système d'information dédié au risque de marché ;
- Le suivi continu de l'évolution du profil de risque de marché et le monitoring des expositions par rapport aux limites définies pour les activités de la Salle des Marchés, conjointement à la production et l'enrichissement des reporting internes à destination des différents organes de gestion et instances de gouvernance de la Banque.

### d. Risque Opérationnel et Plan de Continuité d'Activité :

Dans le domaine de la gestion du risque opérationnel, les principaux accomplissements de l'année 2022 ont concerné :

- La migration vers une nouvelle version de l'outil de gestion du risque opérationnel et la réalisation avec succès du premier arrêté des risques opérationnels avérés au niveau de la nouvelle solution ;
- La planification et l'organisation des rencontres annuelles avec les fonctions propriétaires et les experts métiers dans l'objectif de s'enquérir de l'état d'avancement des réalisations des plans d'atténuation retenus pour renforcer les dispositifs de maîtrise et de recueillir les indicateurs de suivi du risque opérationnel (KRI) ;
- L'animation permanente des correspondants risque opérationnel et la coordination avec les métiers pour la mise en place des actions palliatives au regard de la survenance d'un incident majeur à fort. Cette coordination fait appel à plusieurs échanges et analyses avec les différentes parties prenantes pour bien cadrer les causes et le contexte de ces incidents permettant une meilleure proposition des plans d'atténuation ainsi qu'une priorisation et une consolidation des actions déjà planifiées ;
- Le pilotage de travaux récurrents de gestion du risque opérationnel. Ils englobent notamment la production et l'enrichissement des reporting à l'échelle du Groupe, la réalisation de l'évaluation annuelle des

activités externalisées ainsi que la poursuite des séances de formation et de sensibilisation autour du risque opérationnel qui ont intéressé plus de 500 collaborateurs.

Concernant le plan de continuité d'activité « PCA », les enrichissements importants de l'année 2022 sont les suivants :

- La collaboration avec le responsable du plan de secours informatique pour la préparation du test d'indisponibilité du système d'information. Il s'agit particulièrement de stabiliser et de mettre à jour les checklists à dérouler le jour du test en faisant intervenir les métiers, d'organiser des séances de formation et de sensibilisation autour du plan de continuité d'activité et de diffuser le chronogramme du test.
- La contribution active au cadre de coordination de la continuité d'activité de la place marocaine principalement à travers la préparation de la simulation d'une cyber-attaque d'ampleur sur un système de paiement, en l'occurrence le SRBM « Système des règlements bruts du Maroc ». Avec la participation des acteurs concernés, le déroulement de l'exercice de simulation et le support de communication des opérations ont pu être projetés et formalisés ;
- L'accompagnement des filiales dans la production du tableau de bord (TDB) de pilotage du PCA. Ce TDB est mis en place en vue de remonter le niveau de déploiement du PCA de chaque filiale et son alignement avec la démarche du Groupe. Les 30 indicateurs composant ce TDB sont conçus et sélectionnés afin de couvrir les 7 composantes réglementaires du dispositif PCA.

De plus, il y a eu la réaffirmation de la conformité aux exigences de la norme ISO 9001-V2015 en matière de gestion du dispositif de maîtrise du risque opérationnel ainsi que du plan de continuité d'activité et ce, en hissant ces réalisations comme points forts dans le rapport de l'audit de suivi de la certification des activités monétique, opérations comex et opérations de marché.

## e. Risques structurels

### Consolidation du dispositif de mesure des risques structurels

- **Projet NSFR (Net Stable Funding Ratio)** : mise en œuvre des deux études d'impacts menées en 2022 avec Bank Al-Maghrib pour la mise en place du NSFR au niveau du secteur bancaire ;
- **Ratio de levier** : mise en place du ratio de levier sur base consolidée ;
- **Modélisation** : amélioration du modèle de calcul de la LGD (Loss Given Default) ;
- **Gestion du portefeuille titres Banking Book** : gestion active du portefeuille placement et investissement sur la base des indicateurs ALM, des équilibres bilanciaux, et des tendances du marché (courbe des taux) et ce,

par devises significatives (MAD, EUR, USD) ;

- **Outils : Déploiement du Calculateur ALM à destination des filiales.** C'est l'outil de référence dans la production des KPIs ALM. Il a permis :
  - Le renforcement du dispositif de gestion des risques ALM (Gap de liquidité, Gap de taux, stress tests...) ;
  - L'amélioration de l'encadrement des normes du Groupe BCP ;
  - La production automatisée et décentralisée des métriques ALM ;
  - L'harmonisation des méthodes de calcul.
- **Optimisation/pilotage de la solvabilité :**
  - Renforcement du Tier1 à travers l'émission d'une dette subordonnée perpétuelle, réalisée pour la première fois en décembre 2022 ;
  - Action d'optimisation des engagements hors-bilan permettant de réduire l'assiette de risque et d'améliorer le ratio de solvabilité ;
  - Etudes d'opportunité des opérations de titrisation (projet en cours avec notre filiale Attawfiq...).

### Renforcement du dispositif de gestion des risques structurels :

- **Mission d'organisation de la trésorerie et du funding long terme** : lancement des chantiers opérationnels comme la mise en place d'un Comité Trésorerie, l'opérationnalisation des TCI en collaboration avec le contrôle de gestion, séparation Trading Book/Banking Book... ;
- **Renforcement du système des TCI** : mise en place d'un processus de cotation TCI avec les marchés (avec une forte sollicitation de la banque privée et du marché GE courant 2022) ;
- **Process : Mise en place d'un processus de consultation de l'ALM Groupe pour les nouvelles acquisitions de Titres.** L'accompagnement des filiales dans les placements Titres a pour objectif de s'assurer qu'elles disposent de ressources en phase avec le montant et la maturité de nouveaux placements ;
- **Analyse de l'historique des dépôts à vue des filiales.** L'étude des DAV, principale ressource des filiales, permet d'estimer la stabilité et la durée des comptes. Ces études s'inscrivent dans la démarche d'amélioration des conventions d'écoulement du bilan ;
- **Formation : montée en compétence des référents / responsables ALM locaux.** Dispense d'une formation métier aux gestionnaires ALM des filiales. Pour des besoins précis (IRRBB, LCR), les responsables locaux sont amenés à se déplacer au siège pour compléter cette formation d'un accompagnement personnalisé.

## RISQUE DE CREDIT

La gestion et le contrôle du risque de crédit au sein du Groupe s'appuient sur les axes ci-après :

- La stratégie risque de crédit ;
- La politique globale de gestion du risque de crédit ;

- L'organisation et la structure du système de contrôle ;
- Le dispositif de gestion du risque de crédit.

### 1- Stratégie risque de crédit

La maîtrise des différents risques auxquels la Banque est exposée constitue une composante majeure de la stratégie de développement du Groupe. Elle passe par le renforcement du dispositif d'identification, de mesure et de suivi des risques à travers les axes ci-après :

- Une culture de maîtrise et de surveillance des risques bien ancrée au niveau de l'ensemble des entités du Groupe ;
- Un développement piloté dans le cadre des orientations stratégiques du plan moyen terme et des dispositions réglementaires ;
- Une volonté d'adopter les meilleures pratiques sur le plan de la gestion des risques ;
- La maîtrise et la fiabilisation du processus de prise de risque ;
- Le suivi permanent et rapproché des expositions ;
- Une attention particulière portée à la qualité et la fiabilité des données ;
- Le renforcement des contrôles des conditions d'usage des outils d'identification et de suivi des risques ;
- Un système de reporting riche et une remontée périodique d'informations ;
- Une plus grande réactivité face aux signes précurseurs de défaut.

La stratégie du Groupe en matière de risque de crédit se décline par secteur et profil de risque, notamment pour les entreprises. Cela est caractérisé par un suivi continu de la qualité du portefeuille de la Banque visant à réduire le nombre et le volume de ses expositions sensibles de manière à atténuer l'impact des provisions et les pertes potentielles.

### 2- Politiques et procédures

La gestion du risque de crédit est encadrée par la politique générale de gestion du risque de crédit. Cette politique, adoptée par la Banque et approuvée par ses organes d'administration et de gestion a pour objectif de définir un cadre global pour les activités générant un risque de crédit.

Ses principes sont appliqués pour assurer à la Banque un développement serein de ses activités. La politique de crédit s'articule autour des principes suivants :

- Sécurité et rentabilité des opérations ;
- Diversification des risques ;
- Normalisation de la gestion des risques de crédit au niveau de l'ensemble des organismes du Groupe ;
- Sélection stricte des dossiers lors de l'octroi ;
- Établissement d'un dossier pour toute opération de crédit et sa revue au moins une fois par an pour les entreprises ;

- Notation des Entreprises/Professionnel et Particuliers et scoring à l'octroi des crédits immobiliers et à la consommation ;

- Séparation entre les fonctions de vente de crédit et celles de l'appréciation et du contrôle des risques ;
- Collégialité des décisions se traduisant par l'instauration de comités régionaux et centraux ;
- Détection précoce des risques de défaillance des contreparties ;
- Réactivité dans le recouvrement.

La mise en pratique de la politique de crédit repose sur un corpus réglementaire interne étoffé. Celui-ci couvre l'intégralité du processus de gestion du risque de crédit, à travers des circulaires, des lettres circulaires et des normes fixant l'étendue et les conditions d'exercice des activités de maîtrise et du suivi de ce risque. Notons qu'un important projet, piloté par la fonction Engagements Groupe et visant à mettre à jour ce corpus est en cours.

### 3- Processus de prise de risque

#### L'entrée en relation

Le Groupe fait de la connaissance du client une condition préalable à tout nouvel engagement. Cette exigence est couverte par la directive BAM du 1er avril 2005 portant sur les éléments d'informations devant être requis dans le cadre de l'instruction des dossiers de crédit. A ceux-là, s'ajoutent les dispositions liées au risque de non-conformité qui exigent le respect des mêmes termes.

Conformément à ces exigences, la Banque a mis en place un ensemble de processus permettant d'assurer à la fois une bonne sélection des prospects, une connaissance approfondie des clients lors de l'entrée en relation et un suivi régulier de la clientèle pendant toute la durée de la relation commerciale.

#### L'instruction des dossiers de crédit

L'instruction des dossiers de crédit repose sur l'analyse et l'appréciation de :

- La solvabilité des contreparties et leurs notations ;
- L'évolution du comportement bancaire avec le Groupe et l'ensemble des établissements bancaires de la place ;
- L'analyse des types de concours demandés, leurs justifications économiques et leurs couvertures ;
- Les conditions de remboursement des engagements présents et futurs ;
- La rentabilité globale des opérations effectuées avec le client.

Pour les crédits aux particuliers, les demandes doivent obéir à des critères d'éligibilité explicités dans les circulaires y afférentes cantonnant les choix politiques en matière de conquête, de ciblage commercial et de risque.

La demande de crédit suit un cheminement hiérarchique jusqu'à l'instance dont la compétence permet de statuer en dernier ressort sur le dossier. Afin d'assurer un double regard et une meilleure célérité dans la décision, la

demande de crédit doit préalablement faire l'objet d'une étude de faisabilité au niveau de l'entité commerciale en charge du dossier et d'une deuxième lecture du risque au niveau de la fonction Contre-étude.

Particulièrement pour les segments des particuliers et TPE, la contre-étude a été centralisée au niveau de nouvelles entités créées dans le cadre de l'industrialisation des filières.

### Organisation des circuits de décision

L'organisation des circuits de décision repose sur un schéma délégataire adéquat avec la structure et l'organisation du Groupe. Ce schéma est décliné selon les trois niveaux suivants :

- Pouvoirs délégués par le Président du Comité Directeur en faveur des Comités BCP et des Présidents de Directoire des Banques Populaires Régionales ;
- Pouvoirs subdélégués par les Présidents des BPR en faveur des centres d'affaires et succursales relevant de leurs périmètres ;
- Pouvoirs subdélégués par les responsables des succursales aux responsables d'agences relevant de leurs entités.

Ces pouvoirs, qui sont exprimés selon plusieurs paramètres (nature de la demande, nature du crédit et sa maturité, notation du client, seuil de score...), sont inversement proportionnels au niveau du risque (plus le risque est élevé, moins la délégation est importante).

S'agissant des filiales du Groupe, les compétences sont définies en montant de risque. En cas de dépassement de seuil, un processus d'escalade est mis en place pour la prise de décision finale.

Le dispositif décisionnel de la Banque est basé sur les principes suivants :

- L'analyse des dossiers par les entités commerciales initiatrices des demandes, et deuxième lecture de risque faite par les entités risques au niveau des BPR et de la BCP ;
- La prévention du risque à travers un rôle déterminant de la fonction Contre-étude dans le filtrage des dossiers et dans la prise de décision ;
- L'exercice des pouvoirs dans le cadre de comités traduisant la collégialité de la décision ;
- Un schéma délégataire à plusieurs dimensions assurant une adéquation entre le niveau du risque et celui requis pour la décision ;
- Des limites de compétences établies par groupe de bénéficiaires liés ;
- L'exclusion des pouvoirs des BPR des crédits au profit des apparentés, quels que soient leurs montants. Ces derniers sont soumis aux comités internes de crédit tenus au niveau de la BCP ;
- La séparation des tâches entre les entités commerciales et celles chargées de l'évaluation, du suivi et de la gestion des risques liés au crédit, tant au niveau de la BCP qu'au niveau des BPR.

Il y a lieu de signaler que le dispositif de traitement des dossiers de crédit de la Banque s'est renforcé par la mise en place, au niveau des Banques Populaires Régionales, des fonctions Middle Office assurant l'étude des dossiers de crédit de la clientèle des Particuliers et de la TPE.

### La prise de décision

Le processus de décision s'appuie sur :

- La prévention du risque à travers un rôle déterminant de la fonction Contre-étude. Son avis, signé et motivé, est obligatoire pour l'instruction de toute demande de crédit et est déterminant dans la prise de décision ;
- La suprématie des Comités de crédit qui, moyennant motivation de leurs décisions, peuvent agréer des dossiers revêtus de l'avis défavorable ou réservé de la contre-étude.

### Le suivi de la relation

La notation du client ainsi que la revue du dossier de crédit est obligatoire au moins une fois par an, et à chaque événement significatif intervenu sur la situation du client. Cette revue est exigée quelle que soit la nature des concours accordés. Les business plans initiaux des contreparties bénéficiant uniquement de crédit moyen et long terme seront confrontés aux réalisations, en vue de la mise en place de mesures correctives dans le cas de divergences importantes relevées.

Le suivi rapproché de la relation se fait également par le biais de visites périodiques sur site ainsi que la récupération à temps de la documentation comptable annuelle et des états de synthèse intermédiaires. Le réseau communique à la fonction Risque tout élément décelé à son niveau, jugé alarmant sur la situation du client, et cela sans attendre la revue annuelle du dossier. De même, le fonctionnement du compte est suivi par les entités concernées, chacune dans son périmètre, dans le but d'un suivi permanent et rapproché des risques.

## 4- Dispositif de gestion du risque de crédit

Dans un contexte économique caractérisé d'une part par l'évolution importante des activités et du périmètre du Groupe au niveau local et international, et d'autre part par un accroissement du nombre et de la complexité des exigences réglementaires, une approche en gestion des risques dûment intégrée et empreinte de rigueur est donc essentielle à la pérennisation de la croissance du Groupe. Le cadre de gestion des risques assure une supervision indépendante des risques et joue un rôle de premier plan dans le maintien de ses atouts concurrentiels.

Le cadre de gestion globale des risques défini et mis en place par la Banque s'articule autour :

- D'un cadre d'appétence au risque adapté à sa taille et à la complexité de son activité ;
- D'une structure de gouvernance des risques formelle et conforme aux meilleurs standards ;
- D'une culture de gestion des risques solidement ancrée et partagée ;
- Et d'un dispositif opérationnel de gestion et de suivi

des risques qui s'appuie sur :

- Une évaluation et suivi indépendant de la qualité des risques ;
- Un suivi particulier des risques majeurs et des risques de concentration ;
- Un suivi permanent et rapproché des créances sensibles.



### L'évaluation et le suivi de la qualité des risques

L'évaluation et la gestion du risque de crédit s'opèrent à la lumière des principaux indicateurs :

- L'évolution de la qualité du portefeuille sur le plan de la notation, à travers la distribution du portefeuille noté selon les différentes classes de risque (en nombre et en encours) ;
- Le suivi des risques majeurs et de concentration ;
- Le suivi des créances sensibles ;
- L'évolution des créances en souffrance par entité, marché et produit ;
- L'évolution du taux de couverture par les provisions aussi bien pour les créances saines, sensibles ou en défaut ;
- L'évaluation annuelle des paramètres de risques de crédit, à savoir les probabilités de défaut (PDs), les pertes en cas de défaut (LGD), les taux de retour en sains (TRS) par classe homogène de risque, et les facteurs de conversion en équivalent crédit (FCEC ou CCF) par typologie d'engagement hors bilan ;
- L'appréciation de la répartition et de l'évolution du risque de crédit selon les différents stades de classification des créances (Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3) et les taux de provisionnement y afférent.

La définition du défaut utilisée en gestion est conforme à la réglementation en vigueur matérialisée par la circulaire

19/G/2002 de BAM définissant la classification des créances en souffrance.

### Le système de notation

La Banque dispose d'un système de notation global en ligne avec les exigences réglementaires en matière d'utilisation et d'usage, applicable à l'ensemble des contreparties qu'il s'agisse d'états souverains, de banques ou d'entreprises. Celles opérant dans le secteur de la promotion immobilière sont qualifiées à travers la notation des projets. La clientèle des particuliers est assujettie au scoring à l'octroi applicable aux crédits à la consommation et aux crédits immobiliers. Ce dispositif de notation a été enrichi en 2019 par la mise en production du nouveau dispositif de notation Retail, et la mise en place en 2021 des nouvelles grilles de score sur l'ensemble du réseau des Banques Régionales. Ces nouveaux outils permettent à la Banque de mieux aborder le marché de détail avec des stratégies commerciales prédéfinies par sous-segment de clientèle.

Le système de notation constitue le cœur du dispositif de gestion du risque de crédit et repose sur une série de modèles appropriés à chaque catégorie d'actif. La notation consiste à attribuer une note à chaque contrepartie selon une échelle interne dont chaque niveau correspond à une probabilité de défaut. Elle constitue un des critères clés de la politique d'octroi de crédit. Pour la clientèle des entreprises, la notation est attribuée au moment du montage du dossier de crédit et est révisée au moins une fois par an. De plus, une attention est accordée à la cohérence entre les décisions prises et le profil du risque dégagé par chaque note ainsi que ses composantes, en l'occurrence les différentes informations qualitatives et quantitatives que la grille comprend.

La notation constitue également un axe important dans l'évaluation de la qualité des expositions de la Banque, à travers l'analyse du portefeuille noté et l'évolution de sa distribution. Un suivi particulier est assuré, par ailleurs, pour les contreparties présentant une détérioration de la qualité du risque.

En outre, le dispositif de notation est un élément fondamental du nouveau processus de provisionnement IFRS9.

Enfin et dans le cadre des travaux de maintenance continue de l'outil de notation des entreprises, le Groupe a défini une batterie de tests permettant de jauger la performance des modèles de notation en matière de discrimination, de prédiction de la défaillance et de stabilité. Ces tests, dits backtesting, sont opérés afin de s'assurer de la viabilité des modèles de notation et de mettre en place des actions correctives le cas échéant.

### Dispositif de suivi du risque de concentration

Le risque de concentration fait l'objet d'un suivi minutieux par la Banque pour, d'une part, obéir aux règles prudentielles imposées par l'exigence de la division des risques et, d'autre part, assurer la diversification nécessaire à la dilution et la maîtrise des risques.

Le dispositif de gestion et de suivi, mis en place, est construit autour des éléments suivants :

- Un processus de revue de portefeuille s'appuyant sur une base de données risques construite et enrichie en permanence par les différentes applications, permettant la remontée de toutes les informations nécessaires à l'examen groupé d'un portefeuille donné (base des groupes et des engagements, centrale des bilans propre à la Banque, base de notation, ...) ;
- Un dispositif de limites sectorielles et individuelles constituant les premières bases du cadre d'appétence au risque ;
- Une attention particulière apportée aux engagements dès que leur niveau dépasse 5% des fonds propres de la Banque ;
- Un processus d'examen des 100 premiers risques au sens contrepartie ou groupe de contreparties liées, pour l'ensemble des entités de la Banque.

### **Suivi du Coefficient maximum de la division des risques (CMDR)**

Dans le cadre du suivi du risque de concentration, la Banque réalise trimestriellement l'exercice du CMDR et veille à se conformer en permanence à la réglementation en vigueur y afférente.

Un groupe d'affaire devient éligible à la déclaration du CMDR de BAM dès que le niveau d'engagement sur ce groupe dépasse 5% des fonds propres réglementaires de la Banque. Cet exercice est réalisé sur base individuelle et consolidée.

### **Processus de revue de portefeuille**

La revue de portefeuille constitue de plus en plus un outil important du dispositif de surveillance et de gestion des risques, notamment majeurs et de concentration. Il complète le processus classique de revue annuelle des dossiers et de suivi permanent des engagements en s'appuyant sur les paramètres d'usage en matière d'appréciation du risque de crédit (données propres aux secteurs, éléments qualitatifs et quantitatifs liés à la contrepartie et au groupe d'appartenance, ...).

La notion de portefeuille concerne un ensemble d'actifs regroupés par secteur d'activité, par classe de risque, par niveau d'engagements...

### **Dispositif d'appétence au risque de crédit**

Le Groupe poursuit la construction progressive de son dispositif global d'appétence au risque de crédit. A ce jour, le dispositif se décline en :

#### **Limites de concentration sectorielle :**

La démarche de fixation des limites sectorielles s'appuie sur des normes qualitatives et quantitatives, consistant à combiner la mesure du degré de sinistralité des secteurs avec leurs potentiels de développement. Ce dispositif constitue, depuis 2017, une composante importante du processus de planification dans la mesure où il permet de définir les orientations stratégiques en termes de part de marché global sur un secteur/sous- secteur donné, en vue d'assurer un développement ciblé. La mise à jour des limites sectorielles s'opère une fois par an. Leur monitoring est assorti de mesures en fonction du niveau

atteint de la limite et de l'évolution des conditions du marché.

#### **Limites de concentration individuelle :**

En s'appuyant sur le processus de revue de portefeuille, les risques majeurs de la Banque font l'objet d'une analyse groupée qui permet d'aboutir à une classification par niveau de risque. Sur la base de cette classification et en intégrant d'autres paramètres (nature et niveau d'activité, fonds propres de la contrepartie et de la Banque, limite sectorielle ...), des limites par groupe de contreparties sont définies après approbation des comités idoines.

#### **Limites sur les contreparties bancaires :**

La démarche de fixation des limites encadrant les relations avec les contreparties bancaires marocaines ou étrangères et couvrant les activités de la SDM et les opérations de Trade Finance, s'appuie sur les ratings des agences de notation pour les contreparties notées, et un modèle de notation interne pour les contreparties bancaires non notées.

### **Suivi des risques sensibles**

Le suivi des risques sensibles se fait par marché :

#### **Marché de l'entreprise**

L'objectif du processus de gestion et de suivi des créances sensibles est d'identifier le plus en amont possible les signaux avancés de détérioration potentielle des contreparties, afin de pouvoir les traiter promptement, alors que des actions de protection des intérêts de la Banque peuvent encore être efficaces et peu onéreuses.

Les créances sensibles concernent tous les comptes entreprises et professionnels, hors créances en souffrance présentant :

- Des anomalies par rapport aux conditions d'utilisation des concours accordés ;
- Des signaux significatifs de détérioration potentielle de la qualité du risque de contrepartie (dépassements chroniques, impayés, comptes faiblement mouvementés ou impactés par l'arrêt total ou partiel d'activité suite à la crise sanitaire, dossiers échus et non renouvelés, échos défavorables sur le marché,...).

L'ensemble des clients repérés dans ce cadre font l'objet d'un suivi permanent qui consiste à échanger périodiquement, avec les gestionnaires de la relation, des informations sur chaque situation en vue d'entamer les négociations qui s'imposent pour la régularisation éventuelle de la créance. Les cas réapparus de façon récurrente et n'enregistrant pas d'évolution favorable de leur situation sont inscrits en Watch List, après décision du comité idoine.

#### **Marché des particuliers**

Le suivi des créances sensibles relevant du marché des particuliers est assuré dans le cadre des Comités de surveillance à travers :

- L'analyse des créances en anomalie (impayés, dépassements...) ;

- L'analyse de la qualité de la nouvelle production ;
- Le suivi des reports d'échéance et des revenus estimés.

Ce suivi est complété par la remontée des résultats des contrôles à posteriori, opéré par la fonction Contrôle permanent, et qui vise à alimenter les équipes en charge de la maintenance des outils de mesure du risque de la Banque de détail.

Les entités qui présentent des taux d'impayés et/ou d'anomalies hors norme font l'objet de plans d'actions adéquats visant le redressement de leur situation. Le cas échéant, des décisions suspensives de délégations de pouvoirs sont prises à l'encontre des responsables à l'origine des anomalies significatives, et ce, en attendant de définir les responsabilités par l'Inspection Générale.

### Provisionnement sur base sociale

#### Provisionnement des créances en souffrance

Le déclassement et le provisionnement des créances en souffrance s'effectuent conformément aux dispositions de la circulaire de BAM n° 19/G/2002 et aux instructions de Bank Al-Maghrib en la matière. Un suivi périodique de ces créances est assuré et un reporting est élaboré pour les instances décisionnelles de la Banque.

Par ailleurs, dans le contexte actuel, le Groupe a poursuivi ses efforts et sa vigilance pour faire face à la montée des créances malsaines, à travers les actions suivantes :

- Anticipation des défauts de paiement potentiels à travers la détection des clients à risque avant la survenance d'incidents ;
- Maintien d'un suivi rapproché des dossiers à forts enjeux et présentant des signes précurseurs de difficulté ;
- Généralisation du déploiement de l'outil de recouvrement au sein des entités de la Banque.

Pour les filiales à l'international, le déclassement et le provisionnement des créances en souffrance s'effectuent conformément aux dispositions locales, en l'occurrence i) l'instruction BCEAO n° 026-11-2016 pour la zone UEMOA, ii) la réglementation COBAC 2018/01 pour la zone CEMAC, iii) l'instruction N°008/DGSIF/DSB/NPCB pour la République de Guinée, iiiii) l'instruction n° 002/2006 – CSBF pour la banque centrale de Madagascar, iiiiii) les guidelines on credit impairment measurement & Income recognition pour la banque centrale de Maurice.

#### Provisionnement de la Watch List

Une provision pour risques généraux, représentant à minima 10% de l'encours de la Watch List, est constituée en couverture des risques non avérés, et ce conformément aux instructions de Bank Al-Maghrib en la matière. Particulièrement, pour les groupes ne présentant pas de signes d'amélioration significative, des dotations supplémentaires excédant les exigences de BAM sont constituées.

### Processus de surveillance et de gestion du risque pays

Pour accompagner le développement maîtrisé du Groupe au niveau international, la gestion des risques bénéficie d'un renforcement global des outils et des processus. En effet, le Groupe a continué à concentrer ses travaux sur les chantiers du projet de convergence qui vise l'harmonisation et le déploiement des normes du Groupe en matière de gestion et de maîtrise des risques. A cet effet, les différents chantiers sont érigés en un

programme global avec une gouvernance adéquate pour s'assurer de leur bonne exécution.

#### Processus de gestion du risque pays

Le risque pays peut être défini comme le risque que les conditions économiques, financières, politiques, juridiques ou sociales d'un pays affectent les intérêts financiers de la Banque. Il ne constitue pas une nature de risque différente des risques "élémentaires" (crédit, marché, opérationnel), mais une agrégation des risques résultant de la vulnérabilité à un environnement politique, social, macroéconomique et financier spécifique.

Le dispositif de mesure et de surveillance du risque pays mis en place repose sur les principes suivants :

- Une organisation dédiée capable d'opérer les choix importants et d'effectuer les arbitrages nécessaires ;
- Une architecture de décision et de délégations de pouvoirs (filiale, holding ABI, BCP) aussi bien en termes d'octroi de crédit que d'investissement ;
- Un dispositif de gestion du risque pays articulé autour des quatre composantes ci-dessous, régulièrement analysées par les instances de direction et de gouvernance du Groupe :

**La mesure du risque pays :** La Banque dispose de modèles de notation interne permettant de quantifier le risque pays à partir des données et indicateurs macro-économiques, financiers, politiques et réglementaires. Ces notations internes sont déclinées en quatre types de mesure de risque : le risque de défaut souverain, le risque de non-transfert, le risque du système bancaire, ainsi que le risque de transmission d'un choc macro-économique généralisé au tissu des entreprises du pays. Pour chacun de ces types de risque, des notations distinguent le risque à court terme (moins de 12 mois) et le risque à moyen terme (au-delà de 12 mois) ;

**La maîtrise du risque pays :** Dans l'objectif de maîtriser les risques transfrontaliers, le Groupe a développé un processus de fixation et de suivi des limites d'exposition consolidée. Ce dispositif attribue aux organes de gouvernance du Groupe un rôle important dans la définition de ces limites, en plus de leur rôle d'arbitrage et de validation, à travers notamment une expression explicite de l'appétit stratégique par pays. Ce processus permet la fixation des limites par pays d'exposition ainsi que leurs déclinaisons par grand type d'emprunteur (souverain, banque et clientèle). Ce processus a été enrichi cette année par la mise en place d'un dispositif de gestion des dépassements des limites sur les souverains ;

**La couverture du risque :** Le Groupe a mis en place un processus de provisionnement basé sur les ratings internes, pour se prémunir contre le risque pays généré par sa stratégie de croissance à l'international. A partir du 1er janvier 2018, ce dispositif a été intégré dans le dispositif de dépréciation IFRS9 ;

**La veille pays :** Des fiches pays synthétisant les éléments clés de l'analyse du risque pays, à savoir, les ratings internes et externes, les principaux indicateurs macro-économiques, un descriptif de la situation économique, politique, financière des pays, ainsi qu'une synthèse sur les perspectives d'évolution des principaux agrégats à court terme, sont élaborées et annuellement

actualisées. Une revue plus fréquente est réalisée notamment à la survenance d'un évènement pouvant impacter significativement le profil du risque du pays.

### Processus de surveillance des filiales à l'international

Au niveau de la zone UEMOA, et en appui aux filiales bancaires, le Groupe dispose d'une plateforme régionale qui lui permet d'assurer un déploiement uniforme de son dispositif de gestion des risques au niveau local. Pour les nouvelles banques récemment acquises, la fonction centrale des risques assure une supervision fonctionnelle directe, l'objectif étant de déployer des normes homogènes en matière de gestion et de supervision des risques à l'ensemble des filiales à l'international.

Pour assurer un dispositif de surveillance rapprochée, le Groupe dispose d'un système de remontée et de consolidation des risques au niveau local et central, qui permet d'apprécier les zones de risque en vue de mettre en place les stratégies atténuantes. Ce dispositif, renforcé par le processus de la « Watch List », permet d'assurer un suivi rigoureux :

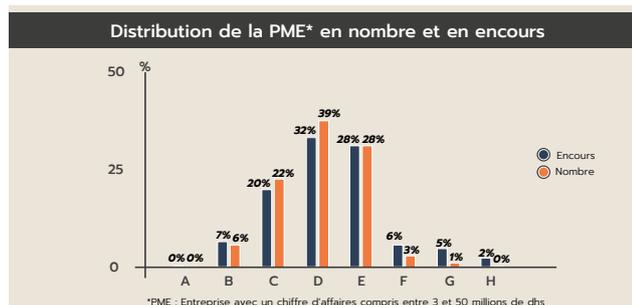
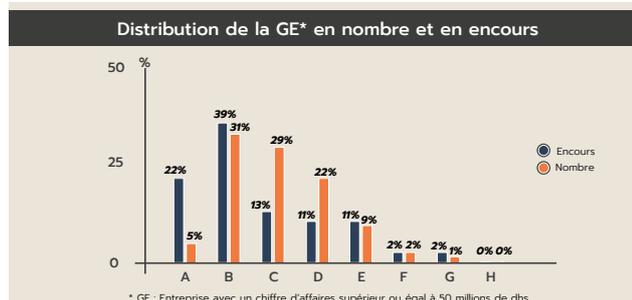
- Du profil de risque et de la qualité du portefeuille de chaque filiale ;
- Des créances sensibles ou en souffrance ;
- Du risque de concentration individuelle et sectorielle.

## 5- Evolution des expositions et du profil de risque

### Portefeuille Entreprise noté :

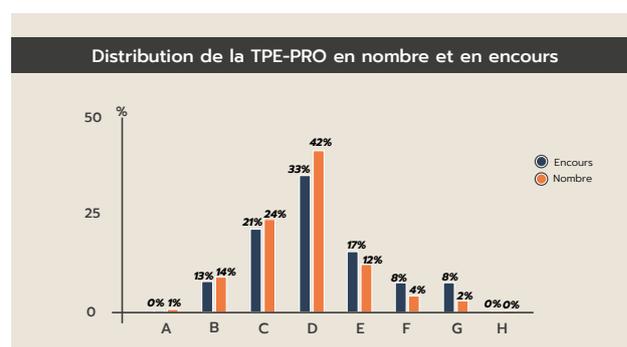
L'usage de la notation Entreprise couvre, au 31 décembre 2022, le portefeuille Entreprise du CPM éligible sur la base des critères retenus (contreparties à engagements à l'exception des sociétés financières ou immobilières à activité non récurrente, et les entreprises en création). L'encours global des clients notés s'élève à 127 milliards de dirham (décaissement + signature), dont 93 milliards par décaissement.

Au 31 décembre 2022, la distribution du portefeuille Entreprise noté se présente comme suit :



L'analyse du portefeuille du segment PME-GE affiche une distribution rassurante des risques. En effet, le portefeuille, en nombre et en encours, est concentré sur les notes se situant entre les classes A et E.

Pour les GE, les notes A, B, C concentrent 74% des entreprises GE notées en encours, correspondant à 66% en nombre à fin décembre 2022 (contre respectivement 67% en encours et 62% en nombre en décembre 2021). Pour les PME, les notes B, C, D et E représentent 87% en encours et 95% en nombre à fin décembre 2022 (contre respectivement 84% en encours et 95% en nombre en décembre 2021).



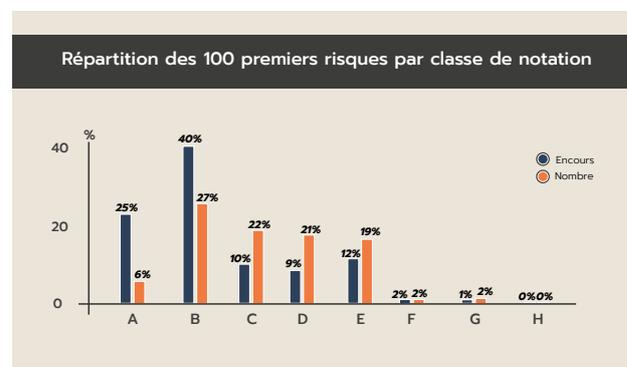
L'analyse de la distribution des TPE/PRO fait ressortir une concentration sur les classes de notation B-E, ce qui révèle un niveau de risque maîtrisé pour ces deux segments. Les classes B-E concentrent 92% des TPE/PRO en nombre avec 84% de l'encours total sur ce segment.

### Concentration individuelle :

En termes de concentration individuelle, les 100 premiers risques du CPM regroupent 592 contreparties et totalisent un encours de 140 milliards de DH (hors PNU), dont 110 milliards par décaissement.

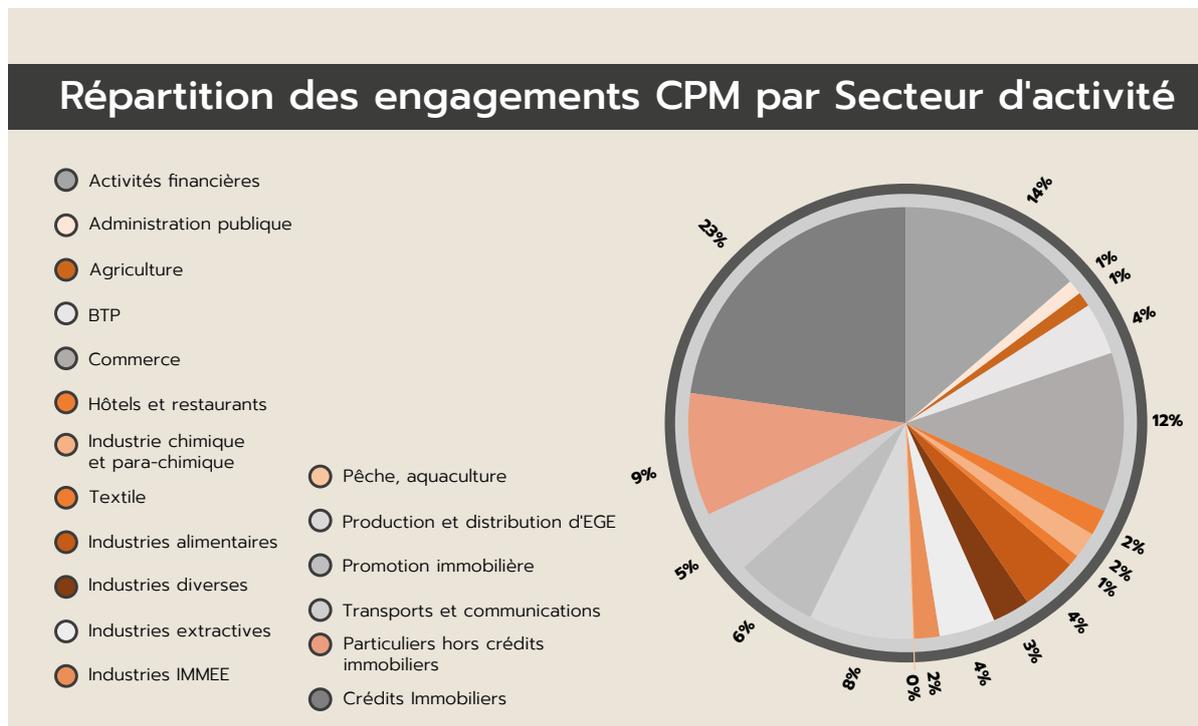
Sur le portefeuille noté des 100 premiers risques, les notes entre A-D concentrent 76 % en nombre et 85 % des encours.

La répartition globale des 100 premiers risques en termes de notation se présente comme suit :



### Répartition des engagements du CPM par région et par secteur d'activité :

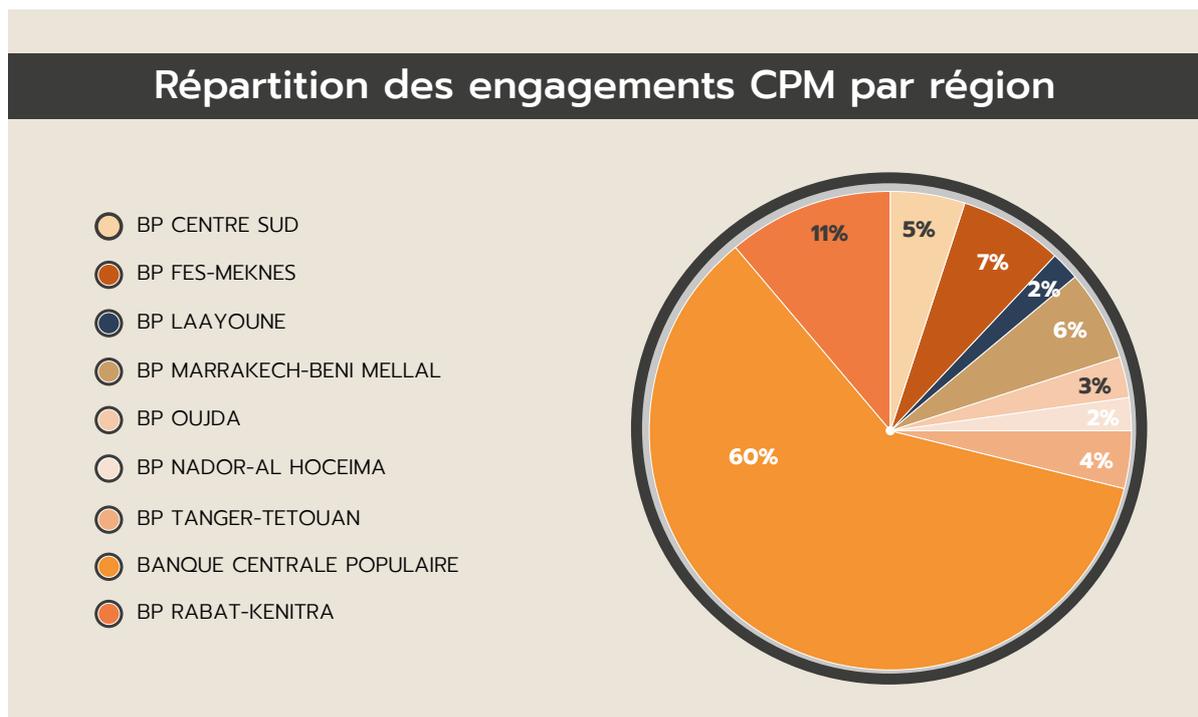
Au 31 décembre 2022, les engagements du CPM sont répartis comme suit :



Le marché de l'entreprise concentre 67% des engagements du CPM et celui des particuliers contribue à hauteur de 33%, dont 71% sous forme de prêts hypothécaires.

L'activité financière représente 14% des engagements du CPM, dont 68% se rapportant sur les filiales du Groupe.

La répartition régionale du portefeuille est dominée par une forte représentativité de la Banque Centrale Populaire et la Banque Populaire de Rabat-Kenitra qui continuent de concentrer plus de 71% des emplois globaux, reflétant ainsi la concentration du tissu économique du Maroc.



## RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché représente le risque de perte sur le portefeuille de négociation. Il résulte d'une évolution défavorable des paramètres de marché (cours de change, taux d'intérêt, prix des titres de propriété, cours des matières premières, volatilité des instruments financiers dérivés).

La Banque, établissement financier de premier plan et intervenant important sur les activités de marché, est dotée d'un dispositif de gestion du risque de marché qui couvre l'ensemble des activités sur les opérations liées au portefeuille de négociation ou destinées à sa couverture ou son financement. Ce dispositif est fondé sur des principes directeurs clairs, des politiques et des procédures internes en ligne avec les niveaux de tolérance au risque et les objectifs de rendement, et en adéquation avec les fonds propres de la Banque.

Ainsi, le niveau de tolérance de la Banque face au risque de marché est décliné à travers les dispositifs de limites et de délégations de pouvoirs. Ce niveau de tolérance est fixé de sorte que les expositions au risque de marché ne puissent générer des pertes qui pourraient compromettre la solidité financière de la Banque et l'exposer à des risques inconsidérés ou importants.

### 1- Stratégie risque

En vue de sécuriser le développement des activités de marché, la Banque a développé, dans le cadre de sa stratégie globale de gestion des risques, une culture de maîtrise et de surveillance rigoureuse du risque de marché, fondée sur des principes directeurs permettant de :

- Maîtriser le risque de marché sur les expositions du portefeuille trading ;
- Sécuriser le développement des activités de marché de la Banque dans le cadre de ses orientations stratégiques et conformément aux dispositions réglementaires ;
- Adopter les meilleures pratiques en matière de gestion du risque de marché pour l'ensemble des activités de négociation de la Banque.

Ces principes directeurs sont traduits par une politique de gestion du risque de marché ancrée dans la culture du Groupe, et par un dispositif de maîtrise et de suivi du risque rigoureux et bien structuré.

### 2- Politique et procédures

La politique de gestion du risque de marché définit le cadre global de la gestion dudit risque sur les activités de marché. Elle intègre, au sein d'un dispositif cohérent, l'ensemble des outils/processus de gestion de ce risque, ainsi que les principes et lignes directrices adoptés par la Banque pour suivre et maîtriser son exposition au risque de marché. Cette politique prend appui sur un corpus réglementaire interne comprenant un ensemble de circulaires, de procédures et de normes encadrant la prise du risque sur les activités de marché.

Cette politique met l'accent sur :

- Les rôles et les responsabilités des organes de gouvernance et de gestion ainsi que les missions des entités opérationnelles impliquées dans la gestion du risque de marché ;
- L'adéquation des fonds propres au regard du risque de marché et le dispositif d'appétence au risque et de limites de marché ;
- Les modèles et indicateurs de mesure du risque de marché et le dispositif de leur validation ;
- Le système d'information et intégrité des données, utilisés pour le dispositif de suivi et de reporting internes et réglementaires ;
- Le dispositif de stress testing.

Cette politique est déclinée à travers des circulaires et des dispositifs régissant les activités de marché, notamment :

- Un dispositif de séparation des portefeuilles des activités de négociation de celles à caractère bancaire, traduisant les prérogatives des circulaires 26/G/2007 et 8/G/2010 relatives au calcul des exigences en fonds propres au titre du risque de marché ;
- Un dispositif d'appétence au risque de marché permettant de positionner la capacité de prise de risque et l'arbitrage objectifs de rendement/profil de risque, au cœur du dispositif de limites et d'allocation du capital au titre du risque de marché ;
- Un système de délégation de pouvoirs encadrant les attributions déléguées aux responsables des activités de marché en vue de :
  - sécuriser les opérations et limiter les risques ;
  - se conformer à la réglementation bancaire en matière de contrôle interne et de gestion prudentielle ;
  - optimiser les circuits décisionnels ;
  - améliorer la rentabilité.
- Une politique de gestion des produits dérivés décrivant le processus de lancement, de suivi et de gestion d'un produit dérivé. Elle encadre ainsi les attributions déléguées aux différentes fonctions intervenant dans ce processus et les principales limites auxquelles cette activité est assujettie.

### 3- Dispositif de gestion du risque de marché

Afin d'encadrer les risques sur les activités de marché et d'en assurer la surveillance, le dispositif de gestion du risque de marché adopté par la Banque est organisé autour des axes suivants :

- Un dispositif de gouvernance qui comprend une organisation claire assurant un partage de responsabilités bien défini, et garantissant une indépendance entre les opérationnels et les organes de gestion et de contrôle des risques ;

- Une activité de pilotage et d'arbitrage entre les différentes activités de marché via le comité de placement ;
- Un système de délégation de pouvoirs définissant le processus de demande, de validation des limites et d'autorisation des dépassements ;
- Une activité de suivi et de surveillance des indicateurs de risque par les entités et les organes de contrôle du risque de marché ;
- Un ensemble d'outils de gestion et de contrôle du risque de marché.

### Acteurs et entités impliqués dans la gestion du risque de marché

La maîtrise du risque de marché est assurée par des instances de gouvernance ad-hoc appuyées par les acteurs suivants :

« **La Fonction Marchés de Capitaux Groupe** » : Elle constitue à travers ses opérationnels, la première ligne d'autocontrôle en matière de gestion du risque de marché. Les responsables des activités de marché sont ainsi, tenus de :

- Veiller à établir des stratégies de couverture appropriées permettant de réduire et de maîtriser la prise de risque inhérent aux activités de marché ;
- Initier des demandes de limites encadrant la prise de risque par rapport aux objectifs de rendement et aux analyses de marché ;
- Soumettre pour approbation les transactions qui dépassent leur niveau de compétence, ou qui génèrent un dépassement des limites préétablies, à l'instance ad hoc, selon le système de délégation de pouvoirs et les procédures en vigueur.

« **La Fonction Middle Office Marchés de Capitaux Groupe** » : Elle est en charge du contrôle quotidien de premier niveau. En matière de la gestion du risque de marché, cette fonction assure en toute indépendance du Front Office, son rôle de :

- Sécuriser, suivre et contrôler les opérations de marché ;
- Calculer, rapprocher et réconcilier les résultats des activités de marché ;
- Suivre les risques et le respect des limites, et produire les reporting de suivi y afférents ;
- Optimiser et développer les systèmes et moyens de traitement.

« **La Fonction Risque de Marché** » : Elle est le garant opérationnel du développement de la politique et du dispositif global de gestion du risque de marché. Cette fonction est en charge du contrôle de deuxième niveau en toute indépendance des unités opérationnelles. Elle a, à ce titre, la responsabilité de :

- Promouvoir la culture de gestion du risque de marché et de veiller à son développement au niveau opérationnel ;

- Définir les méthodologies de mesure du risque et de définition des limites de marché ;
- Vérifier et évaluer la viabilité et la robustesse des modèles de mesure du risque ;
- Assurer le suivi des expositions au risque et du respect des limites de marché, en veillant à identifier, évaluer, gérer et communiquer sur ce risque aux instances décisionnaires ;
- Assurer le développement, l'enrichissement et l'optimisation des outils et systèmes de mesure du risque ;
- Produire les reporting réglementaires, ainsi que les reporting internes destinés aux différents comités et instances de gouvernance de la Banque.

« **Le Contrôle Permanent et l'Audit Interne** » : Ces fonctions agissent respectivement, en deuxième et troisième lignes de défense, chacune suivant ses prérogatives, afin de :

- Vérifier l'adhésion des différents intervenants dans le dispositif de gestion du risque, aux dispositions de contrôle et de suivi mis en place ;
- Examiner régulièrement l'intégrité et l'efficacité du dispositif et du système de gestion du risque ;
- Repérer les occasions de renforcement des processus relatifs à la gestion, au suivi et à la maîtrise du risque.

### Dispositif des limites régissant les activités de marché

Le dispositif de limites régissant les activités de marché est traduit par un système de limites internes encadrant les risques inhérents au portefeuille de négociation, notamment les limites de marché, limites de transaction et limites de contrepartie.

Le système de limites de marché consiste à définir une appétence au risque de marché à partir de la capacité de prise de risque. Cette tolérance est déclinée en enveloppes de risque autorisées et allouées à chaque ligne-produit ou classe d'actifs en fonction de sa performance ajustée au risque.

Les enveloppes de perte définies sont traduites par des limites de VaR globale et VaR par portefeuille, complétées par des limites de stop loss et des limites de sensibilités appropriées à chaque type de produit. Ceci, en tenant compte des tailles des portefeuilles et des chocs historiques des paramètres de marché observés dans des périodes de haute volatilité.

Le système de limites de transaction représente les délégations de pouvoir en matière de montants des transactions à traiter, en fonction de la nature des instruments autorisés et du rang hiérarchique des intervenants de la filière activités de marché.

Ce dispositif de limites de marché et limites de transactions est régi par une circulaire interne encadrant le processus de renouvellement des limites et le système de gestion des dérogations.

Les activités de marché sont également encadrées par des limites sur les contreparties bancaires, dans

le but de maîtriser l'exposition au risque résultant de l'incapacité totale ou partielle de la contrepartie à honorer ses engagements.

### Dispositif de suivi des indicateurs de risque

Le suivi du risque de marché est assuré quotidiennement par les fonctions Middle-Office et Management des Risques. Le Comité Gestion des Risques Groupe s'assure via un reporting périodique des niveaux d'exposition au risque de marché, de l'évolution du profil de ce risque, du respect des exigences réglementaires et de la conformité au dispositif des limites. Ce reporting comprend également l'analyse de la sensibilité des portefeuilles et des simulations dans le cas de scénarii extrêmes, tenant compte à la fois de la structure des portefeuilles et des corrélations entre les différents facteurs de risque.

En plus des reporting réglementaires, le système de reporting des risques au sein de la Banque est instauré à travers les deux principaux reporting suivants :

- Un reporting interne quotidien relatif au processus de surveillance et de gestion du risque de marché, comprenant un suivi des indicateurs de risque et de consommation des limites par compartiment et par portefeuille ;
- Un reporting interne relatif à la surveillance et à la gestion du risque de marché destiné au Comité Gestion des Risques Groupe tenu à une fréquence régulière, et aux comités émanant de l'organe de gouvernance. Ce reporting structuré par classe d'actif à un niveau de granularité assez fin, est basé sur l'approche VaR et sur des mesures systématiques de sensibilités des portefeuilles aux différents paramètres de marché. Il retrace l'évolution des expositions et des indicateurs de risque sur une année écoulée avec un zoom quotidien sur les trois derniers mois. Ces indicateurs de risque sont comparés à l'instar des mesures de positions, aux limites internes définies.

### Outils de suivi et de gestion du risque de marché

L'évaluation du risque de marché repose sur la combinaison de deux groupes de mesures permettant de quantifier les risques potentiels : Le calcul de la Value at Risk (VaR) d'une part, et l'utilisation des mesures de sensibilité et des scénarii de stress d'autre part.

La Banque a adopté une structure de gestion et de suivi du risque de marché qui inclut le recours à une approche VaR pour l'ensemble du portefeuille de négociation.

La VaR est définie comme étant la perte théorique maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance définis. La Banque retient un seuil de confiance de 99 % et un horizon de temps d'un jour, en s'appuyant sur deux ans d'historique de données. Cela permet de suivre, au jour le jour, le risque de marché pris par la Banque sur les activités trading dans les conditions normales de marché.

La méthode retenue pour le calcul de la VaR est celle d'un modèle historique basé sur les scénarii historiques des facteurs de risques inhérents au portefeuille trading. Ce modèle prend implicitement en compte les corrélations entre les différents facteurs de risques. Une VaR globale est calculée pour l'ensemble des activités de négociation, par nature d'instrument et par classe de facteurs de risque.

En complément de l'indicateur VaR, la Banque intègre dans son dispositif de surveillance des analyses et des limites de sensibilité. Ainsi, des impacts en termes de P&L, à partir des scénarii de stress, sont estimés pour l'ensemble du portefeuille de négociation. Ces scénarii sont choisis parmi deux catégories, à savoir des scénarii historiquement avérés et des scénarii hypothétiques.

Les principaux scénarii retenus sont :

- Une variation des taux d'intérêt de +/-1 bp, +/-10 bps, +/- 25 bps, +/-50 bps et +/- 100 bps (chocs globaux et par tranche de maturité) ;
- Une variation extrême des taux d'intérêt de 200 bps ;
- Une variation des cours de change de +/- 1% et de +/-5%, en tenant compte de la corrélation entre l'EUR et l'USD dans la composition du panier MAD ;
- Des variations extrêmes calculées sur la base d'un historique des taux d'intérêt, des cours des différentes devises et de l'indice MASI.

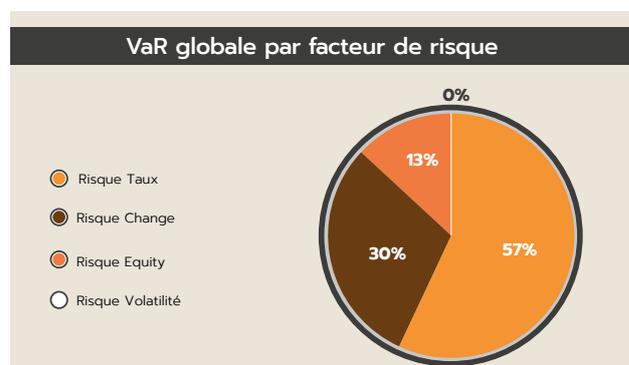
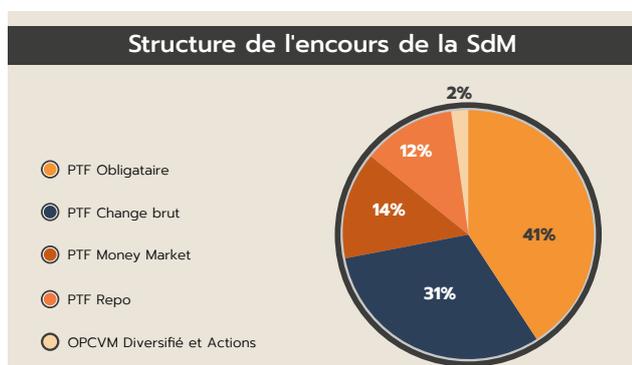
## 4- Evolution des expositions et du profil de risque

A fin décembre 2022, l'encours brut global du portefeuille trading est arrêté à 126 MMDH, dont 41% placé en titres obligataires direct ou via OPCVM et 31% sur l'activité de change. La VaR globale (1-Jour à 99%) hors effet de diversification inter-portefeuilles est estimée à 128 MDH.

La VaR est concentrée principalement sur le portefeuille obligataire et la trésorerie devises, et accessoirement sur les titres de propriété, le change à terme et les dérivés de change. Cela est dû à la taille de ces portefeuilles, à la forte volatilité des facteurs de risque les composant et à leurs poids par rapport aux autres éléments dans le portefeuille global.

Le niveau du risque s'est inscrit dans une tendance haussière en 2022, suite à l'envolée des taux d'intérêt résultant du relèvement du taux directeur en septembre. Cette tendance s'est inversée en fin d'année après un réajustement de l'exposition obligataire.

Les graphiques suivants présentent à fin décembre 2022, la structure du portefeuille trading de la Banque et la contribution de chaque classe de facteurs de risque dans la VaR globale :



### Compartiment Obligataire

L'encours obligataire domestique en transaction a atteint 50,6 milliards de DH à fin décembre 2022, avec une VaR-1 jour de 45,9 millions de DH.

### Compartiment Actions et OPCVM Diversifié

L'encours du portefeuille Actions et OPCVM Diversifié est arrêté à 2,8 milliards de DH à fin décembre 2022, avec une VaR-1 jour estimée à 21 millions de DH.

### Compartiment Change

La position de change est arrêtée à une position short en devise de près de 341 millions de DH à fin décembre 2022. Les limites réglementaires de la position de change, globale et par devise, par rapport au niveau des fonds propres sont respectées courant l'année 2022.

Les expositions change à terme et options de change sont arrêtées respectivement à 19,5 milliards de DH et 163 millions de DH à fin décembre 2022, avec une VaR-1 jour globale sur le compartiment change estimée à 13,7 millions de DH.

## RISQUES STRUCTURELS

Dans le cadre de ses activités, le groupe est exposé à des risques structurels de taux et de liquidité issus des mécanismes de transformation des dépôts en crédit et de refinancement des activités bancaires. Ces risques sont considérés comme le cœur du métier. A ce titre, le groupe attache une importance particulière à leur suivi et à leur contrôle.

### 1- Stratégie risques

La stratégie de gestion du risque global de taux et de liquidité obéit à l'objectif de maîtrise des risques inscrit dans le processus de développement planifié et adopté par le groupe.

Cette stratégie repose sur les principes directeurs suivants :

- orienter les activités de développement dans le cadre d'un Plan moyen terme (PMT) en tenant compte des risques de taux et de liquidité.
- maintenir une structure stable et variée des dépôts avec une maîtrise du potentiel de croissance de nos engagements.
- améliorer progressivement le gap global de taux en vue de maintenir un équilibre des différentes activités en termes de profil de taux et de liquidité.
- développer les actifs à taux variables pour immuniser une partie du bilan suite à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

## 2- Politiques et procédures

Pour le cas des risques structurels, les organes de gouvernance sont directement impliqués dans la définition de la politique globale lors de la présentation de la note d'orientation stratégique adressée au Comité directeur. Ces orientations permettent de fixer des objectifs en matière de risques en accompagnement des plans de développement.

Le risque de liquidité fait l'objet d'une politique formalisée qui présente les principales composantes du dispositif d'identification, de normalisation et de suivi du risque de liquidité aussi bien dans le cadre d'activités normales que dans le cadre d'un plan de relève en cas de survenance d'une crise de liquidité.

Sur un horizon à court terme, la politique de gestion du risque de liquidité consiste à disposer d'un niveau minimal réserves de liquidité disponibles et réalisables permettant de :

- Couvrir les dépôts à vue instables (ou concentrés) 'wholesale' ainsi que les tombées des dépôts à terme à échoir dans 6 mois
- Couvrir les GAP de liquidité de la banque en situation normale et en situation de stress
- Respecter le seuil minimal exigé par BAM au niveau du nouveau ratio de liquidité (LCR)

Sur le long terme, il s'agit de couvrir les emplois stables par les ressources stables (horizon > 1 an).

La politique de gestion du risque de taux a pour objectif de gérer le risque de taux dans des conditions normales et de surmonter des chocs de taux plus ou moins sévères :

- Sur un horizon à court terme d'un an au plus, la banque s'assure que la variation de la Marge Nette d'Intérêt de son portefeuille bancaire (MNI), suite à une variation significative des taux d'intérêt ne dépassera pas la limite fixée en interne (en pourcentage de la MNI prévisionnelle sur une année)
- Sur le long terme, la banque s'assure que la variation de la valeur économique des fonds propres Tier1, suite à une variation significative des taux d'intérêt, ne dépassera pas la limite réglementaire

Le processus de séparation du portefeuille de négociation et du portefeuille bancaire est réalisé conjointement entre la Division ALM Groupe et le Middle Office de la Salle Des Marchés (MO SDM) :

- Au niveau de l'ALM : une séparation analytique a été effectuée sur le bilan, en adoptant des principes de séparation validés par les fonctions et les organes de décision concernés (Comité ALM)
- Au niveau du MO SDM : implémentation de cette classification dans l'outil de gestion de la Salle Des Marchés, avec la création de portefeuilles spécifiques pour loger toutes les opérations hors trading de la banque.

### Dispositif de gestion des risques structurels Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque de ne pas pouvoir faire face à ses flux de trésorerie sortants ou à ses besoins de collatéral au moment où ils sont dus et à un coût raisonnable. Il est évalué sur l'ensemble des périmètres bancaire et de négociation.

Ce risque peut découler de la structure du bilan en raison des décalages entre les échéances réelles des éléments de l'actif et du passif, des besoins de financement des activités futures, du comportement des clients, d'une éventuelle perturbation dans les marchés, ou de la conjoncture économique.

La gestion du risque de liquidité vise à garantir au groupe l'accès aux fonds nécessaires afin d'honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres liquides et un approvisionnement en fonds stables et diversifiés. Le portefeuille titres est constitué majoritairement de bons du Trésor, d'OPCVM et, dans une moindre mesure, de positions sur actions liquides.

### Dispositif de gestion du risque de liquidité

L'évaluation des besoins en liquidité immédiats sont du ressort de la Banque des Marchés. Elle est responsable notamment de :

- gérer quotidiennement la liquidité et le compte chez Bank Al-Maghrib
- développer et recommander des actions d'atténuation du risque de liquidité et d'optimisation dans le cadre des travaux du Comité de Placement
- s'assurer du développement des outils adéquats de communication et de décision
- contribuer à la conformité aux exigences réglementaires (ratio de liquidité LCR) en forte collaboration avec le Pôle Finance & Performances Groupe

L'évaluation des besoins de liquidité prévisionnels sont du ressort de la fonction ALM. Cette évaluation se base sur :

- le suivi des ratios réglementaires de liquidité : le LCR (Liquidity Coverage Ratio) et à partir de 2023 le NSFR (Net Stable Funding Ratio)
- le suivi de la réserve de liquidité et des ratios de liquidité définis en interne
- les Gaps de liquidité produits par devise significative (MAD, EUR, USD) et construits selon une modélisation des postes bilanciaux (notamment l'élaboration des conventions d'écoulement pour les produits n'ayant pas d'échéance contractuelle)
- l'évolution de la stabilité des dépôts clientèle, notamment les dépôts à vue (comptes courants et comptes d'épargne) qui constituent une part importante du financement global du Groupe
- le suivi de la concentration des dépôts par nature de produits et de contreparties avec un suivi régulier de la concentration des 10 plus grands déposants, et ce, par devise significative (MAD, EUR, USD)
- le maintien d'un éventail varié de sources de financement et le maintien des rapports privilégiés avec les investisseurs institutionnels et les grandes Corporate

### Risque global de taux

Le risque global de taux se définit comme le risque de perte ou de dévaluation d'actifs provoqué par une évolution défavorable des taux d'intérêt en lien avec l'activité commerciale et l'activité pour compte propre du groupe. Il est évalué uniquement sur le périmètre bancaire.

L'analyse du risque global de taux est complexe, en raison de la nécessité de formuler des hypothèses relatives au comportement des déposants concernant l'échéance de dépôts remboursables contractuellement sur demande et sur les actifs et les passifs non sensibles directement au taux d'intérêt.

### Dispositif de gestion du risque global de taux

Le processus d'évaluation et de contrôle du niveau général du risque global de taux s'opère :

- une fois par mois sur la base des arrêtés mensuels ;
- en adossement au processus de planification (phase de la note d'orientations stratégiques et phase de cadrage du plan financier à moyen terme), et ce en tant que dispositif de validation définitive du PMT ;

- à l'occasion des changements importants des grilles tarifaires pour en évaluer les impacts.

Ce dispositif de surveillance repose sur :

- une méthodologie d'évaluation basée sur l'approche des gaps (impasses) :
  - le gap de taux représente la photographie du bilan échancé par prochaine révision des taux, en compensant les actifs et les passifs. Par convention, il est la résultante par bande temporelle des encours d'actif diminués des encours de passif. Le gap de taux est à la base de la majorité des indicateurs de taux. Ventilé par type de taux (taux fixe, index ou regroupement d'index), il permet d'identifier les sensibilités contenues dans le bilan. Distribué par fixing, il permet d'identifier les décalages de révision.
  - la MNI est la différence entre le taux moyen de l'actif (auquel la banque est rémunérée) et le taux moyen du passif (auquel la banque se refinance). La sensibilité de la MNI mesure l'évolution de la MNI en fonction de différents scénarios économiques (évolution des taux...).
  - la Valeur Economique des fonds propres (EVE) est déterminée comme étant la Valeur Actuelle Nette (VAN) des fonds propres c'est-à-dire la différence entre les cash-flows actualisés générés par l'actif du bilan, et les cash-flows actualisés générés par le passif du bilan. La sensibilité l'EVE mesure sa variation à un choc de taux.
- un système de reporting trimestriel à l'attention du Comité ALM sur la structure du bilan par nature de taux, les niveaux d'exposition, les stress tests en matière d'impact sur la marge d'intérêt et les fonds propres, et l'évolution prévisionnelle des ratios prudentiels.
- un système de limites en termes d'impacts des risques par rapport à la marge d'intérêt et aux fonds propres, défini par le Comité ALM et validé par le Comité directeur.

A travers ce dispositif, la gestion du risque global de taux vise à optimiser l'impact de taux sur le bénéfice et sur les fonds propres en s'appuyant sur le calcul des gaps statiques et dynamiques.

## 4- Evolution des expositions et du profil de risque

### Risque de liquidité

Le total des actifs du CPM s'est établi à 391 milliards de dirhams à fin décembre 2022 contre 365 milliards de dirhams en décembre 2021, soit une augmentation de 7,0%.

Au cours de l'année 2022, les crédits de la clientèle ont connu une progression de 6,7 MddH. Les prêts financiers ont quant à eux augmenté de 2,9 MddH.

Dans le même temps, le portefeuille titres a augmenté de 15,3 MddH et les titres de participation ont progressé de 1,1 MddH.

Ces montants ont été refinancés par :

- Une augmentation des dépôts clientèle (+18,5 MddH)
- Une hausse des capitaux propres (+3 MddH)
- Une souscription d'une dette subordonnée perpétuelle (+0,5 MddH)
- Une baisse du compte BAM (-5,7 MddH)

Le niveau du ratio de liquidité réglementaire (LCR) atteint un niveau de 179% largement supérieur au minimum réglementaire, et ce, compte tenu d'une réserve de liquidité conséquente.

Les ressources du CPM collectées auprès de la clientèle ont augmenté de 6,9% passant de 269 milliards de DH en décembre 2021 à 287 milliards de DH en décembre 2022. Cette hausse concerne les comptes à vue créditeurs (+11,5%) ainsi que les comptes sur carnet (+2,3%). La part des ressources non rémunérées a progressé à 74,5% en décembre 2022 contre 71,6% en décembre 2021.

Le coefficient de transformation s'est établi à 80,3% en décembre 2022 contre 82,4% en décembre 2021.

### Risque global de taux

La banque détermine les indicateurs de gestion du risque de taux en conformité avec l'IRRBB (Interest Rate Risk in the Banking Book). Plusieurs scénarios de choc de taux sont effectués pour déterminer les impacts sur la marge nette d'intérêt et sur la valeur économique des fonds propres.

En application des scénarios réglementaires, les impacts les plus sévères sont les suivants :

- Pour la variation de la valeur économique : -2 370 MDH soit 7,4% des fonds propres Tier1, ce qui est inférieur à la limite réglementaire de 15%
- Pour la variation de la marge nette d'intérêt : -410 MDH soit 5,2% de la MNI prévisionnelle, ce qui reste en dessous des limites des objectifs de risque du Groupe

## RISQUE OPERATIONNEL

### 1- Stratégie Risque Opérationnel

En ligne avec la réglementation, le Groupe Banque Populaire définit le risque opérationnel comme étant le risque de subir un préjudice potentiel en raison d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, aux personnes, aux systèmes ou aux événements externes. Cette définition inclut le risque juridique et le risque d'image provenant d'un risque opérationnel, mais elle exclut les risques stratégique et de réputation.

Au-delà des exigences réglementaires d'allocation des fonds propres au titre du risque opérationnel, le dispositif mis en place cherche à répondre au mieux aux recommandations de BAM et aux pratiques préconisées par les accords du Comité de Bâle. Globalement, ce dispositif s'inscrit dans un processus circulaire d'amélioration continue selon l'illustration suivante.



## 2- Politique de gestion du risque opérationnel

La politique de gestion du risque opérationnel, adoptée par le Groupe et approuvée par ses organes de gouvernance, définit les lignes directrices des différentes composantes du dispositif de gestion du risque opérationnel. Les détails se rapportant à ces composantes sont déclinés dans des circulaires, procédures et manuels utilisateurs dédiés.

A travers cette politique, le Groupe souligne l'intérêt de classer le risque opérationnel selon un référentiel commun permettant l'agrégation, l'analyse et la production de reporting. A ce titre, le Groupe opte pour les sept grandes catégories balisées suivantes :

1. **Fraude Interne** : pertes dues à des actions visant à frauder, à détourner des biens ou à contourner les règlements, la législation ou la politique de l'entreprise impliquant au moins une partie interne à la Banque.
2. **Fraude Externe** : pertes dues à des actions visant à frauder, à détourner des biens ou à contourner la législation, de la part d'une partie extérieure à la Banque.
3. **Pratiques en matière d'emploi et de sécurité sur le lieu de travail** : pertes résultant d'actions non conformes à la législation ou aux conventions relatives à l'emploi, la santé ou la sécurité, de demandes d'indemnisation au titre d'un dommage personnel ou d'atteintes à l'égalité des droits/d'actes de discrimination.
4. **Clients, produits et pratiques commerciales** : pertes résultant d'un manquement (non intentionnel ou dû à la négligence) à une obligation professionnelle (y compris l'exigence en matière de fiducie et de conformité) envers un ou des clients déterminés ou résultant de la nature ou de la conception d'un produit.
5. **Dommage aux actifs corporels** : Destruction ou dommages résultant d'une catastrophe naturelle ou d'autres sinistres.
6. **Interruptions d'activité et dysfonctionnements des systèmes** : pertes résultant d'interruptions de l'activité ou de dysfonctionnements des systèmes.
7. **Exécution, livraison et gestion de processus** : pertes résultant d'une erreur sur transaction ou d'un problème dans la gestion des processus ou pertes subies dans le cadre des relations avec les contreparties commerciales et les fournisseurs.

## 3- Dispositif de gestion du risque opérationnel

### Organisation de la filière risque opérationnel

L'organisation de la filière risque opérationnel au sein du Groupe s'articule autour de :

- la fonction centrale au niveau de la BCP qui a pour mission la conception et le pilotage des outils méthodologiques et informatiques tout en assurant la sensibilisation, la formation et l'assistance des différents intervenants ;
- des gestionnaires de risque régionaux assurant les relais de la fonction centrale au niveau des Banques Régionales ;
- des correspondants risque opérationnel désignés par métier dans le cadre du protocole de collecte des incidents. Ces correspondants ont pour rôle de recenser les pertes opérationnelles et de les répertorier dans l'outil de gestion du risque opérationnel mis à leur disposition ;
- des homologues au niveau des filiales qui veillent à la mise en place de la méthodologie et des outils de risque opérationnel en synergie avec le dispositif adopté au sein du Groupe.

La bonne gestion du risque opérationnel outrepassa cette filière et exige l'implication collégiale de l'ensemble des acteurs du Groupe, aussi bien sur le volet de la mise en œuvre du dispositif réglementaire que sur le volet de la gestion quotidienne du risque opérationnel.

### Cartographies de risque opérationnel

La revue des cartographies de risque opérationnel s'inscrit dans la continuité des efforts déployés par la Banque pour la mise en place du dispositif de gestion du risque opérationnel et la garantie de sa maîtrise et sa conformité à la réglementation du secteur. Dans ce contexte, la démarche de revue des cartographies de risque opérationnel s'appuie sur le référentiel interne des processus. A l'aide des ateliers avec les experts métiers, des événements de risque opérationnel sont identifiés et évalués. L'évaluation de ces événements de risque opérationnel s'effectue selon le paramètre de la fréquence et celui de l'impact unitaire moyen et ce, suivant deux grilles établies à cet égard et qui prévoit chacune 5 degrés de score. Les dispositifs de maîtrise des risques sont quant à eux appréciés par rapport à leurs pertinences et leurs applicabilités selon les trois niveaux suivants : satisfaisant, satisfaisant avec réserve ou insatisfaisant.

A fin 2022, les cartographies de risque opérationnel s'étendent à la quasi-totalité des processus de la Banque offrant une vue hiérarchisée des risques opérationnels potentiels. Des plans d'atténuation sont aussi définis afin d'améliorer les dispositifs de maîtrise des risques existants, couvrant ainsi les risques majeurs à forts. Avec les fonctions propriétaires et les experts métiers, la deuxième édition des rencontres annuelles a été tenue dans l'objectif de faire le point sur la mise en place de ces plans d'atténuation et sur les remontées des KRIs à périodicité annuelle.

### Remontée des KRIs

Les indicateurs de suivi de risque (KRIs) constituent un outil de gestion active permettant l'anticipation de l'évolution de l'exposition d'un processus de la Banque aux risques opérationnels identifiés. Ils étoffent les cartographies de risque opérationnel en les définissant face aux risques opérationnels potentiels majeurs à forts. Cette définition respecte des règles préétablies et prévoit la fixation des seuils minimums et maximums.

Les remontées des KRIs préalablement fixés ont été respectées tout au long de l'année.

### Collecte des incidents

Conformément aux exigences réglementaires, un système de collecte des incidents liés au risque opérationnel basé sur un mécanisme déclaratif est déployé. Ce système est géré, en temps réel, grâce à un outil dédié. En effet, les Correspondants Risque Opérationnel « CRO » désignés par les différents métiers et par les filiales déclarent directement au niveau de cet outil. Ensuite, un workflow est prévu afin d'offrir aux managers une veille permanente de la survenance d'un risque opérationnel.

Dans le cadre du projet de remplacement de l'ancien outil de gestion du risque opérationnel, l'ouverture de la nouvelle solution aux différents utilisateurs s'est faite progressivement suivant une organisation préalablement partagée avec les profils concernés. Plus de 500 utilisateurs ont pu bénéficier d'une formation ciblée et pointue animée par la fonction centrale et détaillant notamment les différentes étapes du processus de remontée, d'analyse et de rapprochement des risques opérationnels avérés.

A fin décembre 2022, le profil de risque en nombre d'incidents se concentre sur les 3 catégories bâloises habituelles en hissant la fraude externe en premier rang suivie par les dommages aux actifs puis par les erreurs. En intégrant les filiales, ce profil de risque subit quelques changements en plaçant la septième catégorie bâloise relative aux erreurs d'exécution comme deuxième source de risque opérationnel en nombre d'incidents.

### Evaluation des activités externalisées

Pour apprécier le risque encouru par la Banque, deux grilles d'évaluation sont mises en place :

- Grille de criticité comportant 8 axes (mise en place de la prestation, nombre de prestation en région, coût de la prestation, exigence réglementaire...) sur une échelle de 1 à 4, permettant d'ordonner les prestations selon leur exposition au risque ;
- Grille du niveau de maîtrise incluant 5 axes (Santé financière, PCA, visite du prestataire...) sur une échelle de 1 à 4, mettant en exergue le niveau de maîtrise des risques entre les prestataires d'une même activité.

Compte tenu des exigences réglementaires et des efforts escomptés dans le verrouillage des contrats, l'évaluation effectuée en 2022 ne remonte aucune activité dans la zone rouge.

## PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

### 1- Stratégie de continuité d'activité

Le Groupe définit le plan de continuité d'activité (PCA) comme étant un plan d'action écrit qui expose les procédures et détermine les processus et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations d'une organisation en cas de perturbation opérationnelle majeure.

La stratégie de continuité d'activité prévoit le recensement des processus critiques. Ces processus constituent le périmètre de continuité d'activité en cas de survenance d'un sinistre tel que répertorié dans la cartographie des menaces pouvant mettre la Banque à l'arrêt.

Cette stratégie couvre les scénarii de la cartographie de menaces dont les conséquences sont :

- Indisponibilité du personnel ;
- Indisponibilité du système d'information ;
- Indisponibilité des locaux ;
- Indisponibilité des prestataires essentiels.

### 2- Politique et procédures

Le plan de continuité d'activité du Groupe obéit à une politique approuvée par ses organes de gouvernance et de gestion. Cette politique délimite les responsabilités en termes de gouvernance et de gestion du plan de continuité, ainsi que les lignes conductrices des différentes composantes du dispositif PCA. Les détails se rapportant à ces composantes sont déclinés dans des documents dédiés.

### 3- Dispositif du plan de continuité d'activité

Le dispositif du plan de continuité d'activité mis en place cherche à bien se préparer à la survenance d'un sinistre de la cartographie des menaces de la Banque. Grâce à une méthodologie formalisée, les composantes de ce dispositif se présentent selon le schéma suivant :



Courant l'année 2022, la Banque n'a pas activé son plan de continuité d'activité. Néanmoins, des simulations et des séances de sensibilisation ont été organisées.

## RATIO DE SOLVABILITE ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES

Les fonds propres mettent en évidence le niveau de solvabilité et la capacité du Groupe à couvrir les risques non avérés, tout en offrant aux déposants et aux créanciers la protection nécessaire. Le Groupe détient des capitaux propres suffisants, qui lui procurent la flexibilité nécessaire pour accompagner le développement de son activité tant par la croissance interne que par des acquisitions stratégiques.

Depuis 2007, la Banque calcule les ratios de solvabilité selon les normes Bâle II. A partir de 2014, les nouvelles normes Bâle III concernant les fonds propres ont été adoptées par Bank Al-Maghrib. Cette nouvelle réglementation, en plus de maintenir des minima élevés pour les ratios Tier 1 et Tier 2 (9% et 12% respectivement), instaure des critères d'éligibilité plus sévères, notamment pour les augmentations de capital financées par la Banque, les participations croisées avec les établissements de crédit, les intérêts minoritaires...

En total respect de ces normes, la Banque détient en permanence un coussin de fonds propres confortable lui permettant de couvrir les risques et réussir les stress tests réglementaires tout en restant au-dessus des minima exigés par la réglementation.

Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres fait quant à lui partie intégrante des analyses de cohérence des plans stratégiques et des Plans Moyens Termes sur les fonds propres et les ratios prudentiels.

Aussi, dans le but de renforcer le dispositif de pilotage des fonds propres, le Groupe a mis en place un dispositif d'estimation et de calcul du capital économique nécessaire à la couverture des risques.

## 1- Fonds Propres

Le Groupe dispose d'une assise financière solide liée à la consistance de ses fonds propres réglementaires. En application de Bâle III, les fonds propres du Groupe ont atteint 55 milliards de Dhs en décembre 2022 contre 51,8 milliards de Dhs en décembre 2021, soit une hausse de 6,1% due principalement à un renforcement des fonds propres Tier1.

Composition des fonds propres réglementaires (en MDH)		déc.-22	déc.-21
FP DE BASE (CET1)	capital social	2 033	2 033
	réserves et primes liées	26 839	26 363
	capital et primes non éligibles	-336	-398
	résultat non distribué	1 837	1 773
	autres éléments du résultat global accumulés	-33	23
	autres réserves (réserves consolidées part Groupe)	14 342	10 715
	intérêts minoritaires	1 493	1 373
	filtres prudentiels	-571	-1 315
	goodwill	-2 783	-2 739
	fonds de soutien du CPM - Part stable	3 000	3 000
	dispositions transitoires IFRS9	0	656
	réserves latentes liées au crédit-bail	-388	-401
	autres déductions	-64	-64
<b>TOTAL FP DE BASE</b>	<b>45 368</b>	<b>41 019</b>	
FP ADDITIONNELS (AT1)	dettes subordonnées perpétuelles	500	0
	<b>TOTAL FP ADDITIONNELS</b>	<b>500</b>	<b>0</b>
FP COMPLEMENTAIRES (T2)	dettes subordonnées éligibles	7 359	8 134
	fonds de soutien - part moins stable	766	1 217
	réserves latentes liées au crédit-bail	388	401
	45% des plus-value latentes éligibles	619	1 057
<b>TOTAL FP COMPLEMENTAIRES</b>	<b>9 132</b>	<b>10 809</b>	
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>55 000</b>	<b>51 828</b>	

Les fonds propres réglementaires sont constitués en majorité des fonds propres de base.

Les réserves et primes liées au capital représentent la partie la plus importante des fonds propres de base en raison de la politique de capitalisation et de distribution du Groupe qui s'appuie sur une dynamique interne et sa structure coopérative.

A noter que les fonds propres de base sont renforcés par la part stable du fonds de soutien (3 milliards de Dhs) conformément aux dispositions réglementaires.

Dans l'objectif de renforcer son ratio Tier1, la BCP a émis pour la première fois une dette subordonnée perpétuelle en décembre 2022 pour un montant de 500 millions de Dhs.

Les fonds propres complémentaires qui s'élèvent à 9,1 milliards de Dhs, soit 17% du total des fonds propres sont principalement constitués des éléments suivants :

- dettes subordonnées éligibles à hauteur de 7,4 milliards de Dhs ;
- fonds de soutien du CPM – part moins stable – à hauteur de 0,8 milliards de Dhs.

## 2- Ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité permet de mesurer la santé financière d'une banque. Son calcul est encadré par les circulaires et directives de Bank Al-Maghrib, qui reposent sur les règles en matière d'adéquation des fonds propres définies par le Comité de Bâle.

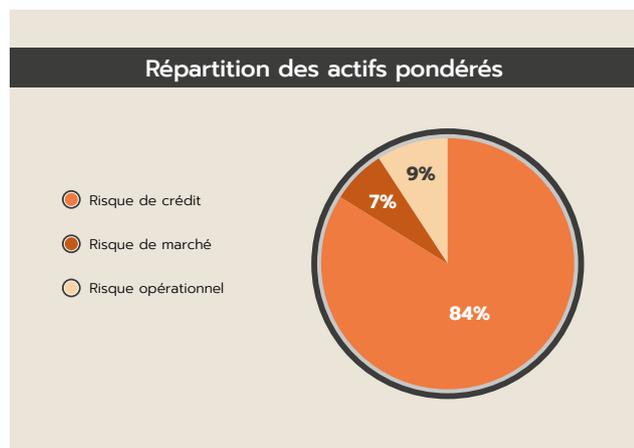
Les normes Bâle II définissent deux principaux ratios d'adéquation des fonds propres : le ratio des fonds propres de première catégorie (Tier 1) et le ratio du total des fonds propres (Tier 2):

- Le ratio Tier 1 est défini comme étant le rapport entre les fonds propres réglementaires de première catégorie et les actifs pondérés en fonction des risques.
- Le ratio Tier 2 est défini comme le rapport entre le total des fonds propres réglementaires et les actifs pondérés en fonction des risques.

A fin décembre 2022, le ratio Tier 1 du Groupe s'affiche à 11,15%, largement supérieur au minimum réglementaire (contre 10,71% en décembre 2021). Le ratio global de solvabilité (Tier 2) s'affiche, quant à lui, à 13,37% (contre 13,54% une année auparavant).

En MDH	Déc-21	Déc-22
<b>Actifs Pondérés</b>	<b>382 881</b>	<b>411 456</b>
<b>Fonds Propres Tier 1</b>	<b>41 019</b>	<b>45 868</b>
<b>Fonds Propres Tier 2</b>	<b>51 828</b>	<b>55 000</b>
<b>Ratio Tier 1</b>	<b>10,71%</b>	<b>11,15%</b>
<b>Ratio Tier 2</b>	<b>13,54%</b>	<b>13,37%</b>

La répartition des actifs pondérés se présente comme suit :



Le risque de crédit demeure le plus grand consommateur en fonds propres. En effet, les actifs pondérés au titre du risque de crédit, déterminés selon l'approche standard, ressortent à 346,8 milliards de DH et représentent 84% du total des actifs pondérés.

Les actifs pondérés au titre du risque de marché et du risque opérationnel, déterminés respectivement selon l'approche standard et l'approche indicateur de base, représentent 7% et 9%.

Par ailleurs, l'estimation des ratios Common Equity Tier 1 (CET 1) sur les 18 prochains mois se présente comme suit :

Ratio CET1	Déc 2022 (réel)	juin-23	déc-23	juin-24
<b>Base sociale</b>	<b>11,74%</b>	<b>11,47%</b>	<b>11,27%</b>	<b>11,39%</b>
<b>Base consolidée</b>	<b>11,03%</b>	<b>10,94%</b>	<b>10,90%</b>	<b>10,88%</b>

### 3- Stress Test :

Le Groupe conduit des stress tests afin d'apprécier sa capacité à résister face à des événements extrêmes inattendus.

Ces stress-tests sont basés sur un certain nombre de scénarii, et permettent d'évaluer l'impact des facteurs de risque sur la capacité de résistance de la Banque en termes de solvabilité, de rentabilité ou de liquidité. Ces stress tests peuvent être réglementaires ou internes.

Les simulations de défaut peuvent à titre d'exemple porter sur une typologie de crédit, un secteur, des contreparties ou des groupes de contreparties. La Banque définit un cadre de stress test complet et raisonnablement granulaire, fondé sur un référentiel défini en interne, sur des scénarii de ralentissement macroéconomique plus ou moins sévères, et sur une combinaison des deux.

Dans ce cadre, les typologies des stress tests arrêtés sont :

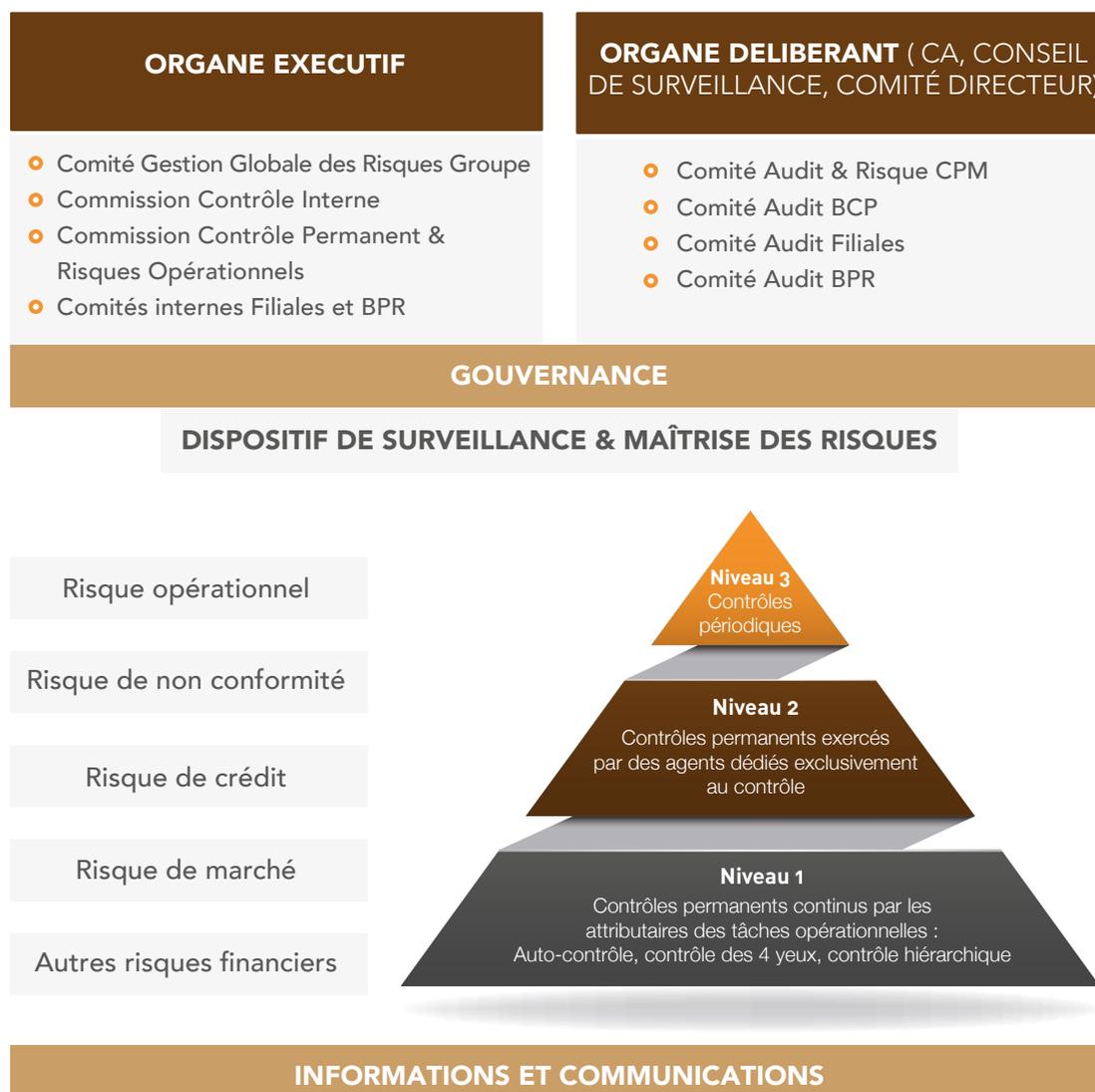
- **Choc Idiosyncratique** : Simulation d'une situation de crise impactant les risques spécifiques auxquels le Groupe est exposé (Une aggravation du risque statistique de crédit, le défaut de contreparties significatives, une perte de réputation, ...)
- **Choc Systémique** : Simulation d'une dégradation de la conjoncture économique (Une très forte tension sur les taux courts, une fuite des dépôts, une aggravation du risque statistique de crédit, une hausse du spread de la Banque, ...)
- **Choc Combiné** : Simulation de l'avènement simultané d'une crise systémique et d'un risque spécifique.

L'ensemble de ces tests permettent au Groupe d'identifier les potentielles zones de vulnérabilité, de mettre en place des actions correctives, et de réorienter sa stratégie, le cas échéant.

## CONTROLE PERMANENT

### PRINCIPALES REALISATIONS DU GROUPE BANQUE POPULAIRE

Afin d'accompagner la dynamique de croissance et de transformation entreprise par le Groupe et de répondre aux dispositions réglementaires, le contrôle permanent vient s'insérer dans le schéma global du système de contrôle interne du groupe rappelé ci-dessous :



Au-delà des tâches de contrôles opérationnels attribuées à chaque agent dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, un contrôle a posteriori de second niveau, réalisé par des fonctions dédiées et indépendantes vient donner l'assurance raisonnable quant à la maîtrise des processus selon le niveau d'acceptation des risques par l'organe exécutif, approuvé par l'organe délibérant.

La principale mission dévolue à ce niveau de contrôle est d'assurer un fonctionnement central du dispositif de contrôle permanent (CP), de l'ensemble des activités de la banque, le plus efficace et efficient possible et de garantir la fiabilité des contrôles de premier niveau réalisés par les opérationnels. En sus des échanges réalisés avec les opérationnels afin de remédier aux dysfonctionnements relevés, le contrôle permanent est ainsi tenu d'informer les organes de gouvernance des

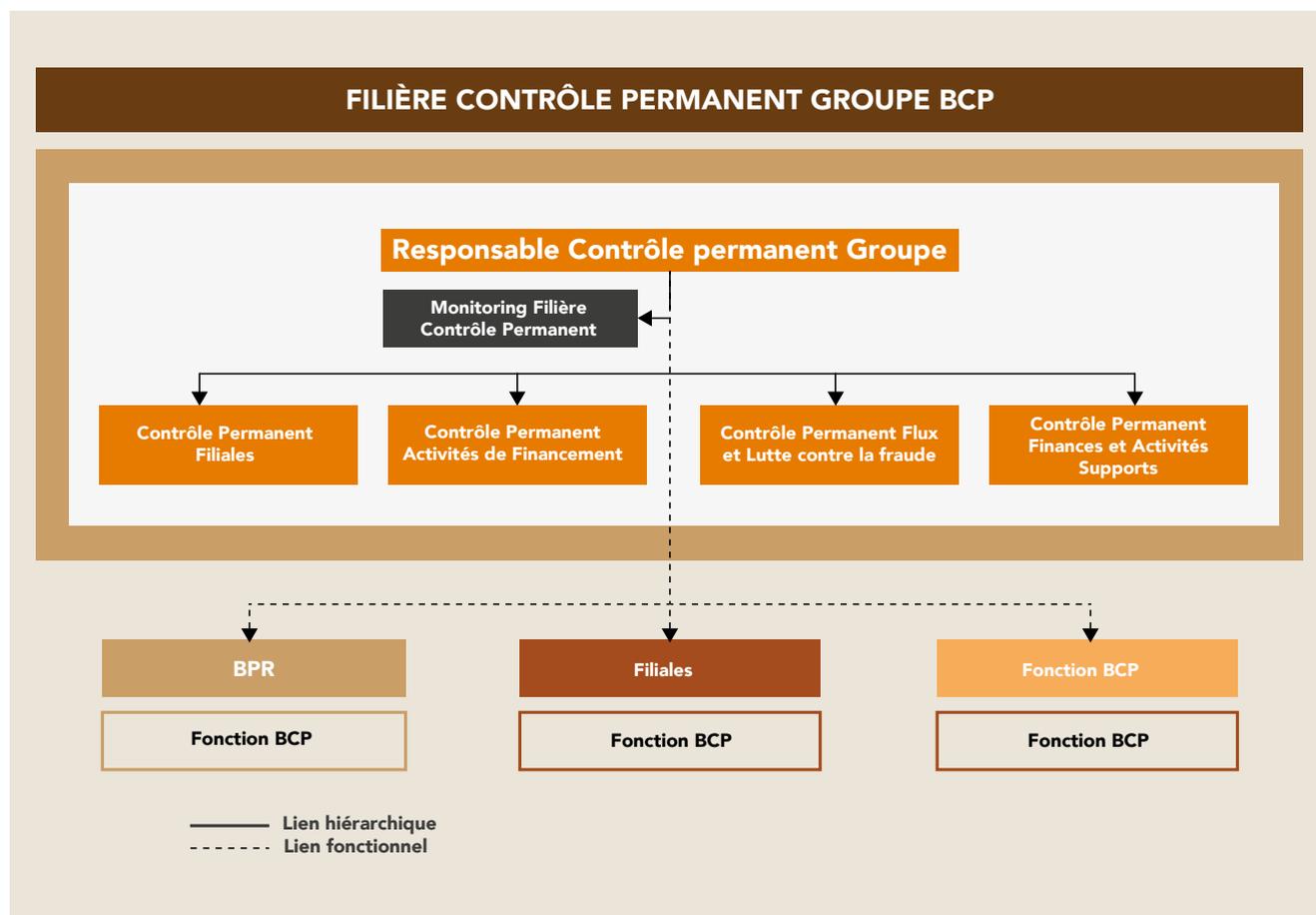
travaux des contrôles réalisés dans le cadre du plan de contrôle annuel approuvé par ces derniers.

Le Contrôle Permanent Groupe s'inscrit dans la continuité du processus de professionnalisation et de mutualisation de la filière de contrôle permanent de second niveau, en phase avec les orientations stratégiques du Groupe BCP, issus du plan stratégique 2021-2026, qui prévoit le renforcement des filières de contrôle, notamment la seconde ligne de défense, et ce à travers le rapprochement des filières front et back office, la centralisation progressive des activités de contrôle permanent CPM, l'optimisation des moyens mis en place à travers la digitalisation du contrôle, l'accompagnement des filiales pour la mise à niveau de leur dispositif de contrôle permanent et le renforcement de la synergie avec les entités du contrôle interne du Groupe.

## ORGANISATION DE LA FONCTION CONTRÔLE PERMANENT GROUPE

Les principes fondamentaux de gouvernance, d'indépendance et de fonctionnement de la Filière de Contrôle Permanent sont déclinés au niveau de la charte de Contrôle Permanent du Groupe. Cette dernière est applicable à tous les niveaux de responsabilité.

Le groupe a adopté un schéma organisationnel adapté aux enjeux d'indépendance et d'efficacité de la Filière de Contrôle Permanent Groupe, qui se présente comme suit :



La Fonction Contrôle Permanent Groupe (CPG), rattachée à la Direction Générale Risques Groupe, a pour principales attributions de superviser et animer le fonctionnement de la filière contrôle permanent sur le périmètre groupe, d'établir les normes et méthodes y afférentes, de réaliser les contrôles sur le périmètre du réseau CPM ainsi que des contrôles thématiques pour la couverture de risques spécifiques.

La fonction Contrôle Permanent au niveau de la BCP est structurée en cinq entités :

- ◆ La Fonction Monitoring de la Filière du Contrôle Permanent a pour rôle la conception et la mise en place des outils méthodologiques, l'harmonisation des référentiels communs des domaines d'activités couverts par le contrôle permanent, et l'animation de la filière dans son ensemble. Elle a également pour rôle, le pilotage des activités de contrôle permanent de la fonction CPG et des entités dédiées au contrôle permanent au sein de certaines fonctions supports de la BCP rattachées fonctionnellement au CPG (SI, RH et conformité).
- ◆ La Fonction Contrôle Permanent des Filiales, pilote l'activité et anime le dispositif du contrôle permanent des filiales bancaires et financières spécialisées nationales et internationales, et les accompagne dans leurs travaux d'alignement aux standards et normes du groupe, notamment la mise à niveau de leurs dispositifs de contrôle à travers la transposition de la méthodologie groupe à leurs grilles de contrôle.

- ◆ La Fonction Contrôle Permanent des Activités de Financement est en charge du :
  - Contrôle des processus Engagements, Trade Finance et toutes les activités de financement intégrées dans le périmètre de contrôle de 2ème niveau ;
  - La supervision et consolidation des travaux du Contrôle Permanent des BPR pour activités de financement couvertes ;
  - La communication des résultats des campagnes de contrôle afférentes aux domaines couverts aux fonctions concernées et échanger avec elles sur les propositions et recommandations.
- ◆ La Fonction Contrôle Permanent des Flux et Lutte contre la Fraude est en charge du :
  - Contrôle des processus relatifs aux moyens de paiement et Comptes & Epargne ;
  - La supervision et consolidation des travaux du Contrôle Permanent des BPR en relation avec les flux ;
  - La communication des résultats des campagnes de contrôle afférentes aux domaines couverts aux fonctions concernées et échanger avec elles sur les propositions et recommandations ;
  - Lutte contre la fraude : pour ce volet, cette fonction a pour mission de piloter et centraliser le dispositif de lutte contre la fraude à travers notamment la gestion des outils d'alerte et l'analyse des remontées des opérations suspectes pouvant dissimuler des actes de fraude.
- ◆ La Fonction Contrôle Permanent Finances et Activités Supports est en charge du :
  - Contrôle des opérations de la Salle des Marchés (Activités Obligataire, Monétaire et Change) ;
  - Contrôle de certains processus de la Logistique notamment la sécurité des biens physiques et des personnes ;
  - Contrôle des Risques Financiers (Risques Marchés), ALM Groupe et Comptabilité CPM (Déploiement progressif) ;
  - La communication des résultats des campagnes de contrôle afférentes aux domaines couverts aux fonctions concernées et échanger avec elles sur les propositions et recommandations.

Concernant les Fonctions de CP des activités supports rattachées fonctionnellement au CPG, elles sont réparties principalement entre la Conformité et Développement Durable Groupe, le Développement du Capital Humain Groupe, les Plateformes Technologiques, Innovation et Opérations Groupe, et la fonction contrôle comptable au niveau de la fonction centrale de la BCP et des BPR.

Ainsi, les activités de contrôle de 2ème niveau des domaines des ressources humaines, des systèmes d'information et de la conformité sont domiciliées chez le métier au sein d'une entité dédiée au contrôle permanent.

Ceci étant, la Fonction Contrôle Permanent Groupe demeure responsable de l'accompagnement à la mise en place des normes et à la coordination des travaux de l'ensemble des entités dédiées aux contrôles des activités supports.

Pour ce qui est des Fonctions de Contrôle Permanent, au niveau des BPR, elles sont rattachées hiérarchiquement à la Fonction Gestion des Risques des BPR et fonctionnellement à la Fonction Contrôle Permanent Groupe. Ces dernières ont pour rôle de déployer le plan de contrôle permanent sur leur périmètre respectif.

Concernant les principales filiales bancaires et financières Marocaines et internationales, les entités en charge du contrôle permanent sont pour la plupart rattachées à la Direction des Risques et du Contrôle Permanent.

## **NORMES, MOYENS ET OUTILS MÉTHODOLOGIQUES**

L'optimisation et l'extension du dispositif de contrôle permanent au cours de l'année 2022, ont concerné principalement :

- ◆ La poursuite de l'accompagnement des filiales à travers le déploiement du dispositif du contrôle permanent, le suivi des activités de contrôle au niveau des filiales au Maroc et à l'international par le Contrôle Permanent Groupe et la transposition de la méthodologie Groupe de CP,

- ◆ La revue du référentiel de contrôle des moyens de paiement (opérations en agence) suite à la généralisation du déploiement de T24. Une campagne a été lancée au cours du 2ème semestre 2022 selon le nouveau référentiel au niveau du CPM,
- ◆ La négociation et la revue de la proposition commerciale du projet de mise à niveau de l'outil Front Control adapté à la nouvelle démarche de contrôle permanent, pour l'intégration des nouvelles métriques de la méthodologie Groupe,
- ◆ La revue et la validation avec le middle office du référentiel de contrôle de la Salle des Marchés, tenant compte de la dernière version de la cartographie des risques opérationnels y afférente.

En ce qui concerne les travaux de synergies avec les acteurs du CP au niveau de la BCP et des filiales, un ensemble d'actions a été réalisé portant sur :

- ◆ La réalisation d'une campagne de contrôle au sein de Vivalis concernant :
  - Le report des échéances liés au COVID19 ;
  - La gestion des créances en souffrance :
    - Classification des créances ;
    - Provisions pour créances en souffrance ;
    - Assainissement / radiation des créances contentieuses.
- ◆ L'accompagnement et suivi des filiales dans la réalisation de leurs missions de contrôle permanent ;
- ◆ La mise en place, en concertation avec Maroc leasing, de 4 référentiels de contrôle concernant les volets : « Commercial », « Engagement » et « Exploitation ».

Aussi, afin d'optimiser les moyens pour la mise en place d'une filière de contrôle permanent efficiente, la stabilisation et la généralisation de l'outil de gestion du contrôle permanent Front Control, s'est poursuivie au cours de l'année 2022 sur le périmètre de la BCP, des Banques Populaires Régionales (BPR).

## PRÉSENTATION DES MODALITÉS D'INFORMATIONS ET DE REPORTINGS AUX INSTANCES DE GOUVERNANCE

Au fur et à mesure de la réalisation des campagnes de contrôle, les résultats de contrôle sont transmis aux entités et fonctions concernées (fonctions propriétaires, fonctions concernées, réseaux et le centre de traitement CTN BPSHORE). Des axes d'amélioration sont proposés et suivis par le CPG à travers des plans d'actions mis en place et menés par les fonctions et entités concernées.

Les résultats de contrôle, les axes d'améliorations y afférents ainsi que le suivi des plans d'actions sont présentés aux différents comités et commissions et font l'objet d'échanges avec les responsables de processus. Ces derniers sont invités à réaliser les chantiers permettant de maîtriser davantage les risques et de sécuriser les différents processus.

La Commission de Contrôle Permanent et Risques Opérationnels (CCPRO), qui se tient trimestriellement, a pour rôle de :

- ◆ Proposer la politique du groupe en matière de contrôle permanent,
- ◆ Veiller à l'efficacité des dispositifs dans toutes les entités et fonctions au travers de la restitution des principaux indicateurs de contrôle,
- ◆ S'assurer de la pertinence des plans de contrôle, piloter et coordonner les projets significatifs et/ou transversaux sur le périmètre du contrôle permanent du Groupe,
- ◆ Préparer et synthétiser les points à présenter à la commission de contrôle interne sur la partie contrôle permanent en termes de reporting et de décision.

De plus, l'organe exécutif, à travers le Comité Gestion Globale des Risques Groupe (CGGRG) qui se tient trimestriellement, veille à l'application de la politique de contrôle permanent du Groupe, à la cohérence des méthodologies et à la diffusion des bonnes pratiques en matière de contrôle permanent, en lien avec la gestion des

risques. Il assure notamment les arbitrages nécessaires concernant les conclusions des travaux de la Commission de Contrôle Permanent et Risques Opérationnels.

En ce qui concerne l'organe délibérant, aussi bien pour la BCP, les BPR ou les filiales, il mandate le Comité d'Audit afin d'apprécier le fonctionnement du dispositif de contrôle permanent au travers notamment de son efficacité et de son adéquation face à toute évolution des risques liés à l'activité.

## PRINCIPAUX CONTRÔLES RÉALISÉS PAR LA FONCTION DE CONTRÔLE PERMANENT GROUPE

La démarche du contrôle permanent axée sur les risques a permis d'apprécier le niveau d'exposition aux divers risques opérationnels relatifs aux différents processus couverts au niveau de la BCP et des BPR (engagements E/ses, Part, Trade Finance...).

Un échantillonnage établi selon la méthode des sondages aléatoires simples permet d'estimer le taux de conformité ou de couverture du risque avec une marge d'erreur de + ou - 5% et un niveau de confiance dans l'extrapolation à la population réelle variant entre 85% et 95%.

En sus des taux de conformité par point de contrôle, un taux de conformité pondéré des contrôles, couvrant chaque risque opérationnel, est calculé permettant de déterminer le niveau de couverture effectif du risque par les contrôles (sur une population et une période donnée).

Par ailleurs, la mise en place de la démarche de contrôle permanent axée sur les risques a concerné également les filiales bancaires et financières spécialisées, à travers leur accompagnement pour la mise à niveau de leur dispositif de contrôle permanent et la transposition de la méthodologie Groupe de CP.

En 2022, les travaux du contrôle permanent ont porté principalement sur les activités bancaires du réseau d'exploitation de la banque, notamment les activités de financements et les flux selon le plan de contrôle annuel prédéfinis, à l'exception des opérations à l'international dont le contrôle a été suspendu provisoirement compte tenu de contraintes de ressources humaines. Ce contrôle reprendra en mode dégradé courant l'année 2023.

En ce qui concerne les activités financières et les fonctions supports qui sont sous l'égide du CPG, des contrôles ont été réalisés au cours de l'année 2022 sur les activités de la salle des marchés (Obligataire, Monétaire et Changes), les Risques financiers et ALM (LCR social et consolidé), la comptabilité, le contrôle comptable du réseau et de la SDM, la réconciliation des comptes financiers et BAM et la logistique (Sécurité des biens physiques et des personnes).

Pour ce qui est du contrôle des activités supports rattachées fonctionnellement au CPG, le déploiement du plan de contrôle s'est poursuivi au niveau des Systèmes d'Informations, Ressources Humaines et Conformité.

En parallèle des campagnes régulières, la fonction Contrôle Permanent a réalisé des campagnes de contrôle dites thématiques sur des activités ou des risques spécifiques ou à la demande du top management pour rassurer sur une activité.

Aussi, afin d'optimiser les moyens pour la mise en place d'une filière de contrôle permanent efficiente, la stabilisation et la généralisation de l'outil de gestion du contrôle permanent Front Control, a été poursuivie au cours de l'année 2022 sur le périmètre de la BCP, des Banques Populaires Régionales (BPR) et de certaines filiales bancaires et financières spécialisées.



**GROUPE BCP**

---

**RAPPORT DE  
GESTION 2022**

---



# SOMMAIRE

## **I. EVOLUTION DE LA CONJONCTURE ECONOMIQUE**

I-1. CONJONCTURE INTERNATIONALE

I-2. CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE

## **II. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA BANQUE CENTRALE POPULAIRE**

II-1. ACTIVITE D'INTERMEDIATION DE LA BCP

II-2. ACTIVITES DE MARCHÉ

II-3. RESULTATS

II-4. CONTRIBUTION DES FILIALES

II-5. ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION

II-6. QUALITE

II-7. GESTION GLOBALE DES RISQUES & CONTRÔLE PERMANENT

II-8. GESTION ALM

II-9. NOTATION DE STANDARD AND POOR'S ET DE MOODY'S

II-10. VISION STRATEGIQUE ET ORIENTATIONS 2022

## **III. ANNEXES**

# I- EVOLUTION DE LA CONJONCTURE ECONOMIQUE

## I-1. CONJONCTURE INTERNATIONALE

### Monde :

L'économie mondiale, déjà fragilisée par la pandémie de la Covid-19 et une reprise timide en 2021, aura été confrontée au cours de l'année 2022 à plusieurs chocs, avec le déclenchement de la guerre en Ukraine, l'exacerbation des tensions inflationnistes (flambée des prix des produits alimentaires et de l'énergie), le maintien des restrictions sanitaires en Chine (politique zéro-Covid) et la persistance des ruptures des chaînes d'approvisionnement.

La croissance du PIB mondial aurait sensiblement ralenti en 2022, atteignant 3,2% (Vs. 6,0% en 2021), selon le FMI. En Zone Euro, une décélération marquée du rythme de croissance de l'économie aura été enregistrée (PIB estimé en hausse de 3,1% en 2022, contre 5,2% en 2021), ébranlée par la crise énergétique liée à la guerre en Ukraine. Aux Etats-Unis, l'activité économique s'est sensiblement affaiblie (PIB estimé en hausse limitée de 1,6% en 2022, après 5,7% en 2021), impactée par une contraction des dépenses, en particulier les investissements résidentiels. Pour les pays émergents & en développement, la croissance est estimée en ralentissement à 3,7% en 2022 (Vs. 6,6% en 2021), avec des révisions à la baisse pour la Chine à +3,2% en 2022 (Vs. +8,1% en 2021), sur fond particulièrement d'aggravation de la crise du marché immobilier et de maintien tout au long de l'année 2022 des restrictions sanitaires anti-Covid.

### Croissance économique mondiale

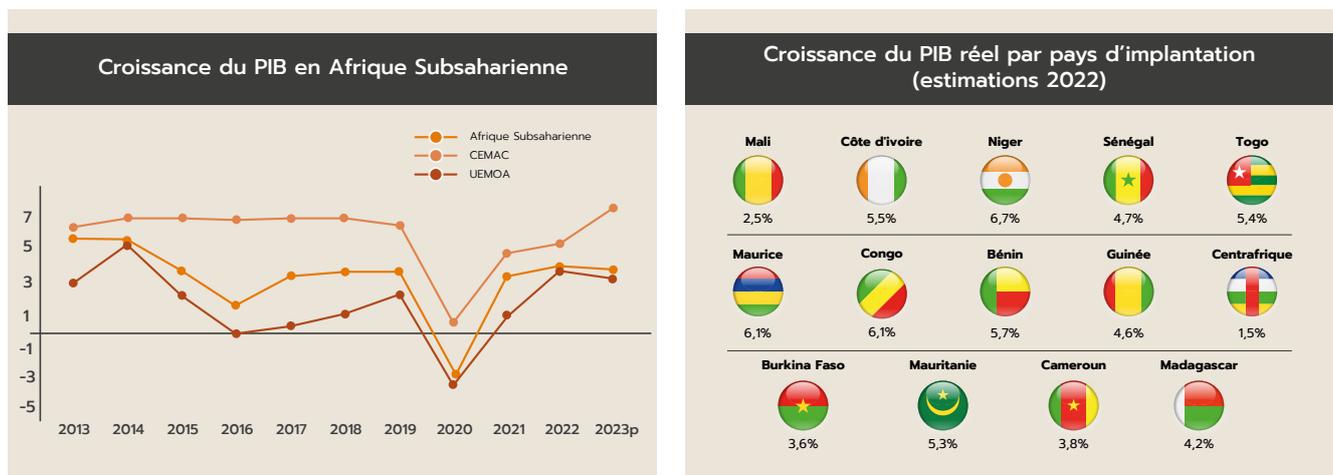
Croissance du PIB réel (en%)	2020	2021	2022e
Monde	-3,1	6,0	3,2
Zone Euro	-3,4	5,2	3,1
Allemagne	-4,6	2,6	1,5
France	-7,9	6,8	2,5
Etats-Unis	-3,4	5,7	1,6
Japon	-4,5	1,7	1,6
Royaume-Uni	-9,3	7,4	3,6
Emergents & en développement	-2,0	6,6	3,7
Chine	2,2	8,1	3,2
Russie	-2,7	4,7	-3,4
Inde	-6,6	8,7	6,8

Source : FMI

- **Politique monétaire** : Cycle de relèvement par la FED de ses taux d'intérêt directeurs à compter de la mi-mars 2022 pour les ramener à 4,50% au 14 décembre, avec le déclenchement courant 2022 d'un processus progressif de réduction de son bilan qui s'est rapproché à fin avril 2022 des 9 000 MMUSD. Notons, également, l'enclenchement par la BCE d'un mouvement de hausse des taux à compter du mois de juillet 2022, les situant à 2,50% au 15 décembre 2022, avec l'objectif de réduire à partir du début 2023 la taille de son bilan colossal qui s'élève à environ 8 500 MMEUR ;
- **Taux d'inflation** : Maintien des pressions inflationnistes en Zone Euro, avec un taux d'inflation annuel qui s'est établi à 10,1% en novembre 2022 (Vs. 10,6% en octobre 2022 et 4,9% un an plus tôt). Aux Etats-Unis, l'indice CPI d'inflation annuel s'est affiché à 7,1% en novembre 2022 (Vs. 7,7% en octobre 2022 et 6,8% en novembre 2021) ;
- **Marché de change** : Sur l'ensemble de l'année 2022, l'Euro est ressorti en retrait de 5,90% face à l'USD par rapport à fin 2021, pour s'établir à 1,0703 (avec un plus bas à 0,9540 atteint le 27 septembre 2022), dans un marché de change international orienté par une montée de l'aversion au risque et de différentiel de taux directeurs favorable à l'USD ;
- **Taux de chômage** : Il s'est établi à 6,5% en novembre 2022 en Zone Euro (au même niveau par rapport à octobre) et à 3,5% aux Etats-Unis en décembre 2022 (Vs. 3,9% en 2021) ;
- **Pétrole** : Durant l'année 2022, les cours pétroliers ont emprunté une tendance globalement haussière (+6,71% pour le WTI à 80,26 USD/baril, avec un plus haut annuel à 123,70 USD/ baril, et +10,45% pour le Brent à 85,91 USD/baril, avec un plus haut annuel à 127,98 USD/ baril) ;
- **Gaz naturel** : Accentuation des tensions sur le marché mondial du gaz naturel en 2022, particulièrement au cours du T3-2022, avec des prix atteignant près de 290 USD/MWh, avant de refluer sensiblement en fin d'année, sous l'effet d'une douceur hors norme des températures en Europe, du reflux de l'activité industrielle et du niveau très élevé des stockages de gaz européens ;
- **Blé** : Les cours de la céréale à paille ont nettement augmenté en cours d'année avant de terminer 2022 en légère hausse de 2,73% à 7,91 USD/Boisseau, avec un plus haut annuel à 14,25 USD/Boisseau atteint le 07 mars 2022 ;
- **Marché Actions** : Dégringolade des marchés boursiers à travers le monde en 2022, après une année 2021 record, sur fond de resserrement des politiques monétaires par les principales banques centrales à travers le monde et des anticipations d'un sensible ralentissement de l'économie mondiale;
- **Commerce mondial** : Sensible révision à la baisse par l'OMC de son estimation de croissance du volume du commerce mondial (biens & services) en 2022, la situant entre 2,4% et 3% (Vs. 10,1% en 2021), en raison principalement de la persistance du conflit en Ukraine.

## Afrique Subsaharienne :

Après avoir rebondi en 2021, la reprise de l'activité économique en Afrique Subsaharienne a connu un coup d'arrêt en 2022, plombée par la décélération de la demande internationale, la hausse spectaculaire de l'inflation mondiale et le resserrement des conditions financières mondiales. Dans l'ensemble, le PIB de la région se serait établi en progression modérée de 3,6% en 2022 (Vs. 4,7% en 2021).



Source : FMI

Par sous-région, le taux de croissance en zone UEMOA (Union économique et monétaire Ouest-Africaine) se serait établi à 4,9% (Vs. 5,9% en 2021), avec des taux variants entre 6,7% pour le Niger, 5,5% pour la Côte d'Ivoire, 5,4% pour le Togo, 4,7% pour le Sénégal et 2,5% pour le Mali. Dans la zone CEMAC (Communauté économique & monétaire des Etats de l'Afrique Centrale), le PIB aurait affiché une hausse de 3,8% en 2022 (Vs. 1,5% en 2021).

### Zoom Côte d'Ivoire :

Au titre de l'exercice 2022, l'économie ivoirienne s'est montrée résiliente face au contexte économique international peu porteur, à la faveur d'une grande stabilité macro-économique. Le PIB de la Côte d'Ivoire aurait enregistré une croissance au ralenti estimée autour de 5,5% en 2022 (Vs. 7,0% en 2021), en raison de l'atonie de la demande mondiale et de la détérioration des termes de l'échange, tandis que l'inflation annuelle s'est hissée à 5,5% (Vs. 4,2% en 2021). Le déficit budgétaire global demeure plutôt maîtrisable autour de 5,3% du PIB en 2022 (Vs. -5,0% en 2021), étayé par l'adoption de politiques macro-économiques pertinentes au cours de la dernière décennie, avec l'objectif de converger vers un déficit budgétaire de 3% du PIB fixé par l'UEMOA d'ici 2024.

Au plan de la dette publique, celle-ci continue globalement d'être viable, se situant autour de 56% du PIB en 2022 (Vs. 52,1% en 2021), indiquant l'existence d'un risque modéré de surendettement, mais aussi d'une marge de manœuvre très limitée pour absorber les chocs futurs, dans un contexte marqué par la détérioration des conditions de marché au plan international.

### Principaux indicateurs économiques de la Côte d'Ivoire

	2020	2021	2022e
Croissance du PIB	2,0%	7,0%	5,5%
Inflation	2,4%	4,2%	5,5%
Solde budgétaire (En % du PIB)	-5,6%	-5,0%	-5,3%
Dettes publiques (En % du PIB)	47,6%	52,1%	56,0%
Masse monétaire (En % du PIB)	13,8%	15,4%	13,6%
Solde extérieur courant (En % du PIB)	-3,2%	-3,8%	-5,2%
Dettes extérieures publiques (En % du PIB)	34,4%	31,5%	34,5%

Source : FMI

### Zoom Cameroun :

En raison des retombées de la guerre en Ukraine, des fortes pressions inflationnistes et d'un durcissement des conditions financières au plan mondial, le début de reprise économique du milieu de l'année 2021 au Cameroun aura été confronté à des vents contraires. Après avoir terminé l'année 2021 en redressement atteignant 3,6%, soutenue par une forte reprise des secteurs primaire et tertiaire, l'économie camerounaise aurait clôturé l'exercice 2022 en hausse limitée de 3,8% (Vs. 4,5% anticipée initialement). L'inflation se serait accrue de 4,6% en 2022 (Vs. 2,3% en 2021), jugulée partiellement par une hausse considérable du coût des subventions aux carburants.

Le pays a enregistré un panorama globalement positif au niveau de ses finances publiques et de sa situation extérieure, étant donnée sa position en tant que pays exportateur de pétrole brut. Par ailleurs, les risques macro-économiques ont été atténués par des efforts considérables des autorités visant, notamment, à renforcer la viabilité de la dette publique, à poursuivre l'assainissement budgétaire et à promouvoir la bonne gouvernance.

### Principaux indicateurs économiques du Cameroun

	2020	2021	2022e
Croissance du PIB	0,5%	3,6%	3,8%
Inflation	2,5%	2,3%	4,6%
Solde budgétaire (En % du PIB)	-3,2%	-2,4%	-2,0%
Dettes publiques (En % du PIB)	44,9%	45,5%	46,8%
Masse monétaire (En % du PIB)	26,6%	29,1%	30,9%
Solde extérieur courant (En % du PIB)	-3,7%	-4,0%	-2,3%
Dettes extérieures publiques (En % du PIB)	32,5%	30,2%	32,8%

Source : FMI

### Zoom Madagascar :

Dans le sillage d'un environnement extérieur difficile, la croissance du PIB de Madagascar se serait établie en quasi-stagnation en 2022 à 4,2%, selon le FMI, avec un taux d'inflation annuel qui s'est accéléré pour atteindre 9,8% (Vs. 5,8% en 2021), alimenté par la flambée des cours pétroliers et des denrées alimentaires au plan international. Une situation qui s'est traduite par un creusement du déficit budgétaire à 6,5% du PIB (Vs. -2,9% en 2021), avec une poursuite de la maîtrise de la dette publique. Dans sa dernière évaluation, le FMI estime que le risque de surendettement global et extérieur du pays a été jugé modéré, avec une certaine marge d'absorption des chocs.

Le déficit des transactions courantes se serait aggravé à 5,4% du PIB en 2022 (Vs. -4,9% en 2021), en raison principalement de l'effondrement des recettes touristiques.

Face aux pressions inflationnistes, la Banque Centrale du Madagascar (BFM) s'est efforcée de resserrer sa politique monétaire, en augmentant ses taux d'intérêt directeurs (autour de 8,10% en octobre 2022, contre 6,90% en avril 2022) et en arrivant à maintenir stables ses réserves officielles de change par rapport à fin 2021 (plus de 6 mois d'importations de biens & services).

#### Principaux indicateurs économiques du Madagascar

	2020	2021	2022e
Croissance du PIB	-7,1%	4,3%	4,2%
Inflation	4,2%	5,8%	9,8%
Solde budgétaire (En % du PIB)	-4,0%	-2,9%	-6,5%
Dette publique (En % du PIB)	50,8%	53,1%	53,8%
Masse monétaire (En % du PIB)	28,7%	29,1%	33,9%
Solde extérieur courant (En % du PIB)	-5,4%	-4,9%	-5,4%
Dette extérieure publique (En % du PIB)	36,4%	38,0%	40,3%

Source : FMI

## I-2. CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE

Durant l'année 2022, l'économie nationale a évolué dans un contexte globalement défavorable marqué par la sécheresse et les répercussions de la guerre en Ukraine. Selon le HCP, le PIB marocain aurait affiché une hausse modeste de 1,3% en 2022 (Vs. 7,9% en 2021), incluant une progression de 3,4% de la VA hors agriculture (Vs. 6,6% en 2021) et un repli de 15,6% de la VA primaire (Vs. +17,6% en 2021).

L'année 2022 aura été marquée par une envolée spectaculaire des prix à l'échelle internationale, engendrant une accentuation de l'inflation importée. L'inflation mesurée par l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) se serait accélérée en atteignant 6,6% en 2022 (Vs. 1,4% en 2021), selon le HCP.

Sous l'effet des pressions inflationnistes et de la baisse des revenus agricoles, la consommation des ménages aurait sensiblement décéléré à 2,2% en 2022 (Vs. 8,2% une année auparavant), selon le HCP. Notons, néanmoins, la poursuite de la consolidation des revenus extérieurs, notamment MRE,

qui aurait limité le ralentissement de la consommation des ménages. Parallèlement, l'investissement se serait nettement affaibli, avec une FBCF qui a ralenti à 1,7% (Vs. 9,3% en 2021), sur fond de renchérissement des cours des intrants et de manque de visibilité quant aux perspectives économiques.

Pour ce qui est du commerce extérieur, la demande extérieure nette aurait continué de contribuer négativement à la croissance du PIB national, en lien avec le renchérissement de la facture alimentaire et énergétique. Le déficit commercial aurait affiché une accentuation prononcée, passant de 15,6% du PIB en 2021 à 22,7% du PIB en 2022, et le déficit du compte courant se serait inscrit en accentuation, passant de 2,3% du PIB en 2021 à 4,9% du PIB en 2022, selon le HCP.

Au registre des équilibres macro-économiques, les finances publiques se seraient soldées par un allègement du déficit budgétaire atteignant 3,9% du PIB en 2022 (Vs. -5,5% en 2021), suite au bon comportement des recettes ordinaires, et le poids de l'encours de la dette publique globale aurait été stabilisé à 82,5% du PIB, incluant une légère augmentation de l'encours de la dette du Trésor pour s'établir à 69,6% du PIB (Vs. 68,9% en 2021), selon le HCP.

### Principaux équilibres Macro au plan national

	2020	2021	2022e	2023p	Source
Solde budgétaire (% du PIB)	-7,1	-5,5	-3,9	-5,2	HCP
Dette publique globale (% du PIB)	87,6	82,5	82,5	83,2	HCP
Dette de Trésor (% du PIB)	72,2	68,9	69,6	70,8	HCP
Avoirs officiels de réserve (MMDhs)	320,6	330,8	341,7	362,9	BAM
Inflation (IPC)	0,7%	1,4%	6,6%	3,9%	BAM
Importations (Var%)	-14,1%	24,5%	38,4%	-3,0%	BAM
Exportations (Var%)	-7,5%	24,3%	32,3%	2,7%	BAM
Recettes de voyage (MMDhs)	36,5	34,3	88,8	88,8	BAM
Transferts MRE (MMDhs)	68,2	93,7	105,8	101,5	BAM
Solde du compte courant (% du PIB)	-1,5%	-2,3%	-4,9%	-4,9%	BAM
Recettes IDE (% du PIB)	2,5%	2,7%	3,0%	3,2%	BAM
Besoin de liquidité des banques (MMDhs)	64,8	83,4	90,0	90,0	BAM

En termes de perspectives 2023 de croissance économique au plan national des différents organismes, celles-ci tournent autour de 4,0% (MEF-Novembre 2022), 3,0% (BAM-Décembre 2022) et 3,3% (HCP-Janvier 2023). La dernière projection du HCP repose sur l'hypothèse d'une production céréalière moyenne, conjuguée à une consolidation des autres cultures et de l'élevage, engendrant une reprise de 9,0% de la VA du secteur primaire. En revanche, la VA du secteur non agricole devrait ressortir en ralentissement à 3,4% en 2023.

## II-ACTIVITE ET RESULTATS DE LA BANQUE CENTRALE POPULAIRE

### II-1. ACTIVITE D'INTERMEDIATION DE LA BCP

#### 1- Evolution des Ressources

##### Dettes envers les établissements de crédit

L'encours des ressources de trésorerie de la BCP a atteint 182 205 MDH à fin décembre 2022 contre 160 092 MDH un an auparavant, soit une progression de +22 113 MDH ou +13,8%.

##### Dépôts de la clientèle<sup>(1)</sup>

Les dépôts de la clientèle de la BCP se sont chiffrés à fin 2022 à 72 295 MDH contre 67 000 MDH à fin 2021, affichant une hausse de +5 295 MDH ou +7,9%.

La progression des dépôts provient principalement du développement des comptes entreprises de +3 434 MDH, des comptes particuliers locaux de +1 385 MDH et des comptes MDM de +922 MDH. Cette hausse est compensée en partie par la baisse des autres comptes créditeurs de -360 MDH.

##### Fonds de soutien

L'encours global des ressources du fonds de soutien a connu une baisse de -450 MDH à 3 718 MDH à fin décembre 2022 comparativement à fin 2021.

##### Fonds propres sociaux

Les fonds propres sociaux de la BCP se sont situés à 31 817 MDH contre 31 219 MDH un an auparavant, soit +597 MDH ou +1,9%.

#### 2- Evolution des emplois

##### Crédits à l'économie

Le volume des crédits distribués à la clientèle s'est élevé à 139 049 MDH à fin décembre 2022, soit une progression de +7,6% ou +9 808 MDH par rapport à fin décembre 2021, portant ainsi la contribution de la BCP à l'encours global du CPM à 60,1% contre 58,2% un an auparavant.

La hausse des crédits provient essentiellement des variations suivantes :

- Crédits de trésorerie (y compris comptes courants débiteurs): **+10 041 MDH** ;
- Créances sur les sociétés de financement : **+2 091 MDH** ;
- Crédits à l'équipement : **+1 448 MDH** ;
- Autres crédits : **-3 583 MDH**.

#### a- Activité de la Banque de Financement

##### ==> Réalisations du segment Grandes Entreprises (GE)

	2021	2022	Variation
Encours financements MLT	58 056 431	63 926 866	+10%
Tréso	10 530 701	11 884 230	+12%
Ressources à Vue	9 307 382	11 221 670	+20%
Ressources à terme	1 538 429	914 952	-41%

En Milliers de Dh

(1) y compris les intérêts courus

Les réalisations de la GE en 2022 ont été marquées par les événements suivants :

- Les crédits de trésorerie s'inscrivent en forte hausse sur l'exercice 2022 incluant les spots et les refinancements en devises :
  - L'augmentation des cours de matières premières (pétrole, gaz, céréales), l'augmentation du cours du dollar;
  - L'augmentation des importations pour la constitution des stocks stratégiques
- Rareté des encours crédit investissement sur le S1 2022 et une reprise en S2. Dans l'ensemble, la production long terme de l'année 2022 atteint un niveau record de 19 MMDH.

## **b- Activité de la Banque Transactionnelle**

### **==> Réalisations Activité Cash Management**

Les échanges domestiques ont enregistré courant 2022 une évolution de +9,7% totalisant un volume global de 2 154,02 MMDH.

L'activité Cash Management a enregistré en termes de flux encaissement un volume de 890,2 MMDH soit une performance de +27,2% grâce notamment à la dynamique commerciale maintenue durant cette année. Les flux décaissement quant à eux ont enregistré une performance de +25,7%. Le PNB commissions s'est ainsi établi en 2022 à 174,7 MDH soit une progression de +5,7% par rapport à l'année précédente.

### **• Du nouveau dans l'offre produits Cash Management...**

Le groupe BCP s'est engagé depuis quelques années dans une stratégie de transformation digitale qui vise à transformer la banque en profondeur en la rendant plus agile et davantage tournée vers le client. Ainsi et grâce à l'innovation dont la banque fait

preuve, plusieurs produits et services ont vu le jour rendant l'expérience client optimale et l'éventail de produits riche et diversifié.

Pour l'entité Cash Management & Paiements, l'année 2022 a été marquée par le lancement d'une version revisitée de la solution BP e-corporate, la solution de banque à distance, mise à la disposition des entreprises clientes de la banque. La nouvelle solution offre des fonctionnalités innovantes et à forte valeur ajoutée pour les clients aussi bien pour la consultation de la situation des comptes et opérations au quotidien, que pour les aspects transactionnels.

BP e-corporate, dans sa nouvelle version, offre au client aujourd'hui une vision groupe ainsi qu'une palette de fonctionnalités nouvelles pour l'exécution des opérations domestiques ou internationales, en offrant un environnement sécurisé basé sur un large choix donné au client pour son authentification renforcée.

L'année 2022 a également connu le lancement d'une solution de paiement que les clients corporate peuvent proposer à leurs propres clients et acteurs de la chaîne de distribution. Il s'agit d'une solution digitale de paiement des factures, permettant grâce aux plateformes transactionnelles de la banque, de payer les factures de manière complètement digitale, à tout moment, en toute sécurité et sans avoir à se déplacer pour effectuer les paiements.

Grâce à cette solution, les clients pourront tirer profit de la digitalisation du paiement des factures en ayant d'abord accès à un parcours client optimal, fluide et complètement sécurisé.

### **==> Réalisations Activité Trade Finance**

Les échanges commerciaux du Maroc avec l'étranger au titre des biens et de services

se sont chiffrés en 2022 à 1.335 MMDH, en amélioration de (+39 %) par rapport à l'année 2021 grâce à la progression significative des importations (+38,2%) et des exportations (+39%). De ce fait, le déficit commercial enregistre une augmentation de (+56,5%) et le taux de couverture, quant à lui, perd 4,5 points (57,8% en 2022 contre 62,3% en 2021).

Dans ce contexte économique, l'activité Trade Finance enregistre une progression des flux import et export dans le même trend que les réalisations nationales. Ainsi, les flux import enregistrent une hausse de +46% pour atteindre 123 MMDH tirés par la hausse des domiciliations des importations des produits pétroliers, de l'ammoniac et des produits alimentaires notamment le blé.

Les flux export enregistrent également une progression significative de +17% suite à la hausse enregistrée, notamment, au niveau des domiciliations des exportations des phosphates et dérivés, des autres minerais, des produits agricoles et des produits du textile.

Au terme de cette performance, le PNB\* Trade s'est bonifié de +48% pour s'établir à 340 MDH en 2022.

L'année 2022 a été marquée par le renforcement de la notoriété de la Banque Centrale Populaire dans le domaine du Trade Finance, l'accélération de la digitalisation des parcours clients et la consolidation de l'excellence opérationnelle Trade à l'échelle du Groupe. A cet effet, la BCP a reçu sa 1ère distinction dans le domaine du Trade Finance à travers les deux prix de la meilleure banque

marocaine dans le domaine Trade Finance décernés par les prestigieuses revues Global Finance et Global Trade Revue.

La Banque a également continué en 2022 le développement de ses produits et plateformes Trade Finance à travers l'enrichissement du E-banking Trade par de nouvelles fonctionnalités notamment la gestion des garanties internationales, l'intégration de nouvelles transactions au niveau du module Trade du nouveau Core Banking System permettant un traitement automatisé et centralisé des opérations, ainsi que le déploiement d'un outil Workflow Trade conçu pour la digitalisation des échanges front-back relatifs au traitement des opérations Trade (34 produits), et enrichi dans un premier temps par les parcours du crédit documentaire import pour la clientèle GE, PME et TPE.

L'année 2022 a connu aussi l'exploration de nouvelles technologies, notamment la blockchain pour le traitement des lettres de crédit export. L'intelligence artificielle a également été étudiée pour la mise en place d'un OCR (Optical Character Recognition) afin d'optimiser le traitement des opérations internationales. Par ailleurs, un RPA (Robotic Process Automation) a été mis en place pour le traitement des virements permanents. Grâce à ces initiatives innovantes, la Banque vise à apporter une plus grande efficacité et une meilleure transparence dans le traitement des opérations internationales.

L'année 2022 a été marquée également, par la reconduction de la certification ISO 9001 sur les opérations Trade Finance.

## II-2. ACTIVITES DE MARCHÉ

### 1- Contexte des marchés financiers

#### a- Marché obligataire

Le marché obligataire marocain a été marqué en 2022 par une importante hausse des rendements souverains suite à :

- Deux hausses consécutives de 50 pbs du taux directeur en septembre et en décembre 2022 ;
- Manque de visibilité des investisseurs quant à l'évolution future des taux ;
- Contexte inflationniste conjugué à une faible croissance.

Dans ce contexte haussier, l'ensemble de la courbe secondaire a pris en moyenne 100 pbs répartis sur les différents segments de la courbe :

- Hausse moyenne de 150 pbs sur le court terme
- Hausse moyenne de 110 pbs sur le moyen terme
- Hausse moyenne de 70 pbs sur le segment long terme.

Lors des séances adjudicataires primaires, la demande des investisseurs s'est inscrite en baisse cette année. Elle atteint 273,3 milliards de dirhams, dont 254,8 sur le primaire et 18,4 milliards de MAD en échanges, contre 349,1 milliards de dirhams pour l'année 2022.

L'engouement des investisseurs pour la dette souveraine a concerné les différentes maturités courtes et moyennes de la courbe avec une nette préférence pour la maturité 2 ans.

La répartition des soumissions primaires fait ressortir une prédominance des maturités courtes à hauteur de 51% suivies des maturités moyen terme à hauteur de 37%.

Les montants adjugés lors des séances primaires (hors échanges) ont enregistré une baisse pour s'établir à 119.3 MMDH vs 123.5 MMDH en 2021. Le segment [13 – 52 semaines] s'accapare près

54% de part de marché suivi par le segment [2Y – 5Y] avec 40%.

Il est à noter que les montants adjugés sont pénalisés par les investissements des institutionnels en OPCI qui est passé de 12 milliards en 2021 à 26 milliards en 2022.

La BCP demeure un acteur incontournable sur le marché obligataire local en réalisant sur l'année 2022 une part de marché avoisinant les 21 % des adjudications des bons du Trésor.

#### b- Marché des changes

Déjà fragilisée par la pandémie du Covid et une reprise timide en 2021, l'économie mondiale a été confrontée en 2022 au choc du déclenchement de la guerre en Ukraine engendrant l'exacerbation des tensions inflationnistes et la rupture des chaînes d'approvisionnement. Les cours du Brent ont enregistré un prix moyen de 100 dollars le baril, en hausse de 42% en glissement annuel, alors que ceux du Gaz Butane ont atteint 785 dollars la tonne, en hausse de 23%.

Face à ce renchérissement généralisé des prix, les banques centrales ont enclenché un cycle de resserrement monétaire ; la Fed a ainsi ramené son taux directeur de 0.25% en mars 2022 à 4.5% en décembre alors que celui de la BCE est passé, sur la même période, de 0% à 2,50%.

Sur les marchés internationaux, l'année 2022 a été marquée par la forte baisse de l'euro, qui a touché un plus bas de 20 ans contre dollar à 0.9534. L'action, bien que tardive, de la BCE face à l'inflation a permis un redressement de la parité EUR/USD en décembre à 1,0630.

Le marché local a été, quant à lui, marqué par une forte volatilité dirham, ainsi l'écart entre le cours de référence et le cours issu du panier est passé de -4.92% en Janvier 2022 à un plus haut de +4.98% en Novembre en raison du creusement de la balance commerciale qui a entraîné une baisse de la liquidité en devises du marché et engendré une forte hausse de la parité Dollar/MAD qui a frôlé un plus haut historique de 11.10 après avoir démarré l'année à 9.25.

### c- Marché monétaire

Le déficit de liquidité du marché s'est creusé, en 2022, de 12% pour s'établir à 86,5 MMDH contre 78,2 MMDH un an auparavant. Cette détérioration s'explique entre autres par la hausse de 10% de la circulation de la monnaie fiduciaire. A cet effet, les principales interventions de BAM sur le marché monétaire se résument comme suit :

Instrument	PG 1 an	PG 3 mois	PG 1 mois	En milliards de DH	
				PL 3 mois	PL 1 mois
Moyenne par injections 2022	13,6	7,9	1,5	14,7	13,6

Par ailleurs, Bank Al Maghrib a servi au titre des avances 7 jours un volume moyen hebdomadaire de 41,8 MMDH contre 33,8 MMDH en 2021.

Pour sa part, le Trésor a maintenu sa présence sous forme de placements en REPOs ou à blanc pour un montant moyen quotidien de 5,8 MMDH contre 7,4 MMDH en 2021.

## 2. Activité de la BCP

### Portefeuille Titre

L'encours global du portefeuille titres de la BCP a enregistré une hausse de +15,4% ou +17,5 MMDH à fin décembre 2022 par rapport à fin 2021 suite aux tendances ci-après :

Désignation	Déc 2021	Déc 2022	En millions de DH	
			Additionnel	Déc 22 / Déc 21
Titres de placement et de transaction	76 331	85 172	8 841	11,6%
Titres d'investissement	8 075	15 655	7 579	93,9%
Titres de participation et emplois assimilés	29 142	30 255	1 113	3,8%
<b>Portefeuille de Titres</b>	<b>113 549</b>	<b>131 082</b>	<b>17 533</b>	<b>15,4%</b>

- Développement du portefeuille de placement et de transaction de +11,6% ou +8,8 MMDH ;
- Hausse du portefeuille des titres d'investissement de +93,9% ou +7,6 MMDH ;
- Progression des titres de participation et emplois assimilés de +3,8% ou +1,1 MMDH.

### Activité Change

Les gains nets de change de la BCP ont connu une progression de +86,5% ou +315 MDH pour s'établir à 679 MDH à fin décembre 2022.

## II-3. RESULTATS

### 1. Produit Net Bancaire

#### a- Comptes sociaux

Au cours de l'exercice 2022, le produit net bancaire de la BCP s'est établi à 5 341 MDH contre 6 475 MDH une année auparavant, affichant une évolution de - 17,5% ou -1 134 MDH.

Cette tendance résulte de l'effet conjugué des variations ci-après :

- Un recul de 104,2% du résultat des activités de marché, du fait notamment de l'impact de la hausse des taux BDT sur les activités de trading obligataire;
- Une appréciation de la marge d'intérêt de 28,2% ou +687 MDH. Cette hausse intègre une relative stabilité des produits d'intérêts combinée à une amélioration du coût des ressources ;
- Un recul des commissions de 10,5% ou -67 MDH pour s'établir à 572 MDH ;

Quant à la structure du PNB, elle se présente comme suit :

Désignation	Déc 2021		Déc 2022		Evolution	
	Montant	Structure	Montant	Structure	Montant	%
Marge d'intérêts	2 439	37,7%	3 126	58,5%	687	28,2%
Marge sur commissions	640	9,9%	572	10,7%	-67	-10,5%
Résultat des activités de marché	2 112	32,6%	-88	- 1,6%	-2 200	-104,2%
Autres	1 285	19,8%	1 731	32,4%	446	34,7%
<b>PNB</b>	<b>6 475</b>	<b>100%</b>	<b>5 341</b>	<b>100%</b>	<b>- 1 134</b>	<b>- 17,5%</b>

#### b- Comptes consolidés

Sur une base consolidée, le PNB du Groupe BCP s'est établi à 20 609 MDH en évolution de 2,6% ou +522 MDH, recouvrant notamment :

- L'affermissement de la marge d'intérêt de 983 MDH ou +7,7% à 13 746 MDH ;
- La progression de la marge sur commissions de 133 MDH à 3 700 MDH ;
- Le retrait du résultat des opérations de marché de 21,2% ou -636 MDH à 2 362 MDH ;
- L'augmentation du résultat des autres activités de 42 MDH pour s'établir à 801 MDH.

Désignation	Déc 2021	Déc 2022	Evolution	
			Montant	%
Marge d'intérêts	12 764	13 746	983	7,7%
Marge sur commissions	3 567	3 700	133	3,7%
Résultat des opérations de marché	2 998	2 362	-636	-21,2%
Résultat des autres activités	759	801	42	5,5%
<b>PNB</b>	<b>20 087</b>	<b>20 609</b>	<b>522</b>	<b>2,6%</b>

## 2. Charges générales d'exploitation :

### a- Comptes sociaux

Les charges générales d'exploitation de la BCP se sont élevées à 3 396 MDH en 2022 contre 3 157 MDH en 2021, soit une progression de 7,6%.

### b- Comptes consolidés

Les charges générales d'exploitation du Groupe BCP sont passées de 10 024 MDH en 2021 à 10 734 MDH en 2022, soit une progression de 7,1% ou 710 MDH. Cette évolution s'explique essentiellement par la reprise des investissements pour la mise en œuvre du plan stratégique du Groupe.

## 3. Résultat brut d'exploitation :

### a- Comptes sociaux

Sur une base sociale, le Résultat Brut d'Exploitation de la BCP ressort à 3 388 MDH, soit une baisse de 960 MDH ou -22,1% par rapport à 2021.

### b- Comptes consolidés

Le Groupe BCP enregistre une baisse de 188 MDH ou -1,9% de son Résultat Brut d'Exploitation pour s'établir à 9 875 MDH.

## 4. Coût du risque :

Sur une base sociale, les dotations nettes des reprises aux provisions pour créances en souffrance affichent un recul de 1 089 MDH, se situant à 1 075 MDH en 2022. Cet

allègement reflète un contexte d'amélioration du risque et de reprise économique post crise pandémique.

Sur un plan consolidé, le coût du risque se situe à 4 294 MMDH en 2022, contre 5 537 MDH en 2021, soit une baisse de 1 244 MDH ou -22,5%, dans la continuité du redressement des activités post-crise COVID.

## 5. Résultat net :

### a- Comptes sociaux

Le résultat net s'est établi à 2 380 MDH contre 2 310 MDH en 2021, soit une évolution de 70 MDH ou +3,05%.

Cette tendance résulte de l'effet combiné des évolutions ci-après :

- Une baisse du résultat brut d'exploitation de 22,1%, en lien avec le recul du PNB et l'augmentation des charges générales d'exploitation ;
- Une progression du résultat courant de 15,6% à 2 868 MDH, eu égard à la diminution des dotations nettes des reprises aux provisions pour créances en souffrance ;
- Un déficit du résultat non courant de - 305 MDH.

### b- Comptes consolidés

Le résultat net consolidé du Groupe s'est établi à 3 512 MDH à fin Décembre 2022 en amélioration de 28,9% ou + 783 MDH. Pour sa part, le résultat net part du Groupe BCP se monte à 2 750 MDH, en évolution de 55,8% ou +985 MDH.

- **Délais de paiement** : La comptabilité du Groupe règle les factures dûment validées dès réception. Ainsi, aucun retard de paiement n'est observé et les délais de paiement sont conformes à la loi 32-10 et à ses textes d'application.
- **Difficultés rencontrées** : Aucune.

## II-4. CONTRIBUTION DES FILIALES

Le Groupe BCP dispose d'un nombre important de filiales au Maroc, lui permettant de couvrir un ensemble de métiers para bancaires et de services. A l'international, le Groupe est présent dans 32 pays dans le monde à travers des filiales bancaires (En Afrique et en Europe) et des bureaux de représentation. En Afrique, et depuis les acquisitions opérées fin 2019, le Groupe BCP a étendu sa présence à 18 pays. En 2022, la BCP a reçu près de 707 MDH de dividendes au titre de l'exercice 2021, détaillés comme suit :

Filiales	% Détection BCP	Dividende 2021 remontés à la BCP (En MDH)
ABI	79,8%	72*
UPLINE GROUP	77,4%	340,5
M.A.I	77,4%	-
BMOI	66,7%	134*
BPS Groupe	56,8%	34
IMC	43,5%	65,9
CIB OFF SHORE	70,0%	-
VIVALIS SALAF	87,3%	-
MAROC LEASING	53,1%	20,6
BCP Securities & Services	100%	40
CHAABI LLD	83,6%	-
<b>TOTAL</b>		<b>707</b>

(\*) Montant Brut

En termes de périmètre, le Groupe BCP a procédé à deux acquisitions au cours de l'exercice 2022 à savoir :

MAMDA RE : Acquisition de 25% de parts complémentaires ;

AVALON AFRICA : Création de la société et détention de 100% de son capital.

### Fiche par filiale

#### ATTAWFIQ MICRO-FINANCE

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 21/ Dec. 22	
	déc-21	déc-22	En valeur	En %
<b>INDICATEURS BILANCIELS</b>				
Encours Crédits	3 538 922,2	3 857 104,6	318 182,4	9,0%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
P.N.B	527 784	669 887	142 103	26,9%
Résultat net	-76 642	78 081	154 723	201,9%

A fin 2022, l'encours de crédit ressort en hausse de 9%, soutenu par une période touristique favorable, s'établissant à 3,9 MMDH en 2022 avec une hausse de la production de 9%. Il en découle un PNB de 670 MDH, en hausse de 27% par rapport à 2021. Le résultat net ressort en forte hausse à 78 MDH incluant la récupération des intérêts de report de BAM.

## VIVALIS

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 21/ Dec. 22	
	déc-21	déc-22	En valeur	En %
<b>INDICATEURS BILANCIELS</b>				
Encours Crédits	11 225 433	13 119 238	1 893 806	16,9%
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
Production brute	6 377 862	6 868 583	490 721	7,7%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
P.N.B	495 608	530 444	34 836	7,0%
Résultat net	65 584	121 734	56 149	85,6%

Une année 2022 marquée par la signature de plusieurs conventions et des actions commerciales ciblées dans le secteur automobile, permettant à VIVALIS d'accroître sa part de marché, sa production et son encours crédits (+17%). Ce dernier s'établit désormais à 13,1 MMDH pour un PNB qui progresse de 7% à 530 MDH. Le RN ressort à 122 MDH, en très forte progression par rapport à 2021, en ligne avec la progression de l'activité, une bonne maîtrise des charges et une reprise de PRG.

## MAROC LEASING

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 21/ Dec. 22	
	déc-21	déc-22	En valeur	En %
<b>INDICATEURS BILANCIELS</b>				
Encours financier	11 867 539	12 129 499	261 960	2,2%
Nouvelle production	3 580 269	3 525 077	-55 192	-1,5%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
P.N.B	371 249	335 213	-36 036	-9,7%
Résultat net	90 737	68 877	-21 860	-24,1%

L'encours financier de la société de leasing du Groupe BCP a augmenté légèrement de 2,2% en 2022 à 12,1 MMDH, tiré par la hausse de l'encours mobilier, mais impacté par le ralentissement de l'investissement au Maroc. Il en découle une baisse du PNB de 9,7% à 335 MDH, affecté également par une mise en place tardive de la production avec des résultats attendus pour 2023.

Le Résultat net se détériore de 24,1% à 69 MDH.

## MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 21/ Dec. 22	
	déc-21	déc-22	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
Primes acquises brutes	613 355	586 305	-27 050	-4,4%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
Produits d'exploitation	667 736	664 562	-3 173	-0,5%
Résultat net	11 361	16 623	5 262	46,3%

Ralentissement de la conquête sur le marché local et MDM, générant une baisse des primes acquises de -4,4%. Il en résulte un produit d'exploitation en baisse de -0,5% à 665 MDH. Le résultat net est cependant, en hausse de 46% à 16,6 MDH suite à la forte baisse de la sinistralité (-17%).

## CHAABI BANK

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 21/ Dec. 22	
	déc-21	déc-22	En valeur	En %
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
P.N.B	550 741	571 435	20 693	3,8%
Résultat net	-8 201	-35 672	-27 471	-335,0%

La filiale européenne du Groupe clôture l'exercice 2022 sur un PNB en augmentation de 3,8% mais un résultat en baisse de 27 MDH, impacté par la hausse des charges par rapport à 2021 et par un résultat exceptionnel négatif.

## CHAABI INTERNATIONAL BANK OFFSHORE

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 21/ Dec. 22	
	déc-21	déc-22	En valeur	En %
<b>INDICATEURS BILANCIELS</b>				
Ressources	2 894 144	3 947 958	1 053 814	36,4%
Emplois productifs	13 620 523	16 210 100	2 589 576	19,0%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
P.N.B	237 205	305 833	68 628	28,9%
Résultat net	116 822	149 209	32 387	27,7%

En termes d'indicateurs bilanciels, les ressources de la filiale offshore s'apprécient de 36% à fin 2022 grâce à des encaissements de recettes exceptionnelles domiciliées à la banque. Les emplois productifs enregistrent une hausse de 19%, tirés par les prêts aux établissements de crédit au Maroc.

Le PNB s'est ainsi consolidé de +29% à 306 MDH. De même, le résultat net a suivi la même tendance pour s'établir à 149 MDH soit une hausse de 28%.

## BANK AL YOUSR

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 21/ Dec. 22	
	déc-21	déc-22	En valeur	En %
<b>INDICATEURS BILANCIELS</b>				
Emplois productifs	2 135 858	3 213 410	1 077 552	50,5%
Ressources*	696 059	1 180 861	484 802	69,6%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
PNB	53 649	90 300	36 651	68,3%
Résultat net	-43 206	-39 916	3 291	7,6%

(\*)hors WBI

La banque participative du Groupe clôture l'exercice 2022 sur des performances commerciales en amélioration grâce à l'extension du réseau. Ainsi, les emplois productifs se bonifient de 50,5% à 3,2 MMDH, tandis que les ressources ont atteint 1,2 MMDH (hors Wakala Bil Isthithmar de BCP), pour un PNB de 90 MDH en forte progression par rapport à 2021. Bien qu'en amélioration par rapport à 2021, la rentabilité demeure négative à -40 MDH au vu de la hausse des charges liée au développement du réseau.

## M2T

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 21/ Dec. 22	
	déc-21	déc-22	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
Montant des factures payées	7 012 514	7 745 035	732 520	10,4%
Volume de transferts	652 389	1 086 874	434 485	66,6%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
Produit Net Bancaire	71 081	84 872	13 791	19,4%
Résultat net	-39 436	-6 681	32 755	83,1%

L'année 2022 a été marquée par une hausse de la majorité des activités de la filiale après une année 2021 principalement portée par le paiement des factures et l'activité de transfert d'argent avec un impact notable sur le PNB de +19,4% atterrissant à 85 MDH.

La rentabilité de la filiale demeure négative mais en très nette amélioration, impactée par son programme de développement.

## UPLINE COURTAGE

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 21/ Dec. 22	
	déc-21	déc-22	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
Primes acquises	4 874 871	5 869 032	994 161	20,4%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
Chiffres d'affaires	58 042	60 191	2 149	3,7%
Résultat financier	8 740	3 877	-4 863	-55,6%
Résultat net	37 585	34 089	-3 496	-9,3%

Le Chiffre d'Affaires à fin décembre 2022 enregistre une hausse de 4% à 60 MDH grâce aux réalisations des produits assurances. Le résultat financier baisse de moitié du fait d'une baisse des produits de placement.

Le résultat net est également en baisse de -9% en lien avec le recul du résultat financier, la hausse des charges d'exploitation et l'impact de la hausse de la Cotisation Sociale de Solidarité.

**BANK AL AMAL**

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 21/ Dec. 22	
	déc-21	déc-22	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
Emplois productifs	222 764	19 678	-203 086	-91,2%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
PNB	28 451	19 678	-8 773	-30,8%
Résultat net	-28 145	-54 282	-26 137	92,9%

L'exercice 2022 a été marqué par le provisionnement des créances sensibles ce qui impacte les emplois productifs par une baisse de 91%.

Il en résulte une baisse du PNB de 31% par rapport à 2021 à 19,7 MDH et un résultat net de -54 MDH impacté par la baisse du PNB et la hausse du coût du risque.

**BCP BANK SECURITIES SERVICES**

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 21/ Dec. 22	
	déc-21	déc-22	En valeur	En %
<b>INDICATEURS BILANCIELS</b>				
<b>Securities Services</b>				
Actifs en conservations	346 118 692	341 382 623	-4 736 069	-1,4%
<b>Market Services</b>				
Volume globale	58 519 005	36 132 400	-22 386 605	-38,3%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
PNB	140 293	34 817	-105 476	-75,2%
Résultat net	62 783	-6 505	-69 288	-110,4%

L'activité Securities Services a connu une baisse de 1,4% et l'activité Market services de 38% sous l'effet de la hausse de la courbe des taux et de l'impact du contexte économique national et international.

Il en découle un PNB à fin décembre 2022 de 35 MDH, en retrait de 75% par rapport à l'année dernière. Le résultat net s'élève à -6,5 MDH en baisse de 110% par rapport à 2021, du fait de la baisse du PNB.

## UPLINE GROUP

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 21/ Dec. 22	
	déc-21	déc-22	En valeur	En %
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>346 400</b>	<b>311 328</b>	<b>-35 072</b>	<b>-10,1%</b>
Intermédiation boursière	63 345	45 900	-17 445	-27,5%
Gestion d'actifs	195 314	188 798	-6 516	-3,3%
Conseil & Ingénierie Financière	51 321	41 500	-9 821	-19,1%
Capital investissement	35 486	34 410	-1 076	-3,0%
Autres Prestations de Services	933	720	-213	-22,8%
<b>Résultat financier consolidé</b>	<b>2 766</b>	<b>18 617</b>	<b>15 851</b>	<b>573,0%</b>
Résultat Net Part du Groupe (CGNC)	449 871	113 582	-336 289	-74,8%

Au titre de l'exercice 2022, le chiffre d'affaires consolidé d'UPLINE GROUP a régressé de 10% au vu d'opérations exceptionnelles réalisées en 2021 qui ont impacté l'activité .

Il en découle un résultat net en baisse de 75% à 114 MDH intégrant essentiellement la baisse du chiffre d'affaires et une plus-value réalisée en 2021 suite à la cession de participations.

## CHAABI LLD

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 21/ Dec. 22	
	déc-21	déc-22	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
Parc (Nombre)	8 788	9 129	341	3,9%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
Produit d'exploitation	389 782	393 526	3 744	1,0%
Résultat net	17 040	16 991	-49	-0,3%

CHAABI LLD clôture l'année 2022 sur une croissance du parc de 341 véhicules, une croissance modérée compte tenu de la pénurie de véhicules sur le marché.

Les produits d'exploitation connaissent ainsi une hausse de 1% à 394 MDH. Néanmoins, le résultat net de clôture est en baisse de 0,3% à 17 MDH au vu de la hausse des charges d'exploitation.

## ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 21/ Dec. 22	
	déc-21	déc-22	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
<b>Banques</b>				
Ressources clientèle	48 991 387	54 959 002	5 967 615	12,2%
Emplois productifs	32 253 364	37 773 021	5 519 657	17,1%
<b>Assurances</b>				
Primes acquises	782 451	878 361	95 910	12,3%
Sinistralité	716 135	600 272	-115 863	-16,2%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
<b>Banques</b>				
Produit Net Bancaire	3 095 177	3 388 944	293 767	9,5%
RESULTAT NET	784 102	866 144	82 042	10,5%
<b>Assurances</b>				
Produit Net d'Assurance	191 305	224 440	33 135	17,3%
RESULTAT NET	28 533	39 385	10 853	38,0%

L'activité bancaire du Groupe ABI a connu une augmentation des ressources clientèle de 12,2% à 55 MMDH et des emplois productifs de 17,1%. Il en découle une hausse du PNB de 9,5% et une hausse du résultat net de +10,5% à 866 MDH, intégrant notamment une hausse du coût du risque.

L'activité d'assurance a quant à elle connu une hausse de 17% sur le produit net d'assurance et une appréciation du résultat net de 38% pour atteindre 39,4 MDH.

## BANQUE POPULAIRE MAROCO-CENTRAFRICAINE (BPMC)

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 21/ Dec. 22	
	déc-21	déc-22	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
Ressources clientèle	742 120	826 641	84 522	11,4%
Emplois productifs	613 272	624 229	10 957	1,8%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
PNB	94 727	113 085	18 358	19%
RESULTAT NET	52 894	50 754	-2 140	-4%

L'année 2022 a été marquée par une nette amélioration de la collecte chez la BPMC avec une appréciation de +11,4% des ressources, mais une croissance faible de +1,8% des emplois productifs.

Le PNB s'est bonifié de 19% à 113 MDH pour un résultat net en baisse de 4% à 51 MDH impacté par la hausse des charges.

## BCP MAURITIUS

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 21/ Dec. 22	
	déc-21	déc-22	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITÉ</b>				
Ressources clientèle	3 797 599	3 531 923	-265 676	-7,0%
Emplois clientèle	3 650 534	4 361 482	710 949	19,5%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
P.N.B	116 129	139 907	23 779	20,5%
Résultat net	3 578	30 163	26 586	743,1%

La reprise de production de crédits après la crise et le confinement prolongé a entraîné une appréciation de l'ordre de 19,5% (+6,8% en monnaie locale) des emplois clientèle. Cependant, les ressources clientèle n'ont pas suivi la même tendance et ont régressé de 7% (-17% en monnaie locale).

Il en découle une hausse du PNB de 20,5% et une forte progression du résultat net à 30 MDH au vu du net recul du coût du risque.

## BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE (BCI)

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 21/ Dec. 22	
	déc-21	déc-22	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
Ressources clientèle	2 014 410	2 092 384	77 974	3,9%
Emplois clientèle	1 350 022	1 639 796	289 775	21,5%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
P.N.B	239 914	264 607	24 693	10,3%
Résultat net	5 770	24 942	19 171	332,2%

La filiale congolaise du Groupe BCP se démarque avec une progression importante des emplois clientèle de l'ordre de 21,5%, grâce à la stratégie de conquête basée sur les conventions entreprises, tandis que les ressources sont en hausse de +3,9%.

Le PNB suit la tendance haussière avec +10,3% à 265 MDH. Le résultat net affiche une nette progression pour atteindre 25 MDH au vu du recul du coût du risque.

**BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT (BICEC)**

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 21/ Dec. 22	
	déc-21	déc-22	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
Ressources clientèle	10 661 251	12 260 279	1 599 028	15,0%
Emplois clientèle	5 111 135	5 212 271	101 136	2,0%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
P.N.B	755 815	826 621	70 807	9,4%
Résultat net	32 951	100 012	67 061	203,5%

En termes d'indicateurs bilanciaux, les ressources s'apprécient de 15% à fin 2022 et les emplois clientèle progressent aussi mais dans une proportion moindre avec +2% atteignant 5,2 MMDH.

Il en découle une hausse du PNB de 9,4% à 827 MDH. Le résultat net est en nette augmentation et ressort à 100 MDH au vu de l'amélioration du coût du risque et de la non récurrence des provisions passées en 2021.

**BANQUE MALGACHE DE L'OCEAN INDIEN (BMOI)**

en Milliers de DH

	Réalizations		Var. Dec. 21/ Dec. 22	
	déc-21	déc-22	En valeur	En %
<b>INDICATEURS D'ACTIVITE</b>				
Ressources clientèle	4 307 826	5 172 116	864 290	20,1%
Emplois clientèle	2 509 652	3 067 452	557 800	22,2%
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>				
P.N.B	432 291	517 899	85 609	19,8%
Résultat net	211 511	250 693	39 182	18,5%

Forte hausse des encours à fin 2022 chez la BMOI avec une croissance de 20,1% des ressources clientèle et +22,2% des encours clients.

Le PNB augmente de 19,8% à 518 MDH en lien avec la croissance de l'activité. Il en découle un résultat net qui s'accroît de 18,5% à 251 MDH en lien avec la hausse du PNB.

## II-5. ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION

### Synthèse Faits Marquants du Leadership technologique PTIOG – 2022

La transformation digitale Groupe a connu une accélération en 2022 avec la poursuite de la Feuille de route Digitale, Data et Innovation. A ce titre, des améliorations ont été apportées aux services bancaires quotidiens, notamment en matière de technologie.

Les plateformes E-Banking et E-Corporate de la BCP ont été enrichies par de nouvelles fonctionnalités comme la prise en charge des virements instantanés conférant ainsi, une meilleure gestion des usages des cartes monétiques.

La BCP a également obtenu la certification ISO 27001 pour son activité digitale et a finalisé le déploiement du Programme Innov'Acteurs auprès de ses collaborateurs.

La prise en charge des cas d'utilisation de la data a été accélérée avec 6 Use Case en 2022, contre 3 à 4 Use Case entre 2020 et 2021.

La modernisation du Socle IT a été un autre point fort en 2022, avec le déploiement généralisé du programme SPRINT et la généralisation du déploiement du jalon Big Bang 2 au niveau de l'ensemble du réseau BCP.

La solution CRM a également été mise à jour, avec la mise en place de la vue 360 GE et MDM et le déploiement de la solution de Mass mailing SMSING.

La plateforme Swift Groupe a été alignée aux standards Swift 2022, aux normes internationales de sécurité Swift CSP et aux standards ISO 20022.

En termes de Data Center Groupe, l'urbanisation de l'infrastructure télécoms et la sécurité du nouveau Datacenter ont été renforcées. La BCP a également préparé une offre de Data Center en tant que service pour le Groupe prévu pour l'exercice 2023.

La BCP a également accéléré son industrialisation des opérations en robotisant

ses processus et en déployant l'activité de dématérialisation BPO et l'outil GED workflow ONEBASE dans ses filiales BICEC/BACI/VIVALYS.

## II-6. QUALITE

Sur le plan de la qualité, l'année 2022 a été marquée par les principales réalisations suivantes :

### **a- Domaine amélioration et maintien du système de management de la qualité (SMQ)**

#### **==> Domaine certification**

- Maintien de la certification ISO 9001 version 2015 du système de management qualité de la Banque pour les 3 activités: Monétique, Comex et Activités de marché suite à la réussite de l'audit de suivi de la certification réalisé en Novembre 2022;
- Audit Qualité et Accompagnement de deux BPR et des pilotes centraux pour la levée des constats et la réussite de l'audit de certification.
- Animation de la Revue de Direction Centrale et celles des BPR auditées par le cabinet certificateur.

#### **==> Animation et pilotage du système de management de la qualité**

- Mise à jour et communication de la nouvelle Politique Qualité;
- Planification et suivi des audits qualité internes;
- Réalisation des audits qualité internes: Fonctions centrales, sièges BPR, succursales, centres d'affaires et agences;
- Tenue des revues de processus et des Revues de Direction centrales et régionales;
- Formation d'initiation et de perfectionnement en Audit Qualité Interne;
- Formation en pilotage de processus selon la nouvelle norme, au profit des nouveaux pilotes nommés en central;
- Formation et coaching des nouveaux animateurs qualité BPR;

- Accompagnement d'une filiale pour la mise en place du SMQ.

## **b- Domaine écoute et mesure de la satisfaction clients**

### **==> Baromètre qualité**

Enquête Client Mystère auprès du réseau de Casablanca qui a pour objectif l'évaluation de:

- L'aspect extérieur ;
- L'aménagement intérieur et merchandising ;
- L'accueil ;
- L'attitude durant l'entretien ;
- L'offre de produits et prise de congé.

### **==> Gestion des réclamations clients**

- Lancement du projet de prise en charge automatique des réclamations reçues via Chaabi-net;
- Migration vers la nouvelle version du CRM - Réclamation;
- Elaboration des reportings mensuels des réclamations client;
- GB et Risque volet Réclamation;
- Suivi et Gestion des réclamations client par l'entité SGR;
- Mises au point avec les fonctions centrales et les filiales sur le traitement des réclamations.

## **II-7. GESTION GLOBALE DES RISQUES**

Après avoir évolué dans un contexte incertain lié à la crise sanitaire du Covid, l'économie mondiale a connu de nouvelles perturbations majeures suite à une conjonction de tensions relatives à l'offre de biens limitée, à la persistance de la politique zéro Covid en Chine et à la hausse des prix des hydrocarbures et des matières premières en lien avec la guerre en Ukraine.

Au Maroc, malgré la fin des restrictions liées au Covid, l'impact de cette nouvelle crise, conjugué à un stress hydrique persistant, ont freiné la reprise économique espérée. En

effet, bien que certains secteurs aient connu une importante reprise de leurs activités (industrie extractive, automobile, tourisme...), le niveau d'inflation record et la hausse des taux directeurs ont fortement impacté l'économie et n'ont pas permis de retrouver une croissance soutenue.

Dans ce contexte de tensions exacerbées, le Groupe, dans sa démarche d'engagement continu, a maintenu ses efforts afin de soutenir sa clientèle et contenir les effets de ces nouvelles perturbations sur le tissu économique marocain. S'inscrivant dans cette même dynamique, la Direction Générale Risques Groupe a naturellement poursuivi le renforcement et l'adaptation de son dispositif de gestion des risques en vue d'accompagner l'effort de reprise économique tout en faisant face aux nouveaux défis qu'impose ce contexte particulier, et ce à travers :

- La consolidation et la révision du dispositif d'appétit aux risques, notamment en termes de limites crédit, pays et marché visant à resserrer au plus près le pilotage.
- L'accélération du rythme d'exécution des projets de la filière Risk Management, en priorisant les projets à forts impacts pour le Groupe.
- La mobilisation continue de la filière Recouvrement, afin d'assurer les intérêts du Groupe dès les premiers signes de défaillance et ainsi atténuer une éventuelle dégradation de la qualité du risque.

C'est donc autour de ces objectifs que se sont mobilisées les équipes tout au long de l'année 2022. Les réalisations les plus importantes sont relatées ci-après, par type de risque :

### **a-Dispositif d'évaluation et d'adéquation des fonds propres (ICAAP)**

Le Groupe continue d'édifier son dispositif d'évaluation et d'adéquation des fonds propres en lien avec son business model et la complexité de ses activités. Celui-ci lui permet de s'assurer que ses fonds propres couvrent correctement l'ensemble de ses expositions aux risques, et qu'ils sont maintenus, en permanence, à un niveau compatible avec son profil de risque.

Les principales réalisations de l'année 2022, visant à consolider le dispositif d'évaluation et d'adéquation des fonds propres du Groupe, sont présentées ci-après :

- Le renforcement du dispositif ICAAP : le Groupe a consolidé la gouvernance de son dispositif à travers notamment la consignation d'une déclaration d'appréciation, par l'organe de gouvernance, dudit dispositif et du cadre d'appétence aux risques. La taxonomie des risques a été, par ailleurs, enrichie et intègre désormais explicitement les risques des activités externalisées et de l'activité d'assurance. Le capital économique nécessaire à la couverture des différents risques répertoriés a été, aussi, mis à jour afin de prendre en compte l'évolution de l'exposition aux risques du Groupe. Enfin, il y a lieu de signaler que le processus de production du rapport ICAAP destiné au régulateur a été renforcé grâce à un examen effectif opéré par la fonction Contrôle Permanent.
- La mise à jour du Risk Appetite Statement traduisant les principales métriques d'appétit au risque du Groupe, et son intégration dans le processus de la planification financière.
- La contribution aux travaux de planification des fonds propres en pilotage de la trajectoire financière et budgétaire du Groupe, à travers la projection des pertes attendues et de l'évolution de la qualité des créances ainsi que la projection du ratio de solvabilité sur l'horizon du Plan Moyen Terme.
- La contribution aux travaux de mise à jour du Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI) piloté par la fonction Finance et Performance Groupe, et la participation à la mise à jour du Plan Préventif de Redressement des filiales assujetties (ABI, BACI et BICEC).
- L'accompagnement de Attawfiq pour l'estimation de son ratio de solvabilité dans le cadre de la mise en place du projet de la circulaire BAM relatif aux Institutions de Micro Finance.
- La poursuite des actions se rapportant à l'optimisation des ratios prudentiels.
- La production régulière des reportings de solvabilité et exercices réglementaires de stress- tests et la quantification des impacts sur les différents indicateurs d'activité et de risques.

## b- Risque de crédit

Le risque de crédit représente la composante principale de l'activité de la Banque. Tout au long de l'année 2022, des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre des projets planifiés pour consolider le cadre de mesure, de gestion et de supervision du risque de crédit.

Les réalisations ont principalement concerné :

- La consolidation des dispositifs de mesure, de maîtrise et de gestion du risque de crédit, à travers:
  - L'enrichissement des reportings internes de mesure de risque, par l'intégration des distributions relatives à la notation du portefeuille Retail, et le lancement du chantier de stabilisation de la plateforme NORE mise en production en 2019 (données, maintenance...).
  - Le lancement du projet de mise en conformité des référentiels « risque », permettant l'identification et un meilleur pilotage des créances en souffrance et sensibles telles que définies dans le projet de circulaire de Bank Al Maghrib (19G). Les 2 premiers lots relatifs aux créances restructurées et aux dépassements ont été finalisés et sont en cours de déploiement.
  - La mise à jour des limites sectorielles et individuelles sur les risques majeurs (groupes de contreparties liées dont les engagements auprès du CPM dépassent 100 millions de DH). En 2022, ce dispositif a couvert 168 groupes composés de 1 053 contreparties, et totalisant 113,5 MMDH d'engagements (hors PNU).
  - La mise à jour des paramètres de risque constituant la base des estimations des provisions consolidées sous la norme IFRS9.
  - L'accompagnement de Maroc Leasing dans le cadre du chantier relatif à la mise en place des modèles de scoring et de notation de la clientèle.
- Par ailleurs, l'année 2022 a, également, été l'occasion d'initier les chantiers structurants suivants :
  - Le lancement du back testing des modèles de notation de la clientèle Retail. Ces travaux

permettront de s'assurer de la performance des modèles déployés en 2019 dans le cadre du projet NORE.

- La publication d'un appel d'offres relatif à la refonte du modèle de notation des Entreprises du CPM. Le processus de sélection du prestataire a été finalisé fin 2022, et le lancement du projet sera effectif au premier trimestre 2023.
- Le lancement du chantier de mise en place du Datamart risque Groupe permettant la mise à disposition de la fonction Risque BCP de l'exhaustivité des données risques des filiales, lui permettant d'assurer l'autonomie nécessaire à l'accomplissement de sa mission de suivi, de surveillance et de pilotage des risques engendrés par les expositions des filiales du Groupe.
- Le renforcement continu de la surveillance et de la gestion du risque de crédit à travers :
  - La conduite des travaux récurrents se rapportant au pilotage et à la supervision du risque de crédit. Il s'agit notamment de la surveillance continue du portefeuille, la revue des limites individuelles et sectorielles, la mise à jour des bases risques (centrale des bilans, base groupe,...), et la production et l'enrichissement des reportings à destination des différentes instances de gestion et de gouvernance du Groupe.
  - La contribution aux rapports destinés aux organes de gouvernance des Banques Régionales et du Réseau BCP, permettant de garantir l'homogénéité et l'intégrité des reportings et des supports de comités au sein du CPM.
  - L'accompagnement graduel des filiales locales dans la mise en place du processus de surveillance et de suivi des créances sensibles, afin d'assurer la cohérence du suivi des risques au niveau du Groupe.
  - L'accompagnement des principales filiales marocaines dans les chantiers visant à harmoniser leurs dispositifs de gestion du risque de crédit avec celui du Groupe : suivi du portefeuille sensible, affinement des méthodologies d'estimation de la PRG en anticipation de la fin de période d'assouplissement des règles de provisionnement des créances en souffrance...

## c- Risque Pays

Les équipes en charge de la gestion du risque pays ont poursuivi leur engagement afin de faire avancer les projets visant à renforcer le dispositif de gestion de ce risque. Les réalisations les plus significatives de l'année 2022 sont présentées ci-après :

- La mise à jour annuelle des ratings internes de mesure du risque pays.
- La maintenance d'une veille rapprochée garantissant un suivi des indicateurs macroéconomiques, sociaux et politiques des pays, et de leurs profils de risque. Cette veille permet notamment de remonter des alertes en temps opportun, et ce à la survenance d'événements significatifs pouvant impacter négativement ou positivement ce profil de risque.
- L'actualisation des limites pays pour l'exercice 2023, et la consolidation du dispositif par l'instauration d'un processus de monitoring des dites limites, et la mise en place d'un schéma délégataire pour le traitement des dépassements des limites sur les souverains.
- La contribution à l'enrichissement du cadre de gouvernance des filiales à travers la mise à jour de leur socle documentaire relatif à la gestion des risques (Politique de gestion des risques, schéma délégataire en matière d'octroi de crédit, circulaire de traitement des dépassements, normalisation des rapports et reportings...), et ce en conformité avec les dispositifs centraux de gestion des risques.
- La conduite des travaux récurrents de supervision des risques des filiales à l'international (risques sensibles, suivi des décisions des Comités de crédits de la BCP, opérations des datations en paiement, ventes à réméré et adjudications,...).
- L'enrichissement du corpus interne relatif au cadre de gouvernance, de gestion et de suivi des risques des activités transfrontalières, à travers la finalisation de plusieurs supports dont notamment : Charte de Gestion des Risques des filiales à l'international, Procédure de surveillance et de supervision opérationnelle des activités des filiales internationales,...

Il y a lieu de noter que l'année 2022 a été marquée par le lancement de plusieurs chantiers structurants visant à harmoniser les pratiques en matière de gestion des risques à l'échelle du Groupe. Il s'agit principalement des projets suivants :

- Dispositif de notation :
  - Elaboration, à l'issu d'un diagnostic des outils de notation en place dans les filiales, d'une feuille de route visant à harmoniser les processus et les pratiques de notation à l'échelle de ces entités;
  - Revue des modèles de notation d'ABI et leurs implémentations dans le SI des 7 filiales disposant du Core Banking Orion. Les travaux de déploiement sont prévus pour le 1er trimestre 2023. La connexion de l'outil développé avec Core T24 pour les deux filiales restantes sera menée à l'issue de ces travaux.
- Modèles de dépréciation IFRS9 :
  - Revue en profondeur des modèles en place à BCP Mauritius pour répondre aux attentes des commissaires aux comptes locaux.

#### **d- Risque de marché :**

L'année 2022 a ouvert, au Maroc, un chapitre inédit sur les marchés financiers marqués profondément par un changement de paradigme de la politique monétaire, dont l'enclenchement du processus de durcissement a donné lieu à un relèvement brutal des taux d'intérêt.

L'année 2023 ne s'annonce guère meilleure pour le Trésor qui fait face à des besoins de financement plus prononcés, avec une marge de manœuvre désormais réduite. Ainsi, la forte envolée des taux d'intérêt s'est poursuivie avec plus d'acuité en début d'année, accentuant davantage les tensions sur le marché obligataire.

Par ailleurs, conjuguée aux multiples incertitudes de croissance et à la persistance des pressions inflationnistes à l'échelle mondiale, cette tension sur les taux d'intérêt n'est pas sans conséquence sur le marché boursier marocain qui a connu, à son tour, un repli en clôturant l'année 2022 sur une perte du MASI de 19,75%.

Ce contexte a incité la Banque à conserver une position prudente à l'égard des risques sur les activités de marché. Ainsi, les efforts de l'équipe Management des Risques se sont davantage axés sur le renforcement du suivi et de la maîtrise des risques sur les activités de marché. Ceci est atteint à travers la confirmation de la pertinence des dispositifs et des indicateurs utilisés pour la gestion de ces risques, l'amélioration du système d'information qui leur est dédié et la revue du dispositif d'appétence et des limites les encadrant.

#### **• Dispositif d'appétence et des limites encadrant les activités de marché**

Il est indéniablement confirmé que le dispositif des limites mis en place permet de monitorer rigoureusement l'évolution des expositions de la Banque, particulièrement dans ces conditions de forte volatilité et de baisse accentuée des rendements financiers. A l'instar des années précédentes, l'appétence au risque de marché et les limites qui en découlent ont été revues à une fréquence semestrielle. Ainsi, face aux turbulences des marchés, ces limites ont été considérablement resserrées depuis le 2ème semestre 2022, ceci en anticipation de la hausse des taux obligataires et la décrue des rendements boursiers.

Parallèlement aux limites de marché, une action de revue des limites de transaction a été entamée au dernier trimestre de l'année, en vue de tenir compte des changements organisationnels, des volumes d'activité et tout autre élément induisant une prise de risque à l'occasion du traitement des opérations.

#### **• Amélioration du système d'information**

Le projet de montée en version de la solution SI-Risk Algorithmics, démarré fin octobre 2022, est une occasion pour identifier les pistes d'amélioration à apporter à la solution, afin d'optimiser son utilisation et gagner en efficacité en termes de suivi et d'analyse du risque. Parallèlement à la montée en version du système, le projet englobe également l'intégration d'un nouveau module de reporting et d'analyse du risque de marché, acquis dans le cadre du renouvellement du contrat de ladite solution.

Ce module, intitulé « Algo Workspace Analyser » est doté des capacités dynamiques devant permettre à la Banque de répondre plus vigoureusement aux exigences réglementaires et internes actuelles. Par la suite, ce module permettra d'anticiper les nouveautés réglementaires imminentes, notamment les dispositions relatives à la nouvelle réforme FRTB. Il y a lieu de rappeler que suite à l'entrée en vigueur de cette réforme en Europe en Janvier 2023, Bank Al-Maghrib avancera probablement le chantier de sa mise en place au Maroc.

#### • Suivi et gestion des risques

L'équipe en charge des risques de marché a continué ses travaux récurrents se rapportant à :

- La maintenance des paramètres et modèles de mesure de risque, et la fiabilisation du système d'information dédié au risque de marché ;
- Le suivi continu de l'évolution du profil de risque de marché et le monitoring des expositions par rapport aux limites définies pour les activités de la Salle des Marchés, conjointement à la production et l'enrichissement des reportings internes à destination des différents organes de gestion et instances de gouvernance de la Banque ;
- La production des reportings trimestriels à destination de BAM, sur les risques et activités de marché, reprenant les différents indicateurs de risque, de backtesting et de P&L. Ces reportings sont accompagnés par une analyse et une explication des principales évolutions. En effet, l'équipe a été, durant cette année, fortement sollicitée par le régulateur pour les explications et les informations en rapport avec l'évolution des expositions au risque, ainsi que sur le dispositif de gestion et de maîtrise dudit risque.

#### e- Risque Opérationnel et Plan de continuité d'activité :

L'année 2022 marque la fin de l'outil de gestion de risque opérationnel Front GRC, et son remplacement par eFront ERM. Ce remplacement a été érigé en projet dans

le but de permettre à la filière risque opérationnel de poursuivre, en toute sécurité, le développement de son dispositif à l'échelle du Groupe. Cette nouvelle suite progicielle qui met fin à la maintenance officielle de Front GRC, tient compte des évolutions de ce métier et des avancées technologiques. Le projet ainsi que les autres accomplissements de l'année ont été conduits avec résolution et vivacité par les équipes visant à asseoir un dispositif qui va au-delà des exigences réglementaires. Il a pour fil conducteur une démarche d'amélioration continue, qu'il s'agisse du volet de la gestion de risque opérationnel ou du volet plan de continuité d'activité.

Dans le domaine de la gestion de risque opérationnel, les principales réalisations de l'année 2022 ont concerné :

- Le lancement dans les temps alloués des travaux relatifs au projet de remplacement de Front GRC par eFront ERM et leur articulation en deux lots. Le premier lot concerne la collecte des incidents qui est basée sur les acquis solides préservés et ajustés comme le workflow de remontée des risques opérationnels avérés et l'intégration des BPRs et des filiales en entités indépendantes. Sur le plan du lot 2, des améliorations sont prévues suivant les nouveautés du dispositif de gestion de risque opérationnel Groupe et les évolutions de l'outil en termes de Dashboard, d'implémentation de la démarche améliorée de revue des cartographies et de suivi des plans d'atténuation.
- La réalisation avec succès, en date du 30 septembre 2022, du premier arrêté des risques opérationnels avérés au niveau de la nouvelle solution eFront ERM et de manière exclusive tout en intégrant les BPRs et les filiales. Cette réalisation traduit la finalisation et la généralisation du lot 1 du projet de remplacement de Front GRC par eFront ERM lié à la collecte des incidents, dans le respect du chemin critique et du planning validés lors du kick off du projet et ce, grâce à la mobilisation et à l'expertise des parties prenantes ainsi qu'au levier de la formation.
- L'organisation et la tenue des rencontres annuelles avec les fonctions propriétaires

et les experts métiers dans l'objectif d'effectuer un point sur l'état d'avancement des réalisations des plans d'atténuation retenus pour renforcer les dispositifs de maîtrise des risques. Ces rencontres furent également l'occasion de recueillir les KRIs (indicateurs de suivi de risque opérationnel) à périodicité annuelle. Quant aux KRIs à périodicité mensuelle ou trimestrielle, les remontées ont été honorées tout au long de l'année.

- L'animation permanente des correspondants risque opérationnel et la coordination avec les métiers pour la mise en place des actions palliatives au regard de la survenance d'un incident majeur. Cette coordination fait appel à plusieurs échanges et analyses de cas avec les différentes parties prenantes pour bien cadrer les causes et le contexte de ces incidents permettant une meilleure proposition des plans d'atténuation ainsi qu'une priorisation et une consolidation des actions déjà planifiées.
- Le pilotage de travaux récurrents de gestion de risque opérationnel. Ils englobent notamment la production et l'enrichissement des reportings à l'échelle du Groupe, la réalisation de l'évaluation annuelle des activités externalisées ainsi que la poursuite des séances de formation et de sensibilisation autour du risque opérationnel qui ont intéressé plus de 500 collaborateurs.

Concernant le plan de continuité d'activité « PCA », les enrichissements importants de l'année 2022 sont les suivants :

- La collaboration avec le responsable du plan de secours informatique pour la préparation du test d'indisponibilité du système d'information. Il s'agit particulièrement de stabiliser et de mettre à jour les checklists à dérouler le jour du test en faisant intervenir les métiers, d'organiser des séances de formation et de sensibilisation autour du plan de continuité d'activité et de diffuser le chronogramme du test.
- La contribution active au cadre de coordination de la continuité d'activité de la place marocaine principalement à travers la préparation de la simulation d'une cyber-attaque d'ampleur sur un système de paiement, en l'occurrence le SRBM « Système des règlements bruts du

Maroc ». Avec la participation des acteurs concernés, le déroulement de l'exercice de simulation et le support de communication des opérations accompagné des modalités de renseignement ont pu être projetés et formalisés.

- L'accompagnement des filiales dans la production du tableau de bord (TDB) de pilotage du PCA. Ce TDB est mis en place en vue de remonter le niveau de déploiement du PCA de chaque filiale et son alignement avec la démarche du Groupe. Les 30 indicateurs composant ce TDB sont conçus et sélectionnés afin de couvrir les 7 composantes réglementaires du dispositif PCA.

De plus, il y a eu la réaffirmation de la conformité aux exigences de la norme ISO 9001-V2015 en matière de gestion du dispositif de maîtrise des risques opérationnels ainsi que du plan de continuité d'activité et ce, en hissant ces réalisations comme points forts dans le rapport de l'audit de suivi de la certification des activités monétique, opérations comex et opérations de marché.

## f- Risque Climatique :

L'entrée en vigueur de la directive BAM 5/W/2021, relative au dispositif de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement, a corroboré le vif intérêt que porte la Banque aux enjeux climatiques. Après sa charte RSE, le premier pas entamé par la Banque vers la mise en évidence de ces enjeux, se manifestera dans le déploiement des moyens et mécanismes requis pour se conformer aux dispositions de cette directive entrée en vigueur en mars 2021.

Consciente de la complexité de ce sujet, à la fois nouveau et étendu, la Banque à travers son équipe Management des Risques Groupe, a mené courant l'année 2022 des consultations auprès de cabinets externes afin de s'enquérir des expertises et des méthodologies suivies pour la mise en place d'un tel cadre.

Ce processus de consultation a débouché, fin novembre, sur une proposition d'accompagnement d'un cabinet doté d'une expertise notoire et d'un track-record affirmé sur ce sujet. La proposition, amplement

discutée avec les experts du cabinet, porte sur une démarche de construction progressive en ligne avec l'approche envisagée par la Banque, lui permettant de se doter d'un dispositif conforme aux exigences réglementaires. Aujourd'hui, en phase finale de concrétisation bilatérale avec le prestataire, ce processus, érigé en un projet structurant de construction et de déploiement dudit dispositif, sera lancé au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

### g- Recouvrement Groupe :

Dans un contexte économique à la fois très difficile et imprévisible, qui continue de peser fortement sur le niveau d'endettement de la clientèle, l'année 2022 s'est inscrite sous le signe du maintien de la mobilisation de la filière Recouvrement, en vue d'assurer l'atténuation de la dégradation de la qualité du risque et la poursuite des chantiers lancés dans le cadre du plan de la transformation de la filière, en phase avec les nouvelles orientations stratégiques du groupe.

Pour répondre à ces deux enjeux, la mobilisation exceptionnelle des équipes du Recouvrement s'est traduite à travers :

- Le renforcement des actions d'anticipation des défauts de paiement potentiels à travers l'identification des clients à risque, dans l'objectif d'une prompte prise en charge ;
- Le redoublement des actions d'animation du réseau et des filiales notamment dans le cadre des comités et des réunions de mise au point pour un suivi rapproché et permanent des plans de régularisation des dossiers en défaut ;
- La concrétisation d'arrangements amiables notamment au niveau du recouvrement contentieux, en vue de maximiser le montant des récupérations ;
- L'accompagnement des marchés et des filiales à l'international pour la montée en charge du nouveau processus de recouvrement à l'amiable, à travers le renforcement et la mutualisation des pools d'expertise et l'industrialisation de la plateforme recouvrement pour le marché de détail.

Par ailleurs, l'année 2022 a été marquée par la poursuite des chantiers entamés donnant lieu à :

- L'achèvement de la 1<sup>ère</sup> phase du plan de transformation de la filière sur le plan RH par :
  - Le renforcement des compétences du recouvrement Contentieux au niveau BPR et BCP (18 ETP en 2022 s'ajoutant aux 9 ETP recrutés 2021), permettant d'améliorer progressivement le niveau des récupérations ;
  - La réorganisation de l'équipe BCP et la spécialisation par Pool d'expertise ;
  - Le recrutement des ressources nécessaires au déploiement du nouveau processus du recouvrement amiable notamment au niveau régional ;
  - La généralisation de la filière d'expertise au niveau central et l'amélioration du système d'intéressement variable de la filière.
- La finalisation du déploiement de l'outil Ligis nécessaire pour la digitalisation du process recouvrement ;
- L'amélioration du dispositif de suivi de l'activité recouvrement amiable par l'automatisation des tableaux de bord ;
- La revue du dispositif d'externalisation du recouvrement et la consolidation des prestataires externes ;
- La mise à jour des modes opératoires se rapportant au recouvrement judiciaire.

Sur le plan des réalisations chiffrées au titre de l'année 2022, les récupérations sur les créances contentieuses ont atteint pour le périmètre CPM 1 300 MDH représentant 102% de l'objectif annuel.

En cohérence avec les orientations stratégiques visant à appréhender les contraintes imposées par le contexte économique et réglementaire et dans la continuité des chantiers déjà engagés, les actions et les projets de la période 2023-2025 seront orientés vers :

- La contribution à la réussite des projets se rapportant au dispositif de gestion des garanties ;
- La poursuite des actions d'alimentation de l'outil de gestion du recouvrement par les données et les éléments nécessaires à la réussite du projet de digitalisation de ce processus ;

- L'achèvement de la mise à jour du corpus réglementaire interne et l'amélioration du dispositif de contrôle interne relatif au recouvrement judiciaire ;
- L'alignement et la dynamisation du dispositif de recouvrement des filiales ;
- La contribution à la finalisation de la mise en place des nouvelles règles du défaut de la circulaire 19G / Bank Al Maghrib.
- La contribution au projet de digitalisation des échanges des reportings et données avec Tamwilcom dans le cadre des dossiers avalisés par cet organisme ;
- La contribution aux autres projets relatifs à l'amélioration du dispositif IFRS9.

## h- Contrôle permanent

Le Contrôle Permanent Groupe (CPG) s'inscrit dans la continuité du processus de professionnalisation et de mutualisation de la filière de contrôle permanent de second niveau, en phase avec les orientations stratégiques du Groupe BCP, issues du plan stratégique 2021-2026, qui prévoit le renforcement des filières de contrôle, notamment la seconde ligne de défense, et ce à travers le rapprochement des filières front et back office, la centralisation progressive des activités de contrôle permanent CPM, l'optimisation des moyens mis en place à travers la digitalisation du contrôle, l'accompagnement des filiales pour la mise à niveau de leur dispositif de contrôle permanent et le renforcement de la synergie avec les entités du contrôle interne du Groupe.

En 2022, les travaux du contrôle permanent ont porté principalement sur les activités bancaires du réseau d'exploitation de la banque BCP et BPR, notamment les activités de financements et les flux selon le plan de contrôle annuel prédéfinis, à l'exception des opérations à l'international dont le contrôle a été suspendu provisoirement depuis 2021 compte tenu de contraintes de ressources humaines. Ce contrôle reprendra en mode dégradé courant l'année 2023 suite au recrutement du Responsable de domaine et des contrôleurs dédiés.

En ce qui concerne les activités financières et les fonctions supports qui sont l'égide du CPG, des contrôles ont été réalisés au cours de l'année 2022 sur les activités de

la salle des marchés (Obligataire, Monétaire et Changes), les Risques financiers et ALM (LCR social et consolidé), la comptabilité, le contrôle comptable du réseau et de la SDM, la réconciliation des comptes financiers et BAM et la logistique (Sécurité des biens physiques et des personnes).

Pour ce qui est du contrôle des activités supports rattachées fonctionnellement au CPG, le déploiement du plan de contrôle s'est poursuivi au niveau des Systèmes d'informations, Ressources Humaines et Conformité.

En parallèle des campagnes régulières, la fonction Contrôle Permanent a réalisé des campagnes de contrôle dites thématiques sur des activités ou des risques spécifiques ou à la demande du top management pour rassurer sur une activité ou pour accompagner l'établissement dans des projets de forts enjeux ou sensibles.

En outre, l'optimisation et l'extension du dispositif de contrôle permanent au cours de l'année 2022, ont concerné principalement :

- La poursuite de l'accompagnement des filiales à travers le déploiement du dispositif de contrôle permanent, le suivi des activités de contrôle au niveau des filiales au Maroc et à l'international par le Contrôle Permanent Groupe et la transposition de la méthodologie Groupe de CP;
- La revue du référentiel de contrôle des moyens de paiement (opérations en agence) suite à la généralisation du déploiement de T24. Une campagne a été lancée au cours du 2ème semestre 2022 selon le nouveau référentiel au niveau du CPM ;
- La négociation et la revue de la proposition commerciale du projet de mise à niveau de l'outil Front Control adapté à la nouvelle démarche de contrôle permanent, pour l'intégration des nouvelles métriques de la méthodologie Groupe;
- La revue et la validation avec le middle office du référentiel de contrôle de la Salle des Marchés, tenant compte de la dernière version de la cartographie des risques opérationnels y afférente.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place du dispositif de prévention et détection de la fraude par le contrôle permanent, un ensemble d'actions ont été entreprises, à savoir :

- La poursuite du contrôle permanent des opérations sous surveillance;
- Le déploiement du projet de mise en place de remontée périodique d'alertes (hebdomadaire ou mensuelle) couvrant les comptes ayant subi un changement au niveau de leur intitulé et les comptes ayant la même adresse mail ;
- L'élaboration d'une procédure régissant les modalités de traitement des alertes de fraude remontées par les fonctions centrales ;
- Le déploiement de la feuille de route de mise en place du dispositif de lutte contre la fraude à travers notamment le lancement du projet d'acquisition d'un logiciel de détection de la fraude.

## II-8. GESTION ALM

### a- Consolidation du dispositif de mesure des risques structurels

- Projet NSFR (Net Stable Funding Ratio) : mise en œuvre des deux études d'impacts menées en 2022 avec Bank Al-Maghrib pour la mise en place du NSFR au niveau du secteur bancaire
- Ratio de levier : mise en place du ratio de levier sur base consolidée
- Modélisation : amélioration du modèle de calcul de la LGD (Loss Given Default)
- Gestion du portefeuille titres Banking Book : gestion active du portefeuille placement et investissement sur la base des indicateurs ALM, des équilibres bilanciaux, et des tendances du marché (courbe des taux) et ce, par devises significatives (MAD, EUR, USD)
- Outils : Déploiement du Calculateur ALM à destination des filiales. C'est l'outil de référence dans la production des KPIs ALM. Il a permis :
  - ==>Le renforcement du dispositif de gestion des risques ALM (Gap de liquidité et de taux, stress tests...) ;
  - ==>L'amélioration de l'encadrement des normes du Groupe BCP ;
  - ==>La production automatisée et décentralisée des métriques ALM ;

==>L'harmonisation des méthodes de calcul.

- Optimisation/pilotage de la solvabilité :

==>Renforcement du Tier1 à travers l'émission d'une dette subordonnée perpétuelle, réalisée pour la première fois en décembre 2022 ;

==>>Action d'optimisation des engagements hors-bilan permettant de réduire l'assiette de risque et d'améliorer le ratio de solvabilité ;

==>Etudes d'opportunité des opérations de titrisation (projet en cours avec notre filiale Attawfiq...).

### b- Renforcement du dispositif de gestion des risques structurels :

- Mission d'organisation de la trésorerie et du funding long terme : lancement des chantiers opérationnels comme la mise en place d'un Comité Trésorerie, l'opérationnalisation des TCI en collaboration avec le contrôle de gestion, séparation Trading Book/Banking Book...
- Renforcement du système des TCI : mise en place d'un processus de cotation TCI avec les marchés (avec une forte sollicitation de la banque privée et du marché GE courant 2022).
- Process : Mise en place d'un processus de consultation de l'ALM Groupe pour les nouvelles acquisitions de Titres. L'accompagnement des filiales dans les placements Titres a pour objectif de s'assurer qu'elles disposent de ressources en phase avec le montant et la maturité de nouveaux placements.
- Analyse de l'historique des dépôts à vue des filiales. L'étude des DAV, principale ressource des filiales, permet d'estimer la stabilité et la durée des comptes. Ces études s'inscrivent dans la démarche d'amélioration des conventions d'écoulement du bilan.
- Formation : montée en compétence des référents / responsables ALM locaux. Dispense d'une formation métier aux gestionnaires ALM des filiales. Pour des besoins précis (IRRBB, LCR), les responsables locaux sont amenés à se déplacer au siège pour compléter cette formation d'un accompagnement personnalisé.

## II-9. NOTATION DE STANDARD AND POOR'S ET DE MOODY'S

### a- Standard & Poor's

Le 31 mai 2022, l'agence de notation Standard & Poor's a maintenu la notation de la BCP à BB/Stable/B.

	2019	2020	2021	2022
Notation de la BCP par S&P	NA	BB/Stable/B	BB/Stable/B	BB/Stable/B

Le rating de la Banque Centrale Populaire au Maroc reflète le point de vue des services de Standard & Poor's sur la notation du Groupe Banque Populaire (GBP).

L'agence souligne que la position de leader de la BCP sur le marché marocain et sa stratégie de diversification réussie en Afrique subsaharienne continuent à représenter des facteurs de soutien solides pour sa notation. Bien que cette diversification se fasse au détriment d'un risque de crédit plus élevé dans ces pays, S&P estime que cette stratégie profite au revenus de la banque.

Par ailleurs et en raison de l'importance systémique de la BCP dans le secteur bancaire marocain, S&P considère qu'au cas où le profil de crédit de la banque s'affaiblirait, il est fort probable que le gouvernement marocain lui offre un soutien financier. Néanmoins, l'agence n'intègre pas, dans sa notation, des crans supplémentaires de soutien à la BCP compte tenu de la distance limitée entre la notation souveraine et le profil de crédit autonome de la banque.

### b- Moody's

Le 12 Juillet 2022, Moody's a révisé la perspective de la note du Groupe BCP à Stable au lieu de Négative, en alignement avec la même amélioration de la perspective de la notation souveraine.

Notation de la BCP par Moody's	2020	2021	2022
Perspective	Stable	Négative	Stable
Évaluation de base de crédit (Baseline Credit Assessment-BCA)	B1	B1	B1
Dépôts bancaires – En Monnaie locale – Base globale	Ba1 / Not Prime	Ba1 / Not Prime	Ba1 / Not Prime
Dépôts bancaires – En Devise – Base globale	Ba1 / Not Prime	Ba1 / Not Prime	Ba1 / Not Prime
Évaluation du risque de contrepartie	Ba1 (cr) / Not Prime (cr)	Ba1 (cr) / Not Prime (cr)	Ba1 (cr) / Not Prime (cr)
Dépôts bancaires – En Devise – Base nationale	Aa1.ma/MA-1	Aa1.ma/MA-1	Aa1.ma/MA-1
Dépôts bancaires – En Monnaie locale – Base nationale	Aa1.ma/MA-1	Aa1.ma/MA-1	Aa1.ma/MA-1

Cette perspective reflète les attentes de Moody's selon lesquelles la rentabilité solide, le financement stable et la liquidité élevée de la banque équilibreront le risque lié à la concentration des crédits, à l'exposition à l'Afrique subsaharienne et à la capitalisation modeste du groupe.

L'agence indique également que les notations de Ba1 relatives aux dépôts intègrent une augmentation de trois crans du BCA de la banque sur la base de l'estimation d'une forte probabilité de soutien du gouvernement en cas de besoin, reflétant l'importance systémique de la BCP dans le système financier Marocain.

## II-10. VISION STRATEGIQUE 2026

Le Groupe Banque Centrale Populaire réaffirme une vision et des orientations fortes, traduisant les ambitions du Groupe pour entretenir sa dynamique de croissance et appréhender les enjeux et contraintes de marché tout en réaffirmer sa vocation et son identité :

- Construire une nouvelle vague d'avantages compétitifs durables, afin de se positionner comme acteur des ruptures à venir ;
- Sécuriser les fondations du modèle actuel, pour bâtir sur un socle robuste ;
- Réaffirmer la vocation du Groupe, engagé dans le développement des territoires du continent par l'inclusion économique et financière de ses forces vives.

La nouvelle inflexion stratégique du Groupe Banque Centrale Populaire s'articule autour de six axes :

- **Remporter la bataille des modèles alternatifs** sur chacun de nos territoires via des offres innovantes et des dispositifs de distribution capillaires, fortement intégrés à la Banque ;
- **Imposer notre leadership technologique** en accélérant la transformation data et digitale, pour offrir la meilleure expérience à nos clients et leur proposer les services les plus pertinents en s'appuyant sur nos agents, qui seront les porteurs de ses nouveaux outils ;

- **Bâtir un modèle opérationnel performant** et fortement ancré localement, en professionnalisant chacune de nos briques opérationnelles (producteurs, distributeurs, plate-formes) pour les ouvrir sur le Groupe et bénéficier de l'effet d'échelle ;
- **Industrialiser les partenariats et accélérer l'innovation** avec les acteurs financiers et non financiers, pour démultiplier l'offre de produits et de services, accroître la capillarité de notre réseau et maximiser l'utilisation des briques opérationnelles ;
- **Installer un dispositif de pilotage robuste**, adapté à la nouvelle dimension du Groupe, permettant d'accompagner l'impératif de performance, de qualité et de création de valeur de chacune des briques opérationnelles. Ce dispositif aura pour finalité d'installer une nouvelle culture managériale, en alignant les indicateurs de performance et les moyens sur les responsabilités de chacun ;
- **Transformer la gestion des ressources humaines**, enjeu primordial pour le Groupe, permettant de mobiliser et développer les compétences et ressources vives pour une plus grande efficacité et en cohérence avec les objectifs stratégiques de transformation du Groupe.

# ANNEXE 1

## ETATS DE SYNTHÈSE BCP COMPTES SOCIAUX

### BILAN

(en milliers de DH)

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 675 687	8 430 326
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	50 193 659	39 656 727
. A vue	9 830 310	7 902 247
. A terme	40 363 349	31 754 480
Créances sur la clientèle	99 782 312	94 364 869
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	31 935 646	23 747 710
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	27 863 098	26 331 339
. Crédits et financements participatifs immobiliers	22 609 825	23 795 946
. Autres crédits et financements participatifs	17 373 743	20 489 874
Créances acquises par affacturage	13 302 969	11 401 396
Titres de transaction et de placement	85 172 358	76 331 111
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	46 849 145	39 277 392
. Autres titres de créance	1 944 654	1 580 675
. Titres de propriété	36 378 559	35 473 044
. Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	6 440 672	9 723 212
Titres d'investissement	15 654 693	8 075 448
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	14 814 447	7 417 253
. Autres titres de créance	840 246	658 195
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	30 255 080	29 142 226
. Participation dans les entreprises liées	26 804 440	26 428 507
. Autres titres de participation et emplois assimilés	3 450 640	2 713 719
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	151 364	151 364
Dépôts d'investissement placés	1 500 000	960 000
Immobilisations données en crédit-bail et en location	3 547	3 707
Immobilisations données en Ijara	513	555
Immobilisations incorporelles	317 483	355 594
Immobilisations corporelles	2 431 334	2 517 668
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>307 881 671</b>	<b>281 114 203</b>

(en milliers de DH)

<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	13	3
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>182 204 794</b>	<b>160 092 195</b>
. A vue	149 895 958	132 313 121
. A terme	32 308 836	27 779 074
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>72 294 785</b>	<b>67 000 231</b>
. Comptes à vue créditeurs	54 071 305	46 676 040
. Comptes d'épargne	8 435 560	8 279 277
. Dépôts à terme	8 099 613	9 806 564
. Autres comptes créditeurs	1 688 307	2 238 350
<b>Dettes envers la clientèle sur produits participatifs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Titres de créance émis</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
<b>Autres passifs</b>	<b>2 710 297</b>	<b>3 498 746</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>4 894 225</b>	<b>5 392 531</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>3 718 148</b>	<b>4 168 148</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>10 242 656</b>	<b>9 742 899</b>
<b>Dépôts d'investissement reçus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Ecarts de réévaluation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>26 838 895</b>	<b>26 362 539</b>
<b>Capital</b>	<b>2 033 125</b>	<b>2 033 125</b>
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	564 546	514 041
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	2 380 187	2 309 745
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>307 881 671</b>	<b>281 114 203</b>

## HORS BILAN

(en milliers de DH)

	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>62 845 398</b>	<b>56 330 366</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	1 258 736	228 737
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	33 555 607	28 445 009
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	18 085 388	17 730 910
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	9 945 667	9 921 952
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	3 758
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>28 155 486</b>	<b>24 796 357</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 456	2 614
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	23 501 848	21 926 995
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	4 638 995	2 866 748
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	13 187	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(en milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>13 924 993</b>	<b>11 858 891</b>
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 362 188	1 086 869
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 290 346	4 508 470
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	708 027	804 318
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	1 837 426	1 390 202
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	160	176
Produits sur immobilisations données en Ijara	54	68
Commissions sur prestations de service	790 762	754 439
Autres produits bancaires	4 936 030	3 314 349
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>8 583 803</b>	<b>5 383 681</b>
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 625 998	3 130 760
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	608 994	830 145
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	160	160
Charges sur immobilisations données en Ijara	42	42
Autres charges bancaires	5 348 609	1 422 574
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>Produit net bancaire</b>	<b>5 341 190</b>	<b>6 475 210</b>
Produits d'exploitation non bancaire	1 610 937	1 622 273
Charges d'exploitation non bancaire	22 571	15 072
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>3 395 892</b>	<b>3 156 987</b>
Charges de personnel	1 143 940	1 106 554
Impôts et taxes	76 867	61 899
Charges externes	1 733 944	1 591 062
Autres charges générales d'exploitation	213 094	147 694
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	228 047	249 778
<b>Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>2 128 291</b>	<b>4 881 572</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 381 444	2 064 684
Pertes sur créances irrécouvrables	517 265	1 590 681
Autres dotations aux provisions	229 582	1 226 207
<b>Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties</b>	<b>1 462 944</b>	<b>2 436 422</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	775 962	1 469 260
Récupérations sur créances amorties	47 317	21 177
Autres reprises de provisions	639 665	945 985
<b>Résultat courant</b>	<b>2 868 317</b>	<b>2 480 274</b>
Produits non courants	481 199	133 489
Charges non courantes	786 069	299 768
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 563 447</b>	<b>2 313 995</b>
Impôts sur les résultats	183 260	4 250
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>2 380 187</b>	<b>2 309 745</b>

## COMPOSITION DE L'ORGANE DE GOUVERNANCE

Société anonyme à Conseil d'Administration, la BCP est cotée en Bourse depuis le 8 juillet 2004. Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques de la BCP et veille à leur mise en œuvre par l'organe de direction. Ses membres, désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire, sont nommés pour une durée de six ans.

Le Conseil d'Administration de la BCP compte quatre membres indépendants.

### • Membres exécutifs & non exécutifs (A fin décembre 2022)

Nom	Fonction au sein du CA
M. Mohamed Karim MOUNIR	Membre exécutif
Mme Zineb ABBAD EL ANDALOUSSI	Membre non exécutif
Mme Nathalie AKON GABALA	Membre non exécutif
M. Alberto ROSSETTI	Membre non exécutif
Mme Bouchra BERRADA	Membre non exécutif
M. Mohamed AFFANE	Membre non exécutif
M. Mounir ZORKANI	Membre non exécutif
M. Khalid CHEDDADI	Membre non exécutif
M. Ahmed MAHROUS	Membre non exécutif
Mme Christine FABRESSE	Membre non exécutif
M. Adriano ARIETTI	Membre non exécutif
M Hicham BELMRAH	Membre non exécutif

### • Membres indépendants

- Mme Zineb ABBAD EL ANDALOUSSI
- Mme Nathalie AKON GABALA
- M. Alberto ROSSETTI
- M. Adriano ARIETTI

### • Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance et date d'expiration de leur mandat

Nom	Date de nomination ou de cooptation	Date du dernier renouvellement mandat	Date expiration mandat
M. Mohamed Karim MOUNIR	Cooptation par le Conseil d'Administration du 01/11/2018	-	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Mme Zineb ABBAD EL ANDALOUSSI	Assemblée Générale du 29 juin 2017	-	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Mme Nathalie AKON GABALA	Cooptation par le Conseil d'Administration du 25/02/2021		Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022

## COMPOSITION DE L'ORGANE DE GOUVERNANCE

Nom	Date de nomination ou de cooptation	Date du dernier renouvellement mandat	Date expiration mandat
M. Alberto ROSSETTI	Assemblée Générale du 29 juin 2017	-	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Banque Populaire de Rabat-Kenitra Représentée par son Président du Directoire Mme Bouchra BERRADA	Assemblée Générale du 25/05/2005	Assemblée Générale du 29 juin 2017	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Banque Populaire Nador-Al Hoceima Représentée par son Président du Directoire M. Mounir ZORKANI	Cooptation CA du 28 février 2021		Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Banque Populaire de Tanger-Tétouan Représentée par son Président du Directoire M. Mohamed AFFANE	Assemblée Générale 27/02/2001	Assemblée Générale du 29 juin 2017	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite Représentée par son Président Directeur Général M. Khalid CHEDDADI	Cooptation par le Conseil d'Administration du 02/06/2016	Assemblée Générale du 29 juin 2017	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Banque Populaire Oujda Représentée par son Président de Directoire M. Ahmed MAHROUS	Cooptation par le Conseil d'Administration du 15/02/2018	Assemblée Générale du 16 mai 2018	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
BPCE MAROC Représentée par Mme Christine FABRESSE	Assemblée Générale du 24/05/2013	Assemblée Générale du 29 juin 2017	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
M. Adriano ARIETTI	Assemblée Générale du 24/05/2013	Assemblée Générale du 29 juin 2017	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances (MCMA) Représentée par M Hicham BELMRAH Président du Directoire de la MCMA	Assemblée Générale du 24/05/2013	Assemblée Générale du 29 juin 2017	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022



**GROUPE BCP**

---

**RAPPORT ESG**  
**2022**

---



# RAPPORT ESG

## I. ELEMENTS GENERAUX :

### 1. Groupe BCP

- a. Présentation
- b. Valeurs du Groupe
- c. Chiffres clés

### 2. Stratégie RSE

### 3. Périmètre du rapport

### 4. Note descriptive de la collecte de l'information

### 5. Description des relations et impacts vis-à-vis des parties prenantes externes

### 6. Cartographie et dialogue avec des parties prenantes

### 7. Analyse de la matérialité des différents aspects ESG

## II. ELEMENTS SPECIFIQUES :

### 1. Informations environnementales

- a. Politique environnementale & énergétique :
- b. Réduction de l'empreinte environnementale du Groupe
- c. Principaux indicateurs environnementaux

### 2. Informations sociales

- a. Profile humain du Groupe Banque Centrale Populaire
  - b. Recrutement
  - c. Rémunération
  - d. Gestion des carrières
- e. Gestion des hauts potentiels
  - f. Formation
- g. Diversité, Genre et inclusion sociale

### 3. Gouvernance :

- a. Composition de l'organe de Gouvernance
  - b. Comités spécialisés
  - c. Assiduités aux séances du conseil
  - d. Rémunérations des administrateurs

### 4. Gender bonds

- a. Présentation
- b. Gender bonds en chiffres (2022)

# I. ELEMENTS GENERAUX

## 1. GROUPE BCP

### a. Présentation

Le Groupe BCP est un groupe financier panafricain et universel au service de toutes les catégories socio-professionnelles. À vocation inclusive, il offre à ses clients particuliers, professionnels et entreprises de toutes tailles, des produits bancaires, d'assurance et de service.

La Banque Centrale Populaire constitue l'organe central du Groupe, qui se compose de huit Banques Populaires Régionales (BPR), de trois fondations et de plusieurs filiales au Maroc et à l'international.

### b. Valeurs du Groupe

#### PROXIMITÉ

La proximité est une valeur historique liée à notre héritage coopératif et caractéristique de notre identité. Elle fait écho à notre ancrage local et à notre vocation inclusive. La proximité, c'est construire notre proposition de valeur en s'appuyant sur l'écoute et la compréhension des besoins et attentes de nos clients, collaborateurs et partenaires.

La proximité s'exprime par la pertinence locale de notre stratégie d'expansion.

#### CITOYNNETÉ

La citoyenneté se traduit par notre engagement responsable vis-à-vis des territoires dans lesquels nous sommes implantés, de nos partenaires et de nos écosystèmes. La citoyenneté, c'est valoriser l'intérêt général dans notre posture et dans nos choix.

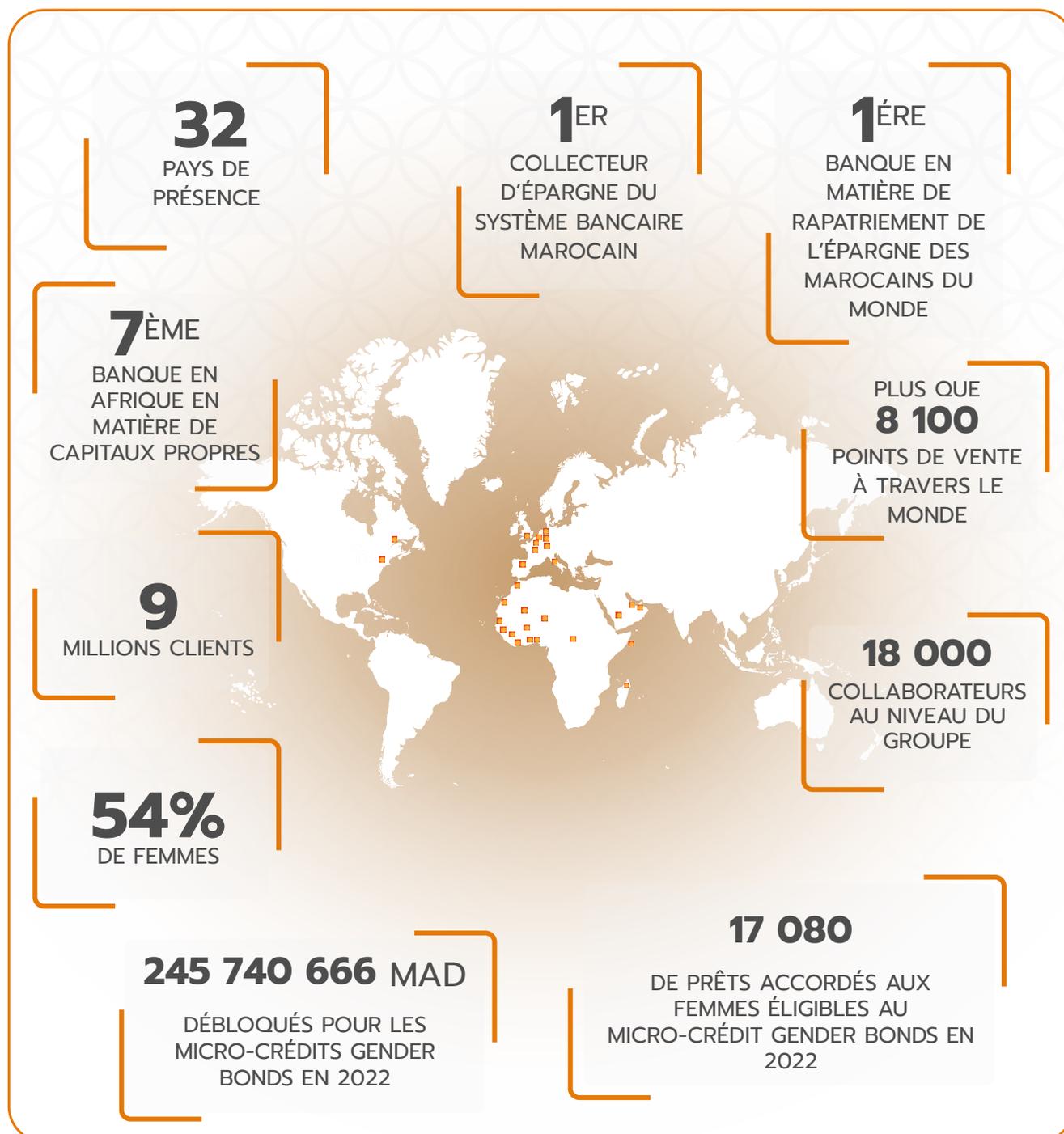
#### PERFORMANCE

La performance, c'est créer de la valeur durablement pour nos clients, collaborateurs, actionnaires et partenaires. La performance se traduit par un engagement de tous pour concrétiser notre ambition collective.

#### INNOVATION

L'innovation, c'est réinventer continuellement notre proposition de valeur, nos modes de fonctionnement et de communication en cultivant notre humilité. L'innovation, c'est créer un environnement de confiance propice à l'expression de la créativité et à l'audace.

### c. Chiffres clés



## 2. STRATÉGIE RSE

En 2018, le Groupe Banque Centrale Populaire (GBCP) a élaboré une stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour la période s'étendant jusqu'en 2023. Cette stratégie est fondée sur quinze engagements stratégiques, organisés autour de quatre grands axes directeurs : la promotion de l'éthique dans nos pratiques quotidiennes, l'engagement en faveur du développement socio-économique, la lutte contre le changement climatique et l'exercice d'une responsabilité d'employeur responsable.

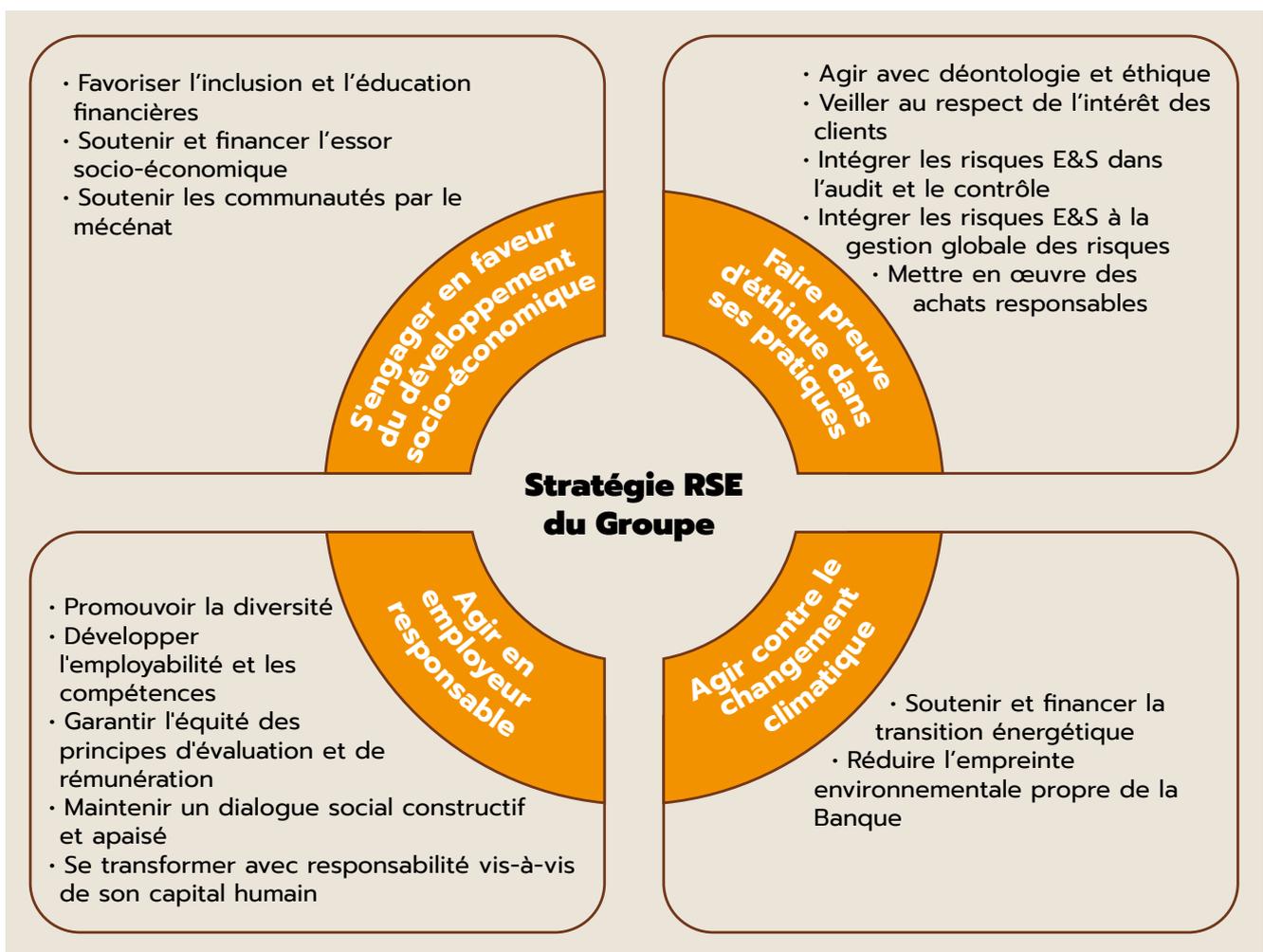


Figure 1. Diagramme de la stratégie RSE du Groupe Banque Centrale Populaire

La stratégie RSE du Groupe s'appuie sur des référentiels reconnus pour assurer sa conformité et son efficacité. Ainsi, l'élaboration de la stratégie RSE repose sur la norme « ISO26000 », qui est utilisée dans une optique d'amélioration continue. Le rapport RSE, quant à lui, est conforme aux exigences essentielles de la « Global Reporting Initiative » (GRI). Enfin, le système de gestion environnementale et sociale du Groupe Banque Populaire est aligné sur les normes de la société financière international (SFI).

### **3. PERIMETRE DU RAPPORT**

Le rapport actuel prend en compte l'ensemble des activités du Groupe Banque Centrale Populaire (GBCP) qui sont touchées par les quinze enjeux matériels identifiés par sa stratégie RSE. Les mesures et les indicateurs de performance sont systématiquement surveillés afin d'assurer une amélioration continue au niveau de la banque, de ses fondations et de ses filiales financières, à travers les différents segments de marché et les fonctions de support telles que la gestion du capital humain, les achats et la conformité.

### **4. NOTE DESCRIPTIVE DE LA COLLECTE DE L'INFORMATION**

Le rapport ESG pour l'année 2022 a pour objectif de présenter l'approche managériale adoptée par le Groupe ainsi que les indicateurs pertinents pour le périmètre du Crédit Populaire du Maroc. Certains indicateurs sont propres à certaines entités telles que les fondations ou les filiales. Pour chaque métier, les indicateurs ont été calculés en fonction des systèmes d'informations propres à chacun. Des contrôles de cohérence ont été effectués en comparant l'évolution des indicateurs sur les trois dernières années de reporting.

### **5. DESCRIPTION DES RELATIONS ET IMPACTS VIS-À-VIS DES PARTIES PRENANTES EXTERNES**

Le Groupe Banque Centrale Populaire maintient une communication régulière avec toutes les parties prenantes impliquées. Des canaux de communication appropriés sont utilisés pour chaque groupe de parties prenantes et leurs interlocuteurs au sein du Groupe. Ces échanges peuvent être réguliers, occasionnels ou continus selon les cas. Cette communication continue permet au Groupe de comprendre les enjeux et les attentes de ses différentes parties prenantes, et de les prendre en compte dans ses décisions stratégiques, ses opérations, le développement de ses offres et ses actions sociales. Ce rapport vise à informer les parties prenantes sur les défis que le Groupe doit relever en matière de responsabilités sociétales et sur les actions qu'il entreprend pour y répondre.

### **6. CARTOGRAPHIE ET DIALOGUE AVEC DES PARTIES PRENANTES**

La cartographie des parties prenantes, de leurs attentes et des canaux de communication appropriés, a été élaborée en se basant sur le niveau de relation que le Groupe entretient avec chacune d'entre elles. Cette démarche a été complétée par des entretiens avec les fonctions concernées dans le cadre de la préparation de ce rapport.

Les figures (2) et (3) ci-dessous démontrent la cartographie des parties prenantes et les canaux de communication avec celles-ci :

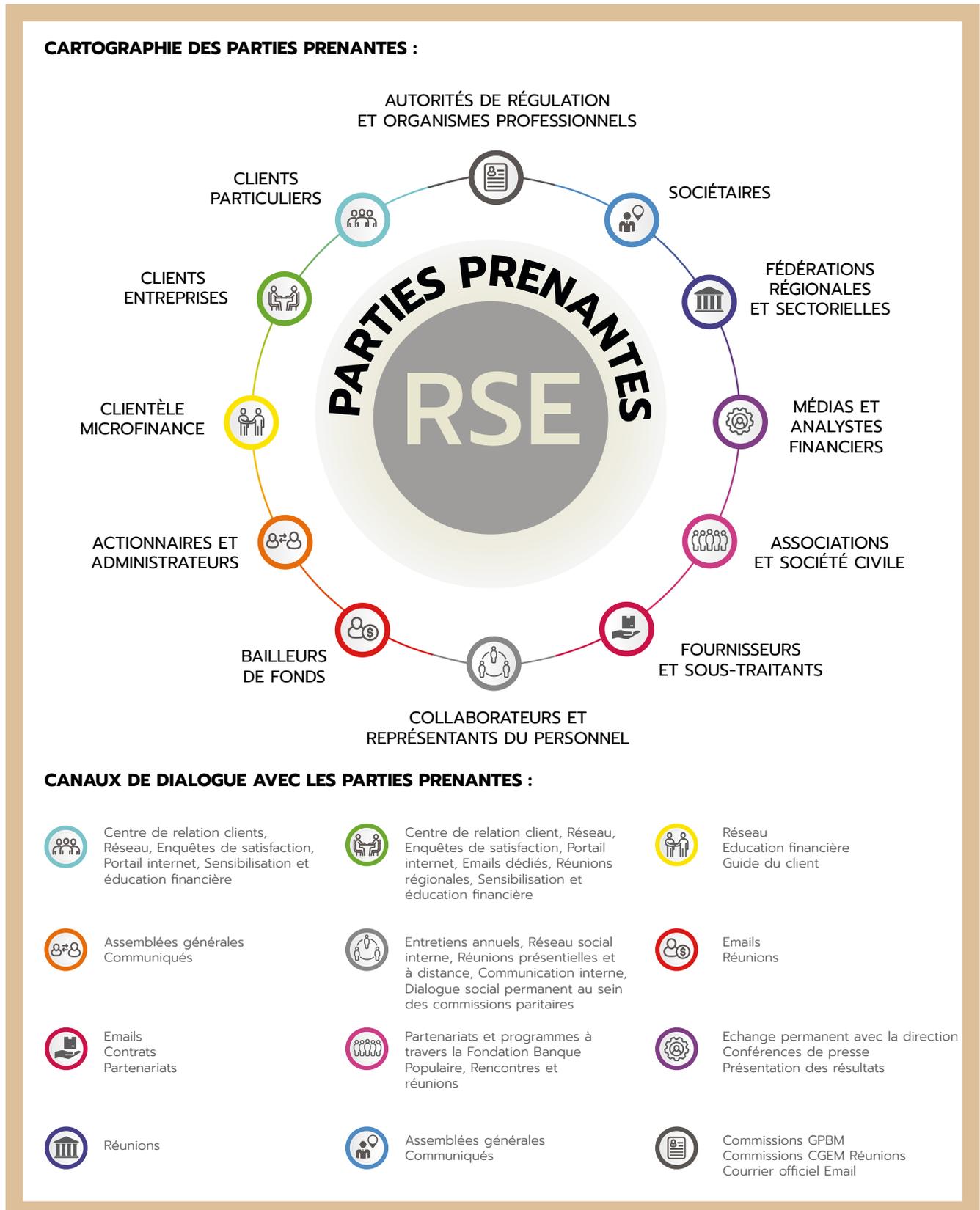


Figure 2. Cartographie des parties prenantes Groupe Banque Centrale Populaire

## 7. ANALYSE DE LA MATÉRIALITÉ DES DIFFÉRENTS ASPECTS ESG

Le Groupe Banque Centrale Populaire a utilisé une analyse de risques de vingt-six enjeux de responsabilité sociétale, issus de la norme ISO 26000, de la charte RSE de la CGEM et d'un benchmark sectoriel, pour définir ses enjeux matériels. Des entretiens internes et des ateliers ont été menés auprès d'un panel élargi de fonctions métiers et supports, avec l'aide d'un tiers expert, pour mesurer le potentiel d'impact sur la performance de la Banque et la vulnérabilité des parties prenantes pour chacun des enjeux. Les attentes des parties prenantes ont été identifiées grâce aux entretiens internes avec les collaborateurs qui sont en contact régulier avec ces dernières. L'analyse interne a été complétée par un référentiel sectoriel élaboré par un tiers expert. Cette analyse de matérialité a permis de hiérarchiser les enjeux selon quatre catégories de risque, afin d'identifier les enjeux prioritaires pour la croissance durable de la Banque. Le tiers expert a jugé que la démarche du Groupe témoignait d'un degré de maturité avancé en matière d'intégration des sept questions centrales et de la matérialité du dialogue avec les parties prenantes visées par la norme ISO 26000.

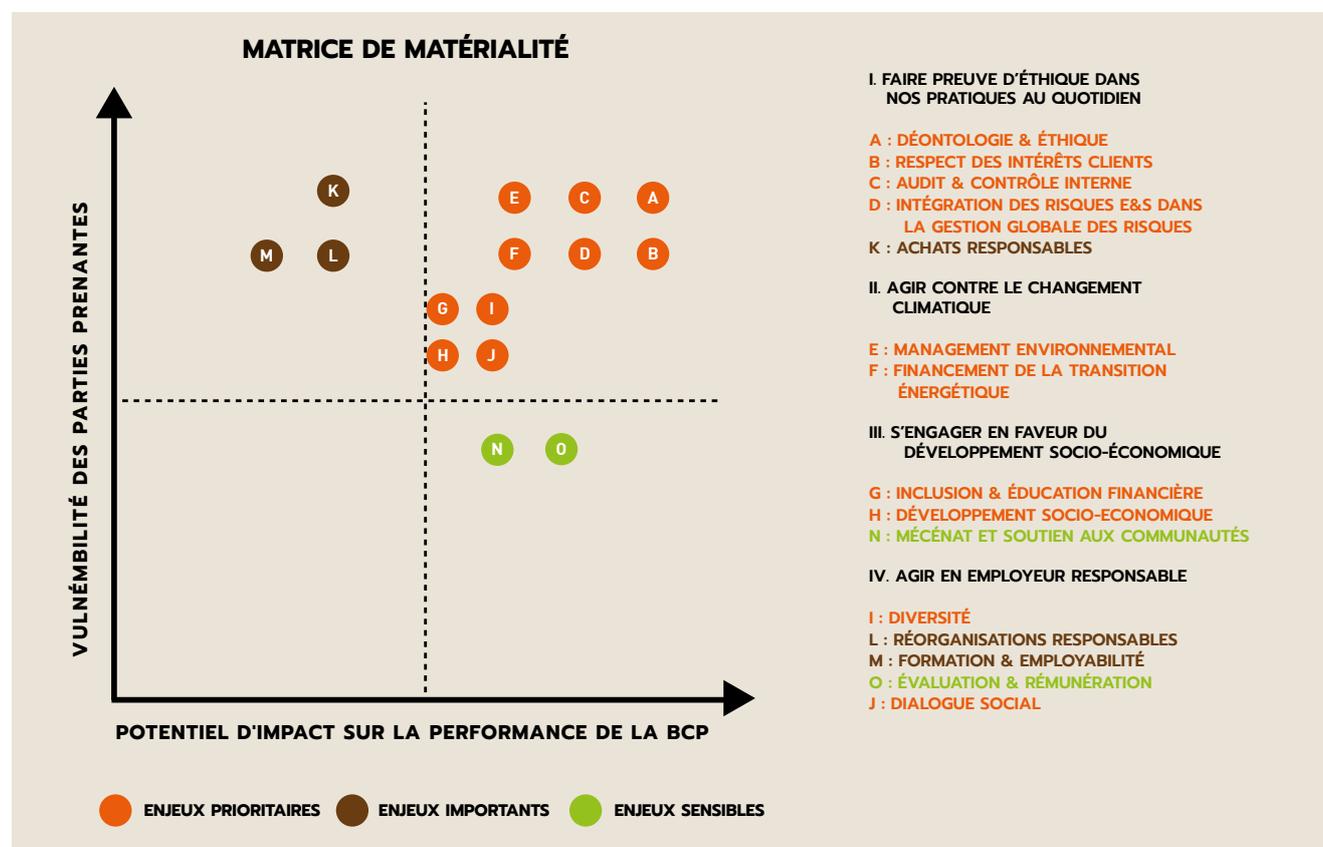


Figure 4. Matrice de Matérialité des enjeux RSE du GBCP

## II. ELEMENTS SPECIFIQUES

### 1. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

#### a. Politique environnementale & énergétique :

##### Axes de la politique énergétique

La Banque Centrale Populaire et ses banques régionales intègrent les exigences de management de l'énergie et de l'amélioration de la performance énergétique dans les métiers de la banque. Cet engagement s'inscrit dans la conviction de l'institution à promouvoir à tous les niveaux l'amélioration continue des performances énergétiques ainsi que l'efficacité du système de management de l'énergie, mis en place depuis 2016.

Pour concrétiser de manière objective cette démarche, la nouvelle politique/stratégie s'articule autour des principaux défis suivants :

1. Promotion de la culture énergétique et capitalisation des connaissances organisationnelles
2. Digitalisation du système de management de l'énergie
3. Modernisation des installations énergivores et l'innovation technologique
4. Réduction de notre empreinte carbone
5. Maîtrise de nos coûts (charges) énergétiques

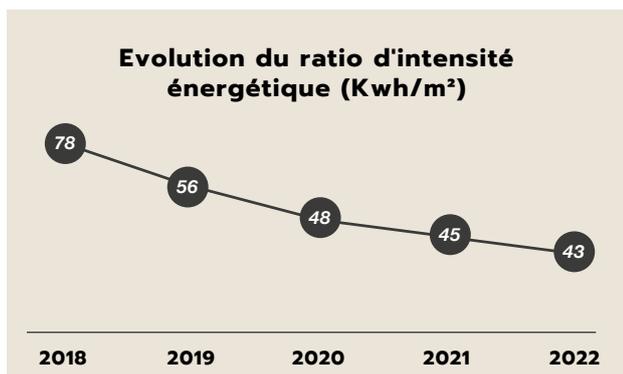


Figure 5. Evolution du ratio d'intensité énergétique ( Kwh/m<sup>2</sup>)

##### Exigences réglementaires énergétiques

Dans le cadre de son système de management de l'énergie, la Banque assure une veille réglementaire dans le domaine de l'énergie.

##### • Audit énergétique obligatoire

La BCP et Chaque BPR sont tenues de faire le bilan de leurs consommations énergétiques annuelles en TEP. Les entités dont la consommation annuelle dépasse les 500 TEP sont tenues de :

- Faire une déclaration à l'Agence Marocaine de l'Efficacité Energétique.
- Réaliser l'audit énergétique obligatoire : Sièges et agences.

Actuellement les banques concernées par cette mesure sont : la BCP et BP Rabat-Kénitra.

##### • Respect des valeurs minimales d'éclairage

Selon le code du travail, Les locaux du travail doivent être suffisamment éclairés pour assurer la sécurité et santé des employés. Des seuils, en lux, sont fixés par le texte de loi.

##### • Optimisation de la consommation des véhicules

Selon l'article 4 de la loi sur l'efficacité énergétique, Les véhicules doivent être commercialisés, exploités, entretenus et réparés de façon à minimiser la consommation d'énergie.

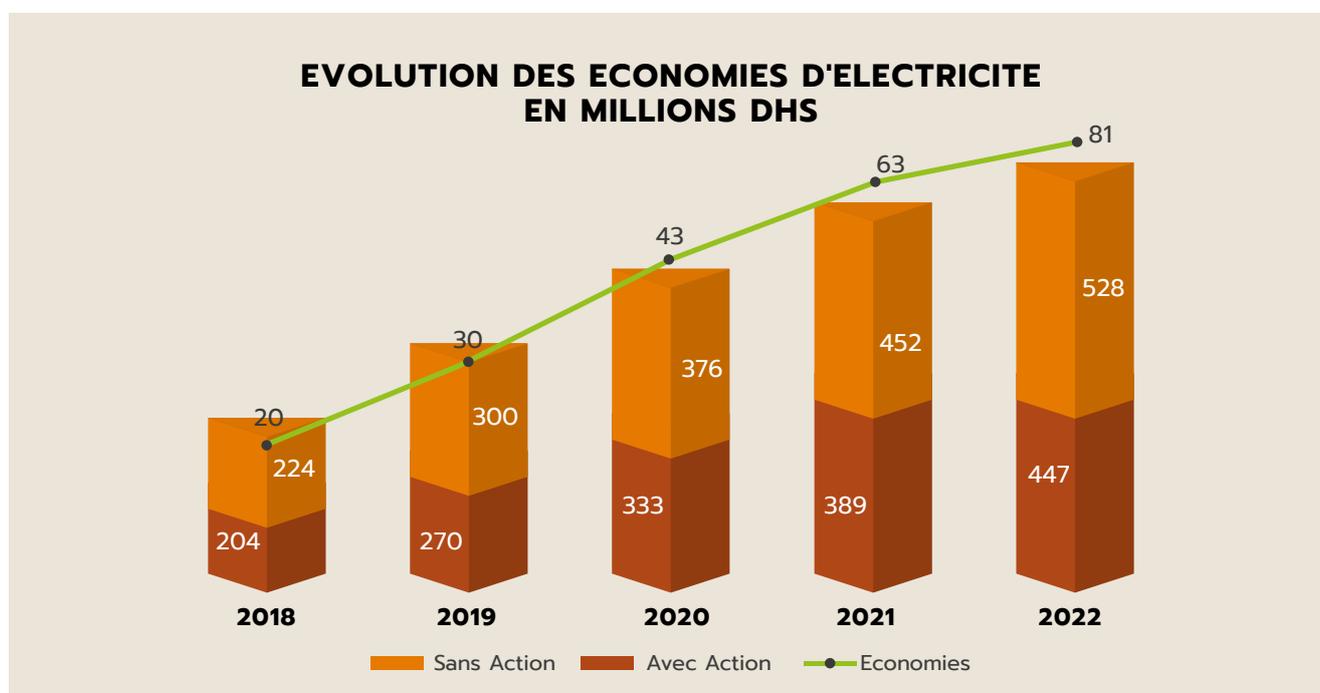


Figure 6. Evolution des économies d'électricité entre 2018 et 2022 en Millions de dirhams

## b. Réduction de l'empreinte environnementale du Groupe

### Certification ISO 50001

Le programme ISO 50001 se poursuit comme prévu et il est décliné, en cohérence avec la politique énergétique, en des actions dont les principales sont énumérées ci-après :

- Passage à la nouvelle version de la norme ISO 50001 : 2018
- Réalisation des audits énergétiques des BPRs Fès-Taza, Marrakech-Béni Mellal et Centre Sud
- Actualisation des revues énergétiques des sites certifiés
- Réalisation de l'audit énergétique obligatoire d'un échantillon représentatif du réseau agence de Casablanca
- Projet de Plan de communication global sur l'énergie
- Formation certifiante des auditeurs BPR
- Reporting systématique énergie
- Digitalisation de la gestion technique et énergétique du siège de la BP NADOR AL HOCEIMA à travers la mise en place d'une GTC intégrant un système de mesure de l'énergie.
- Lancement d'un AO pour la mise en place d'un système de mesure et de surveillance des consommations électriques du Siège BCP.

## Transition LED

La mise en place d'un avenant au contrat cadre a permis d'engendrer un gain supplémentaire en 2022 chiffré à 1.2 Mdhs.

## Maîtrise de la maintenance et du fonctionnement des installations techniques

L'outil GMAO mis en place depuis 2017, a permis une bonne maîtrise du processus opérationnel et une meilleure gestion des prestations externalisées. Cet outil est désormais devenu la plateforme incontournable d'évaluation de la maîtrise opérationnelle lors des audits de certifications des différentes normes détenues par la banque (ISO 50001, 9001 et 27000).

## Equipements informatiques plus économes en énergie

Le choix des équipements informatiques est axé autant sur la performance technique que sur l'innovation en termes d'économie d'énergie.

Les Datacenters et les systèmes de climatisation font l'objet d'une attention particulière depuis plusieurs années, au niveau de la maintenance, allant jusqu'au remplacement par des équipements plus économes en énergie, ce qui a engendré des économies ces dernières années.

A ce jour, l'ensemble des serveurs sont virtuels via un Cloud privé bénéficiant à l'ensemble du Groupe, ce qui permet d'optimiser les espaces, le dégagement calorifique et de mutualiser la maintenance.

## Optimiser ses consommations de carburant

Le parc automobile de la Banque fait l'objet d'une attention particulière, compte tenu de la part que représente la consommation de carburant dans le mix énergétique de l'activité. La consommation du parc fait l'objet d'un suivi dans le cadre du système de management de l'énergie. Ainsi l'indicateur de performance consommation en carburant

L/100Km est maintenue en moyenne sous le seuil de 8L/100Km.

## Optimiser sa production de déchets et les valoriser

La Banque Populaire a été la première banque au Maroc à lancer, en juin 2020, le parcours d'ouverture de compte 100% en ligne. Ce parcours destiné aux Marocains du Monde a pour objectif de simplifier l'expérience client d'ouverture de compte dans un contexte sanitaire où les MDM n'ont pas eu la possibilité de se déplacer au Maroc.

Ce parcours s'inscrit dans la continuité de la transformation digitale de son parcours client d'entrée en relation entamé en 2017.

Pour rappel, depuis son lancement en 2017 au Maroc et dans 11 pays d'implantation de Chaabi Bank, cette transformation a permis de réduire la consommation en papier de plus de 15 millions de feuilles depuis son lancement. Le parcours d'ouverture de compte « jedeviensclient.ma » a concerné, depuis son lancement plus de 700000 ouvertures de comptes au total.

En pleine crise sanitaire, la Banque Populaire a souhaité lancer les parcours permettant d'optimiser l'expérience de ses clients tout en privilégiant leur sécurité sanitaire. En plus de l'ouverture de compte 100% en ligne deux autres parcours ont été lancés à savoir :

- Parcours de souscription aux services banque à distance
- Parcours de demande de crédit à la consommation depuis Pocket Bank

En outre une charte d'impression responsable doublée d'une campagne de sensibilisation et d'un paramétrage optimisé de toutes les imprimantes du groupe a été mise en place en 2019, permettant une réduction drastique des volumes d'impressions de la Banque.

Du côté du recyclage, les impressions mises au rebut sont récupérées par un prestataire externe qui a l'obligation contractuelle de s'assurer de sa valorisation dans des centres respectueux de l'environnement et de la confidentialité des données.

### c. Principaux indicateurs environnementaux

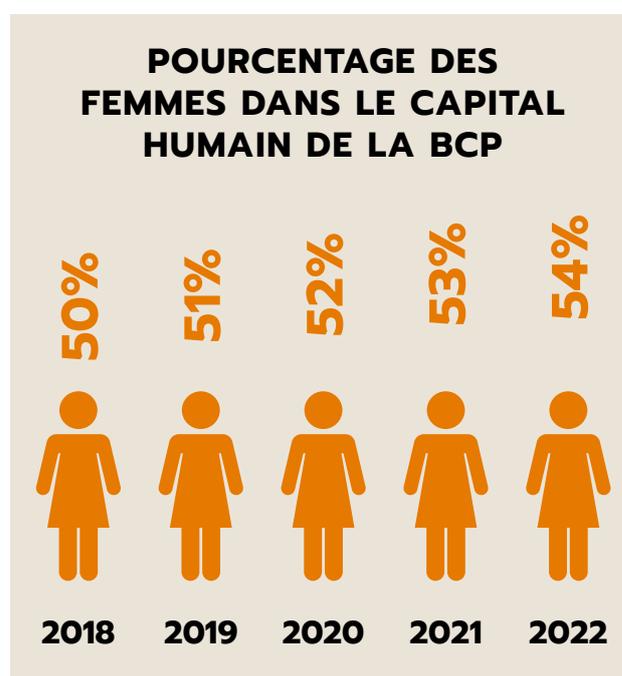
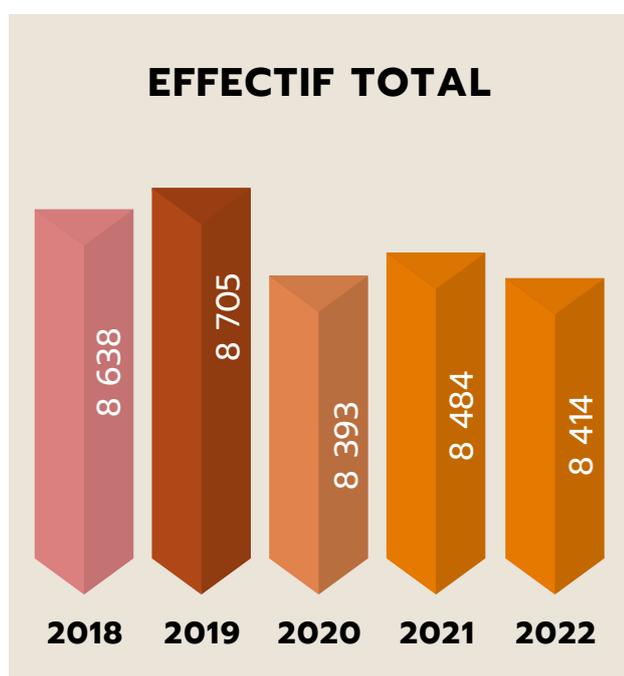
Indicateur	Unité	Données 2018	Données 2019	Données 2020	Données 2021	Données 2022
% des employés sensibilisés aux écogestes	Pourcentage	100%	100%	100%	100%	100%
Montants ou quantité des économies d'énergie réalisées (périmètre GBP)	Montant total (Montant par type d'économie). En MAD, ou M3, ou KW, tonnes CO2, etc. Ratio si disponible	19 Millions MAD	30 Millions MAD	43 Millions MAD	62 Millions MAD	81 Millions MAD
La consommation de carburant totale au sein de l'organisation provenant de sources non renouvelables, ainsi que les types de carburant utilisés.	En Joules ou multiples (En Méga joule)	2 210 292	2 626 740	2 008 692	1 441 206	1 685 270,33
La consommation totale d'électricité	Joules/watt h ou multiples (unité Kwh)	9 762 589	10 123 512	9 314 898	8 674 818	9 298 672,07
La consommation énergétique totale au sein de l'organisation	Joules/watt h ou multiples (KWH)	10 376 559	10 853 162	9 872 868	9 075 153	9 766 802,72
Le ratio d'intensité énergétique de l'organisation	Ratio	77,79	56	48	45	43,26
La quantité de réductions de la consommation énergétique atteinte, conséquence directe des initiatives d'économie et d'efficacité, en joules ou en multiples.	Joules ou multiples (Kwh)	302 884	1 377 265	505 544	122 170	109 956

## 2. INFORMATIONS SOCIALES

### a. Profile humain du Groupe BCP

Engagé à « Agir en employeur responsable » au travers de sa stratégie RSE, le GBP a renforcé en 2021, sa politique Genre tout en continuant à porter au plus haut tous les enjeux liés à la performance et au bien-être de son capital humain.

Aussi, tous les moyens de sécurité et de préventions nécessaires ont été mis en place en adaptation au contexte pandémique lié au virus COVID 19.



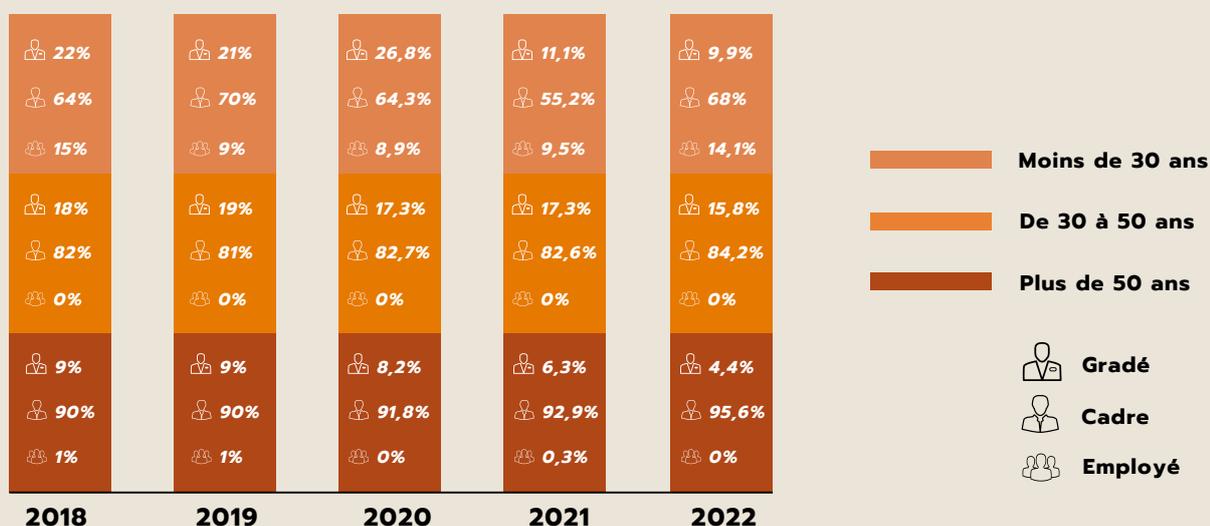
Indicateur	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Répartition de l'effectif global par genre	Nombre / pourcentage	Homme : 50% Femme : 50%	Homme: 49% Femme: 51%	Homme: 48,3% Femme: 51,7%	Homme: 47,2% Femme: 52,8%	Homme: 45,6% Femme: 54,4%
Répartition de l'effectif global par ancienneté	Nombre / pourcentage		> 20 ans: 23% 15 - 19 ans: 8% 10 - 14 ans: 25% 5 - 9 ans: 23% < 5 ans: 21%	> 20 ans: 22% 15 - 19 ans: 8% 10 - 14 ans: 27% 5 - 9 ans: 26% < 5 ans: 17%	> 20 ans: 21,49% 15 - 19 ans: 9,85% 10 - 14 ans: 24,95% 5 - 9 ans: 24,65% < 5 ans: 19,03%	> 20 ans: 18% 15 - 19 ans : 16% 10 - 14 ans : 25% 5 - 9 ans : 21% < 5 ans : 20%

Indicateur	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
Le taux de recrutement de nouveaux employés par genre	Pourcentage	Homme: 3% Femme: 4%	Homme: 5% Femme: 7%	Homme:1,2% Femme:1,7%	Homme: 2,27 % Femme: 3,42 %	Homme: 4,7% Femme: 7,3%
Le taux de recrutement de nouveaux employés par catégorie professionnelle: employé, cadre, gradé	Pourcentage		Cadre: 0,9% Employé: 1% Gradé: 0%	Cadre: 0,9% Employé: 0% Gradé: 0%	Cadre: 0,33% Employé: 0% Gradé: 0%	Cadre: 1,9% Employé: 0% Gradé: 0%
Nombre de licenciements	Nombre	19	27	14	13	15
Taux d'ancienneté	Nombre	13,3 ans	13,1	12,9	12,7	12,4

**Le pourcentage d'employés par catégorie professionnelle pour chaque genre**



**Le pourcentage d'employés par catégorie professionnelle pour chaque groupe d'âge**



## b. Recrutement

Le GBP dispose d'une stratégie de recrutement et d'intégration en phase avec ses valeurs de citoyenneté et de performance. Favorisant le recrutement des jeunes diplômés dans ses régions de présence, il veille à leur intégration au travers de processus équitables et efficaces.

Par ailleurs le Groupe fait appel à des profils plus expérimentés pour des besoins spécifiques tout en privilégiant l'évolution interne pour les compétences disponibles.

Transparent et efficace, le processus de recrutement garantit l'équité dans les décisions de confirmation et d'affectations des nouvelles recrues, tout en assurant un parcours de formation adaptés aux besoins du métier et met à disposition des nouvelles recrues l'information nécessaire (droits, devoirs, objectifs individuels, fonctionnement du Groupe, ...).

## c. Rémunération

En 2022, le Groupe poursuit l'action de sa bourse de mobilité interne et l'amélioration continue des critères de rémunération et d'évaluation de la performance individuelle. Ainsi, les collaborateurs du GBP disposent en plus des possibilités d'évolution verticales vers des postes de responsabilité, d'une multitude d'opportunités en termes d'évolutions horizontales, compte tenu de la diversité de ses métiers.

La campagne annuelle d'évaluation de la performance individuelle et collective des collaborateurs fait l'objet d'une attention

particulière en termes de communication et de sensibilisation. Un rendez-vous annuel, est un bilan d'étape périodique pour chaque collaborateur qui contribue à asseoir le poids de la performance dans le système de rémunération.

Ainsi, la rémunération se fait sur des critères lisibles pour les collaborateurs ; Elle est fixée en fonction du poste et de la performance de l'individu. Le Groupe œuvre pour une simplification et plus grande lisibilité des paramètres de la rémunération.

Le Groupe s'oriente vers une rémunération structurée en trois volets :

- Salaire fixe tenant compte du niveau de responsabilité du poste
- Prime variable non récurrente récompensant la performance du collaborateur, sur la base de l'évaluation annuelle de performance
  - L'atteinte des objectifs individuels doit constituer une part prédominante dans la détermination de la rémunération de la performance
- Avantages liés à l'offre sociale, et avantages en nature spécifiques liés au poste

Tenant compte de l'inflation et en accord avec les partenaires sociaux, la banque a mis en place un dispositif de révision générale des salaires permettant une évolution annuelle de la rémunération indexée sur l'ancienneté de l'agent au sein de l'institution.

Tous les collaborateurs bénéficient de manière transparente et équitable des avantages sociaux proposés par le Groupe.

Indicateur	Unité	Valeur
Le pourcentage du nombre total d'employés par genre ayant bénéficié d'une revue de performance	Pourcentage	Homme 92% Femme 89%
Le pourcentage du nombre total d'employés par catégorie professionnelle ayant bénéficié d'une évolution de carrière au cours de la période de reporting.	Pourcentage	CADRE : 93% EMPLOYE : 96% GRADE 95%

#### d. Gestion des carrières

La mise en place des filières métiers a permis au GBP d'établir des plans d'évolution qui tiennent compte, à la fois, du savoir-faire et des capacités managériales de ses collaborateurs dans le respect des besoins en ressources et compétences de chaque entité. La promotion interne est privilégiée et la mobilité fonctionnelle ou géographique fortement encouragée à des fins de montée en compétences, d'évolution de carrière mais aussi gestion des risques. Des comités de carrière associant le top management et les responsables du développement du capital humain Groupe sont en charge de statuer sur le peuplement des postes stratégiques. Lesdits comités pilotent également le système de détection des hauts potentiels de la Banque afin d'identifier, préparer puis assurer la relève.

#### e. Gestion des hauts potentiels

Le Groupe s'engage à identifier et accompagner les collaborateurs à fort potentiel en les préparant à occuper des positions de leadership.

L'identification des candidats se fait sur la base de critères objectifs fondés sur la compétence, la performance et le potentiel de progression des collaborateurs.

Le vivier de hauts potentiels est dynamique : le passage par celui-ci est limité dans le temps et conditionné par la performance du collaborateur.

Les hauts potentiels font l'objet de comités carrière spécifiques.

Le Groupe offre à son vivier de hauts potentiels un accompagnement personnalisé à travers un parcours diversifié et accéléré en termes de prise de responsabilité et de formation. Ce parcours favorise la transversalité et permet :

- Une rotation sur des postes différents du réseau, du siège et des filiales, sur des périodes de 36 mois en moyenne.

- Des passages par différentes zones géographiques aux niveaux national et international

Les managers sont responsables de l'accompagnement des hauts potentiels et de l'exécution de leur plan de développement, en coordination avec la politique définie par la DRH et en implication forte de chacun des collaborateurs.

#### f. Formation

La formation, l'un des principaux leviers de développement des compétences de nos collaborateurs, revêt une grande importance dans la stratégie de développement du capital humain du Groupe. Qu'elle touche aux aspects métier ou de développement personnel, elle bénéficie à l'ensemble des collaborateurs en corrélation avec leur plan de carrière et leur parcours professionnel.

Après ces deux années de crise sanitaire liée à la covid 19, et grâce à l'agilité dont notre Groupe a fait part, la palette d'offre de formation s'est enrichie de plusieurs modules en e-learning ou en blended-learning, donnant aux collaborateurs plus de possibilité de souplesse dans l'acquisition des connaissances liées à leur domaine d'expertise ou au développement de leur savoir-être.

#### g. Diversité, Genre et inclusion sociale

Le Groupe Banque Centrale Populaire consacre le droit constitutionnel d'accès à l'emploi pour tous en intégrant la diversité au cœur de sa politique de gestion du Capital Humain.

Convaincue que la diversité des profils et l'intégration des Personnes en Situation de Handicap (PSH) représentent un levier de performance et de création de valeur professionnelle et sociale, le GBP adopte une démarche volontaire et proactive dans la lutte contre toute forme de discrimination.

Par ailleurs, au-delà des considérations sociétales, la gestion de la différence du salarié est considérée comme source de richesse : les bénéfices sont ainsi attendus sur la performance économique. Elle permettrait, d'améliorer la compréhension de certains produits ou marchés, favoriser l'innovation et

la créativité et faciliter le développement à l'international.

Au niveau de sa Politique Genre et de son Code de Déontologie et d'Ethique, la Banque s'engage en faveur de la non-discrimination, de la diversité et de la promotion de l'égalité des chances et des traitements.

<b>Le pourcentage d'employés par catégorie professionnelle, réparti par:</b>	<b>Unité</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>1) Genre</b>						
Homme	Pourcentage	Cadre: 82% Employé: 3% Gradé: 15%	Cadre: 84% Employé: 2% Gradé: 14%	Cadre:82,5% Employé:2,1% Gradé:15,4%	Cadre:81,3% Employé:1,9% Gradé:12,4%	Cadre:85% Employé:3,7% Gradé:11,3%
Femme	Pourcentage	Cadre: 75% Employé: 5% Gradé: 19%	Cadre: 78% Employé: 3% Gradé: 20%	Cadre:76,1% Employé:3,1% Gradé:20,8%	Cadre:75,5% Employé:2,4% Gradé:15,6%	Cadre: 79,7% Employé:6,8% Gradé: 13,5%
<b>2) Groupe d'âge</b>						
Moins de 30 ans	Pourcentage	Cadre: 64% Employé: 15% Gradé: 22%	Cadre: 70% Employé: 9% Gradé: 21%	Cadre: 64,3% Employé:8,9% Gradé:26,8%	Cadre: 55,2% Employé: 9,5% Gradé: 11,1%	Cadre:68% Employé:14,1% Gradé:9,9%
De 30 à 50 ans	Pourcentage	Cadre: 82% Employé: 0% Gradé: 18%	Cadre: 81% Employé: 0% Gradé: 19%	Cadre: 82,7% Employé:0% Gradé:17,3%	Cadre: 82,6% Employé:0% Gradé:17,3%	Cadre:84,2% Employé:0% Gradé: 15,8%
Plus de 50 ans	Pourcentage	Cadre: 90 Employé: 1 Gradé: 9	Cadre: 90% Employé: 1% Gradé: 9%	Cadre: 91,8% Employé:0% Gradé:8,2%	Cadre: 92,9% Employé: 0,3% Gradé: 6,3%	Cadre:95,6% Employé:% Gradé: 4,4%

Le Groupe Banque Centrale Populaire a la conviction que la diversité et l'inclusion ne sont pas seulement des obligations légales, mais également des enjeux stratégiques d'aujourd'hui et de demain. Au centre de notre vision figurent la citoyenneté, et la proximité qui sont des valeurs fondamentales guidant notre mission d'être une institution financière responsable, proche de ses clients et engagée envers la communauté.

Le Groupe Banque Centrale Populaire est également conscient des défis auxquels sont confrontés les groupes sous-représentés dans notre société, ainsi que des enjeux liés à l'égalité des sexes. Il est déterminé à jouer un rôle actif dans la promotion de l'inclusion sociale, qui vise à offrir à tous les membres de la société des chances égales de

participer pleinement à la vie économique, et sociale de leur communauté.

Aussi, et conformément à sa politique RSE, le Groupe Banque Centrale Populaire a adopté une politique genre et inclusion sociale, qui reflète son engagement à promouvoir l'égalité des sexes et à favoriser l'inclusion de toutes et de tous. Il a également mis en place également des mesures concrètes pour opérationnaliser cette politique, notamment à travers des produits bancaires qui soutiennent l'inclusion et la participation économique des femmes et des communautés vulnérables, aussi bien à travers le renforcement de l'équité et de la parité genre au niveau de ses processus de recrutement et de promotion internes.

## **Représentation des femmes dans les organes de Gouvernance :**

- ◆ 33% de femmes au niveau du Comité Directeur du CPM
- ◆ 33% au niveau du Conseil d'Administration de la BCP
- ◆ 33% au niveau du Comité de Direction Générale
- ◆ +5% de femmes directrices de points de vente entre 2016 et 2021 (de 23,6% à 28,5%)
- ◆ +1% de femmes managers (directeurs et plus) au sein du CPM entre 2016 et 2021 (de 29,4% à 30,2%)
- ◆ 6 Femmes à la tête de filiales et grandes structures du Groupe BCP
- ◆ 3 filiales à l'international (BIA NIGER, AACI, AAVIE)
- ◆ 3 structures au Maroc (BP Rabat-Kenitra, Bank Al Yousr, Fondation BP)

## **3. GOUVERNANCE :**

### **a. Composition de l'organe de Gouvernance**

Société anonyme à Conseil d'Administration, la BCP est cotée en Bourse depuis le 8 juillet 2004. Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques de la BCP et veille à leur mise en œuvre par l'organe de direction. Ses membres, désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire, sont nommés pour une durée de six ans.

Le Conseil d'Administration de la BCP compte quatre membres indépendants.

## • Membres exécutifs & non exécutifs (A date de janvier 2022)

Nom	Fonction au sein du CA
M. Mohamed Karim MOUNIR	Membre exécutif
Mme Zineb ABBAD EL ANDALOUSSI	Membre non exécutif
Mme Nathalie AKON GABALA	Membre non exécutif
M. Alberto ROSSETTI	Membre non exécutif
Mme Bouchra BERRADA	Membre non exécutif
M. Mohamed AFFANE	Membre non exécutif
M. Mounir ZORKANI	Membre non exécutif
M. Khalid CHEDDADI	Membre non exécutif
M. Ahmed MAHROUS	Membre non exécutif
Mme Christine FABRESSE	Membre non exécutif
M. Adriano ARIETTI	Membre non exécutif
M Hicham BELMRAH	Membre non exécutif

## • Membres indépendants

- ▶ Mme Zineb ABBAD EL ANDALOUSSI
- ▶ Mme Nathalie AKON GABALA
- ▶ M. Alberto ROSSETTI
- ▶ M. Adriano ARIETTI

## • Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants

Les critères d'indépendance retenus sont ceux de Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 5/W/16. Tous les comités spécialisés comptent au moins un administrateur indépendant. Le Comité d'Audit et le Comité des Risques sont présidés par des administrateurs indépendants.

## • Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance et date d'expiration de leur mandat

Nom	Date de nomination ou de cooptation	Date du dernier renouvellement mandat	Date expiration mandat
M. Mohamed Karim MOUNIR	Cooptation par le Conseil d'Administration du 01/11/2018	-	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Mme Nathalie AKON GABALA	Cooptation par le Conseil d'Administration du 25/02/2021	-	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
M. Alberto ROSSETTI	Assemblée Générale du 29 juin 2017	-	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022

Nom	Date de nomination ou de cooptation	Date du dernier renouvellement mandat	Date expiration mandat
<b>Banque Populaire de Rabat-Kenitra Représentée par son Président du Directoire Mme Bouchra BERRADA</b>	Assemblée Générale du 25/05/2005	Assemblée Générale du 29 juin 2017	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
<b>Banque Populaire Nador-AI Hoceima Représentée par son Président du Directoire M. Mounir ZORKANI</b>	Cooptation CA du 28 février 2021	-	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
<b>Banque Populaire de Tanger-Tétouan Représentée par son Président du Directoire M. Mohamed AFFANE</b>	Assemblée Générale 27/02/2001	Assemblée Générale du 29 juin 2017	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
<b>Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite Représentée par son Président Directeur Général M. Khalid CHEDDADI</b>	Cooptation par le Conseil d'Administration du 02/06/2016	Assemblée Générale du 29 juin 2017	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
<b>Banque Populaire Oujda Représentée par son Président de Directoire M. Ahmed MAHROUS</b>	Cooptation par le Conseil d'Administration du 15/02/2018	Assemblée Générale du 16 mai 2018	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
<b>BPCE MAROC Représentée par Mme Christine FABRESSE</b>	Assemblée Générale du 24/05/2013	Assemblée Générale du 29 juin 2017	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
<b>M. Adriano ARIETTI</b>	Assemblée Générale du 24/05/2013	Assemblée Générale du 29 juin 2017	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022
<b>Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances (MCMA) Représentée par M Hicham BELMRAH Président du Directoire de la MCMA</b>	Assemblée Générale du 24/05/2013	Assemblée Générale du 29 juin 2017	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022

## • La parité et les règles suivies en la matière

Le conseil d'administration comporte **4 femmes (33,3%)**.

### b. Comités spécialisés

Emanant du Conseil d'Administration, les comités spécialisés permettent de traiter de sujets spécifiques. La Banque dispose de 7 comités spécialisés :

#### 1. Comité d'Audit

Le Comité d'audit est chargé d'assurer la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne approprié et adapté à la taille au profil de risque, à l'importance systémique, à la taille et à la complexité de la Banque Centrale Populaire ainsi qu'à la nature et au volume de

ses activités.

Le Comité Audit tient au moins 4 réunions par an à l'occasion des arrêtés des comptes et se compose de 3 membres dont le Président est un indépendant.

#### 2. Comité des Risques de la BCP

Le Comité des risques est chargé notamment d'assister le Conseil d'Administration dans son rôle de surveillance des risques auxquels la Banque Centrale Populaire est exposée, du respect de la stratégie et des politiques générales de gestion des risques et de la conformité à la réglementation relative aux risques.

Le Comité des Risques tient au moins 4 réunions par an à l'occasion des arrêtés des comptes et se compose de 3 membres dont le Président est un indépendant.

### 3. Comité des Nominations et de Rémunération

Le Comité des Nominations et de Rémunération est chargé d'accompagner le Conseil d'Administration dans :

- La conception et le suivi du bon système de rémunération ;
- Le processus de nomination et de renouvellement des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction Générale de la Banque (Directeurs Généraux et Directeurs Généraux Adjoints)..

Le Comité des Nominations et de Rémunération tient ses réunions au siège de la BCP ou tout autre lieu figurant sur la convocation, aussi souvent que l'exige l'intérêt de la Banque et au moins une fois par an. Il est composé de 4 membres dont 3 administrateurs indépendants.

### 4. Comité Supérieur de Crédit

Le Comité Supérieur de Crédit, est chargé de décider sur les demandes de crédit formulées par les clients de la BCP, des Banques Populaires Régionales et des filiales bancaires lorsque ces demandes :

- portent, hors renouvellement des lignes de crédit en place, sur plus de 1,5% des fonds propres consolidés de la Banque Centrale Populaire. Le montant correspondant à 1,5% des fonds propres consolidés de la BCP est fixé annuellement après l'arrêté des comptes de chaque exercice ;
- portent sur les transactions sur les créances en souffrance et celles en difficulté, contentieuses ou non, dont le montant de la créance dépasse le montant de cinq cent millions de dirhams (500.000.000 DH).

Le Comité Supérieur de Crédit est composé de 4 membres, dont un administrateur indépendant.

### 5. Comité des Cessions et des Acquisitions de Biens Immobiliers Hors exploitation

Le Comité de Cessions et des Acquisitions de Biens Immobiliers Hors Exploitation est chargé de décider sur les opérations que la BCP et les Banques Populaires Régionales entendent réaliser pour la cession ou l'acquisition de biens immobiliers, dont la valeur dépasse un montant de deux cent millions de dirhams (200.000.000 DH), dans le cadre des

transactions envisagées pour le dénouement d'un dossier de crédit en souffrance ou en difficulté à travers des datations en paiement ou des ventes à réméré. Il est composé de 4 membres dont 1 administrateur indépendant.

### 6. Comité Ethique et Gouvernance

Le Comité Ethique et Gouvernance est appelé à évaluer, annuellement, la gouvernance de la BCP, proposer les pistes d'amélioration et donner son avis sur les changements significatifs des organigrammes des entités du Groupe.

Le Comité Ethique et Gouvernance se réunit au moins une fois par an. Il est composé de 3 membres dont deux administrateurs indépendants.

### 7. Comité de la Stratégie

Le Comité de la Stratégie est chargé d'accompagner le Conseil d'Administration dans :

- L'évaluation et l'approbation des stratégies du Groupe ainsi que le suivi de leur exécution ;
- L'évaluation et l'approbation des projets de croissance externe, de fusion-acquisition et de cession, ainsi que le suivi de leur mise en œuvre ;
- L'examen et à l'approbation des opportunités d'investissements, de désinvestissements, et de mutualisation des moyens à caractère stratégique.

Ce Comité est composé de 6 membres dont un administrateur indépendant.

### c. Assiduités aux séances du conseil

- o Le nombre de réunion durant l'année 2022 est de 5.
- o Le taux de présence effective de chaque administrateur durant l'année 2022 est de 91%.

### d. Rémunérations des administrateurs

L'Assemblée Générale de la BCP a fixé une enveloppe de 4350.000 dirhams au titre des jetons de présence pour l'exercice 2021 qui a été répartie par le Conseil d'Administration.

## 4. GENDER BONDS

### a. Présentation

La Banque Centrale Populaire continue de mettre en œuvre sa stratégie environnementale et sociale en finançant des projets entrepris par des femmes dans le cadre du développement de la finance solidaire.

L'émission d'obligations Gender Bond fait partie de cette initiative pour favoriser l'autonomisation économique des femmes, encourager leur insertion professionnelle et promouvoir leur inclusion financière.

Cette initiative vise à réduire les inégalités économiques, sociales et humaines entre les sexes au Maroc et à améliorer les conditions de vie des femmes dans la société marocaine. Cela entraînera de nombreux changements positifs, tant sur le plan personnel que professionnel, pour les femmes dans la société marocaine.

### b. Gender bonds en chiffres (2022)

Les indicateurs d'activités et d'impacts « Gender-bonds » pour l'année 2022 sont les suivants :

Catégorie	Nombre de prêts/ bénéficiaires
Prêts accordés aux femmes éligibles au micro-crédit	17 080
Prêts accordés aux femmes par degré de formalisme : AGR	6 889
Prêts accordés aux femmes par degré de formalisme : Microentreprise	9 537
Prêts accordés aux femmes par degré de formalisme : TPE	654
Prêts accordés aux femmes par zone urbaine et rurale : Urbain	14 945
Prêts accordés aux femmes par zone urbaine et rurale : Rural	2 135
Prêts accordés aux femmes par activité : Métiers manuels	5 746
Prêts accordés aux femmes par activité : Commerce	8 974
Prêts accordés aux femmes par activité : Services	1 678
Prêts accordés aux femmes par activité : Divers	682
Prêts accordés aux femmes par groupe d'âge : [18-35]	5 264
Prêts accordés aux femmes par groupe d'âge : [36-45]	4 379
Prêts accordés aux femmes par groupe d'âge : [46-55]	4 064
Prêts accordés aux femmes par groupe d'âge : 56 et plus	3 373
Prêts accordés aux femmes selon leur état civil : Célibataire	2 466
Prêts accordés aux femmes selon leur état civil : Divorcée	1 091
Prêts accordés aux femmes selon leur état civil : Mariée	12 596
Prêts accordés aux femmes selon leur état civil : Veuve	927
Femmes bénéficiaires de comptes bancaires : BCP	2 010
Femmes bénéficiaires de comptes bancaires : Autre	1
Femmes bénéficiaires de comptes bancaires : Compte épargne	149
Femmes bénéficiaires de comptes bancaires : Banque à bas revenus	13 557
Femmes bénéficiaires de comptes bancaires : Autre banque	110
Nombre de femmes bénéficiaires de micro-assurance	17 022
Montants débloqués pour les micro-crédits éligibles au programme Gender Bonds	245 740 663
Montant moyen débloqué	14 388
Encours de crédit	198 398 985
Encours moyen	11 894
Durée moyenne	24 mois
Portefeuille à risque (en montant)	1 631 669



7, Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca

**mazars**

101, boulevard Abdelmoumen  
20 360 Casablanca  
Maroc

**Banque Centrale Populaire**  
**101, boulevard Mohamed Zerktouni - 20100**  
**Casablanca - Maroc**

## **ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVE A L'EMISSION OBLIGATAIRE DE GENDER BONDS DU 31 DECEMBRE 2022**

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la Banque Centrale Populaire et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives à l'allocation, au 31 décembre 2022, des fonds levés dans le cadre de l'émission obligataire "Gender Bonds" d'un montant de 200 millions de dirhams figurant dans le contrat de crédit conclu entre la Banque Centrale Populaire et la Fondation Banque Populaire pour le microcrédit (ATTAWFIQ) daté du 21 décembre 2021, et établi conformément aux termes et conditions d'utilisation des fonds repris dans la note d'information.

Sur la base de notre examen, nous attestons que les fonds levés par la Banque Centrale Populaire dans le cadre de l'émission d'obligation "Gender Bonds" et qui ont été alloués à la Fondation Banque Populaire pour le microcrédit (ATTAWFIQ) sous forme de crédit pour un montant global de 200 millions de dirhams à la date du 31 décembre 2021, sont à un niveau au moins égal à l'encours des "Gender Bonds" au 31 décembre 2022

Casablanca, le 27 avril 2023

### **Les commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

**FIDAROC GRANT THORNTON**  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 68 70

**Faiçal MEKOUAR**  
Associé

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**  
101, Bd. Abdelmoumen  
20 360 CASABLANCA  
Tél : 0522 423 423 (L.C)  
Fax : 0522 423 400

**Abdou SOULEYE DIOP**  
Associé



11, Rue AL Khataouat, Agdal  
Rabat  
Maroc



101 Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

**Fondation Banque Populaire pour le microcrédit**  
**79, avenue Hassan II - 20100**  
**Casablanca - Maroc**

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVE A L'ALLOCATION DES FONDS  
DU PROJET GENDER BONDS DU 31 DECEMBRE 2022**

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de de la Fondation Banque Populaire pour le microcrédit et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives à l'allocation, au 31 décembre 2022, des fonds levés dans le cadre du projet "Gender Bonds" d'un montant de 200 millions de dirhams objet du contrat de crédit conclu entre la Banque Centrale Populaire et la Fondation Banque Populaire pour le microcrédit en date du 21 décembre 2021.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires conformément aux normes de la profession au Maroc.

Sur la base de notre examen, nous attestons que les informations présentées dans le document ci-joint concordent avec la comptabilité de la Fondation Banque Populaire pour le microcrédit au 31 décembre 2022.

Casablanca, le 25 avril 2023

**Les Commissaires aux comptes**

**Horwath Maroc Audit**

**HORWATH MAROC AUDIT**  
11, Rue AL Khataouat Appt. N° 6  
Agdal - Rabat  
Tél : 05.37.77.46.70 / 71  
Fax : 05.37.77.46.76

**Adib BENBRAHIM**  
**Associé**

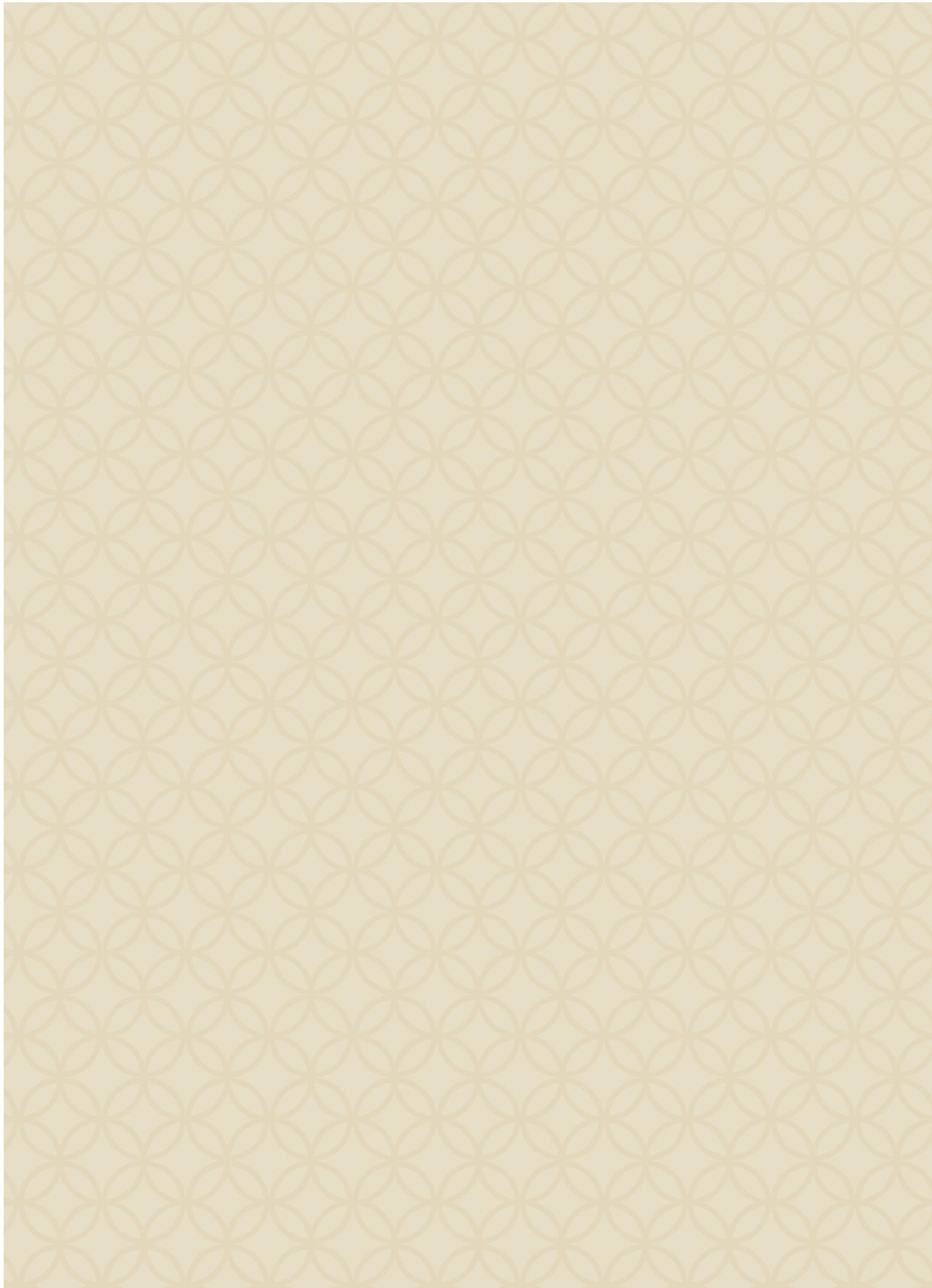
**Mazars Audit et Conseil**

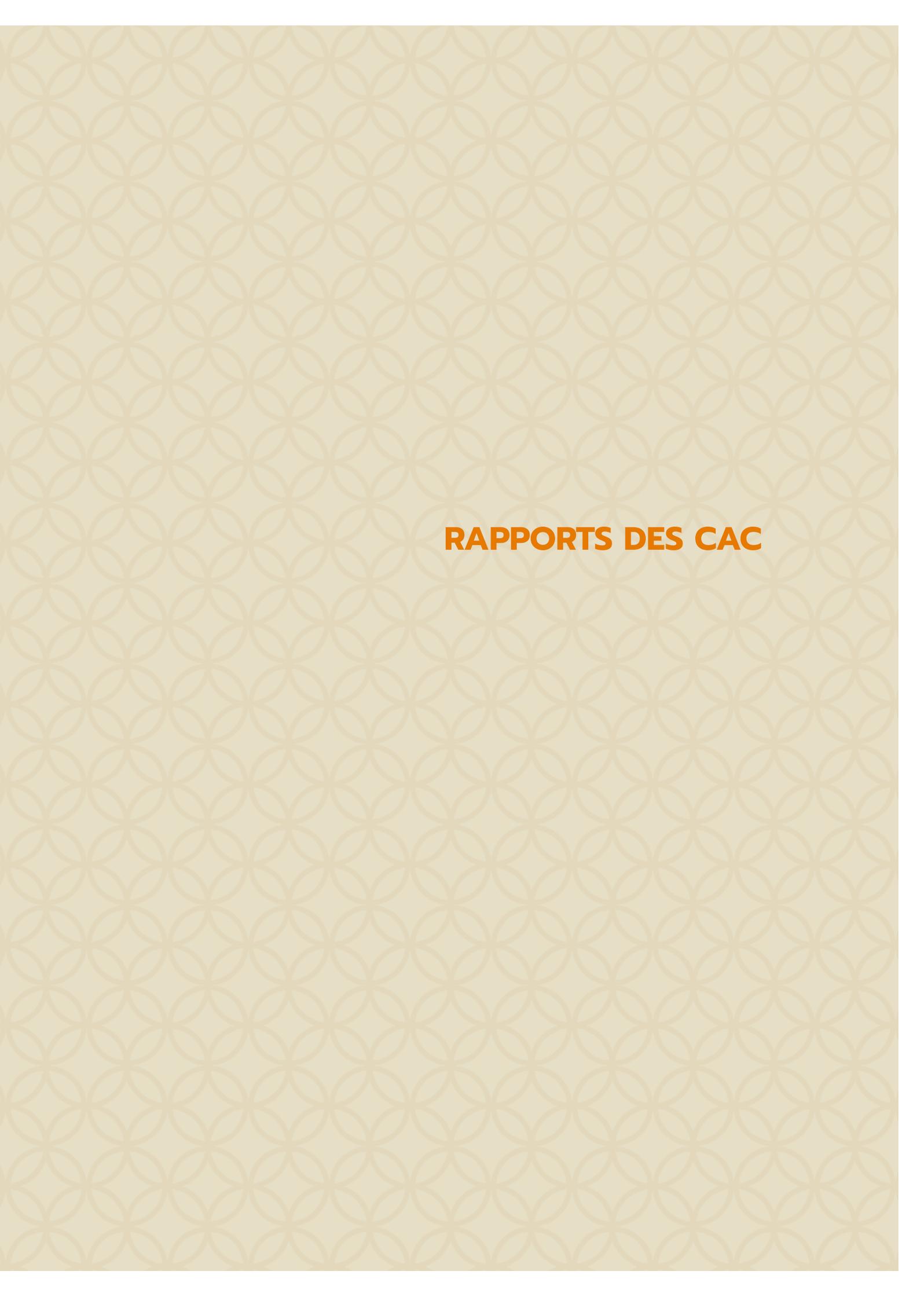
**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**  
101, Bd Abdelmoumen  
20 380 CASABLANCA  
Tél : 0522 423 423 (L.C)  
Fax : 0522 423 400

**Abdou Souleye DIOP**  
**Associé**

**Soldes des comptes au 31/12/2022**

Libellé	Solde du compte (en dirham)
Montant alloué à ATTAWFIQ Micro-Finance	200 000 000,00
Montant des débloages affecté à des microcrédits éligibles	251 642 500,00
Solde affecté à des microcrédits éligibles	205 430 461,29
Solde non affecté à des microcrédits éligibles	0,00





# **RAPPORTS DES CAC**

# RAPPORT GENERAL BCP



Aux actionnaires de la  
**BANQUE CENTRALE POPULAIRE (BCP)**  
Casablanca

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

### **Audit des états de synthèse**

#### **Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 24 juin 2022, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Centrale Populaire, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'état des informations complémentaire (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 45.777.557 dont un bénéfice net de KMAD 2.380.187.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Centrale Populaire au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Classification des créances à la clientèle et estimation des provisions	
Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2022, les créances sur la clientèle s'élèvent à MMAD 113.085 et représentent 37% du total actif.</p> <p>Les provisions constituées dans les comptes pour faire face aux risques portés sur les encours à la clientèle sont déterminées dans le respect des dispositions du référentiel PCEC (Plan comptable des établissements de crédits) et de la circulaire de Bank Al Maghrib 19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture.</p> <p>L'évaluation du risque sur ces encours repose essentiellement sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'identification des créances sensibles et éligibles au déclassement ;</li> <li>• La constitution de provisions pour dépréciation par catégorie et la couverture des créances sensibles par des provisions pour risques généraux (PRG).</li> </ul> <p>Au 31 décembre 2022, les encours de crédits déclassés dans la catégorie des créances en souffrance s'élèvent à MMAD 10.414. Les provisions constituées en couverture des risques rattachées à ces créances s'élèvent à MMAD 7.154.</p> <p>Par ailleurs, les provisions constituées au titre des engagements hors bilan accordés à la clientèle s'élèvent à MMAD 1.107 pour un encours de MMAD 1.248.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté à prendre connaissance du processus mis en place par la Banque dans le cadre de l'appréciation et l'estimation du risque de crédits en termes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositif mis en place pour la classification des créances et l'évaluation des provisions y afférentes compte tenu des garanties détenues ;</li> <li>• Dispositif de gouvernance mis en place en termes d'organes de gestion, comités de suivi et des contrôles clés.</li> </ul> <p>Nous avons, par ailleurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectué un rapprochement entre la situation des engagements en souffrance et les provisions y afférentes avec les données comptables ;</li> <li>• Testé la correcte classification des créances par catégorie ;</li> <li>• Testé les provisions sur les créances déclassées (CES) sur la base d'un échantillon compte tenu des garanties détenues par la banque ;</li> <li>• Testé les provisions sur les créances sensibles (WL) sur la base d'un échantillon ;</li> <li>• Pris en compte les conclusions des comités de suivi spécialisés dans l'estimation des provisions ;</li> <li>• Apprécier la prise en compte de certains critères qualitatifs dans la détermination du risque de crédit.</li> </ul>

<p>et provisions constituaient un point clé de l'audit en raison de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'importance des crédits octroyés à la clientèle dans le bilan ;</li> <li>• Le recours à des estimations obéissant à des critères quantitatifs et qualitatifs et un niveau de jugement élevé.</li> </ul>	
---	--

<b>Biens immobiliers acquis par voie de dation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication</b>	
<b>Risque identifié</b>	<b>Notre réponse</b>
<p>La Banque dispose d'un stock de biens immobiliers acquis par voie de dation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication pour un montant net de provisions de MMAD 2.965 au 31 décembre 2022, soit 1% du total actif.</p> <p>L'évaluation de ces biens est régie par les dispositions de la directive 4/W/2021 prévoyant la dépréciation de ces actifs en cas de moins-value latente identifiée.</p> <p>L'estimation des dépréciations/provisions s'appuie sur des évaluations externes indépendantes. Ces évaluations font appel au jugement professionnel pour les méthodes et hypothèses utilisées.</p> <p>L'importance de ces actifs dans le bilan de la Banque, et le degré de jugement nécessaire à leur évaluation, nous ont conduit à les considérer comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Afin d'apprécier la valeur des biens immobiliers acquis par voie de dation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication dans les comptes et le caractère raisonnable des évaluations retenues pour ces actifs ainsi que des éventuelles provisions qui pourraient en résulter, nous avons notamment mis en œuvre les diligences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous avons mis à jour notre connaissance du dispositif de suivi et de contrôle interne lié à ces actifs ;</li> <li>• Nous avons procédé au rapprochement des données de gestion relatifs à ces actifs avec la comptabilité ;</li> <li>• Nous avons apprécié les règles en matière d'évaluation externe indépendante, et de fréquence de renouvellement des évaluations ;</li> <li>• Nous nous sommes assurés de l'existence d'évaluations récentes, conformément aux nouvelles règles définies ;</li> <li>• Nous avons apprécié la pertinence des méthodologies d'évaluation et des paramètres utilisés dans ce cadre par rapport aux pratiques de marché ;</li> <li>• Nous avons revu le traitement des opérations d'entrées et de cessions réalisées au cours de l'exercice ;</li> <li>• Nous avons vérifié le calcul des éventuelles provisions nécessaires.</li> </ul>

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par application de la loi, nous portons à votre connaissance les prises de participations intervenues au cours de l'exercice telle que décrite au niveau du rapport de gestion :

- MAMDA RE : Acquisition de 25% de parts complémentaires ;
- AVALON AFRICA : Création de la société et détention de 100% de son capital.

Casablanca, le 23 mars 2023

#### Les Commissaires aux Comptes

**FIDAROC GRANT THORNTON**  
  
**FIDAROC GRANT THORNTON**  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss Slaoui Casablanca  
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70  
**Faiçal MEKOUAR**  
Associé

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**  
  
**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**  
10, Bd. Abdelmoumen  
20 380 CASABLANCA  
Tél : 0522 423 423 (L.C.)  
Fax : 0522 423 400 (17)  
**Abdou SOULEYE Diop**  
Associé

# RAPPORT GENERAL GBCP



Aux actionnaires de la  
**BANQUE CENTRALE POPULAIRE (BCP)**  
Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque Centrale Populaire et de ses filiales (le groupe), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 56.061.052 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 3.511.947.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

<b>Appréciation du risque de crédit relatif aux encours à la clientèle</b>	
<b>Risque identifié</b>	<b>Notre réponse</b>
<p>Au 31 décembre 2022, les prêts et créances sur la clientèle s'élevaient à MMAD 277.667 et représentent 55% du total actif.</p> <p>En se référant à la note annexe aux états financiers consolidés « <i>Note 2.9. Dépréciation des instruments financiers</i> » et conformément aux dispositions de la norme IFRS 9, le groupe évalue les pertes de crédits attendues sur les encours à la clientèle en répartissant ces derniers sous trois catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encours dits sains (Stage 1) ;</li> <li>• Encours dont le risque de crédit s'est dégradé de manière significative (Stage 2) ;</li> <li>• Encours en défaut (Stage 3).</li> </ul> <p>L'évaluation des pertes de crédits repose essentiellement sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'évaluation de la dégradation significative du risque de crédit ;</li> <li>• Le calcul des pertes attendues par catégorie (Stage 1, 2 et 3) ;</li> <li>• L'appréciation de l'impact des événements prospectifs en termes de Forward-Looking.</li> </ul> <p>Au 31 décembre 2022, les pertes de crédits attendues ont été estimées à MMAD 30.036 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• MMAD 2.997 sur les encours classés en (Stage 1) ;</li> <li>• MMAD 5.378 sur les encours classés en (Stage 2) ;</li> <li>• MMAD 21.660 sur les encours classés en (Stage 3).</li> </ul>	<p>Notre approche d'audit a consisté à prendre connaissance du processus mis en place par le groupe dans le cadre de l'appréciation et l'estimation des pertes de crédits attendues en termes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Options normatives retenues par le groupe et leur conformité aux dispositions de la normes IFRS 9 ;</li> <li>• Paramètres et hypothèses retenues dans les modèles de calcul des pertes de crédits attendues ;</li> <li>• Dispositif de gouvernance mis en place.</li> </ul> <p>Nous avons, par ailleurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Revu les modalités d'identification de la dégradation significatives du risque de crédit ;</li> <li>• Revu les hypothèses et paramètres utilisés pour l'estimation des pertes de crédits attendues ;</li> <li>• Testé le calcul des pertes de crédits attendues sur la base d'un échantillon ;</li> <li>• Apprécie le complément de couverture (Forward-Looking) appliqué dans le cadre du renforcement des provisions pour l'anticipation des événements futurs.</li> </ul> <p>Nous avons par ailleurs examiné les informations présentées en annexe des comptes consolidés.</p>

<p>Les dépréciations pour pertes attendues sur les engagements hors bilan s'élèvent à MMAD 2.989.</p> <p>L'importance de ces actifs dans le bilan du Groupe, et le degré de jugement nécessaire à leur évaluation, nous ont conduit à les considérer comme un point clé de l'audit.</p>	
---	--

<b>Dépréciation des Goodwill</b>	
<b>Risque identifié</b>	<b>Notre réponse</b>
<p>Au 31 décembre 2022, la valeur des Goodwill inscrits dans l'actif du groupe s'élève à MMAD 2.479 et représente 0,5% du total actif et 4% des capitaux propres.</p> <p>Le Goodwill découle d'un regroupement d'entreprises entraînant une relation mère-filiale. Il apparaît dans les comptes consolidés dans la mesure où le prix d'acquisition est supérieur à la part d'intérêt de l'acquéreur dans l'actif net.</p> <p>Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, il convient de procéder à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe un indice de dépréciation sur les filiales concernées.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté en un examen des évaluations déroulés dans le cadre de l'appréciation de la valeur des Goodwill inscrits dans l'actif du groupe.</p> <p>Nos procédures ont été axées sur l'examen des principales hypothèses retenues dans les travaux d'évaluation, notamment en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les projections futures en se basant sur les réalisations historiques, l'environnement économique et la cohérence de ces éléments avec les hypothèses de croissance retenues ;</li> <li>• Les taux d'actualisation retenus et approuvés par les organes de direction.</li> </ul>

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 23 mars 2023

#### Les Commissaires aux Comptes

**FIDAROC GRANT THORNTON**

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driouch Slacine Casablanca  
Tél : 05 22 54 75 00 - Fax : 05 22 29 66 70

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**

MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
101, Bd. Abdelmoumen  
20 380 CASABLANCA  
Tél : 0522 423 423 (L.C.)  
Fax : 0522 423 400

**Abdou SOULEYE Diop**  
Associé

# RAPPORT SPECIAL BCP



Aux actionnaires de la  
**BANQUE CENTRALE POPULAIRE (BCP)**  
Casablanca

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre établissement, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

## **I. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE**

### **1. Conversion en compte courant d'associés des dividendes ABI relatifs à l'exercice 2020**

**Personne concernée** : M. Mohamed Karim MOUNIR en qualité de Président Directeur Général de la BCP et Administrateur de ABI.

**Date de la convention** : Le 1<sup>er</sup> mars 2022.

**Nature et objet de la convention** : Convention d'avance en compte courant d'associés, du montant des dividendes revenant à la BCP, en contrevaaleur en Euro, rémunéré au taux de 4%.

**Modalités de rémunération** : Rémunération au taux de 4%.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022** : 1 471 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022** : Néant.

## 2. Conventions compte courant d'associés entre la BCP et BAB CONSORTIUM

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en qualité de Président Directeur Général de la BCP et administrateur de BAB CONSORTIUM.

**Date des conventions :**

- 29 juillet 2022 ;
- 02 septembre 2022.

**Nature et objet de la convention :** La mise à la disposition par la BCP à la Société BAB CONSORTIUM, sous forme de fonds immédiatement disponibles, des avances d'un montant global égal à 556,5 MMAD.

**Modalités de rémunération :** Le taux appliqué aux conventions est fixé à 1,42% HT par an.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** 5 018 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** Néant.

## 3. Convention entre la BCP et la Mutuelle de Prévoyance des Banques Populaires

**Personne concernée :** BCP maison mère de la mutuelle de Prévoyance des Banques Populaires.

**Date de la convention :** 23 décembre 2022.

**Nature et objet de la convention :** La convention a pour objet d'assurer la couverture sociale en faveur du personnel de la BCP, des BPR et des Filiales ainsi que les membres de leurs familles.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** Néant.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** Néant.

## II. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

### 1. Contre-garantie de la BCP en faveur de VIVALIS SALAF

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en qualité de Président Directeur Général de la BCP et Président du Conseil d'Administration de VIVALIS SALAF.

**Date de la convention :** 25 juin 2021.

**Nature et objet de la convention :** Une contre-garantie de 600 MMAD mise en place pour permettre à VIVALIS SALAF de se conformer aux exigences prudentielles.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** 12 000 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** 13 200 KMAD.

## 2. Convention de service entre la BCP et BCP TECHNOLOGIES (BCP TECH)

**Personne concernée :** La BCP en tant qu'actionnaire majoritaire de la société BCP TECHNOLOGIES.

**Date de la convention :** 2 juin 2021.

**Nature et objet de la convention :** La Convention a pour objet de formaliser les termes et les conditions devant régir la fourniture de services informatiques par la BCP au profit de BCP TECH :

- préciser les services convenus entre les Parties ;
- définir les engagements des Parties ;
- définir les tarifs et les modalités de facturation des services ;
- définir les dispositions en termes d'organisation et de gouvernance, pour les besoins de la présente convention.

**Périmètre :**

- Hébergement et infrastructure ;
- Infogérance ;
- Fourniture du support et de l'accompagnement Groupe ;
- Activités build.

**Durée :** La Convention de services est conclue pour une durée initiale de douze (12) mois. Elle se renouvellera par tacite reconduction, d'année en année, pour la même durée initiale, sauf la volonté des Parties d'y mettre fin.

**Conditions de rémunération :** Les tarifs des services sont fixés pour une année et sont révisables périodiquement en janvier. Les factures seront adressées trimestriellement et doivent être réglées dans un délai de 30 jours à la fin de mois.

	Services Techniques	Coût Unitaire (MAD HT)
Infrastructure	Plateforme serveur	Au prix du marché
	Hébergement (mètre carré Data Center)	72 500 MAD
RUN	Activité 1 : Sécurité des systèmes d'information	3 300 MAD
	Activité 2 : Architecture	3 700 MAD
	Activité 3 : Gouvernance/ Pilotage du contrat, des coûts et de la performance	3 700 MAD
	Activité 4 : Supervision réseau télécom	3 000 MAD
	Activité 5 : Supervision infrastructure	3 000 MAD
	Activité 6 : Supervision applicative	3 000 MAD
	Activité 7 : Administration et gestion des systèmes et infrastructures	3 450 MAD
	Activité 8 : Gestion des télécoms	2 500 MAD
	Activité 9 : Administration des bases de données	3 450 MAD
	Activité 10 : Exploitation Amplitude	2 850 MAD
	Activité 11 : Gestion applicative et maintien en conditions opérationnelles	2 850 MAD
	Activité 12 : Qualification, suivi et support niveau 1	3 000 MAD
	Activité 13 : Support niveau 2-production	2 650 MAD
	Activité 14 : Support niveau 2-télécom	2 500 MAD
	Activité 15 : Support niveau 2-système	2 950 MAD
	Activité 16 : Gestion des habilitations	2 850 MAD
Build	Chef de projet	6 500 MAD
	Ingénieur / Développeur	3 900 MAD
Build & Run	Prestations externes	Au prix du marché

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** 1 899 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** Néant.

### 3. Convention d'avance en compte courant d'associés octroyée à la société BAB CONSORTIUM

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en qualité de Président Directeur Général de la BCP et administrateur de BAB CONSORTIUM.

**Date de la convention :** Avance octroyée le 24 septembre 2021.

**Nature et objet de la convention :** La mise à la disposition par la BCP à la Société BAB CONSORTIUM, sous forme de fonds immédiatement disponibles, d'une avance d'un montant global égal à 226.000.000 (deux cent vingt-six millions) dirhams.

**Conditions de rémunération :** L'avance portera intérêt au taux fiscalement déductible tel que fixé chaque année par arrêté du ministre de l'Économie et des Finances pour l'année considérée.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** 3 254 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** Néant.

### 4. Avances à la Mutuelle Attamine Chaabi

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la Banque Centrale Populaire et de Président du Conseil de Surveillance de la Mutuelle Attamine Chaabi.

**Date de la convention :** 07 juillet 2021.

**Nature et objet de la convention :** Avance à la Mutuelle Attamine Chaabi de 150 MMAD.

**Conditions de rémunération :** L'avance sera rémunérée au taux de 3 %

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** 4 500 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** 4 950 KMAD.

### 5. Contrat de Bail conclu entre Patrimoine Premium « SPI-RFA » et la Banque Centrale Populaire

**Personne concernée :** La BCP en tant qu'actionnaire dans l'OPCI PATRIMOINE PREMIUM.

**Date de la convention :** 11 décembre 2020.

**Nature et objet de la convention :** Le contrat a pour objet de définir les termes selon lesquels le Bailleur donne à bail au Preneur qui l'accepte, chaque bien séparément, conformément (i) aux dispositions légales en vigueur et (ii) aux conditions du Bail.

**Conditions de rémunération :** Le loyer annuel révisable de 3% tous les 3 ans à compter de la date d'effet et tout au long de la durée du bail est de 27 847 239,07 MAD.

**Charge comptabilisée au titre de l'exercice 2022 :** 27 847 KMAD.

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2022 :** 36 925 KMAD.

## 6. Convention d'avances en compte courant d'associés entre la BCP et « M2T »

**Personne concernée :** La BCP en tant qu'actionnaire majoritaire de M2T.

**Date de la convention :** 30 juin 2020.

**Nature et objet de la convention :** Avance par la BCP à M2T de la somme de 20.933.924,14 MAD qui sera portée au nom de la BCP en sa qualité d'associé en compte courant d'associés.

**Conditions de rémunération :** L'avance sera rémunérée au taux de 4 % HT.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** 896 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** Néant.

## 7. Convention « Wakala Bil Istissmar » « WBI » conclue entre la BCP et Bank Al Yousr

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en qualité de Président Directeur Général de la BCP et Président du Conseil d'Administration de Bank Al Yousr.

**Date de la convention :** 7 février 2019.

**Nature et objet de la convention :** Mise à disposition de Bank Al Yousr des ressources en conformité de la Charia. Les principales caractéristiques de WBI sont :

- La BCP met à la disposition de Bank al Yousr un montant à investir dans le cadre d'un mandat d'investissement absolu ;
- Montant de l'investissement : 260 millions de dirhams
- Modalité de tirages : Trois tirages : 160 millions de dirhams le 25/02/2019 ; 50 millions de dirhams, 7 jours après la date de demande de versement formulée par Bank Al Yousr ; 50 millions de dirhams, 7 jours après la date de demande de versement formulée par Bank Al Yousr ;
- Durée du contrat : 1 an ;
- Périodes financières : Trimestrielles ;
- Périodes de calcul et de reporting : Mensuelles.

**Conditions de rémunération :** La rémunération de la BCP est calculée sur la base des résultats générés par le portefeuille global d'investissement selon sa quote-part dans ce portefeuille, après retrait des charges directes (provisions nettes des créances douteuses, dépréciations nettes des valeurs et biens acquis pour des financements participatifs, pertes liées aux ventes de valeurs et des biens acquis ou loués, créances irrécupérables, etc.). Elle est fixée comme suit :

Commission du mandataire	0,1 % du montant investi
Taux de rendement espéré	2,60 %
Taux de répartition du sur-rendement	100 % pour Bank Al Yousr

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** 14 299 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** 975 000 KMAD.

**Charge comptabilisée au titre de l'exercice 2022 :** 1 164 KMAD.

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2022 :** 1 485 000 KMAD.

#### 8. Convention conclue entre la BCP et ABI relative à la conversion des dividendes revenant à la BCP en compte courant d'associés

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en qualité de Président Directeur Général de la BCP et administrateur de ABI.

**Date des conventions :**

- 28 septembre 2018.
- 30 septembre 2019.

**Nature et objet des conventions :** Convention d'avances en compte courant d'associés, du montant des dividendes revenant à la BCP, en contrevaieur en €, rémunéré au taux de 4%, et régi conformément au droit marocain.

**Conditions de rémunération :** Rémunération au taux de 4%

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** 14 679 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** Néant.

#### 9. Convention de compte courant d'associés conclue entre la BCP et SOCINVEST

**Personne concernée :** La BCP en tant qu'associé unique de SOCINVEST.

**Date de la convention :** 27 juillet 2018, amendé par un avenant en date du 14 juin 2019.

**Nature et objet de la convention :** Avance par la BCP à SOCINVEST de la somme de 900 000 000 MAD correspondant au prix d'acquisition des titres OCP.

**Conditions de rémunération :** L'avance sera rémunérée au taux de 2,22 % HT.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** 12 722 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** 14 885 KMAD.

#### 10. Convention d'avances en compte courant d'associés entre la BCP et M2T

**Personne concernée :** La BCP en tant qu'actionnaire majoritaire de M2T.

**Date de la convention :** 9 janvier 2019.

**Nature et objet de la convention :** Avance par la BCP à M2T de la somme de 103.800.000,00 MAD qui sera portée au nom de la BCP en sa qualité d'associé en compte courant d'associés.

**Conditions de rémunération :** L'avance sera rémunérée au taux de 4 % HT.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** 4 599 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** Néant.

## 11. Convention de service conclue entre la BCP et BP SHORE RH (Prestation Informatique)

**Personne concernée :** La BCP en tant qu'actionnaire majoritaire de BP Shore Groupe, maison mère de BP Shore RH.

**Date signature de la convention :** 4 février 2019

**Nature et objet de la convention :**

### 1. Serveurs IaaS :

Production :

Nom	Adresse IP	SE BP SHORE RH	RAM Go	CPU	Disque Go
AGIRCLN-DB	10.3.5.167	Microsoft Windows Server 2012 (64-bit)	32	8	704
AGIRCLN-web	10.3.5.166	Microsoft Windows Server 2012 (64-bit)	32	8	236
SRVAGIRDBPRD	10.2.6.189	Microsoft Windows Server 2012 (64-bit)	64	16	1 024
SRVAGIRHMOB01	10.2.6.75	Microsoft Windows Server 2012 (64-bit)	32	8	232
SRVAGIRPKI01	192.168.40.32	Ubuntu Linux (64-bit)	3	1	14
SRVAGIRWEB02	10.2.6.100	Microsoft Windows Server 2012 (64-bit)	64	16	305
WVMAGIRHDB01	10.3.6.67	Microsoft Windows Server 2012 (64-bit)	65	8	814
Total			292	65	3329

DEV / Pré-rod:

Nom	Adresse IP	SE BP SHORE RH	RAM Go	CPU	Disque Go
SRVAGIRDBDEV	10.2.6.187	Microsoft Windows Server 2012 (64-bit)	16	8	170
SRVAGIRDBPREP	10.2.6.188	Microsoft Windows Server 2012 (64-bit)	8	8	300
SRVAGIRWEBDEV	10.2.6.98	Microsoft Windows Server 2012 (64-bit)	6	8	106
SRVAGIRWEBPREP	10.2.6.99	Microsoft Windows Server 2012 (64-bit)	8	8	108
Total			38	32	684

**2. Messagerie :** La mise à disposition du service Mail pour les utilisateurs internex et les BAL de services à usage fonctionnel.

**3. Service de publication Web :** La publication des sites web de la filiale.

**4. Exploitation et supervision et Haute disponibilité :** La BCP s'engage à assurer les Prestations d'exploitation suivantes :

- (i) La relance en cas d'arrêt Des VMS ;
- (ii) La surveillance des performances de l'Infrastructure (accessibilité, état de la mémoire RAM, état de la capacité de stockage, état fonctionnel et charge ;
- (iii) La gestion des Incidents sur les plates-formes, comprenant notamment l'information de BP SHORE RH en cas de survenance d'un Incident, la résolution de l'Incident et l'alimentation de la base de connaissance relative aux Incidents ;

- (iv) La gestion des sauvegardes et des restaurations,
- (v) La gestion des espaces disques ;
- (vi) La mise en place des règles de sécurité et le contrôle de la sécurité (attaques, virus, etc.)
- (vii) La répllication des données et des VMS sur le site de secours
- (viii) Assurer la disponibilité de la plateforme SIRH et les accès télécom au site d'hébergement de la plateforme.
- (ix) A mettre en production, dans des délais raisonnables qui n'impacteront pas les niveaux de service du PRESTATAIRE, les programmes informatiques des maintenances correctives et évolutives du SIRH
- (x) En vue de préparer le transfert de l'activité infogérance de la solution SIRH vers BP Shore RH, le PRESTATAIRE s'engage à accompagner une ou deux ressources pour monter en compétence dans ces domaines d'activités. Le(s) ressource(s) seront mis, au besoin de cette opération d'infogérance SIRH, à la disposition du PRESTATAIRE

#### **Tarification :**

##### Évolution des prix

Les tarifs des services sont fixés pour une année donnée et sont révisés annuellement en janvier.

##### Tarifs

Les factures seront adressées semestriellement à BP SHORE RH et doivent être réglées dans un délai de 90 jours.

La facture sera ventilée par type de service souscrit par le BP SHORE RH et mentionnera le montant équivalent à la quote-part qui revient au BP SHORE RH par rapport à l'utilisation dudit service.

Paramètres de calcul des coûts d'hébergement d'infrastructures IT	Cout unitaire
Coût unitaire hébergement SEC (Bâtiment + Electricité + Réseau)	57 480,31
Coût unitaire hébergement SEC + Supervision + administration	81 211,16
Coût unitaire Go	23,12
Coût unitaire X86 (CPU+RAM/4)	1 848,87
Coût unitaire UNI (CPU+RAM/4)	3 357,21
Coût unitaire Hyperconvergé (CPU+RAM/4+STOCKAGE/20)	1 128,52
Coût unitaire provisionning & administration VM	4 493,64
Coût unitaire de la boite email	647,28

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 : 940 KMAD.**

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 : 1 128 KMAD.**

## 12. Avances à la Mutuelle Attamine Chaabi

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la Banque Centrale Populaire et de Président du Conseil de Surveillance de la Mutuelle Attamine Chaabi.

**Date de la convention :** 1<sup>er</sup> août 2018.

**Nature et objet de la convention :** Avance à la Mutuelle Attamine Chaabi de 150 MMAD.

**Conditions de rémunération :** L'avance sera rémunérée au taux de 3 %

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** 4 500 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** 4 950 KMAD.

## 13. Convention entre la BCP et BP SHORE RH

**Personne concernée :** La BCP en tant qu'actionnaire majoritaire de BP Shore Groupe, maison mère de BP Shore RH.

**Date de la convention :** 25 janvier 2019.

**Nature et objet de la convention :** BP SHORE RH convient avec la BCP d'une façon générale, d'accomplir des services liés aux activités traitements Ressources Humaines :

- Gestion administrative de la paie
- Gestion des frais de déplacement
- Gestion des Dossiers Administratifs du Personnel (électronique & physique)
- Gestion du Temps et des Accès (GTA)
- Traitement de la couverture sociale et déclaration fiscale :
- Administration fonctionnelle du SIRH
- Accès aux fonctionnalités du portail

**Conditions de rémunération :**

Prestation	Tarif HT
Traitements de la paie et frais de déplacements	80 MAD
Traitement administratif et GTA	25 MAD
Portail RH	15 MAD

**Charge comptabilisée au titre de l'exercice 2022 :** 3 386 KMAD.

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2022 :** 4 142 KMAD.

## 14. Convention de prestation de services CONCLUE entre la BCP et BCP2S (Ex. MEDIAFINANCE)

**Personnes concernées :** La BCP en tant qu'actionnaire de la société MEDIAFINANCE.

**Date de la convention :** 5 janvier 2017. Cette convention a été modifiée par un avenant en date du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

**Nature et objet de la convention :** Définition des modalités et du cadre juridique selon lesquels la BCP confie à MEDIAFINANCE la réalisation des prestations objet de la convention.

Modalités essentielles :

- Prix, tarifs, et commissions par l'avenant
- Délais de paiement : après réception de la facture.
  - o Paiement de Dividendes de la Valeur BCP : 0,60% HT du montant des dividendes.
  - o Paiement de Dividendes des autres Valeurs : 1,00% HT du montant des dividendes.
- Rémunérations : selon les conditions de tarification des Prestations
  - o Traitement des ordres de la clientèle :

Services	Tarification		Valeur HT	Valeur du marché	Base de calcul	Valeur minimum HT
Mise à disposition d'interfaces en marque blanche de collecte des ordres au niveau des canaux de distribution	Droit d'utilisation de l'interface de saisir des ordres au niveau des canaux de distribution		-			
Saisie des ordres de la BCP, des BPRs et de leurs clientèles	Saisie des ordres sur le Marché Boursier local	Actions cotées	15		Flat par transaction	
	Saisie des souscriptions aux IPO, OPA et OPR		15		Flat par transaction	
	Saisie des ordres sur les marchés étrangers et routage vers Broker	Actions cotées	500		Flat par transaction et frais Swift à la charge de la BCP	
	Saisie des souscriptions/rachats d'OPCVM Maroc	OPCVM	200		Flat par transaction	

o *Traitement des services de Local, Regional et Global Custody :*

Services	Tarification		Valeur HT	Base de calcul	Valeur minimum HT
Traitement des Instructions de Règlement Livraison (IRL) sur le Marché Marocain	Traitement des IRL sur le marché local	Actions cotées	0,10%	Montant de la transaction	
		Obligations cotées	1 000,00	Flat par transaction	
	Marché de Gré à Gré	Repo, ferme, prêt/emprunt de titres	100	Flat par transaction	
		OPCVM	200	Flat par transaction	
	Transfert de titres vers un autre dépositaire		0,10%	Montant valorisé à la date du transfert	

Services	Tarification	Valeur HT	Base de calcul	Valeur minimum HT	
Traitement des Instructions de Règlement Livraison (IRL) sur le Marché International	Traitement des IRL sur le marché international	0,10%	Montant de la transaction en contrevaieur MAD	500,00 MAD	
	Transfert de titres	1 000,00	Flat par transaction		
	Traitement du règlement/livraison des IPO, OPA et OPR	0,10%	Montant de la transaction		
Gestion des OST clients	Gestion des OST sur le marché local	Paiement dividendes	1,00%	Montant dividendes	
		Paiement coupons obligation et remboursement final	0,20%	Montant à recevoir	
		Paiement des intérêts statutaires sur parts sociales	1,00%	Montant à recevoir	
		Souscriptions aux augmentations de capital	0,20%	Montant de la souscription	
	Gestion des autres OST		5	Par compte titre	
	Gestion des OST sur les marchés étrangers	Paiement dividendes	1,00%	Valeur dividende	
		Paiement coupons obligation et remboursement final	0,20%	Montant à recevoir	
		Souscriptions aux augmentations du capital	0,20%	Montant de la souscription	
	Gestion de la fiscalité des OST sur le marché local	Retenue à la source	-		
		Traitement des récupérations fiscales	-		
		Traitement fiscal et établissement des attestations fiscales pour institutionnels et corporates	1 000,00	Flat par attestation	
	Délivrance d'attestation de propriété		50	Flat par client	

Services	Tarification		Valeur HT	Base de calcul	Valeur minimum HT
	Gestion de la fiscalité sur les marchés étrangers	Retenue à la source	-		
		Traitement des récupérations fiscales	-		
		Etablissement des attestations fiscales	500	Flat par attestation	
Conservation de titres et tenue de position	Ouverture de compte titre et établissement de la convention titre		-	Par compte ouvert	
	Gestion et conservation du dossier client		500	Par dossier et par an	
	Tenue de la Comptabilité matière	Plan de comptes et traitements et éditions réglementaires (journal grand livre, états de synthèses, arrêtés de comptes, ...)	200 000,00	Forfait annuel par teneur de comptes	
	Conservation des titres au Maroc et à l'étranger	Conservation des avoirs via un compte omnibus	0,015%	Portefeuille valorisé, frais Maroclear répercutés à l'identique	
		Conservation des avoirs sur des comptes au nom de Mediafinance, ségrégués au nom du client	0,015%	Portefeuille valorisé, frais Maroclear répercutés à l'identique	
	Traitement des fermetures de comptes titres		-		
	Gestion du règlement des contrats de cession temporaire (1 contrat = 2 instructions)		-		
	Proxy Voting	Annonce des Assemblées	100	Par annonce et par client, frais Swift à la charge de la BCP	

Services	Tarification		Valeur HT	Base de calcul	Valeur minimum HT
		Mandat de représentation	1 000,00	Flat par mandat et par assemblée, frais de déplacements et de séjours à la charge de la BCP	
<b>Conservation des avoirs multi-classes d'actifs</b>	Conservation des avoirs multi-classes d'actifs	Actifs non cotés	0,02%	Valorisation au nominal	
		Valeurs matérialisées	0,04%	Valorisation au nominal	
		Immobilier	0,02%	Dernière valorisation disponible	
		Produits structurés (hors obligataire)	0,02%	Valorisation au marché	
		Valeurs (y compris œuvres d'art)	0,02%	Dernière valorisation disponible	
		Titres détenus dans d'autres établissements	0,02%	Valorisation au marché	
<b>Reporting client</b>	Edition de relevé		5	Par relevé	
	Relevé Swift		200	Flat par relevé, frais Swift répercutés à l'identique	
	Avis d'opération papier	Edition, mise sous plis et affranchissage	5	Par avis	
	Avis d'opération Swift		200	Frais Swift à la charge de la BCP	
	Edition de l'historique des opérations		10	Par folio	
	Edition de Reporting spécifique		50	Par édition et par reporting papier ou PDF hors offre de base du portail si le client opte pour cette dernière	

o *Services bancaires associés :*

Services	Tarification	Valeur HT	Valeur du marché	Base de calcul	Valeur minimum HT
<b>Gestion des comptes espèces</b>	Ouverture de compte	500		Flat par compte	
	Gestion du dossier client	1 000,00		Flat annuel par dossier	

Traitement des virements	100	Flat par opération	
Relevé Swift	200	Flat par relevé, frais Swift répercutés à l'identique	
Avis d'opération	50	Flat par avis d'opération	
Avis d'opération Swift	200	Flat par relevé, frais Swift répercutés à l'identique	

o *Services aux émetteurs :*

Services	Tarification	Valeur HT	Valeur du marché	Base de calcul	Valeur minimum HT
<b>Centralisation des émissions de titres</b>	Centralisation de l'émission	0,15%		Montant de l'émission	
<b>Centralisation des OST</b>	Centralisation des OST	0,15%		Montant de l'OST	
	Calcul et gestion des intérêts statutaires.	0,15%		Montant de l'OST	
	Centralisation OST parts sociales.				
<b>Gestion du compte émission</b>	Gestion du compte émission	Franco			
<b>Gestion du nominatif</b>	Tenue de registre (actions et parts sociales)	0,02%		Valorisation au nominal	
<b>Gestion des offres actionnariat salarial GBP</b>	Centralisation de l'émission d'augmentation de capital des entités du GBP (actions et parts sociales)	0,20%		Montant de l'émission	
	Mise en place des crédits pour le financement des souscriptions.				
	Gestion des remboursements des crédits.				
	Gestion des nantissements des titres.				

o *Mise à disposition de solutions digitales :*

Services	Tarification	Valeur HT	Base de calcul	Valeur minimum HT
Mise à disposition de solutions digitales d'accès aux portefeuilles titres	Offre Portail d'accès	100 000,00 MAD/an	Pour 5 utilisateurs. 10 000,00 MAD HT/an pour chaque utilisateur complémentaire	100 000,00 MAD HT

o *Gestion de projets :*

Services	Tarification	Valeur HT	Base de calcul	Valeur minimum HT
Pilotage, assistance à maîtrise d'ouvrage, PMO, expertise métier et conduite de	Mise à disposition de ressources et délégation de gestion de projet	Profil Manager	5 000,00 MAD HT par j/h	j/h

changement dans le cadre des projets « titres » de la BCP	Profil Senior	3 000,00 MAD HT	j/h
	Profil junior	2 000,00 MAD HT	j/h

o Service aux fonds & gestion institutionnelle :

Services	Tarification	Valeur HT	Valeur du marché	Base de calcul	Valeur minimum HT
<b>Contrôle dépositaire</b>	Traitement des contrôles dépositaires	200		Par fonds et par VL contrôlée	
<b>Asset Servicing</b>	Traitements Banque dépositaire	0,02%		Actifs valorisés à la dernière VL	
	Valorisation des portefeuilles titres suivant les normes comptables applicables au segment				
	Reporting réglementaire				
	Analyse des risques de marché (contraintes Solvabilité 2)				
<b>Agent de transfert</b>	Agent de transfert	5		Flat par ordre S/R	

o Formation :

Services	Tarification	Valeur HT	Base de calcul	Valeur minimum HT
Formation des utilisateurs	Préparation des modules de formation	3 000,00 MAD HT par j/h	j/h consommés pour la préparation et la réalisation de la formation	
	Ingénierie de la formation	Frais de déplacement et de séjours en sus pris en charge par la BCP		
	Réalisation des formations			

o Gestion de la tarification clientèle :

Services	Tarification	Valeur HT	Base de calcul	Valeur minimum HT
Gestion du catalogue de produits et service	Conception et mise en œuvre de nouveaux produits et services.	200 000,00 MAD HT	Flat annuel	
	Accompagnement à l'amélioration de la tarification et des revenus.			
	Facturation clientèle.			

o *Contrôle interne et gestion des risques :*

Services	Tarification	Valeur HT	Base de calcul	Valeur minimum HT
Contrôle interne et gestion des risques de l'activité titres de la BCP	Réalisation des contrôles de 1 <sup>er</sup> et de 2 <sup>ème</sup> niveau.	400 000,00 MAD HT	Flat annuel	
	Reporting pour la Division Contrôle Permanent BCP			
	Gestion de la cartographie des risques opérationnels.			
	Déclaration des incidents.			
	Gestion du Plan de continuité d'activité de l'activité titres.			

o *Reporting :*

Services	Tarification	Valeur HT	Base de calcul	Valeur minimum HT
Reporting	Reporting réglementaire AMMC et BAM.	400 000,00 MAD HT	Flat annuel	
	Veille réglementaire			
	Reporting de gestion pour les entités BCP			

o *Traitement des réclamations :*

Services	Tarification	Valeur HT	Base de calcul	Valeur minimum HT
Traitement des réclamations	Saisie des réclamations	100,00 MAD HT	Flat par réclamation	
	Accusé de réception client			
	Traitement et réponse au client			

- *Durée : Cinq (5) ans renouvelable par tacite reconduction pour des durées identiques.*

- *Suretés conférées :*

- i. *Veiller au respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur régissant les activités objets de la Convention.*
- ii. *S'informer mutuellement de tout changement réglementaire afférent à l'activité sous-traitée dans le cadre de la présente Convention.*
- iii. *Elaborer, exécuter et évaluer en commun accord les plans d'actions commerciales relatifs à la gestion des clients concernés par le périmètre des Prestations.*
- iv. *Définir et mettre en œuvre le dispositif commun de suivi de la Convention.*

- v. *S'obliger mutuellement à respecter les termes et conditions arrêtés d'un commun accord dans le cadre du contrat « Service Level Agreement » qui sera conclu entre les parties pour faire partie intégrante de la présente Convention.*

**Charge comptabilisée au titre de l'exercice 2022 :** 115 475 KMAD.

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2022 :** 125 117 KMAD.

### 15. Mandat de Gestion du Patrimoine Hors Exploitation BCP-BP REM

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim Mounir en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la BCP et de BP REM.

**Date signature du mandat :** 14 novembre 2017.

**Nature et objet du mandat :** Par cet acte, la BCP donne mandat à BP REM, qui l'accepte, pour la valorisation, dans les meilleurs délais et aux meilleures conditions possibles, de son Patrimoine Immobilier, actuel et futur.

Les stratégies de valorisation à mettre en œuvre sont les suivantes :

1. Vente ;
2. Rentabilisation ;
3. Développement Immobilier ;
4. Statu Quo.

BP REM exercera la Mission qui lui est confiée (i) dans le respect des règles de gouvernance exigées par le Client et selon une méthodologie de valorisation validée par ce dernier, garantissant l'application des choix et orientations stratégiques du Client pour la valorisation de son Patrimoine Immobilier (ii) et en stricte application des procédures d'achat de la BCP, que BP REM déclare parfaitement connaître.

Le Mandat a pour objet de délimiter le périmètre d'intervention de BP REM et définir les modalités d'exécution du mandat et les engagements respectifs des Parties, pour la réalisation de la Mission.

**Conditions de rémunération :**

- BP REM propose des tarifs différenciés selon la nature des prestations fournies et se base sur différents critères notamment, la périodicité de la prestation, sa durée et son coût.
- Quatre modes de tarification sont proposés par BP REM :
  - ✓ **En JH** : Concerne les prestations nécessitant la mobilisation de ressources pour une période donnée, par exemple la réalisation de l'inventaire physiques des biens  
JH = 3.500 MAD.
  - ✓ **A l'unité** : Concerne les prestations récurrentes chiffrées à l'unité, par exemple, la saisie des données dans la base des actifs (entrées et sorties), la constitution du dossier juridique d'un actif...  
U = 50 MAD.
  - ✓ **En %** : Concerne les prestations liées à des projets complexes sur une durée importante, c'est un pourcentage du budget des projets : par exemple pour la MOD, la prestation est proposée à 3,5% du montant des travaux et des honoraires des maîtres d'œuvre + Débours.

**Un montant minimum fixe :** Prestation liée à une transaction spécifique et/ou exceptionnelle, par exemple la concrétisation des actes d'acquisition d'actifs et suivi

des formalités y afférentes, dont la rémunération est fixée à 5% des honoraires du notaire, avec toutefois un montant fixe minimum de 2.500 MAD.

**Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2022** : 12 600 KMAD.

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2022** : 18 434 KMAD.

## 16. Convention entre la BCP et la BP-SHORE CONSULTING

**Personne concernée** : La BCP en tant qu'actionnaire majoritaire de BP SHORE GROUPE société mère de BP-SHORE CONSULTING.

**Date de la convention** : 3 avril 2017.

**Nature et objet de la convention** : Présenter l'étendue et les modalités de réalisation par la Société BP-Shore Consulting des prestations d'assistance technique à la Banque Centrale Populaire (BCP) et à ses différentes filiales.

**Conditions de rémunération** : Les missions facturées au forfait donneront lieu à l'établissement d'un budget par phase qui sera détaillé dans la lettre de mission. Pour les prestations réalisées en mode régie, une grille de taux journaliers moyens (TJM) par grade sera utilisée.

**Charge comptabilisée au titre de l'exercice 2022** : 27 041 KMAD.

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2022** : 20 887 KMAD.

## 17. Convention d'avance en compte courant d'associés consentie par la BCP au profit de la Banque Populaire Patrimoine (complément à la convention citée ci-dessus)

**Personne concernée** : La BCP en tant qu'actionnaire majoritaire dans la société Banque Populaire Patrimoine.

**Date de la convention** : 25 octobre 2017.

**Nature et objet de la convention** : Avance par la BCP à la Banque Populaire Patrimoine de la somme de 100 MMAD qui sera portée au nom de la BCP en sa qualité d'associé en compte courant d'associés.

**Conditions de rémunération** : L'avance sera rémunérée au taux de 2,21 % HT.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022** : 212 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022** : Néant.

## 18. Convention de gage-espèces liant la BCP à la Banque Chaabi du Maroc (BCDM)

**Personne concernée** : M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de Président Directeur Général de la BCP et de Président du Conseil d'Administration au sein de Banque Chaâbi du Maroc (BCDM).

**Date de la convention** : 1<sup>er</sup> septembre 2016.

**Nature et objet de la convention** : La BCP transfère, à titre de gage-espèces au profit de BCDM, la somme de 30.000.000 d'€ (Trente Millions d'€), extensible à 60.000.000 € (soixante millions d'€) sur le Compte Spécial de Gage-Espèces, en garantie du complet paiement des Créances Garanties.

**Conditions de rémunération :** La rémunération du Gage-Espèces est calculée aux conditions de marché sur la base d'un taux de référence égal au taux EURIBOR maturité douze (12) mois, auquel il sera ajouté une marge de 40 points de base. Si l'EURIBOR est négatif, il sera considéré comme égal à zéro (0). Ce taux de rémunération sera fixé deux (2) jours ouvrés avant sa date d'application.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** Néant.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** Néant.

#### 19. Convention de prestation de service liant la BCP à Upline COURTAGE

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de Président du Conseil d'Administration et administrateur de Upline Group (Société mère de Upline Courtage).

**Date de la convention :** 16 juin 2016.

**Nature et objet de la convention :** Définir les termes et conditions dans lesquelles la Banque bénéficiera de la part de Upline Courtage des prestations relatives à l'activité de l'assurance d'une manière générale et plus particulièrement la Bancassurance.

**Conditions de rémunération :** La Banque rémunérera Upline Courtage d'un forfait mensuel de 75.000 MAD HT.

**Charge comptabilisée au titre de l'exercice 2022 :** 900 KMAD.

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2022 :** 270 KMAD.

#### 20. Convention de transfert de la Caisse du Régime Complémentaire de Prévoyance du CPM (RCP-CPM) à la Mutuelle Attamine Chaabi (MAC)

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la Banque Centrale Populaire et de Président du Conseil de Surveillance de la Mutuelle Attamine Chaabi.

**Date de la convention :** 30 juin 2016.

**Nature et objet de la convention :** Définir les modalités du transfert ainsi que les règles générales applicables au RCP-CPM afin de faire disposer les adhérents au régime d'un taux de rendement plus intéressant.

**Montant des émissions RCCPM au titre de l'exercice 2022 :** 195 049 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** 195 049 KMAD.

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2022 :** 320 939 KMAD.

#### 21. Traité d'apport en nature liant la BCP à Infra Maroc Capital (IMC)

**Personne concernée :** M. Khalid CHEDDADI en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de IMC et Administrateur de la Banque Centrale Populaire.

**Date de la convention :** 10 juin 2016.

**Nature et objet de la convention :** La BCP apporte à la société Infra Maroc Capital 605.811 actions du capital de l'OCP S.A et représentant 0,731% du capital de l'OCP S.A.

**Conditions de rémunération :** En contrepartie de son apport, la BCP recevra 114.044 actions nouvelles de la société Infra Maroc Capital d'une valeur nominale de 100 MAD chacune, émise au prix unitaire de 8.768,5 MAD.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** Néant.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** 16 422 KMAD.

## 22. Convention d'assistance technique liant la BCP avec la Fondation Banque Populaire pour le Micro-crédit (ATTAWFIQ MICRO-FINANCE)

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de Président Directeur Général de la BCP et Président du Conseil d'Administration de la Fondation Banque Populaire Pour le Micro-crédit.

**Date de la convention :** 20 mai 2016.

**Nature et objet de la convention :** La BCP apporte à ATTAWFIQ, à la demande de cette dernière, l'appui technique et l'assistance dans les domaines relevant de sa gestion courante.

**Conditions de rémunération :** Le montant des prestations d'assistance, accomplies par la BCP est facturé semestriellement, selon la grille de facturation jointe à la convention.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** 21 667 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** Néant.

## 23. Convention d'assistance technique entre la BCP et ABI

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de Président Directeur Général de la BCP et administrateur au sein d'ABI.

**Date de la convention :** 25 septembre 2012. Cette convention a été modifiée par un avenant en date du 14 février 2014.

**Nature et objet de la convention :** La Convention a pour objet de définir les termes, conditions et modalités selon lesquelles la BCP fournit des prestations d'assistance technique à ABI et à ses filiales.

**Nature des prestations objet de la convention :**

- Juridique et Conformité ;
- Ressources Humaines ;
- Organisation, Système d'Information et Qualité ;
- Stratégie, Marketing et Communication ;
- Logistique, Achats et Moyens Généraux ;
- Gestion des risques (de contrepartie, opérationnels et de marché) ;
- Exploitation (Activité Locale et Opérations à l'International) ;
- Finances, Comptabilité et Trésorerie ;
- Audit et Contrôle Interne ;
- Contrôle de Gestion.

**Modalités de rémunération :** En contrepartie de la fourniture des Services Principaux, ABI devra régler à la BCP une rémunération calculée selon le principe de la tarification horaire, soit selon le type de prestation et le niveau du personnel, un tarif horaire variant entre 295.000 FCFA et 360.000 FCFA par heure chargeable.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** 7 346 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** Néant.

#### 24. Convention d'offre de services informatiques conclue avec Upline Group

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de Président Directeur Général de la BCP et administrateur au sein d'Upline Group.

**Date de la convention :** 2 janvier 2012.

**Nature et objet de la convention :** La Convention a pour objet de définir les termes, conditions et modalités selon lesquelles la BCP fournit des services informatiques au profit d'Upline Group.

**Nature des prestations objet de la convention :**

- Mise à disposition d'applications ;
- Livrer des prestations de services informatiques conformes au CPS du client ;
- Mettre à la disposition du client l'infrastructure physique ainsi que l'accès au réseau pour qu'il puisse disposer des infrastructures IT et de ses applications.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** Néant.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** Néant.

#### 25. Convention relative aux Commissions de commercialisation des OPCVM, conclue avec Upline Capital Management

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de président du Conseil d'Administration et Administrateur de Upline Group (Société mère de Upline Capital Management).

**Nature et objet de la convention :** La Convention a pour objet de définir les commissions de commercialisation des OPCVM.

**Conditions de rémunération :**

OPCVM	Taux de rétrocession commerciale HT
UPLINE CAPITAL GARANTI	0,07%
UPLINE RENDEMENT PLUS	0,07%

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** 630 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** 1 257 KMAD.

#### 26. Convention relative aux commissions de dépositaire conclue avec Upline Capital Management

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de président du Conseil d'Administration et Administrateur de Upline Group (Société mère de Upline Capital Management).

**Nature et objet de la convention :** La Convention a pour objet de définir les commissions de dépositaire des OPCVM.

**Conditions de rémunération :**

OPCVM	Dépositaire HT
UPLINE CAPITAL GARANTI	0,03%
UPLINE RENDEMENT PLUS	0,03%
CIMR PATRIMOINE	0,015%
UPLINE OBLIG PLUS	0,025%

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** 1 060 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** 9 877 KMAD.

#### **27. Mandat de gestion de portefeuille de valeurs mobilières « Actions » signé avec UPLINE CAPITAL MANAGEMENT**

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de président du Conseil d'Administration et Administrateur de Upline Group (Société mère de Upline Capital Management).

**Date de la convention :** 2 novembre 2009.

**Nature et objet de la convention :** Mandat de gestion de portefeuille de valeurs mobilières « Actions ».

**Conditions et modalités de la convention :** La commission de performance est calculée sur la base de la performance globale du portefeuille selon le barème suivant :

- o Si  $PP \leq 0$ ,  $CP = 0\%$  ;
- o Si  $PP > 0$ ,  $CP = 20\%$ .

Si la performance du portefeuille est négative, la commission de performance sera égale à zéro.

**Charge comptabilisée au titre de l'exercice 2022 :** Néant.

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2022 :** Néant.

#### **28. Convention de gestion des fonds conclue avec UPLINE MULTI-INVESTEMENTS**

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de président du Conseil d'Administration et Administrateur de Upline Group (Société mère de UPLINE MULTI-INVESTEMENTS).

**Date de la convention :** 4 janvier 2010.

**Nature et objet de la convention :** Mandat exclusif à la société de gestion, de réaliser pour le compte de la Banque, les opérations de gestion.

**Conditions et modalités de la convention :** La commission de gestion annuelle est calculée sur la base des investissements réalisés :

- Jusqu'à la somme de 500 MMAD : 1,25% du montant des investissements ;
- Entre 500 MMAD ET 1 GMAD : commission annuelle de 6.250.000 MAD augmentée de 1% HT de la différence entre le montant des investissements et 500 MMAD ;
- Au-delà de la somme de 1 GMAD : commission annuelle de 11.250.000 MAD augmentée de 0,75% HT de la différence entre le montant des investissements et 1 GMAD.

**Charge comptabilisée au titre de l'exercice 2022 :** Néant.

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2022 :** Néant.

#### **29. Convention de prestation de services relative à la gestion du site Bourse en Ligne, signée avec ICF AL WASSIT**

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de président du Conseil d'Administration et Administrateur de Upline Group (Société mère de ICF AL WASSIT).

**Date de la convention :** 3 janvier 2010.

**Nature et objet de la convention :** Convention de prestation de services relative à la gestion du site Bourse en ligne.

**Conditions et modalités de la convention :** En contrepartie de la réalisation de la mission qui lui est confiée par la Banque, à compter de janvier 2010, la société de Bourse aura droit à une rémunération mensuelle forfaitaire égale à cent cinquante mille dirhams hors taxes (150.000 MAD). Cette redevance est révisable à chaque date anniversaire et fera l'objet d'une facturation trimestrielle.

**Charge comptabilisée au titre de l'exercice 2022 :** 450 KMAD.

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2022 :** 540 KMAD.

### **30. Convention signée avec ICF AL WASSIT pour la rétrocession de la commission Règlement / Livraison**

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de président du Conseil d'Administration et Administrateur de Upline Group (Société mère de ICF AL WASSIT).

**Date de la convention :** 1<sup>er</sup> janvier 2010.

**Nature et objet de la convention :** Convention pour la rétrocession de la commission Règlement / Livraison.

**Conditions et modalités de la convention :** En contrepartie de la réalisation de la mission qui lui est confiée par la Banque, ICF AL WASSIT aura droit aux rétrocessions de commissions suivantes :

- Rétrocession de 50% des commissions Règlement / Livraison (R/L), prélevées au titre de l'ensemble des opérations courantes ;
- Rétrocession de 100% de l'ensemble des commissions R/L prélevées au titre des transactions effectuées par les clients d'ICF AL WASSIT

**Charge comptabilisée au titre de l'exercice 2022 :** Néant.

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2022 :** 2 113 KMAD.

### **31. Contrat de bail entre la BCP et AL ISTITMAR CHAABI**

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de président du Conseil d'Administration et Administrateur de Upline Group (Société mère de de AL ISTITMAR CHAABI).

**Date de la convention :** 7 février 2006.

**Nature et objet de la convention :** Un contrat de bail, pour le local sis à 3 rue Bab El Mansour, 2<sup>ème</sup> Etage, N° 8 à l'espace Porte d'Anfa.

**Conditions et modalités de rémunération :** Un montant annuel de 420 KMAD.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** 461 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** Néant.

### 32. Conventions de commercialisation des OPCVM conclues entre ALISTITMAR CHAABI et la BCP

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de président du Conseil d'Administration et Administrateur de Upline Group (Société mère de de AL ISTITMAR CHAABI).

**Date de la convention :** 2005

**Nature et objet de la convention :** Durant l'exercice 2005, Alistitmar Chaâbi a conclu des conventions relatives aux commissions de commercialisation des Organismes de Placement Collectifs en Valeurs Mobilières avec la Banque Centrale Populaire

**Conditions et modalités de rémunération :** Les commissions au titre des présentes conventions sont calculées mensuellement en appliquant à l'actif net de fin de mois, le taux de rémunérations suivants :

Fonds commercialisés	Taux
FCP Alistitmar Chaabi Actions	0,50%
FCP Kenz Actions	0,40%
FCP Alistitmar Chaabi Diversifié	0,50%
FCP Kenz Rendement	0,40%
FCP Kenz Obligations	0,30%
FCP Assanad Chaabi	0,40%
FCP Al Amal	0,07%
FCP Alistitmar Chaabi Trésorerie	0,07%
FCP Kenz Plus	0,07%
FCP Iddikhar Chaabi Tawil Al Mada	0,40%
FCP Iddikhar Chaabi Moutawassit Al Mada	0,35%
FCP Iddikhar Chaabi Kassir Al Mada	0,30%

Le montant à payer trimestriellement au titre de ces commissions est égal à la somme des rémunérations mensuelles.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** 1 655 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** 5 178 KMAD.

### 33. Conventions relatives aux commissions de dépositaire des OPCVM conclu avec ALISTITMAR CHAABI

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de président du Conseil d'Administration et Administrateur de Upline Group (Société mère de de AL ISTITMAR CHAABI).

**Date de la convention :** 2005

**Nature et objet de la convention :** Durant l'exercice 2005, Alistitmar Chaâbi a conclu des conventions relatives aux commissions de dépositaire des Organismes de Placement Collectifs en Valeurs Mobilières avec la Banque Centrale Populaire.

**Conditions et modalités de rémunération :** Les commissions au titre des présentes conventions sont calculées mensuellement en appliquant à l'actif net de fin de mois, les taux de rémunérations suivants :

Fonds commercialisés	Taux
FCP Alistitmar Chaabi Actions	0,10%
FCP Kenz Actions	0,10%
FCP Alistitmar Chaabi Diversifié	0,10%
FCP Kenz Rendement	0,10%
FCP Kenz Obligations	0,08%
FCP Assanad Chaabi	0,08%
FCP Al Amal	0,05%
FCP Alistitmar Chaabi Trésorerie	0,05%
FCP Kenz Plus	0,05%
FCP Iddikhar Chaabi Tawil Al Mada	0,10%
FCP Iddikhar Chaabi Moutawassit Al Mada	0,10%
FCP Iddikhar Chaabi Kassir Al Mada	0,10%
FCP CNIA Addamane	0,05%
FCP Chaabi Solidarité	0,04%

Le montant à payer trimestriellement au titre de ces commissions est égal à la somme des rémunérations mensuelles.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** 2 937 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** 5 768 KMAD.

#### 34. Convention d'offre de services informatique conclue avec BCP2S (Ex. MEDIAFINANCE)

**Personne concernée :** La BCP en tant qu'actionnaire de la société MEDIAFINANCE.

**Date de la convention :** 3 janvier 2011.

**Nature et objet de la convention :** La Convention a pour objet de définir les termes, conditions et modalités selon lesquelles la BCP fournit des services informatiques au profit de Mediafinance.

**Nature des prestations objet de la convention :**

- Mise à disposition d'applications ;
- Livrer des prestations de services informatiques conformes au CPS du client ;
- Mettre à disposition du client d'infrastructure physique ainsi que l'accès au réseau pour qu'il puisse disposer des infrastructures IT et de ses applications.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** 1 365 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** Néant.

#### 35. Convention d'offre de services informatiques conclue avec Bank Al Amal

**Personne concernée :** La BCP en tant qu'actionnaire dans la société Bank Al Amal.

**Date de la convention :** 3 janvier 2011.

**Nature et objet de la convention :** La Convention a pour objet de définir les termes, conditions et modalités selon lesquelles la BCP fournit des services informatiques au profit de Bank Al Amal.

**Nature des prestations objet de la convention :**

- Mise à disposition d'applications ;
- Livrer des prestations de services informatiques conformes au CPS du client ;
- Mettre à la disposition du client l'infrastructure physique ainsi que l'accès au réseau pour qu'il puisse disposer des infrastructures IT et de ses applications.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** 197 KMAD.**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** Néant.**36. Convention de prestation de service de back office conclue avec BP SHORE****Personne concernée :** La BCP en tant qu'actionnaire dans la société BP SHORE.**Date de la convention :** 17 janvier 2011.**Nature et objet de la convention :** La convention a pour objet de définir et de régir le cadre de prise en charge, de suivi et de reporting des activités du back-office qu'offre le prestataire au client.**Conditions et modalités de la convention :** La facturation se fait sur la base du volume des chèques et LCN traités pour le compte de la BCP à raison de 5 MAD par chèque et 15 MAD par LCN.

En sus des tarifs sus indiqués, et au cas où la Banque solliciterait la BP Shore pour une intervention spécifique, cette dernière sera facturée selon le barème suivant :

- Frais de déplacement journalier ;
- Frais journalier d'un agent au prix de 2.000,00 MAD HT/jour ;
- Frais journalier d'un cadre au prix de 4.000,00 MAD HT/jour.

**Charge comptabilisée au titre de l'exercice 2022 :** 10 616 KMAD.**Montant décaissé au titre de l'exercice 2022 :** 13 938 KMAD.**37. Convention relative au bail avec BP SHORE****Personne concernée :** La BCP en tant qu'actionnaire dans la société BP SHORE.**Date de la convention :** 17 janvier 2011.**Nature et objet de la convention :** Location au profit de BP Shore de Plateau de Bureaux au Rez-de-chaussée de l'immeuble sis à 9 et 9bis Rue d'Oran à Casablanca ;**Conditions et modalités de la convention :** Loyer mensuel de 20.000 MAD, suivant expertise.**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** Néant.**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** Néant.**38. Convention de prise en charge du traitement et d'assistance de CIB OFFSHORE par les fonctions de la BCP****Personne concernée :** La BCP en tant qu'actionnaire dans la société CIB OFFSHORE.**Date de la convention :** 5 décembre 2007.**Nature de la convention :** Mise en place de financement et prise en charge de traitement et assistance de CIB OFFSHORE par les fonctions de la Banque Centrale Populaire ;

**Conditions de rémunération :**

- Division Ressources Humaines : 12.544,00 MAD par an.
- Division Production Bancaire :
  - 47,00 MAD par opération.
  - 4,00 MAD par message Swift.
- Banque des Marchés : partage de la marge à hauteur de 50%.
- Pôle Système d'information : tarification applicable aux filiales.
- Division des Affaires juridiques et Division de la Comptabilité : gratuit.
- Délais de paiement : pour les financements BCP, à leurs échéances, et annuel pour les autres rubriques de la convention.

**Produit comptabilisé au titre de l'exercice 2022 :** 1 203 KMAD.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** 1 408 KMAD.

### 39. Convention de prestation de services conclue entre la BCP et la Banque Chaâbi du Maroc (BCDM)

**Personne concernée :** M. Mohamed Karim MOUNIR en sa qualité de Président Directeur Général de la BCP et de Président du Conseil d'Administration au sein de Banque Chaâbi du Maroc (BCDM).

**Date de la convention :** 26 mai 2008, Cette convention a été modifiée par un avenant en date du 03 mars 2011 ayant pris effet à compter du 1er janvier 2011, et un avenant en date du 12 décembre 2014 ayant pris effet à compter du 12 juin 2014.

**Nature de la convention :** Convention de services ayant pour objet de définir les conditions générales applicables aux services entre la BCP et la BCDM, relatives aux produits liés aux comptes bancaires des clients MDM ouverts sur les livres de la BCP au Maroc.

**Conditions de rémunération :**

- Un montant annuel forfaitaire de 6.000.000 € sera versé à la BCDM.
- Rémunération des transferts de 1% de l'ensemble des flux reçu par la BCP au Maroc en provenance des pays où Chaabi Bank est implantée et ce, quel que soit le canal de transfert.
- Rémunération assise sur le Portefeuille Client égale pour une année N au nombre de Clients appartenant au Portefeuille Client MDM le 31 décembre de l'année N multiplié par un prix unitaire de 15 € euros par Client.
- Rémunération au titre des opérations suivantes :

OPERATIONS D'INTERMEDIATION		
Entrée relation et ouverture de CPT	Demande d'ouverture de compte MDM	100 €
	Demande d'ouverture de compte sur carnet	
	Demande de modifications sur Comptes	
	Récupération client	
Crédits Maroc	Demandes de Crédits Immobiliers MDM	180 €
	Demandes Crédits à la Consommation MDM	80 €

OPERATIONS D'INTERMEDIATION (Suite)		
Placements de produits	Demandes de Banque à domicile	30 €
	Demandes de Chéquiers MDM	
	Demande de monétique	
	Demandes de souscription DAT	
	Demandes de renouvellement DAT	
Bancassurance	Demande de Bancassurance	30 €
	Demandes de modification (Rajout ou résiliation)	
	Demandes de Remboursements titres de Transport	
Package	Demande de Pack Bladi Fidélisation	50 €
	Demande Pack Bladi Prospection	
	Demande de Pack Bladi Assil	
	Demande de Prestation Juridique	
	Demande de Programme de Fidélité	
OPERATIONS D'ASSITANCE		
ASSISTANCE	Demandes de Carnets TIP / MVC	10 €
	Demandes MAD MDM	
	Demandes ODV MDM	
	Demande d'oppositions	
	Demandes de changement d'adresse	
	Demande d'avance sur DAT	
	Andamane Chaabi (Demande de résiliation...)	
	Demande d'Authentification de Signatures	
	Demandes d'information, Requêtes, Rêclamations	

**Modalités de rémunération :** La BCDM transmet à la BCP, trimestriellement, les factures relatives aux opérations réalisées, et cette dernière les règle dans le mois suivant.

**Charge comptabilisée au titre de l'exercice 2022 :** 469 062 KMAD.

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2022 :** 698 113 KMAD.

Casablanca, le 23 mars 2023

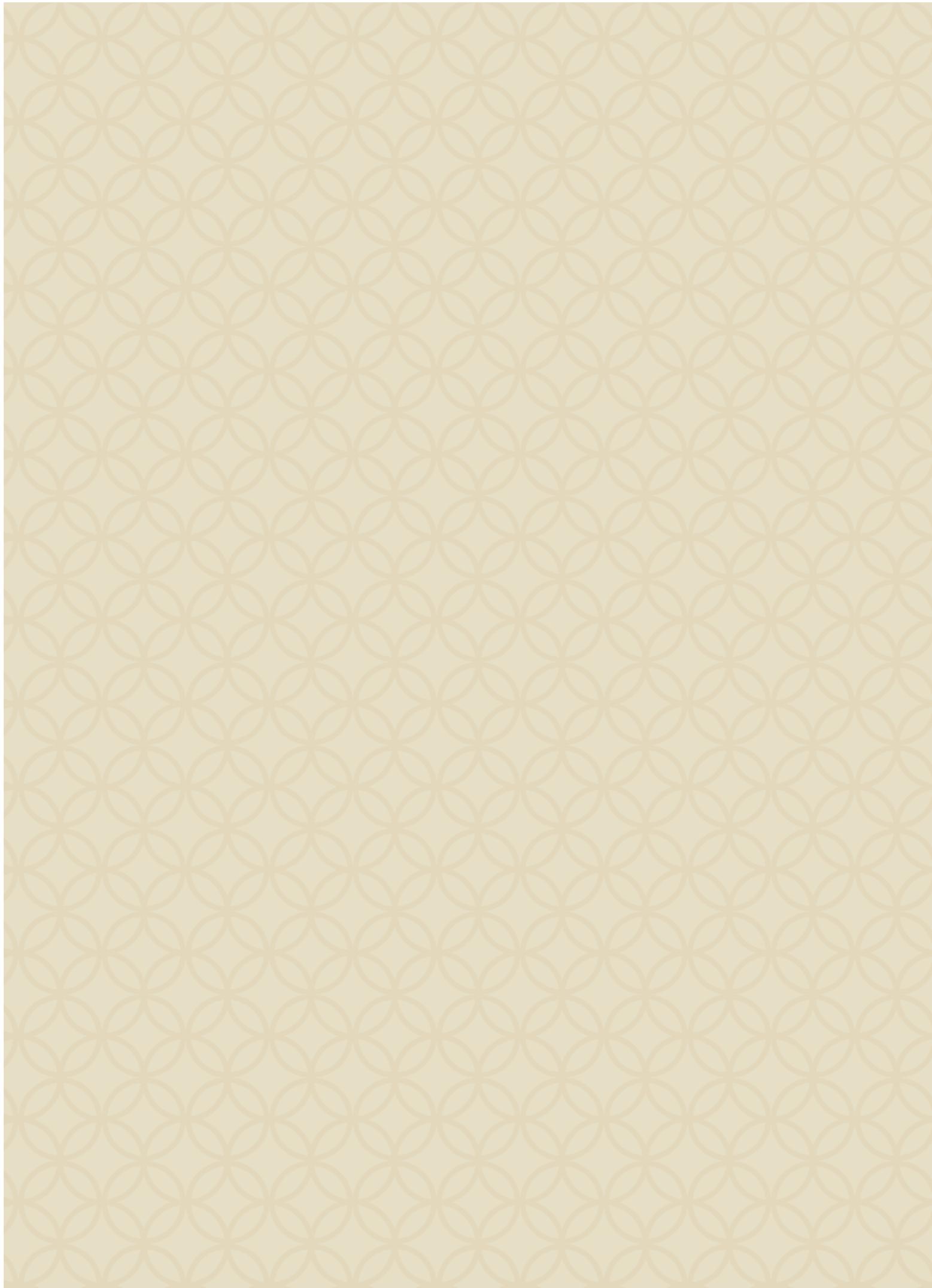
#### Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Drik Slaoui Casablanca  
Tél : 05 22 54 40 00 - Fax : 05 22 29 66 70  
Faiçal MEKOUAR  
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
101, Bd. Abdelmoumen  
20 380 CASABLANCA  
Tél : 0522 423 423 (L.C.)  
Fax : 0522 423 400  
Abdou Souleye DIOP  
Associé



# **ANNEXES**

**LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE  
ETAT DES HONORAIRES DES CAC**

## LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE

Dates de publication	Intitulé du CP 2022
13/01/2022	LA BCP LÈVE SON GENDER BOND
17/01/2022	NOUR AYADI, UNE PIANISTE MAROCAINE DANS LA COUR DES GRANDS !
15/02/2022	TRANSFERT D'ARGENT : CHAABI CASH ET YALLA XASH RAPPROCHENT LES MDM DE LEURS FAMILLES AU MAROC
21/02/2022	LA FONDATION CREATION D'ENTREPRISE LANCE UN CYCLE DE WEBINAIRES « MACHROUZI, KHOTWA B KHOTWA » DÉDIÉ AUX TPE ET AUX PORTEURS DE PROJETS
21/02/2022	MISE A JOUR ANNUELLE DU DOSSIER D'INFORMATION RELATIF AU PROGRAMME D'EMISSION DE CERTIFICATS DE DEPOT DE LA BANQUE CENTRALE POPULAIRE
28/02/2022	COMMUNIQUE POST CONSEIL D'ADMINISTRATION AU TITRE DE L'ANNEE 2021
03/03/2022	LE GROUPE BCP LANCE LA PREMIERE OFFRE DE NANO-CREDIT
18/03/2022	CAHIER FINANCIER / RESULTATS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021
01/04/2022	LA GALERIE BANQUE POPULAIRE ACCUEILLE L'EXPOSITION « ÉLOGE DE LA COULEUR »
12/04/2022	PAIEMENTS TRANSFRONTALIERS : NOUVELLE DISTINCTION INTERNATIONALE POUR CHAABI INTERNATIONAL BANK OFFSHORE
23/04/2022	LA CAMPAGNE « GAGNER. ENSEMBLE. » PRIMEE « MEILLEURE ACTIVATION DE L'ANNEE »
17/05/2022	LES REGIONALES DE L'INVESTISSEMENT: LA BANQUE POPULAIRE DONNE LE COUP D'ENVOI DE LA 2ème EDITION
19/05/2022	RESULTATS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2022
23/05/2022	AVIS DE CONVOCATION / ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE (BCP)
30/05/2022	AVIS DE CONVOCATION / ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE (8 BPR) VF
30/05/2022	AVIS DE CONVOCATION / ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE (8 BPR) VA
02/06/2022	LES RÉGIONALES DE L'INVESTISSEMENT 2022: L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ET MÉDICALE AU CŒUR DES DÉBATS A RABAT
10/06/2022	EXTRAIT DE LA NOTICE D'INFORMATION : RELATIVE AU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS BCP EN VUE DE FAVORISER LA LIQUIDITE PROPOSE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PREVUE LE 24 JUIN 2021"
14/06/2022	LES RÉGIONALES DE L'INVESTISSEMENT 2022: LE SECTEUR DE L'AGROALIMENTAIRE À L'HONNEUR À AGADIR
17/06/2022	LA BCP ÉLUE MEILLEURE BANQUE MAROCAINE EN TRADE FINANCE
29/06/2022	CAMPAGNE MDM 2022 : LA BANQUE POPULAIRE MET LES BOUCHEES DOUBLES POUR ACCUEILLIR LES MAROCAINS DU MONDE

Dates de publication	Intitulé du CP 2022
01/07/2022	APPEL A PROJETS : CHAABI CASH S'ASSOCIE A LA FONDATION CREATION D'ENTREPRISES POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE SES FUTURS FRANCHISES
04/07/2022	BANK AL YOUSR LANCE SA MARQUE DE PRODUITS D'ASSURANCE PARTICIPATIVE ET SIGNE LE PREMIER CONTRAT TAKAFUL DU MARCHE
05/07/2022	LES RÉGIONALES DE L'INVESTISSEMENT : LA BANQUE POPULAIRE REPART A LA RENCONTRE DES INVESTISSEURS DANS L'ORIENTAL
07/07/2022	LE GROUPE BCP REALISE LA PREMIERE EMISSION OBLIGATAIRE SUR BLOCKCHAIN AU MAROC
25/07/2022	OPERATION PLAGES PROPRES 2022 : LA PLAGE MARINA SMIR-EST SE VOIT ATTRIBUER LE LABEL PAVILLON BLEU POUR LA PREMIERE FOIS
29/07/2022	COMMUNIQUÉ POST-CONSEIL D'ADMINISTRATION AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2022"
08/08/2022	MISE A JOUR ANNUELLE DU DOSSIER D'INFORMATION RELATIF AU PROGRAMME D'EMISSION DE CERTIFICATS DE DEPOT DE LA BANQUE CENTRALE POPULAIRE
09/08/2022	SWIPE, PREMIÈRE OFFRE BANCAIRE DÉDIÉE AUX 12-17ANS (CP annonce)
07/09/2022	SWIPE, PREMIÈRE OFFRE BANCAIRE DÉDIÉE AUX 12-17ANS (CP déploiement)
15/09/2022	LES REGIONALES DE L'INVESTISSEMENT : L'AGRICULTURE A L'HONNEUR A BENI MELLAL
19/09/2022	LA GALERIE BANQUE POPULAIRE MET LE PATRIMOINE CULTUREL À L'HONNEUR
21/09/2022	MOBILITÉ RESPONSABLE: CHAABI LLD DÉVOILE SA NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE
21/09/2022	RÉSULTATS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2022
28/09/2022	BLADI SUMMER TOUR 2022 : UN SUCCES RETENTISSANT
06/10/2022	LES RÉGIONALES DE L'INVESTISSEMENT ÉTAPES : TANGER-TÉTOUAN-AL HOCEÏMA ET MARRAKECH-SAFI
11/10/2022	LA BANQUE POPULAIRE D'OUIDA INAUGURE SA GALERIE D'ART
14/10/2022	FONDATION BANQUE POPULAIRE: L'ÉCOLE TAFROUDASST - COMMUNE DE BNI ZOLI, VILLE DE ZAGORA - BÉNÉFICIE DU PROGRAMME « UNE SUCCURSALE BANQUE POPULAIRE, UNE ÉCOLE ENCLAVÉE MISE À NIVEAU »
19/10/2022	LA BEI CONCLUE LE 1ER ACCORD AVEC LA BCP POUR RENFORCER LA COMPETITIVITE DES PME
27/10/2022	LES REGIONALES DE L'INVESTISSEMENT LA PECHE ET LE TOURISME AU CŒUR DES DEBATS A LAAYOUNE ET DAKHLA
10/11/2022	LA BANQUE POPULAIRE LANCE BLADI INVESTMENT TOUR DEDIE A L'INVESTISSEMENT DES MDM
16/11/2022	LES REGIONALES DE L'INVESTISSEMENT: L'INDUSTRIE DU TEXTILE ET DU CUIR A L'HONNEUR A FES
16/11/2022	RÉSULTATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2022
24/11/2022	CP TRANSFERT D'ARGENT - CHAABI CASH S'ALLIE À L'OPÉRATEUR AMÉRICAIN SENDWAVE, UNE PREMIÈRE AU MAROC
19/12/2022	CP INCLUSION FINANCIÈRE - CHAABI CASH ET ATTAWFIQ MICROFINANCE S'ASSOCIENT POUR LE DÉPLOIEMENT D'UNE OFFRE MULTISERVICES
19/12/2022	PUBLICATION DES COMPTES SEMESTRIELS DU GROUPE BCP
28/12/2022	BCP : EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE PERPETUEL AVEC MECANISME D'ABSORPTION DES PERTES ET D'ANNULATION DE PAIEMENT DE COUPON EN PLACEMENT PRIVE D'UN MONTANT DE 500 000 000 DH
29/02/2022	COMMUNIQUE POST CONSEIL D'ADMINISTRATION AU TITRE DE L'ANNEE 2021

## ETAT DES HONORAIRES DES CAC

	CAC 1							
	Montant/année				Pourcentage/année			
	N	N-1	N-2	N-3	N	N-1	N-2	N-3
	2022	2021	2020	2019	2022	2021	2020	2019
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	3 330 000,00	3 128 000,00	3 235 000,00	3 235 000,00	99%	93%	99%	66%
Emetteur	1 600 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00				
filiales (CPM & BPR)	1 730 000,00	1 728 000,00	1 835 000,00	1 835 000,00				
autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	36 000,00	226 000,00	30 000,00	1 670 000,00	1%	7%	1%	34%
Emetteur	36 000,00	226 000,00	30 000,00	1 670 000,00				
filiales								
sous total	3 366 000,00	3 354 000,00	3 265 000,00	4 905 000,00				
autres prestations rendues								
Autres								
Sous total								
<b>Total général</b>	<b>3 366 000,00</b>	<b>3 354 000,00</b>	<b>3 265 000,00</b>	<b>4 905 000,00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

CAC 2								TOTAL N
Montant/année				Pourcentage/année				
N	N-1	N-2	N-3	N	N-1	N-2	N-3	
2022	2021	2020	2019	2022	2021	2020	2019	
3 330 000,00	3 128 000,00	3 235 000,00	3 235 000,00	99%	96%	99%	68%	<b>6 660 000,00</b>
1 600 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00					
1 730 000,00	1 728 000,00	1 835 000,00	1 835 000,00					
36 000,00	120 000,00	30 000,00	1 520 000,00	1%	4%	1%	32%	<b>72 000,00</b>
36 000,00	120 000,00	30 000,00	1 520 000,00					
3 366 000,00	3 248 000,00	3 265 000,00	4 755 000,00					<b>0,00</b>
<b>3 366 000,00</b>	<b>3 248 000,00</b>	<b>3 265 000,00</b>	<b>4 755 000,00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>6 732 000,00</b>



**GROUPE BCP**